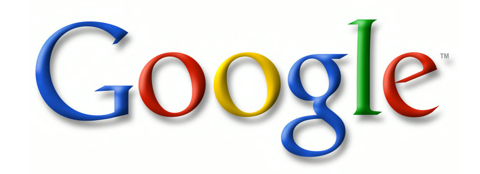
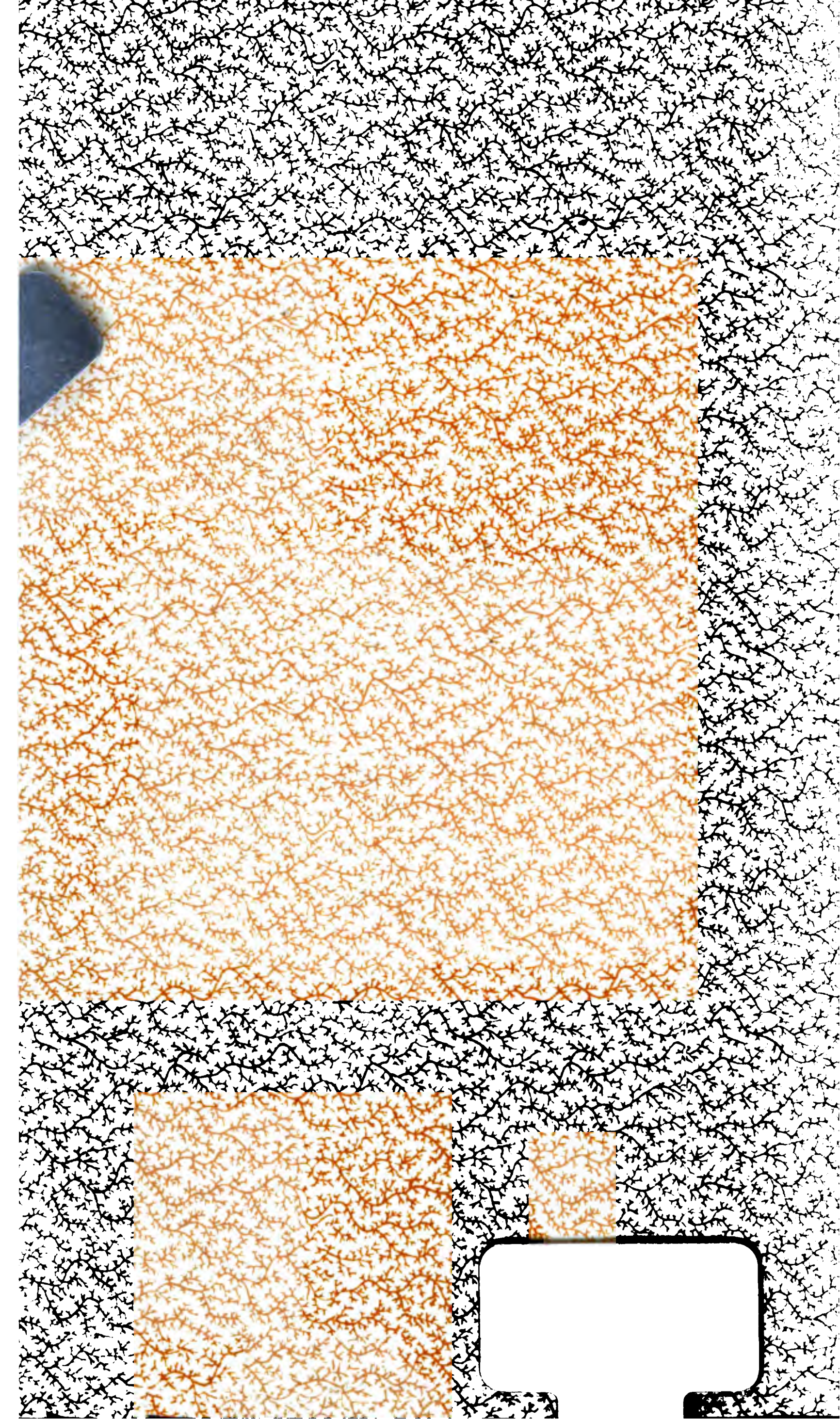



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07136996 5





HISTOIRE
DE FRANCE.

TOME HUITIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT, L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.

HISTOIRE

DE FRANCE

DEPUIS LES GAULOIS

JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XVI

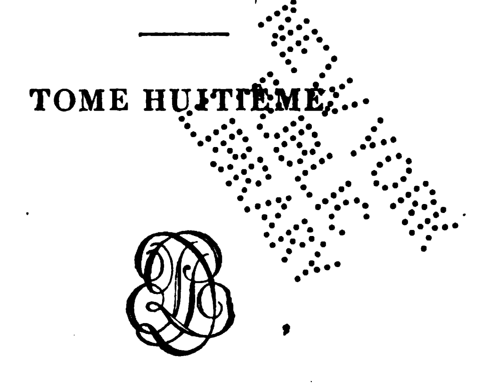
PAR ANQUETIL

DE L'INSTITUT ET DE LA LÉGION D'HONNEUR.

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE.

TOME HUITIÈME.

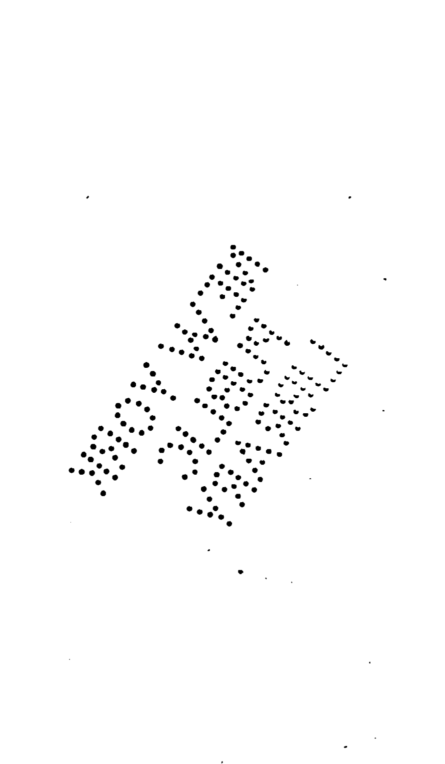


A PARIS

CHEZ JANET ET COTELLE, LIBRAIRES.

RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, N° 17.

M. DCCCXIX.



HISTOIRE

DE FRANCE.

SUITE DES BOURBONS.

CONTINUATION DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

L'ADMINISTRATION du royaume fut réglée deux jours avant la mort de Mazarin, d'après ses indications et ses conseils; et la machine étoit déja montée, quand Harlay de Chanvallon, président de l'assemblée du clergé, étant venu demander au roi à qui il s'adresseroit désormais pour les affaires, le monarque lui répondit, *à moi*. 1661.

Il eut d'abord quatre ministres : le chancelier Seguier pour la justice, Le Tellier pour la guerre, Brienne pour les affaires étrangères, et Fouquet pour les finances, dont il étoit surintendant. La disgrace de celui-ci a été accompagnée de circonstances qui méritent qu'on s'y arrête. Il paroît certain que Fouquet fut signalé au roi, par le cardinal Mazarin, comme un dissipateur dont il lui conseilloit de se débarrasser. Le jeune monarque ne laissa pas ignorer au surintendant ses soupçons, l'exhorta à diminuer ses dépenses, à mettre plus d'ordre dans sa gestion, le prévint qu'il l'examinoit, et lui en

1661. donna des preuves par ses questions et ses observations. D'abord Fouquet fut tenté de se réformer; mais, comme le penchant l'emporte trop souvent sur la prudence, après cette première velléité de repentir, il se persuada qu'il étoit impossible qu'un prince de vingt ans se captivât pendant plusieurs heures de la journée à repasser des comptes et des calculs : matière sèche, occupation aride dont il se dégoûteroit bientôt. S'il arrivoit qu'il s'y obstinât, le surintendant se flattoit qu'avec son expérience il lui seroit aisé de dérouter un homme tout neuf dans ce genre de travail, et de l'y faire renoncer.

Il y auroit peut-être réussi, si le roi ne s'étoit assuré de Colbert, que Mazarin lui avoit donné comme un homme d'ordre, exact, clairvoyant, en qui il pouvoit prendre une entière confiance. Depuis douze ans Colbert étoit attaché à Mazarin. C'étoit lui qui, pendant les deux exils du ministre, avoit été l'intermédiaire de sa correspondance avec la régente; et depuis c'étoit lui encore qui l'éclairoit sur les opérations financières, auxquelles le cardinal étoit trop étranger pour le poste qu'il occupoit. Dès long-temps Mazarin avoit payé ses services en lui procurant la dignité de conseiller d'état; il y ajouta, dans ses dernières années, la faveur de le faire connoître au roi, qui fut initié par lui aux connoissances de l'administration; et l'on prétend même que le cardinal mourant, s'adressant au monarque, lui dit : « Je vous dois tout, sire, mais je crois m'acquitter « en quelque sorte avec vous, en vous donnant Col« bert. » C'étoit à lui que le jeune monarque communiquoit le soir les états qu'il avoit reçus le matin du surintendant : Colbert lui en montroit les vices, et lui

en expliquoit la perfide adresse. Il lui faisoit voir que par tout la dépense étoit exagérée, et la recette diminuée, afin de se conserver les moyens de continuer les profusions. Le lendemain, le roi faisoit à Fouquet ses observations, tant pour montrer au surintendant qu'il ne perdoit pas son sujet de vue que pour essayer si à force de tentatives il ne l'améneroit pas à être sincère; et toujours il le trouvoit fidèle à son plan de déguisement. Cette épreuve dura plusieurs mois, Fouquet trompant, Louis paroissant trompé, et Colbert l'empêchant de l'être. 1661.

Le surintendant ne se réformoit en rien. Son luxe et ses profusions, qui étoient énormes, continuoient toujours. Il en fit pour ainsi dire parade dans une fête qu'il donna au roi, dans sa belle maison de Vaux, à l'occasion du mariage du duc d'Orléans, frère du roi, avec Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II. Elle étoit si outrageusement superbe, que le roi ne put dissimuler sa surprise. Il eut même intention de faire arrêter Fouquet au milieu de ses magnificences; la reine mère l'en dissuada. Elle desiroit même que son malheur se bornât à une disgrace; mais des raisons d'état déterminèrent à agir plus sévèrement.

On avoit présenté à Louis XIV le surintendant comme très dangereux par ses correspondances et ses projets. On lui donnoit beaucoup de partisans en Bretagne, lieu de sa naissance, partisans très chauds, très emportés, et capables de soulever la province au premier ordre de sa part. Il avoit acquis et fortifié Belle-Isle; on y travailloit encore: c'étoit, disoit-on, pour s'y cantonner contre le roi, ou rendre cette possession le prix de l'asile qu'il iroit demander aux Anglois. De

1661. plus, presque toute la cour, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, recevoit de lui des présents et des pensions. Un prince qui commence à régner, et qui ne connoît pas encore les hommes, peut s'imaginer que ceux qui reçoivent engagent leur reconnoissance. Il n'est donc pas étonnant que Louis eût quelques craintes et qu'il prît des précautions, comme de faire filer des troupes en Bretagne, où pouvoit être le foyer de l'insurrection, et de s'y rendre lui-même pour s'opposer aux premiers mouvements.

Fouquet, arrêté à Nantes, fut aussitôt transporté dans le château d'Angers; sa femme et ses enfants furent conduits à Limoges, et des courriers partirent pour faire poser le scellé dans toutes ses maisons. Un de ses gens, présent à son enlèvement, fit si prompte diligence, qu'il en porta la nouvelle à Paris douze heures avant celui du roi. On auroit, pendant cet intervalle, pu soustraire beaucoup de papiers, sur-tout dans sa maison de Saint-Mandé, où étoient les plus intéressants. L'abbé Fouquet, son frère, homme d'expédition, vouloit que, sans s'amuser à en faire la recherche et à les trier, on mit le feu à la maison, et qu'on anéantît ainsi, bons ou mauvais, jusqu'au moindre brouillon.

Cette étrange manière de rendre les comptes auroit été fort utile à plusieurs personnes. Le surintendant avoit la mauvaise habitude de garder toutes les lettres qu'il recevoit, projets, demandes, remerciements, propositions, billets galants : on devine ce qui pouvoit se trouver en ce genre dans le cabinet d'un dissipateur des finances, ambitieux, prodigue et voluptueux. Quantité de personnes des deux sexes furent compromises ;

« Car, dit madame de Motteville, il y en avoit peu à la « cour qui n'eussent sacrifié au veau d'or. » 1661.

Il n'y eut d'abord aucune modération dans les jugements qui se portèrent sur Fouquet : les malheureux ne manquent jamais de crimes. On disoit qu'il révéloit les secrets de l'état aux Anglois; qu'il vouloit se faire, par leur aide, une souveraineté de Belle-Isle et du duché de Penthièvre qu'il avoit acheté. Ses défenseurs disoient, au contraire, qu'à la vérité il avoit eu dessein d'y bâtir une ville, d'en rendre le port sûr, mais que c'étoit pour y attirer tout le commerce du Nord, priver Amsterdam de ce trafic, et rendre par-là un grand service à la France. En effet, son génie élevé et capable de grands desseins donnoit assez de vraisemblance à ce projet. Ce qui lui fit le plus de tort fut une instruction dans laquelle il ordonnoit ce que ses amis, qu'il nommoit l'un après l'autre, devoient faire en cas qu'il fût arrêté : on la trouva à Saint-Mandé derrière un miroir, toute couverte de poussière, comme un papier méprisé et abandonné. C'étoit une rêverie, mais qu'il avoit autorisée de quelque apparence de vérité en la conservant. Or, comme ce qu'il demandoit à ses amis étoit des crimes de lèse-majesté, il les mit tous dans le cas d'avoir besoin de la clémence du roi, qui pouvoit croire qu'il n'avoit pas ainsi assigné à chacun son poste sans leur consentement. Cette imprudence, qui mit dans l'embarras beaucoup de personnes, aigrit d'abord les esprits contre lui; mais comme il n'avoit jamais été méchant, insensiblement l'indignation se changea en pitié, sur-tout quand on vit que ses ennemis s'acharnoient à le décrier dans le public, pendant qu'une

1661. chambre de justice, érigée à l'Arsenal, lui faisoit son procès à la rigueur.

La gloire des lettres a tiré un nouveau lustre de l'attachement généreux que lui conservèrent et que ne craignirent point de manifester dans son malheur quelques écrivains renommés, auxquels il avoit été utile dans sa fortune. On connoît les liaisons que continua d'entretenir avec lui mademoiselle de Scuderi, les intéressantes lettres de madame de Sévigné à M. de Pomponne sur son procès, l'ode et la touchante élégie de La Fontaine sur sa détention (1), et sur-tout les plaidoyers éloquents de Pélisson, son ami et son premier commis. Arrêté avec le surintendant, il avoit été transféré comme lui à la Bastille. De sa prison, Pélisson trouva moyen de faire percer dans le public des apologies si bien écrites, si sages, si touchantes, qu'elles firent revenir beaucoup de personnes en faveur de Fouquet. On reconnut le style, et l'auteur fut resserré plus étroitement. Dans cet état, et malgré la gêne où il étoit retenu, on rapporte qu'il vint à bout de rendre un service

(1) Nymphes (*de Vaux*), qui lui devez vos plus charmants appas,
Si le long de vos bords Louis porte ses pas,
Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage.
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage:
Du titre de clément rendez-le ambitieux;
C'est par-là que les rois sont semblables aux Dieux.
Du magnanime Henri qu'il contemple la vie;
Dès qu'il put se venger, il en perdit l'envie.
Inspirez à Louis cette même douceur;
La plus belle victoire est de vaincre son cœur.
Oronte est à présent un objet de clémence;
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux:
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

essentiel à son bienfaiteur. Il savoit quelques secrets dangereux renfermés dans des papiers dont il avoit eu connoissance. Il appréhenda que le surintendant, interrogé sur ces secrets, et ignorant que ces papiers avoient été détruits, ne fît des aveux qui auroient pu lui être préjudiciables. Dans cet embarras, il imagina de révéler lui-même aux juges quelque chose de ces secrets. Comme il ne se montroit qu'imparfaitement instruit, ils ne purent, d'après lui, faire à l'accusé que des questions incertaines, qui le déterminèrent à nier les faits qu'on lui opposoit. La procédure sur cet article fut portée jusqu'à la confrontation; c'est ce que Pélisson desiroit. Il paroît devant Fouquet, et répète ce qu'il avoit avancé. Le surintendant, consterné de l'infidélité de son ami, hésitoit; mais Pélisson, reprenant la parole d'un ton ferme et élevé, lui dit: « Vous ne nieriez pas « si hardiment, monsieur, si vous ne saviez que tous « ces papiers ont été brûlés. » Ce fut un coup de lumière pour le malheureux, qui, par l'ingénieuse adresse de Pélisson, évita de faire un aveu qui auroit pu le perdre. 1661.

La diversité d'opinion fut grande entre les juges de Fouquet. Les uns le crurent digne de mort, les autres à peine d'une flétrissure. On ne le trouva pas coupable de crime capital, si ce n'en est pas un que d'abuser de son état et de prodiguer l'argent des peuples pour son ambition et ses plaisirs. Les juges n'étant guidés par aucune loi touchant le genre de punition que mérite un pareil abus, adoptèrent la plus douce. Par arrêt du 20 décembre 1664, ils le condamnèrent à un bannissement perpétuel, avec confiscation de tous ses biens. Les ministres ne furent pas contents d'un jugement qui n'exterminoit pas le coupable qu'ils redou-

1661. toient, et apparemment ils ne s'en cachèrent pas, puisqu'ils donnèrent lieu à cette réponse tranchante de Turenne. On blâmoit devant lui l'emportement de Colbert contre Fouquet, et on louoit la modération de Le Tellier : « Effectivement, dit-il, je crois que M. Colbert a plus d'envie qu'il soit pendu, et que M. Le « Tellier a plus de peur qu'il ne le soit pas. » On représenta au roi que la sûreté de l'état courroit des risques si le surintendant restoit libre, parcequ'il pourroit en porter les secrets chez l'étranger. Pour éviter cet inconvénient, qui n'étoit pas certain, le roi commua la peine du bannissement en une prison perpétuelle, et le malheureux Fouquet fut condamné à traîner une vie d'ennui et d'amertume dans la citadelle de Pignerol.

L'époque de la mort de Fouquet est encore un problême. Selon les uns il mourut en prison; selon d'autres, ce fut au sein de sa famille qu'il expira dans l'obscurité, et il auroit même été enterré aux Filles Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine; il en est enfin, tel que Gourville dans ses mémoires, qui le font s'évader de Pignerol et mourir en pays étranger. M. Fantin-Désodoards, continuateur de Velly, rapporte qu'à la prise de la Bastille, en 1789, il reconnut, entre divers monuments qui eussent pu être utiles à l'histoire, et qui devinrent la proie d'une multitude ignorante, des cartes qui contenoient des notes sur quelques prisonniers détenus en cette forteresse, et qui étoient signées par des ministres ou autres agents du pouvoir; et que l'une de ces cartes, portant le numéro 89,000, qu'il ne put obtenir de celui qui venoit de la trouver, mais qu'on lui permit seulement de copier, renfermoit ces mots : « Fouquet arrivant des Isles Sainte-Marguerite avec un

« masque de fer. » Suivoient *trois XXX*, et au-dessus, *Kersadion*. Ainsi s'expliqueroit, par Fouquet, la longue énigme du Masque de fer, sauf les particularités romanesques rapportées par Voltaire, et qu'il n'a pu constater : telles que le perpétuel usage du masque, et le respect des ministres devant le prisonnier. Ainsi cet événement si singulier n'offriroit plus rien que de naturel, si en effet le gouvernement, après l'évasion de Fouquet, l'ayant fait passer pour mort, et l'ayant fait arrêter depuis en terre étrangère, a cru de sa dignité de ne pas laisser démentir son assertion. 1661.

La charge de surintendant des finances fut supprimée lors de la disgrace de Fouquet ; et Colbert, homme sévère, mis à la tête des finances, sous le titre de contrôleur-général, commença à faire regretter la douceur de Fouquet ; mais Colbert, dur pour les courtisans avides, Colbert, dont l'œil perçant, le regard austère, *le pli de front* étoient si redoutables à ceux qui l'abordoient, procura au peuple une remise de trois millions sur les tailles. Ce bienfait, venu à propos, donna une grande idée de son administration, et attira au monarque des remerciements qui chatouillèrent doucement son cœur très sensible à la louange.

Il ne l'étoit pas moins aux atteintes qu'on portoit 1661-62.
aux prérogatives de sa couronne. Le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne à Londres, avoit usé de ruse et de violence à l'entrée solennelle d'un ambassadeur de Suède, pour prendre le pas sur le comte d'Estrades, ambassadeur de France. Ses gens avoient coupé les traits des chevaux de l'ambassadeur françois ; et, pour éviter une pareille mésaventure, lui-même avoit fait doubler les siens avec des chaînes de fer, ce qui

1662-64. Le roi travailloit tous les jours avec ses ministres, soit ensemble, soit séparément; se levoit à huit heures, paroissoit à dix, tenoit conseil, en sortoit à midi. Après la messe, ce qui restoit de temps jusqu'au dîner, il le donnoit au public, ou aux reines dans leur appartement. A la suite du repas, des conversations, et encore quelques audiences. Il écoutoit patiemment et très attentivement, et congédioit avec un air de bonté. Certains jours la chasse, d'autres la comédie et des concerts, peu de jeu et jamais de ceux auxquels le hasard préside. Le souper étoit son repas de préférence, il le prolongeoit volontiers, et selon la saison et les circonstances, il le faisoit suivre de petits bals.

1664-66. Ils n'étoient pas difficiles à former, parcequ'il y avoit à la cour une troupe de *filles d'honneur*, attachées aux maisons des reines et des princesses. Entre elles se trouvoit mademoiselle de La Vallière, « La Vallière, si touchante, si intéressante, si tendre, dit madame de Sévigné, et si honteuse de l'être. » Le roi en fit la connoissance chez Henriette d'Angleterre, sa belle-sœur, à laquelle elle étoit attachée. Il y avoit entre Henriette et le monarque son beau-frère une grande intimité, qui, sans passer les bornes d'une galanterie délicate, inspira de la jalousie à Monsieur, au point que la reine mère jugea à propos d'en faire des remontrances au roi son fils. Henriette étoit enjouée, pleine de graces, et liée avec la comtesse de Soissons, qui savoit faire naître et assaisonner les plaisirs. La jeune reine réservée, dévote et assidue auprès de la reine mère, sa tante, se trouvoit rarement dans cette compagnie folâtre, où Louis se plaisoit de préférence. Les deux dames qui la présidoient furent long-temps persuadées

qu'elles seules attiroient les soins du monarque. Ainsi que son épouse, elles ne s'aperçurent du vrai motif de son assiduité à leur cercle que les dernières de la cour. En blâmant la foiblesse de La Vallière, si tendre, et si malheureuse par sa passion, on doit dire qu'elle ne s'y livra jamais, sans être rappelée à la vertu par des scrupules; qu'elle ne craignoit pas de rendre publics, comme pour se punir elle-même par les éclats de son repentir. 1664 66.

La passion de Louis ne l'occupoit pas tellement qu'il ne songeât à sa gloire : on peut mettre entre les moyens qu'il employoit pour y parvenir la protection éclatante qu'il accorda aux savants. Non seulement il fit des gratifications considérables à ceux de son royaume, mais il étendit sa libéralité jusque sur les étrangers, dont quelques uns, sans s'y attendre, reçurent des présents aussi honorables pour lui que pour eux. Les sciences circuloient assez dans le royaume pour qu'en général on fût devenu curieux d'en suivre les progrès. Ce goût trouva à se satisfaire dans un journal (le Journal des Savants), dont un conseiller au parlement de Paris, nommé Denys Salo, fut le créateur; il a été le modéle de ceux qui l'ont suivi. Colbert, qui favorisoit volontiers les entreprises utiles, établit ou encouragea des manufactures ; on lui doit celles des tapisseries des Gobelins, des draps fins de Louviers, des points de France de Paris, et des glaces de Cherbourg, puis de Saint-Gobin. Il se prêta aussi au goût de Louis pour les constructions, et fit commencer le canal de Languedoc, l'Observatoire, l'Hôtel des Invalides, le Jardin des Plantes, la façade du Louvre et le château de Versailles, ce lieu ingrat, où des millions employés avec une magnificence digne du monarque, de son siècle et

1664-66. de sa nation, ont été le prétexte de bien des déclamations, peut-être aussi erronnées dans leurs motifs que dans leurs calculs (1).

L'économie et principalement les vues saines du ministre sur tout l'ensemble de l'administration pourvurent non seulement à ces coûteuses entreprises, mais encore, et à l'acquisition de Dunkerque, qui se fit au même temps, et dont le commerce prodigieux répandit la vie et l'abondance dans le royaume; et à des achats considérables de blés, qui furent distribués aux malheureux dans un instant de disette, et enfin à la dépense des carrousels et des fêtes, dont un roi, jeune et magnifique, amusoit alors ses loisirs. Rien cependant n'étoit plus déplorable que l'état des finances, lorsque Colbert fut appelé à en prendre la direction. Depuis la retraite de Sully, tous les ministres qui l'avoient remplacé n'avoient connu d'autre méthode pour subvenir à de nouveaux besoins que d'établir de nouveaux impôts, sans s'inquiéter d'ailleurs s'ils nuisoient au commerce ou à l'industrie, et s'ils ne tarissoient pas quelque autre source du trésor public. Mais c'étoit peu que ce premier désordre : toujours pressés d'argent, à peine les édits étoient-ils rendus, que les surintendants en trafiquoient à vil prix avec les traitants, ou que, sans égard à la disparité future des besoins et de la recette,

(1) Si l'on en croit un manuscrit possédé, au rapport de l'abbé de Saint-Pierre, par un M. Guillaumot, architecte, et qui auroit été fait sur des arrêtés de la chambre des comptes pendant les vingt-trois années des grands travaux de Louis XIV, depuis 1664 jusqu'en 1687, ces bâtiments ont coûté trois cent sept millions, à 26 livres le marc; ce qui feroit actuellement le double. Un tel résultat paroît peu croyable; aussi a-t-il été contesté il y a quelques années dans les papiers publics, et réduit au moins au dixième.

ils abonnoient l'impôt à grand marché aux villes ou aux 1664-66.
provinces qui vouloient bien s'en rédimer. Par le cours naturel des choses, il résulta de ces opérations qu'à mesure que les impôts s'accrurent la recette du trésor diminua. Ainsi l'on reconnut, en 1660, que bien que les droits des douanes fussent augmentés depuis trente ans de soixante pour cent, leur produit étoit moindre qu'avant l'augmentation; que les tailles, montées à cinquante-sept millions, rendoient moins qu'en 1620, lorsqu'elles n'étoient portées qu'à vingt; et qu'enfin, quoique la totalité des recettes allât à quatre-vingt-dix millions, le revenu de deux années étoit absorbé d'avance.

A ce chaos qui menaçoit de tout engloutir, le nouveau ministre opposa d'abord une chambre de justice qui rechercha la conduite des financiers, et qui, les poursuivant dans tous les subterfuges dont ils usèrent pour dérober la connoissance de leurs malversations, leur fit restituer des sommes considérables. Les douanes, presque généralement reculées aux frontières, des taxes calculées sur les besoins de l'industrie, une protection particulière accordée au commerce national, qui fut déchargé des droits imposés aux navigateurs étrangers; la suppression d'une foule de charges inutiles, qui enlevoient des contribuables à la taille; la réduction des rentes acquises à vil prix, réduction qui suscita des clameurs et des haines que méprisa le ministre; l'ordre enfin qui bannit toutes les transactions ténébreuses usitées jusqu'alors firent le reste, et augmentèrent tout d'un coup la fortune de l'état, sans augmenter la charge des peuples. Le roi, percevant la totalité de son revenu, et n'acquittant que les obliga-

1664-66. tions exactement dues, se trouva un excédant de recette qui monta à quarante-cinq millions en 1662, à cinquante-un millions en 1663, et qui s'accrut ainsi d'années en années, jusqu'en 1676, que les contributions montant à cent millions et les charges à vingt-six seulement, il y eut un excédant de recette de soixante-quatorze millions : alors les rentes sur l'état se trouvèrent aussi réduites à sept millions.

La guerre, à laquelle s'opposoit le ministre économe, et qu'appeloit au contraire l'ambitieux Louvois, fils de Le Tellier, à qui son père avoit fait passer son emploi, vint interrompre cette prospérité : dès 1671 la dépense surpassa la recette de neuf millions, et ni les impôts que Colbert avoit fait supprimer, et que la force des circonstances contraignit de rétablir, ni huit millions de rentes qu'il créa sur la ville pendant la durée de son ministère, ne purent ramener l'équilibre. Une erreur d'administration, erreur que favorisoient les préjugés du temps, au-dessus desquels il ne put s'élever, contribua peut-être encore à accroître les difficultés et à neutraliser ses grandes vues d'améliorations : ce fut le défaut de liberté où il laissa le commerce intérieur des blés. Le laboureur mal aisé, parcequ'il trouvoit peu de débouchés, cultiva peu, et ne put rendre qu'un prix modique de ses fermages ; le propriétaire, forcé ainsi à l'économie, ne put seconder par la consommation les efforts de l'industrie, et l'état, par une conséquence nécessaire, ne put imposer que des taxes médiocres, qui furent payées avec difficulté.

Au temps même de ces utiles réformes et de ces vastes entreprises, l'ardeur du soldat françois étoit entretenue par diverses petites expéditions militaires.

Le duc de Lorraine, toujours livré à la mobilité de son caractère inconstant, avoit à peine été réintégré dans ses états, que, par un traité qu'il fit avec Louis XIV, il l'institua son héritier, moyennant que les princes lorrains seroient héritiers eux-mêmes de la couronne de France, à défaut des Bourbons; et pour gage de l'exécution de cet engagement, il convint de livrer Marsal. Mais le neveu de Charles, d'une part, et les princes légitimés de France, d'une autre, protestèrent contre cet accord, en sorte que le parlement ne le vérifia pour avoir son exécution que sous la clause que les parties intéressées y auroient accédé. Charles, qui se repentoit déja de la résolution qu'il avoit prise, profita de cette ouverture pour se ressaisir de Marsal. Mais le roi, piqué de ce procédé violent, se rendit lui-même en Lorraine pour se remettre en possession de la place. Le siége en duroit depuis onze jours, lorsque le duc, transigeant de nouveau avec le roi, donna ordre de lui livrer la ville, et rentra à ce prix dans le reste de ses états. 1664-66.

La faveur dont Colbert se proposoit d'investir le commerce national avoit déja fait conclure avec les Hollandois une alliance protectrice du commerce des deux peuples. Dans les mêmes vues, on résolut de purger la Méditerranée des corsaires barbaresques qui l'infestoient. Cette opération fut confiée au duc de Beaufort, qui battit deux fois leur flotte, la resserra dans leurs ports, et s'empara même de Gigeri, dans le royaume d'Alger. On se proposoit d'y former un établissement : le défaut de vivres et de munitions fit avorter ce projet.

A la sollicitation de l'empereur Léopold, une expé-

1664-66. dition plus brillante fut dirigée contre les Turcs. Les François qui en firent partie, sous les comtes de Coligni et de La Feuillade, eurent une grande part de l'honneur de la campagne de 1664. A la journée décisive de Saint-Gothard, où Montecuculli défit complétement le grand visir Ahmed-Kouprouli, ils repoussèrent les Turcs des bords du Raab, et soutinrent le centre des Allemands, prêt à être enfoncé. De la gauche qu'ils occupoient, ils se portèrent sur ce point, et tombant avec furie sur les janissaires, ils leur arrachèrent une victoire que ceux-ci proclamoient déja. Par le détail que Montecuculli nous a laissé de cette action, dans ses Mémoires, on peut juger à combien peu tient souvent le sort des combats. Il avoue en effet que sans la valeur éprouvée des François et de quelques régiments de l'empereur, qui permit d'opposer l'art et le courage aux efforts de la multitude, l'armée étoit prise en flanc sur les ailes, et la bataille infailliblement perdue. Si même elle eût duré plus long-temps, on eût manqué de poudre; et faute de vivres, on ne put profiter de la victoire, autant que les circonstances en offroient l'occasion. Elle amena cependant une tréve de vingt-ans entre la Turquie et l'Autriche. Au reste, les François furent mal récompensés de leur bravoure: les ministres impériaux leur donnèrent les plus mauvais quartiers d'hiver; et ils les fatiguèrent de telle sorte, par des marches et des contre-marches, que d'un corps de six mille hommes il en revint peu en France; preuve de la secréte inimitié que, malgré l'alliance et la paix, les maisons de France et d'Autriche nourrissoient entre elles.

Il n'y en avoit pas une moindre entre les Anglois et

les François. Aussi, malgré la bonne intelligence des deux rois, liés entre eux par le mariage de Monsieur, on apercevoit chez les insulaires des symptômes de jalousie à l'occasion de l'établissement des Compagnies des Indes Orientales et Occidentales, établissement qui annonçoit sur le commerce des vues dont ils commençoient à s'inquiéter. 1664-66.

Pour des causes assez frivoles, les Anglois étoient alors en guerre avec les Hollandois. Ceux-ci, en vertu de leur alliance, réclamèrent les secours du roi contre l'Angleterre. Louis avoit intérêt de ménager Charles, pour qu'il ne s'opposât point à des projets qu'il avoit formés sur les Pays-Bas. Mais le texte du traité étoit formel : Louis déclara donc la guerre; mais, par un accord secret entre les deux monarques, ce fut un acte illusoire; et, soit politique de laisser affoiblir les deux marines l'une par l'autre, soit honte de mêler les foibles embarcations françoises aux vaisseaux de ses alliés, le duc de Beaufort, qui devoit rejoindre les Hollandois après l'expédition de la Méditerranée, ne parut pas dans l'Océan, et les laissa vider eux-mêmes leurs différends, en des combats qui firent la gloire des généraux opposés : le duc d'Yorck, le prince Robert et le duc d'Albemarle, du côté des Anglois; Opdam, Corneille Tromp, fils du célèbre Martin, et sur-tout Ruyter, du côté des Hollandois. Ce dernier porta l'alarme sur toutes les côtes de la Grande-Bretagne, menaça Londres en remontant la Tamise jusqu'à Chatam, à quatre lieues de cette capitale, et fit brûler, par Corneille de Witt, plusieurs vaisseaux anglois, jusque sous ses murs mêmes. Ces expéditions, aussi hardies qu'heureuses, amenèrent, en 1667, la paix de Breda, qui termina,

1664-6. après trois ans d'hostilités sans résultats, une guerre entreprise sans motifs. La France, par les stipulations du traité, recouvra l'Acadie, dont les Anglois s'étoient emparés quelques années auparavant.

Ces diverses opérations étoient trop peu importantes pour détourner le monarque des plaisirs et des améliorations de la paix. Parmi ces dernières, on ne doit point oublier les colonies de Cayenne et du Canada, la police de la capitale et son éclairement, l'institution des Académies de peinture, de sculpture et des sciences, l'exacte discipline établie parmi les troupes, qui reçurent alors l'uniforme, et qui cessèrent d'être la terreur du citoyen; l'ordonnance enfin de 1667 sur la procédure civile, ordonnance qui illustra ses rédacteurs (1), et qui fut suivie, en 1669, de celle des eaux et forêts, pour la conservation des bois et le service de la marine; et en 1670, de celle qui régle la procédure en matière criminelle.

1666. Pendant le cours de ces travaux, Louis perdit Anne d'Autriche, sa mère, qui mourut le 20 janvier 1666. Depuis trois ans sa santé s'altéroit. Une humeur viciée, qui couroit dans ses veines, s'étoit fixée sur le sein, et avoit produit un cancer. Cette maladie, si redoutable par les douleurs qui l'accompagnent, si fatigante par les remédes qu'elle réclame, si incommode enfin par l'infection qui en est une suite, fut affreuse pour la reine, qui craignoit aussi excessivement les mauvaises odeurs qu'elle recherchoit les odeurs agréa-

(1) Le chancelier Seguier, le maréchal de Villeroy, MM. Colbert, d'Aligre, Lezeau, de Machault, de Sève, Ménardeau, de Morangis, Poncet, Boucherat, de la Marguèrie, Pussort, oncle de Colbert, Voisin, Hotman et Marin.

bles. Cette princesse étoit d'une délicatesse singulière 1666.
pour tout ce qui concernoit le soin immédiat de sa personne. On avoit de la peine à trouver de la batiste assez fine pour lui faire des chemises et des draps à son gré. Le cardinal Mazarin la plaisantant sur ce défaut, lui disoit que, « si elle étoit damnée, son enfer seroit « de coucher dans des draps de toile de Hollande. »

Elle avoit éprouvé bien des vicissitudes dans sa vie; tantôt tourmentée par un ministre impérieux, et alors l'objet de la compassion du peuple; tantôt outragée par ce même peuple, devenu frondeur et mutin. Malgré ces excès, qui auroient dû l'aigrir contre la nation, elle fit la guerre à l'Espagne comme si elle ne l'avoit pas aimée; aussi eut-elle la satisfaction de voir la nation détrompée rendre à la fin justice à ses qualités estimables.

Anne d'Autriche passa les dernières années de sa vie dans le calme de la vertu, uniquement occupée à faire le bien et à le procurer, sans se mêler en rien du gouvernement; modération admirable après une si longue habitude de commander. Ses aumônes étoient très abondantes. Pendant sa maladie elle montra la plus grande patience. Les personnes qui l'approchoient ne s'apercevoient de ce qu'elle souffroit que par des mouvements involontaires, et trouvoient toujours sur son visage le sourire de la bienveillance. Elle s'acquitta des devoirs de la religion avec une ferveur qui édifia toute la cour. Le roi, la reine, Monsieur et Madame ne la quittèrent pas, et jusqu'au dernier moment elle fit connoître par ses regards attendris combien leurs soins assidus lui étoient agréables. Les larmes de ses enfants la consolèrent. Elle ne montra quelque attachement à la vie que

1666-67. elle sentit alors la pesanteur, sans pouvoir encore les haïr, et elle continua de les traîner douloureusement à la cour, jusqu'au moment où, par un élan généreux, elle vint à bout de les rompre.

Ces intrigues se passoient à Saint-Germain que le roi habitoit, à Versailles qu'il bâtissoit, et dans ses voyages sur la frontière de Flandre. Il y étoit appelé par la guerre qu'il avoit entreprise contre l'Espagne. Une des conditions expresses du traité des Pyrénées étoit que la France ne donneroit aucun secours à la maison de Bragance rétablie sur le trône de Portugal, et qui faisoit tous ses efforts pour s'y maintenir, contre ceux de Philippe IV, roi d'Espagne, pour la renverser. On observera que la lutte entre ces deux puissances fut l'origine et l'occasion des établissements des Anglois hors de chez eux. Le Portugal, déja mal secondé par la France, avant la paix de celle-ci avec l'Espagne, l'étoit encore plus foiblement depuis cette paix, par l'espèce de honte qu'eut Louis XIV de manquer sitôt à un de ses principaux articles. Les secours qu'il y fit passer se bornèrent à cinq ou six cents officiers, destinés à discipliner les Portugais, et à la tête desquels étoit un Allemand, le comte de Schomberg, qui fut depuis maréchal de France, et à qui sa qualité d'étranger permettoit de prendre de semblables engagements. Mais quelques talents qu'eût ce général, et quoiqu'il fût dirigé par les conseils que lui transmettoit Turenne, à qui le roi avoit confié la suite et les détails de cette opération, il falloit des moyens plus efficaces pour sauver le Portugal; et la régente les chercha en Angleterre. Charles II demanda ou accepta en 1662 la main de Catherine de Bragance, sœur du jeune roi Alphonse,

que ses vices tardèrent peu à précipiter du trône. Catherine apporta à Charles II la ville de Tanger en Afrique, à laquelle on ajouta presque aussitôt la ville de Bombay en Asie. De leur côté les Anglois donnèrent au Portugal un million de crusades et lui envoyèrent une escadre et des troupes. Ainsi moyennant cette cession et la conquête de la Jamaïque qu'ils avoient faite sur les Espagnols en 1654, au temps de Cromwell, les Anglois, qui jusqu'alors n'avoient eu aucun établissement hors de chez eux, se trouvèrent posséder en dix ans de temps des points d'appui respectables dans les quatre parties du monde. 1666-67.

Philippe IV, roi d'Espagne, étoit mort à la fin de 1665, quelques mois avant sa sœur, et laissant un fils de quatre ans, Charles II, prince d'une santé fragile, qui commença à régner sous la tutèle de sa mère. Tant que vécut Anne d'Autriche, Louis, par égard pour elle, manifesta foiblement le projet qu'il avoit conçu de s'approprier, à titre d'héritage, quelques portions de la monarchie espagnole. Mais lorsqu'elle fut morte, la hauteur de ses prétentions tarda peu à amener la guerre. Celle-ci avoit été prévue dès la paix des Pyrénées. Elle trouvoit ses motifs dans les deux clauses principales du contrat de mariage du roi : savoir, dans la renonciation de Marie-Thérèse à tous biens et successions de leurs majestés catholiques, et dans le paiement de la dot, sur lequel la renonciation étoit fondée. Or, quant au second article, malgré des instances faites par le roi, les trois termes fixés par le contrat de mariage pour le paiement étoient plus qu'échus, sans qu'on eût seulement songé à entrer en compte; et, disoient les François : *Point de paiement, point de renonciation*. De plus 1667-68.

1667-68. ajoutoient-ils, quand même le défaut de paiement n'annuleroit pas la renonciation, quelque généralité qu'on se soit efforcé de lui donner, elle n'envelopperoit pas les biens de la maison d'Espagne situés en Brabant, à cause d'une coutume particulière du pays, conçue en ces termes : « Si un homme et une femme ont des en« fants, et que l'un des deux vienne à mourir, la pro« priété des fiefs venant du côté du plus vivant passe « à l'enfant ou aux enfants provenant de ce mariage, « et le plus vivant n'a plus aux mêmes fiefs qu'un usu« fruit héréditaire. » Or, Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV, étoit le seul enfant restant du premier mariage de Philippe IV avec Elisabeth de France, fille de Henri IV. Du moment de la mort de sa mère, elle se trouvoit donc saisie des fiefs du Brabant, dont son père n'étoit qu'usufruitier héréditaire. Ces fiefs, quelque étendue qu'on eût donnée à la renonciation, ne pouvoient pas y entrer, puisque, dans le temps de son mariage, elle en étoit déja en possession, et que la clause du contrat de mariage ne la faisoit renoncer qu'aux héritages et successions de leurs majestés catholiques.

Louis XIV demandoit donc à Charles II, son beau-frère, la succession entière du duché de Brabant et de ses annexes, la seigneurie de Malines, la Haute-Gueldre, Namur, Limbourg, les places au-delà de la Meuse, l'Artois, le Cambresis, le Hainaut, le duché de Luxembourg, enfin tout ce qui étoit de la coutume de Brabant. Quant au reste de la succession provenant de la maison de Bourgogne, il prétendoit que son épouse, seul rejeton du premier lit de Philippe IV, devoit les partager avec son frère Charles II, et sa sœur Marguerite-Thérèse, du second lit, sans qu'on pût lui opposer

sa renonciation, puisqu'elle étoit annulée par défaut de paiement. 1667-68.

Louis XIV appuya ces raisons de trois armées qu'il fit passer en Flandre, au milieu de l'année 1667. Il se mit à la tête de la plus nombreuse, commandée par Turenne, que le roi avoit fait maréchal général, dès l'an 1662. Le galant monarque mena à cette expédition, qui reçut le nom de *prise de possession*, la reine son épouse, avec une cour leste et brillante. On y alloit gaiement comme des collatéraux et trop souvent des héritiers directs vont pour recueillir une succession. Les troubles de la minorité de Charles II, la guerre de Portugal qui absorboit la majeure partie des forces de la monarchie, et la recette précaire des galions, épiés sans cesse par les flibustiers qui parurent alors, et qui désoloient toute l'Amérique espagnole, neutralisèrent tout moyen de résistance en Flandre. Aussi n'y en eut-il point : aucune armée n'y tenoit la campagne pour protéger les villes menacées, qui furent toutes abandonnées aux foibles ressources de leurs garnisons. Il n'y eut qu'une seule action de cavalerie, où le marquis de Créqui, frère de l'ambassadeur de Rome, battit Marsin, resté au service de l'Espagne, et le prince de Ligne, qui avoient essayé de ravitailler Lille. En deux mois le roi prit Charleroy, Binch, Mons, Ath, Douay, le fort de Scarpe, Tournay, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtray, Furnes et leurs dépendances. Pourvu de ces nantissements, le vainqueur s'arrêta et retourna à Paris à la fin d'août, laissant aux nations étonnées à réfléchir sur ce qu'elles avoient à craindre d'un jeune conquérant si actif et si heureux. En revenant il remit aux ministres espagnols un plan de pacification qui

1667-68. contenoit l'alternative de lui laisser ce qu'il avoit pris, ou de lui accorder d'autres places qu'il spécifioit.

1668. Ces propositions donnèrent lieu à une négociation, dans laquelle les Hollandois, qui commençoient à craindre le voisinage trop prochain du conquérant, se montrèrent plutôt arbitres impérieux que médiateurs. Pour hâter la décision, le roi, ayant sous lui le prince de Condé, remis en activité par la jalousie de Louvois, le maréchal de Turenne et Bouteville, devenu duc de Luxembourg, ami et éléve du prince, s'étoit porté lui-même, au cœur de l'hiver, en Franche-Comté, dont il s'empara en un mois. La crainte que ses succès inspirèrent détermina leurs Hautes-Puissances à faire avec l'Angleterre et la Suéde un traité qu'on appela *la triple alliance*. Ces puissances réunies s'engagoient à forcer Louis XIV à ne pas pousser plus avant ses conquêtes en Flandre, ou à accepter des compensations qu'on lui fixoit; et, s'il ne consentoit pas à ces arrangements, elles s'obligeoient à lui faire la guerre par terre et par mer.

Louis fut très piqué de ce complot menaçant, tramé principalement par les Hollandois : il les auroit volontiers brusqués en faisant irruption sur leurs terres, dont il n'étoit pas loin; mais il craignit que la marine qu'il formoit, exposée dans son enfance à la marine plus qu'adulte des trois puissances, ne périt en naissant. Il accepta donc la paix. Elle fut signée à Aix-la-Chapelle le 2 mai 1668. Des neuf articles qui composent le traité, il n'y en a que trois à remarquer, savoir : le troisième, portant cession à la France de toutes les villes conquises par elle; le quatrième, qui restitue la Franche-Comté à l'Espagne; et le huitième sur-tout, qui con-

serve aux parties contractantes tous les droits résultants du traité des Pyrénées. Ce qui fut accordé au roi en Flandre étoit bien inférieur à ce qu'il s'étoit promis; aussi garda-t-il un vif ressentiment contre les Hollandois, qui le forçoient de s'en contenter. 1668.

L'époque de la paix d'Aix-la-Chapelle fut aussi celle de la paix dite de Clément IX, qui mit fin pour trente ans aux discordes religieuses qui depuis plus de vingt agitoient l'église de France. En 1640 avoit paru un ouvrage posthume de Jansénius, évêque d'Ypres, lequel l'avoit décoré du nom d'Augustinus, comme renfermant la doctrine de ce père de l'église sur l'accord impénétrable de la grace et de la liberté. Son système, suivant Bergier, se réduit à ce point capital, que le plaisir, mobile unique de l'homme depuis sa chute, inévitable quand il vient et invincible quand il est venu, porte l'homme à la vertu s'il vient du ciel ou de la grace, et au vice s'il vient de la concupiscence; et que la volonté est nécessairement entraînée par celui des deux qui est le plus fort: d'où il résulte que l'homme fait invinciblement, quoique volontairement, le bien ou le mal, selon qu'il est dominé par la grace ou par la cupidité, et qu'il ne résiste jamais ni à l'une ni à l'autre. Le pape, au jugement duquel l'auteur lui-même avoit déféré son livre, le condamna en 1642 comme renouvelant les erreurs de Baïus, proscrites soixante ans auparavant; mais ni l'ouvrage ni la condamnation n'avoient fait de sensation en France, lorsque l'abbé de Saint-Cyran, ami de Jansénius, et après lui le jeune Arnauld, disciple de l'abbé, essayèrent de faire goûter les opinions de l'évêque, sans qu'on voie trop quel avantage il en pouvoit résulter pour l'homme, ni quelle gloire 1669.

1669. pour Dieu. Au reste, s'ils firent des adeptes, ils rencontrèrent aussi des adversaires (1).

Nicolas Cornet, syndic de la faculté de théologie de Paris, dénonça, en 1649, l'affectation de la plupart des candidats à préconiser un ouvrage condamné par l'autorité apostolique, et dont il réduisit toute la substance à cinq propositions (2), qui en sont l'ame, selon l'expression de Bossuet. Mais la faculté ne put prononcer,

(1) De Beausset, Hist. de Fénélon. D'Avrigny, Mém. dogm.

(2) Ces cinq propositions sont les suivantes : le bruit qu'elles ont fait les rend historiques, et exige qu'elles soient citées au moins en note.

I. Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux justes, lors même qu'ils font leurs efforts selon les forces présentes qu'ils ont, et la grace par laquelle ils peuvent leur devenir possibles leur manque.

II. Dans l'état de la nature déchue, on ne résiste jamais à la grace.

III. Pour mériter et démériter dans l'état de la nature déchue, il n'est pas nécessaire qu'il y ait dans l'homme une liberté qui soit exempte de contrainte.

IV. Les semi-pélagiens admettoient la nécessité de la grace intérieure et prévenante pour chaque action, même pour le commencement de la foi; et ils étoient hérétiques, en ce qu'ils vouloient que cette grace fût telle que la volonté de l'homme pût lui résister ou lui obéir.

V. Il est semi-pélagien de dire que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes sans exception.

A ces vains efforts de l'orgueil ou de l'inquiétude de l'esprit humain pour scruter des mystères dans la profondeur desquels il ne peut que s'égarer et se perdre, on aime à opposer l'aveu franc et naïf de notre ignorance, tel qu'il est exprimé dans la lettre suivante de M. de Beauvau, évêque de Comminges en 1664, et de Tournay en 1671.

« Je crois que la grace de Jésus-Christ nous est nécessaire pour « toutes les actions de piété et de vertus chrétiennes : je crois qu'il « faut la demander à Dieu.

« Je crois que tous les commandements de Dieu nous sont possibles

à cause de l'appel comme d'abus qui fut interjeté au parlement par quelques uns des jeunes docteurs ; appel inconvenant s'il en fut jamais, les magistrats ne pouvant prononcer sur une matière de doctrine. Quatre-vingt-huit évêques écrivirent au pape afin de prévenir les suites d'un pareil scandale, et lui demandèrent de prononcer sur les cinq propositions. Innocent X, à cet effet, établit une congrégation en 1651 ; et, après un examen de deux ans, après la vérification d'une multitude de mémoires donnés par les deux partis, après des conférences où furent entendus leurs défenseurs, après avoir enfin confronté les cinq propositions avec le livre même de Jansénius, il prononça un jugement définitif qui les déclaroit hérétiques. La bulle fut reçue en France, acceptée par l'assemblée du clergé, et revêtue de lettres-patentes. 1669.

« avec la grace, et que sans elle nous ne pouvons rien de bien, ni « persévérer dans le bien sans un secours spécial.

« Je crois que cette grace prévient et aide nôtre volonté ; que nous « devons notre salut à Dieu ; que nos chutes nous doivent être im- « putées.

« Je crois que la grace fortifie notre libre arbitre, et ne le détruit pas.

« Je crois que notre libre arbitre, en coopérant à la grace, ne doit « pas se glorifier, mais se tenir dans l'humiliation, reconnoissant son « impuissance s'il étoit abandonné à lui-même.

« Hors ces vérités, j'avoue mon ignorance sur cette matière ; et, « quand on me demandera comment la grace est alliée avec notre « liberté ; comment Dieu agit en nous ; pourquoi il tire les uns de la « masse de perdition, et y laisse les autres ; pourquoi les uns persé- « vèrent, et les autres non, j'avouerai franchement que je ne le sais « pas. Je crois même que personne ne le sait, et que ces mystères sont « inconnus de tous les hommes. Mais notre orgueil est si grand, que « nous ne saurions avouer que nous ignorons les choses mêmes dont « Dieu s'est voulu réserver la connoissance. Humilions-nous-en, en « reconnoissant l'impénétrabilité de ses secrets et de ses jugements. »

1669. On devoit s'attendre que la contestation étoit finie: mais Arnauld, forcé de reconnoître que les cinq propositions étoient justement condamnées, éluda ce jugement en prétendant qu'il n'avoit aucun rapport à la doctrine de Jansénius, et il se fondoit sur ce que, à la première proposition près, on ne les trouvoit pas mot pour mot dans l'Augustinus. Cette distinction, qui blessoit évidemment la bonne foi, en ce qu'il n'est pas nécessaire pour qu'un extrait soit fidéle qu'il conserve les expressions mêmes de l'original, fut trouvée sans réplique; car tel est l'esprit de parti, qu'il obscurcit, même en des hommes vertueux et éclairés, les notions les plus simples et les plus incontestables.

Cet incident, qu'on appelle la distinction du fait et du droit, nécessita une nouvelle répression; et le pape Alexandre VII, qui avoit succédé à Innocent X, approuvant le sentiment de trente-huit évêques réunis à Paris en 1655 par le cardinal Mazarin, déclara, par une nouvelle bulle de 1657, « qu'ayant assisté comme « cardinal à toutes les congrégations qui avoient eu « lieu sous Innocent X pour l'examen des cinq propo- « sitions, il attestoit qu'elles étoient tirées du livre de « Jansénius, et qu'elles avoient été condamnées dans le « sens auquel cet auteur les avoit expliquées. » Sollicité depuis par le roi et par les évêques, qui avoient cru devoir forcer la résistance dans ses derniers retranchements par des mesures de précautions personnelles qui parurent vexatoires pour n'être pas assez autorisées, il donna son assentiment à l'idée d'un *formulaire* proposé à l'assemblée du clergé de 1661; et il obligea tous les ecclésiastiques, les religieuses, les docteurs de toutes les facultés et les instituteurs, sous peine d'être pro-

cédé contre les réfractaires par les voies canoniques, à condamner les cinq propositions extraites de Jansénius dans le propre sens du même auteur. 1669.

Les religieuses de Port-Royal, guidées par les chefs des opinions condamnées, ne croyant pas pouvoir se déterminer de confiance, sur l'assurance de l'église, à dire anathême à un livre condamné par elle, alléguèrent leur ignorance, qui les mettoit dans l'impossibilité de vérifier les textes de Jansénius, et s'en firent un prétexte et une espéce de prérogative pour se dispenser de signer. Hardouin de Pérefixe, archevêque de Paris, épuisa tous les moyens de condescendance pour les amener à la soumission, et leur envoya vainement Bossuet, qui n'étoit pas encore évêque, mais qui jouissoit déja d'une grande considération. Cet incident a valu à l'église la lettre précieuse que ce prélat leur adressa en cette circonstance, chef-d'œuvre de logique et de clarté, qui réunit en quelques pages tout ce qui a jamais été dit ou écrit de plus décisif en des milliers de volumes sur la question du silence respectueux, que l'école de Port-Royal tâchoit alors de mettre en crédit.

Quatre évêques entreprirent aussi de renouveler, dans leur souscription même, la distinction du fait et du droit, que le formulaire étoit destiné à proscrire. Ce furent Pavillon, évêque d'Aleth, Caulet, évêque de Pamiers, Choart, évêque de Beauvais, et Arnauld, frère du docteur, évêque d'Angers. Ils donnèrent des mandements, où ils établirent que l'église, infaillible dans son jugement sur telle ou telle proposition qu'elle condamne comme hérétique, peut errer dans celui qu'elle porte, en attribuant certaines erreurs à un auteur ou à un livre, et que c'étoit le cas de donner alors

1669. à sa décision le simple acquiescement du silence respectueux. Assertion bizarre, qui réduisoit l'église à l'impossibilité de juger d'un livre pernicieux, et de prévenir les fidèles contre son venin.

Louis XIV, choqué de cette résistance, pria le pape de déléguer une commission de douze évêques pour faire le procès aux quatre réfractaires. Cette mesure n'étoit pas entièrement selon les règles canoniques. Les prévenus étoient distraits à leurs juges naturels, les évêques de leurs provinces ; et le pape se trouvoit investi d'une cause dont il ne pouvoit connoître que par appel. Les quatre évêques essayèrent d'alarmer le roi sur l'atteinte donnée aux libertés de l'église gallicane, et l'épiscopat sur celle qui étoit portée à sa juridiction. Le monarque fut peu sensible aux démonstrations de leur zèle; mais une vingtaine d'évêques soumisionnaires prirent parti pour eux. De là de nouvelles difficultés qui, de part et d'autre, firent desirer un accord amiable. César d'Estrées, évêque de Laon, et depuis cardinal, l'archevêque de Sens, Gondrin, et Félix de Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne, se portèrent pour médiateurs, et se concertèrent avec le nonce du nouveau pape, Clément IX, pour aviser à quelque expédient qui pût concilier toutes les oppositions. On le trouva, au moyen de ce que l'on fit la part de l'amour-propre et des préjugés, en n'exigeant point la rétractation des mandements ; et celle des règles, en enjoignant la souscription sincère du formulaire.

Soit que cette indulgence satisfît les évêques, soit que l'acquiescement sincère exigé d'eux ne leur parût pas synonyme d'un acquiescement pur et simple, pres-

sés d'ailleurs d'une part par les commissaires nommés, et d'une autre par les remontrances de leurs amis, ils se rendirent à ces conditions, et ils écrivirent au pape que, pour contribuer à la paix de l'église, ils avoient cru devoir changer de mode sur la manière d'exiger le formulaire, et imiter à cet égard l'exemple des autres évêques. 1669.

Cependant un bruit sourd se répandit que cette nouvelle soumission avoit encore été accompagnée de réserves, et on les donnoit comme le motif de la promptitude avec laquelle avoit été vaincue l'opiniâtreté des prélats. Des deux parts, en effet, on s'est depuis accusé de restrictions coupables, et le soupçon a plané sur les évêques, sur les médiateurs, et sur le nonce. C'est même un fait donné pour constant par les écrivains du parti, pour sauver l'honneur de leurs prélats, qu'ils y furent autorisés par le pape lui-même; comme s'il eût été moins flétrissant pour eux d'user d'une tolérance qui eût été un véritable subterfuge et qui les eût mis en opposition avec des actes publics et authentiques, que de faire franchement le sacrifice de leur opinion particulière au sentiment général de l'église : mais le pape, loin de se prêter à une pareille condescendance, faisoit faire au contraire des informations à ce sujet, et ce ne fut que sur l'assurance donnée par l'un des médiateurs que les quatre évêques avoient satisfait sincèrement aux intentions du saint-siége, et qu'ils lui avoient rendu l'obéissance qui lui appartient à l'égard des livres condamnés, que le pontife leur fit tenir enfin un bref approbatif de leur conduite, en date du 19 janvier 1669, où, en applaudissant à leur soumission, il fait mention

1669. expresse du résultat de ses recherches : « Car, dit-il « formellement, nous n'aurions jamais admis sur cet « objet ni exception ni restriction quelconque. »

Tout Port-Royal, qui avoit pris part à l'accord, imita l'exemple des prélats, et les religieuses, reléguées partie à leur maison des Champs et partie en d'autres monastères, rentrèrent dans leur maison de Paris. Le roi, à qui le pape avoit mandé que les évêques s'étoient soumis à leurs obligations envers lui, déclara que le pape étant satisfait, il l'étoit aussi; et non seulement il arrêta les poursuites commencées contre les quatre prélats, mais il voulut encore se faire présenter le docteur Arnauld, qui avoit été leur conseil et le premier mobile de toutes leurs démarches. Ainsi fut rétabli le calme au sujet de ces fastidieuses discussions, jusqu'à l'époque fatale où l'affaire du cas de conscience, en 1702, vint les renouveler avec le plus scandaleux éclat, pour durer encore un demi-siècle.

1669-70. Pendant l'année qui suivit la paix d'Aix-la-Chapelle, le roi se mit en état de faire repentir les Hollandois de leurs intrigues et de leur fierté. Ils étoient jaloux de la prospérité qui commençoit à poindre pour le commerce françois, de l'exécution du droit de fret accordé aux navires nationaux, et du surhaussement des tarifs à l'égard des étrangers. Piqués de n'avoir pu les faire alléger en leur faveur, ils prohibèrent les denrées de la France, supposant que la disproportion entre le nombre des vaisseaux de celle-ci et la quantité de ses exportations, forceroit, par l'engorgement qui alloit en résulter dans les ports, à recourir à eux aux conditions qu'ils voudroient bien faire. Ils se méprirent; et cette mesure, qu'ils avoient crue si politique, se vit

frappée d'impuissance par les traités qu'elle fit entamer avec les négociants de Hambourg et de la Baltique, 1669-70.
traités qui auroient bien mieux puni les Hollandois que le recours à la voie des armes. Mais, de part et d'autre, l'humeur s'en mêla, et ne permit pas de calculer froidement les chances d'une rupture. En ce temps, les Hollandois dominoient sur la mer et regorgeoient de richesses. Présomptueux comme des républicains et de nouveaux enrichis, ils ne surent pas jouir modestement de leur puissance. Ils se donnèrent, dans des inscriptions fastueuses, « la gloire d'avoir pacifié l'Europe, « et d'être les arbitres des rois. » C'étoit déja trop qu'un pareil étalage de vanité aux yeux du monarque françois. Ils fatiguèrent de plus sa patience, tantôt en refusant de la manière la plus dure et la plus inconvenante, toutes ses demandes justes ou indifférentes, comme celle, par exemple, qu'il leur fit au sujet de la tolérance du culte privé des catholiques; tantôt en souffrant qu'il fût répandu des écrits dans lesquels ils se vantoient d'avoir mortifié son ambition, et borné ses conquêtes dans les Pays-Bas; et enfin, en permettant à leurs écrivains, peintres et graveurs, des caricatures et des allusions piquantes, auxquelles Louis XIV se montra trop sensible.

Son premier soin pour le succès de la guerre qu'il méditoit contre eux fut de les réduire à leurs propres forces, en leur ôtant le concours de *la triple alliance*. Charles II, roi d'Angleterre, fut le premier qu'on chercha à en détacher. Ce prince avoit vendu Dunkerque à Louis XIV pour cinq millions. Cet achat faisoit connoître qu'on pouvoit obtenir beaucoup de choses de lui avec de l'argent. On en proposa, non seulement à lui, mais 1670.

1670. à ses ministres. Colbert de Croissy, frère du contrôleur général, dans un voyage qu'il fit à Londres, présenta à ceux-ci cette illusion, qu'en se prêtant à l'abaissement de la Hollande, leur roi réussiroit à se rendre plus puissant en Angleterre; ce qui augmenteroit leur autorité à eux-mêmes. Ils se laissèrent surprendre à ce prestige, appuyé de bonnes sommes d'argent, ou ils en firent le semblant.

Pour déterminer Charles II à une guerre qui déplaisoit à la nation, outre l'argent, on employa les sollicitations de Henriette, duchesse d'Orléans, sa sœur. Ils avoient été malheureux ensemble, après le détrônement et le supplice de Charles I, leur père. Cette ressemblance donnoit à la princesse beaucoup de crédit auprès de son frère. On a dit qu'elle l'appuya par les complaisances d'une belle Bretonne, mademoiselle Keroual, depuis duchesse de Portsmouth, qui ne fut pas inutile pendant la négociation, et qui, restée auprès du roi d'Angleterre, servit à l'entretenir dans ses bonnes dispositions pour la France.

La négociation de la princesse fut un grand mystère auquel son époux ne fut pas admis, parcequ'on craignoit son indiscrétion. Turenne et Louvois étoient seuls instruits, et cependant le secret fut éventé. Monsieur, qui l'avoit su par le chevalier de Lorraine, son favori, second fils du fameux comte d'Harcourt, en parla au roi, qui prit le parti de lui tout avouer; mais qui, déja singulièrement étonné, le fut encore davantage, lorsqu'il sut de son frère par quel canal les détails lui étoient parvenus. Assuré de la discrétion de Turenne, le roi fut tenté de croire Louvois coupable. Cependant ayant fait venir le premier: « Parlez-moi, lui dit-il, comme à

« votre confesseur. Avez-vous dit à quelqu'un ce que je « vous ai confié de mes affaires sur la Hollande et sur « le voyage de Madame en Angleterre? » Si le cœur de ce grand homme fut jamais combattu entre la vérité et la honte d'avouer sa foiblesse, ce fut en cette occasion : cependant la vérité l'emporta, et ce fut un des grands combats et des plus embarrassants où se soit trouvé ce grand capitaine. « Comment sire, répliqua Turenne « en bégayant, quelqu'un sait-il le secret de votre ma-« jesté? — Il n'est pas question de cela, reprit le roi en « le pressant, en avez-vous dit quelque chose? — Je « n'ai point parlé de vos desseins sur la Hollande cer-« tainement, répondit Turenne, mais je vais tout dire « à votre majesté. J'avois peur que madame de Coet-« quen, qui vouloit faire le voyage de la cour, n'en fût « pas, et pour qu'elle prît ses mesures de bonne heure, « je lui en dis quelque chose; et que Madame passeroit « en Angleterre pour voir le roi son frère; mais je n'ai « dit que cela, et j'en demande pardon à votre majesté, « à qui je l'avoue. » Le roi se prit à rire, et lui dit : « Monsieur, vous aimez donc madame de Coetquen? — « Non pas, sire, tout-à-fait, répondit Turenne, mais « elle est fort de mes amies. — Oh bien, dit le roi, ce « qui est fait est fait, mais ne lui en dites pas davan-« tage : car si vous l'aimez, je suis fâché de vous dire « qu'elle aime le chevalier de Lorraine, auquel elle rend « compte de tout, et le chevalier de Lorraine en rend « compte à mon frère. »

1670.

Il n'y eut d'égal à la confusion de Turenne, en cette rencontre, que la naïveté de son aveu, qui ajouta à l'estime du roi pour lui. C'étoit la seconde fois que les séductions de l'amour avoient fait dévier ce grand

1670. homme du sentier du devoir; et l'on devoit d'autant moins s'y attendre, qu'il avoit passé l'âge des passions, et que des pensées plus graves qui venoient d'opérer sa conversion à la religion catholique, abandonnée par son père, étoient alors l'aliment ordinaire de son esprit. La honte qu'il en ressentit fit sur lui une telle impression, que, long-temps après, le chevalier de Lorraine l'étant venu voir, et la conversation étant tombée sur ce sujet: « Chevalier, lui dit-il, si vous voulez parler de cela, « commençons par éteindre les bougies. »

Le voyage n'en eut pas moins lieu: il fut très splendide et très gai, excepté pour Madame, qui fut presque toujours malade. Selon les arrangements pris, elle passa de Calais à Douvres, où le roi son frère s'étoit rendu. Elle resta quelques jours avec lui, le laissa dans de bonnes dispositions, et revint satisfaite et en meilleure santé; mais la malheureuse princesse portoit dans son sein le germe de la maladie cruelle qui l'enleva bientôt; ou bien la main exécrable qui devoit la précipiter dans le tombeau préparoit déja son crime. Henriette arriva au commencement de juin, et le 29 éclata subitement à Saint-Cloud, sa demeure, ce cri effrayant: *Madame se meurt*, et huit heures après: *Madame est morte*. Le mal se déclara par des douleurs affreuses, au moment qu'elle achevoit de boire un verre d'eau de chicorée; sa première exclamation fut qu'elle étoit empoisonnée. Elle se rétracta cependant, quand son confesseur lui fit connoître le danger des soupçons que cette accusation vague alloit occasioner. Mais en considérant ce qui se passa pendant la courte durée de sa maladie, et immédiatement après, on ne sait que conjecturer.

Cette princesse a été assez intéressante pour qu'on se permette quelque détail sur cet événement. 1670.

Mademoiselle, qui y courut des premières avec le roi, rapporte des circonstances qui sont précieuses. « En arrivant à St.-Cloud, dit-elle, nous ne trouvâmes « quasi personne qui parût affligé. Monsieur sembloit « fort étonné. Nous vîmes Madame sur un petit lit qu'on « avoit fait à sa ruelle, toute échevelée : elle n'avoit pas « eu assez de relâche pour se faire coiffer de nuit, sa « chemise dénouée au cou et aux bras, le visage pâle, le « nez retiré; elle avoit la figure d'une morte. On cau« soit, on alloit et venoit dans cette chambre; on y « rioit, comme si elle eût été dans un autre état. La « malade voyoit avec peine cette tranquillité de tout le « monde. Le roi voulut raisonner avec les médecins. « Ils ne savoient que lui répondre. Valot avoit décidé « que c'étoit une colique qui passeroit en peu de temps. » Les autres n'osoient parler autrement. « Mais, disoit « le roi, on ne laisse pas ainsi périr une personne sans « aucun secours. » Ils se regardoient, et ne disoient mot.

Ce détail dénote sinon une mort procurée, du moins une mort précédée de bien peu de mesures propres à la prévenir. M. d'Argenson raconte dans ses *Essais*, qu'entre les officiers de bouche de Henriette, il y en eut un qui se trouva assez riche, après sa mort, pour ne pas desirer comme les autres d'entrer au service de la seconde femme de Monsieur. « Comme celle-ci « lisant la liste de ces officiers, et voyant que celui-ci « manquoit, en témoignoit de l'étonnement, et deman« doit s'il étoit mort : Oh! non, dit Monsieur, mais je

1670. « compte qu'il ne vous servira jamais. On a remarqué, « ajoute le même écrivain, que cet homme ne parloit « jamais de Monsieur, que jamais il n'alloit au Palais- « Royal ni à Saint-Cloud. On prétend même qu'il se « troubloit quand on parloit devant lui de son ancienne « maîtresse. »

Enfin, les medecins qui assistèrent à l'ouverture du corps ne s'accordèrent point sur l'état des parties nobles, que les uns trouvèrent saines, et les autres viciées autrement qu'elles ne doivent l'être par une maladie: contradiction très favorable aux jugements que se permet la malice humaine dans ces occasions. D'un autre côté, on a pu remarquer que Henriette étoit languissante depuis quelque temps. Des accidents survenus pendant ses grossesses, et des plaisirs pris sans ménagement, avoient épuisé son tempérament. Ajoutez ses chagrins domestiques, la jalousie de Monsieur, l'insolence de ses favoris, peut-être des remords qui n'ont pas besoin de grandes fautes pour naître dans les belles ames; ces causes réunies ont pu occasioner l'irruption subite d'un mal long-temps caché, et qui se seroit montré plus fort que les remédes, quand même ils auroient été administrés.

Elle laissa deux princesses: l'une, mariée ensuite au duc de Savoie, fut heureuse; l'autre, comme nous le verrons, a retracé les charmes et les malheurs de sa mère.

Veuf à peine depuis un an, Monsieur songea à se remarier. Il jeta d'abord les yeux sur Mademoiselle, la plus riche héritière de France; et cette circonstance fit rompre le mariage agréé un instant par le roi entre cette princesse et Antoine Nompar de Caumont, mar-

quis de Péguillain, puis duc de Lauzun. Mais, constante dans son premier projet, Mademoiselle épousa secrétement Lauzun ; ce qui fut cause qu'il fut arrêté et détenu dix ans à Pignerol. Monsieur tourna alors ses vues sur Élisabeth-Charlotte, fille de l'électeur palatin. Il y eut de la politique dans ce mariage; et le roi voulut s'assurer par-là de la neutralité de l'électeur pendant la guerre qu'il méditoit contre les Hollandois. 1670.

La mort de Henriette n'interrompit pas la négociation avec son frère. Le 10 décembre 1670 il y eut entre les deux rois un traité qui stipuloit ce que chacun fourniroit de troupes de terre, de vaisseaux et d'argent : l'Angleterre, six mille hommes pour la guerre de terre, cinquante gros vaisseaux et six brûlots. Louis XIV joignoit à la flotte angloise commandée par le duc d'Yorck une division de trente vaisseaux de ligne et de dix brûlots, sous le maréchal d'Estrées. C'étoit le fruit du zéle de Colbert pour la restauration de la marine françoise; zéle qui, dans l'intervalle qui s'étoit écoulé depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, lui avoit permis de porter le nombre des constructions navales à soixante gros vaisseaux et quarante frégates. Quant aux troupes de terre, le roi ne se bornoit pas, et il donnoit encore trois millions par an au roi d'Angleterre pour les frais. A ces clauses on joignit, pour satisfaire le peuple anglois, la promesse de lui céder, après la conquête, quelques îles de la Hollande et de la Zélande.

Le roi de Suéde, Charles XI, se laissa aussi séparer 1671.
de la triple alliance par un subside, et même amener à une ligue offensive et défensive, et à un engagement de fournir des secours. Le même appât gagna l'évêque de Munster, Bernard Van Galen, prélat guerrier, qui

1671. s'étoit déja mesuré avec les Hollandois ; celui de Cologne, et quelques autres princes de l'Empire, leurs voisins, qui tenoient les bords du Rhin, et entre lesquels on s'engagea de partager les dépouilles des républicains. Le roi s'assura encore, dans le cours de la guerre, de la neutralité de l'empereur en faisant avec lui un partage très secret de la monarchie d'Espagne quand la mort de Charles IV, qu'on regardoit comme très prochaine, arriveroit. Mais les instances de Louis XIV pour engager l'Espagne à abandonner à leur sort les Hollandois qui l'avoient sauvée, et les offres même qu'il fit faire de lui restituer tout ce qu'il avoit acquis sur elle par la paix d'Aix-la-Chapelle, échouèrent également contre sa reconnoissance.

1672. Tout étant prêt, le 6 avril 1672 parurent les déclarations de guerre des rois de France et d'Angleterre contre les états-généraux des Provinces-Unies. Toutes les deux se ressemblent. Les deux rois se plaignent « d'inscriptions injurieuses et pleines de faussetés contre eux et leurs sujets, de peintures et de médailles de « ce genre, exposées en public par le commandement « même des états. » Louis ajoutoit des reproches sur les services rendus par ses prédécesseurs aux Hollandois, et si mal reconnus ; Charles, des plaintes de peu d'égard pour son pavillon, de pêches prohibées sur ses côtes, et de contraventions de commerce : et c'est sur ces motifs frivoles que fut allumée une guerre qui embrasa toute l'Europe.

Les armées de Louis étoient brillantes : on y comptoit plus de cent mille hommes, presque tous jeunes gens, parcequ'on avoit congédié les vieux soldats, incapables de se prêter à la discipline pénible qu'on vou-

loit introduire. Cette réforme n'étoit pas du goût de tout le monde; et c'est peut-être ce qui fit dire par Despréaux à monsieur le prince, qui lui montroit son armée et lui demandoit ce qu'il en pensoit: « Je crois « qu'elle sera fort bonne quand elle sera majeure. » Cependant on peut penser qu'il y a de l'exagération dans ce qu'ajoute madame de Sévigné, « que le plus « âgé n'avoit pas dix-huit ans. » Mais ces pupilles, sous des tuteurs tels que Condé, Turenne, Luxembourg et Créqui, ne connoissant ni difficultés, ni obstacles, ni périls, firent des choses prodigieuses. 1672.

Les généraux étoient puissamment secondés par Louvois, qui commença pendant cette guerre à se rendre célèbre par la prévoyance, l'esprit d'ordre et d'intelligence dans les détails, et sur-tout par le soin qu'il prit de la subsistance et de la santé du soldat; la première presque toujours incertaine jusqu'alors, et la seconde tellement négligée, que les armées, sans hôpitaux et sans charrois pour les blessés, laissoient mourir ces infortunés sur la place où ils avoient été frappés, ou s'en arracher péniblement eux-mêmes en arrosant les routes de leur sang. Cette capacité bien reconnue de Louvois dans toutes les parties de son ministère, il la dut à l'ardeur de s'instruire de tout ce qui concerne la guerre tant de siége que de campagne. Pour la première, Vauban lui-même fut son maître. « Il me de-« manda, dit cet habile ingénieur, quelque chose sur « l'attaque des places qu'il pût étudier. Là-dessus je « m'enfermai, et, rappelant toutes mes idées, je fis un « gros volume d'écriture. Rien ne m'a jamais été si utile « à moi-même que cette considération attentive et « exacte, la plume à la main, de tout ce que j'avois

1672. « jamais eu dans l'esprit sur cette matière; et ce fut par « cette réflexion que je me fixai à la manière d'attaquer « que je pratique aujourd'hui. » Ainsi cette curiosité de Louvois donna de l'instruction au ministre, et à l'ingénieur l'idée de s'élever au-dessus des régles communes. La même curiosité fit descendre Louvois dans les mines de Tournay, qu'il parcourut, regardant, examinant, s'informant de tout; et, si on rassembloit ce qu'ont rapporté ses contemporains sur son desir d'apprendre et ses efforts pour y réussir, on trouveroit que peu de ministres ont autant fait que lui pour acquérir les talents nécessaires à leur place.

La paix qui subsistoit entre la France et l'Espagne ne permit pas de gagner le cœur de la Hollande par le chemin le plus court. Le rendez-vous des troupes fut indiqué à Charleroy, sur la Sambre, et le théâtre des premières opérations militaires s'établit entre la Meuse et le Rhin. Le roi, le prince de Condé et Turenne commandoient chacun une armée, et se réunissoient au besoin. La première opération importante fut tentée par Turenne. Ce fut le siége de Maseik, dont la prise, en coupant la communication de Maëstricht avec le reste du territoire hollandois, dispensoit de la nécessité de perdre du temps et des hommes à l'attaque de cette forte place. Moins bien pourvues de soldats et de munitions, Rhinberg, Orsoy, Burick, et, tout vis-à-vis, Wesel, qui appartenoit à l'électeur de Brandebourg, mais où les Hollandois tenoient garnison, furent assiégées à-la-fois par le roi, par Monsieur, par Turenne et par Condé, et cédèrent plutôt aux menaces qui leur furent faites qu'aux hostilités qui furent dirigées contre elles. La campagne avoit commencé en mai, et au commen-

cement de juin tout l'entre-Meuse et Rhin étoit au pouvoir du roi. Il proposa dès-lors le passage de l'Yssel, derrière lequel étoit retranché le jeune prince d'Orange, Guillaume III, qui, âgé seulement de vingt-deux ans, avoit été revêtu du commandement général des troupes hollandoises. 1672.

Toute l'activité des Hollandois, tournée vers la marine, leur avoit fait négliger leur armée de terre, et les menaces de Louis XIV ne les avoient point tirés de leur assoupissement à cet égard. A peine avoient-ils à lui opposer cinquante mille hommes de mauvaises troupes, dont les trois quarts encore étoient enfermés dans les places fortes. C'étoit avec le dernier quart que le prince se voyoit contraint de faire tête à la nombreuse armée françoise. La profondeur de l'Yssel et l'escarpement de ses bords le lui permettoient en ce moment. Mais Turenne et Condé, qui eurent bientôt reconnu la difficulté du passage, y firent renoncer le roi, et lui proposèrent de pénétrer dans l'île fertile de Betaw ou des Bataves, formée par les deux bras du Rhin connus sous les noms du Leck et du Wahl. Le comte de Guiche, fils du maréchal de Grammont, avoit découvert un endroit presque entièrement guéable, à la naissance même des deux branches, et sous le canon d'ailleurs du petit fort de Tolhuis, bâti sur leurs bords. Le passage y fut résolu, et la direction en fut confiée au prince de Condé.

L'incertitude du prince d'Orange, incertitude qui lui fit plusieurs fois munir et dégarnir ce poste, ajouta à l'irrésolution du peu de soldats laissés à la défense de la rive. On n'y comptoit que cinq cents cavaliers et quatre mille fantassins, mal retranchés et sans artillerie, lorsque la maison du roi, protégée par quelques

1672. batteries, entra dans le fleuve: aussi éprouva-t-elle à peine de la résistance. S'étant formé à l'autre bord au nombre de quinze mille hommes, Condé ne crut pas devoir attendre l'infanterie pour sommer de se rendre une troupe toute disposée à mettre bas les armes. Il s'avançoit dans ce dessein, lorsque le jeune duc de Longueville, son neveu, encore tout échauffé soit d'une débauche de la veille, soit d'une course en parti qu'il venoit de faire du côté de l'Yssel, accourt, le pistolet à la main, jusque sur le bord des retranchements, et lâche son coup en s'écriant: « Point de quartier à cette « canaille! » La nécessité de la défense force les Hollandois à une décharge. Le jeune prince en fut la première victime, et Condé ne dut qu'à un mouvement involontaire de recevoir dans le poignet un coup dirigé contre sa tête. Un carnage affreux suivit de près ce double accident; et ainsi fut ensanglantée cette manœuvre, qui devoit coûter à peine quelques amorces. Le jeune duc possédoit de brillantes qualités, qui avoient engagé, dit-on, les Polonois, mécontents de leur foible roi Koribut, à jeter les yeux sur lui; et l'on prétend que des envoyés, chargés de lui porter les vœux de la nation, arrivèrent au camp une heure après sa mort. Quoi qu'il en soit, l'intempérance dont il fit preuve la veille de sa catastrophe, cette bravoure insensée qui mettoit de la gloire à faire couler un sang inutile à répandre, et sur-tout ce mépris insultant de l'humanité que respiroit le cri féroce qui lui valut la mort, durent peut-être le leur faire peu regretter. Tel fut au reste ce fameux passage du Rhin immortalisé par les vers de Boileau, plus célèbre par ce qu'il eût pu être que par ce qu'il fut en effet, et que l'ignorance des

particularités qui l'accompagnèrent fit si mal-à-propos d'abord comparer au passage du Granique. 1672.

La blessure de Condé, assez sérieuse pour obliger ce prince à quitter le commandement, le fit remettre à Turenne. Ayant jeté des ponts sur le Leck, celui-ci pénétra du Betaw dans les provinces d'Utrecht, de Gueldres et d'Overyssel, dont toutes les places s'empressèrent de capituler, et des partis s'avancèrent même jusqu'aux portes d'Amsterdam. On eût pu s'emparer de ses écluses, et le pays étoit irrévocablement conquis. Des lenteurs permirent aux bourgeois de revenir de leur premier étourdissement et de prendre des mesures de défense. Plusieurs fautes de Louis achevèrent de les sauver.

La première fut de n'avoir pas écouté les conseils de la modération. Les états consternés avoient fait des démarches de soumission, et envoyé au roi une députation à la tête de laquelle étoit le fils du célèbre Grotius. Ils venoient savoir la volonté du monarque sur le sort futur de la République. Satisfaits, s'ils pouvoient sauver leur religion, leur liberté et leur souveraineté, ils offroient de l'argent, Maëstricht, et toutes les villes non comprises dans le territoire proprement dit des Sept Provinces. Mais Louis, dont l'amour-propre avoit été profondément ulcéré, Louis, victorieux et fier de ses succès, environné de courtisans adorateurs, et bien éloigné de soupçonner qu'un jour viendroit où il éprouveroit douloureusement les mêmes humiliations, dans le même pays et dans des circonstances semblables, reçut dédaigneusement leurs prières, rejeta leurs demandes, et fit rédiger par Pomponne et par Louvois les conditions auxquelles son mécontentement pouvoit

1672. être apaisé. Ce n'étoit pas moins que le rétablissement du libre exercice de la religion catholique, l'abandon des temples pour l'usage du culte romain, l'engagement d'en défrayer les ministres, vingt millions pour les frais de la guerre, la cession de tout ce que les Provinces-Unies possédoient en Flandre et en Brabant, et en général au-delà du Wahl et du Rhin, qui devoient désormais leur servir de limites, et enfin des médailles satisfactoires qui, chaque année, seroient présentées au roi en leur nom, et en signe que les Sept Provinces tenoient de lui leur existence et leur liberté.

La dureté de ces articles, l'espèce de vassalité qu'ils faisoient contracter à la République, le zèle de leur religion, que les Hollandois crurent menacée par la concurrence, les secours actuels de l'Espagne, ses promesses pour l'avenir, les mouvements que commençoit à se donner l'empereur, et les secours effectifs qu'amenoit l'électeur de Brandebourg, ranimèrent le courage des républicains. Il fut sur-tout excité par les exhortations du jeune Guillaume, que la faveur du peuple et les dangers de la patrie venoient de porter au stathouderat, malgré les efforts opposés du grand-pensionnaire (1) Jean de Witt, qui, quelques années auparavant, avoit fait abolir cette dignité par un édit

(1) Le stathouder, premier magistrat des Provinces-Unies, étoit capitaine général des forces de terre et de mer, et chef de la justice, qui s'administroit en son nom. Le grand-pensionnaire de Hollande étoit le premier conseil de la noblesse du pays, son président, le premier ministre des états de cette province, et même des six autres, à cause de la prépondérance de celle-ci, l'agent enfin de la république pour les affaires étrangères. Sa commission n'étoit que pour cinq ans, mais se renouveloit d'ordinaire à l'expiration de ce terme, et jusqu'à la mort de celui qui en étoit pourvu.

perpétuel. En vain celui-ci et l'amiral Corneille, son frère, effrayés tous deux des progrès de l'ambition de Guillaume, essayèrent de ramener les esprits à des dispositions pacifiques, et de prévenir les suites d'une guerre également funeste dans ses revers et dans ses succès : dans le premier cas, par l'accroissement de prétentions qu'ils feroient naître au monarque, et dans le second par l'augmentation de pouvoir dont ils investiroient le stathouder. Leur zèle fut mal interprété : ils furent soupçonnés d'être vendus à la France, et la populace, dont ils avoient été long-temps les idoles, les massacra. Ruyter et Grotius pensèrent être enveloppés dans leur disgrace. Au même temps, Amsterdam et les autres villes de la province de Hollande prirent le parti désespéré d'ouvrir leurs écluses et de percer leurs digues ; et inondant ainsi les campagnes environnantes, au prix de leurs bestiaux et de leurs récoltes, de leurs maisons de plaisance et même de plusieurs villages, ils mirent à l'abri leur liberté. Les vaisseaux des Hollandois purent alors défendre les remparts de leurs villes, et les innombrables soldats de Louis se virent inhabiles à poursuivre leurs conquêtes. 1672.

Le roi y avoit en quelque sorte contribué lui-même, par deux fautes graves qui lui furent suggérées par Louvois, contre l'avis de Turenne et de Condé. La première fut d'avoir rendu une armée aux Hollandois, en leur vendant, au prix modique de quatre écus par tête, vingt cinq mille prisonniers, que les deux généraux conseilloient d'envoyer creuser le canal de Languedoc. La seconde, d'avoir au contraire anéanti la sienne par les garnisons que l'on fut forcé de laisser dans les places conquises, places que Turenne et Condé exhor-

1672. toient encore à démanteler. Louvois, pour augmenter, dit-on, son département, conseilla de conserver les fortifications, et son opinion fut suivie. Il en arriva le malheur que ces habiles généraux avoient prévu. Les armées diminuées, à peine en état de soutenir leurs conquêtes, furent bien éloignées de les pouvoir couvrir par d'autres; et la guerre, qui, de la manière dont elle commençoit, auroit dû finir en une campagne, se prolongea plusieurs années, parceque bientôt les affaires changèrent de face. Hors d'état d'avancer au-delà, le roi laissa sa petite armée à Turenne et revint à Paris, où le vain trophée de la porte Saint-Denys célébra la prise de trois provinces et de quarante villes, conquises en deux mois, et qui furent évacuées avant que le monument fût achevé.

Les premiers efforts de la marine françoise ne furent pas aussi brillants que les succès sur terre. Néanmoins le combat naval de Soultsbay, livré sur les côtes d'Angleterre par le comte d'Estrées, joint au duc d'Yorck, contre l'amiral Ruyter, fit honneur à la bravoure et à l'habileté des François, encore qu'ils aient été accusés par leurs alliés de s'être politiquement ménagés. Le duc d'Yorck, qui commandoit les deux flottes combinées, combattit deux heures bord à bord contre Ruyter, et fut si maltraité sur le sien, qu'il se vit obligé de faire passer son pavillon sur un autre. Cependant les deux partis s'attribuèrent la victoire. Mais un avantage réel qui resta aux Hollandois, fut d'avoir mis leurs côtes hors d'insulte, et de pouvoir faire entrer avec sûreté leurs convois dans leurs ports. Il y eut encore, en 1673, trois actions, qui n'eurent pas plus de résultats; mais la gloire de ces combats maritimes, et sur-

tout la conquête subite de la moitié des provinces bataves, répandirent l'alarme dans toute l'Europe, et suscitèrent des protecteurs à la Hollande. 1672.

Le premier qui se déclara fut l'électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume, dit le Grand Electeur, le fondateur des illustres destinées de sa maison. Intéressé aux événements de la guerre, par le mélange de ses possessions de Gueldre avec celles des Hollandois, il s'étoit engagé envers eux, dès les derniers jours de mai, à leur fournir vingt-cinq mille combattants; et au mois de septembre il s'avançoit pour satisfaire à sa promesse. Turenne, par l'effet des mesures impolitiques de Louvois, n'avoit que douze mille hommes à lui opposer. Aussi ne lui fit-on pas un devoir de mettre obstàcle au passage du Rhin par l'ennemi. Une défensive honorable qui pût empêcher les alliés de prendre au-delà du fleuve de fortes positions, fut toute l'injonction qu'il reçut; et dans l'appréhension même de quelque échec, le prince de Condé, guéri de sa blessure, étoit en seconde ligne pour lui porter du secours. 1672-73.

Turenne jugea autrement des circonstances, et pour mieux observer l'ennemi, il crut devoir traverser lui-même le Rhin à Wesel, et entrer dans le comté de La Mark, où il reçut un renfort de quatre mille hommes. C'étoit un secours peu proportionné à celui dont se fortifioit l'électeur, et par les troupes du duc de Lorraine, et par celles que lui amenoit encore Montécuculli, au nom de l'Empire et de l'empereur. Ce dernier, en qui la santé meilleure du roi d'Espagne avoit fait évanouir l'espoir de partager sa succession, venoit d'adopter d'autres intérêts, et de se liguer avec lui contre son co-partageant, auquel il avoit promis de demeurer

1672-73. neutre. Il faisoit marcher en conséquence ses troupes et celles de l'Empire sur le Rhin, tandis que l'Espagne aidoit d'un autre côté les Hollandois avec ses forces des Pays-Bas. L'habileté de Turenne, cette habileté caractéristique qui le distingue entre tous les généraux, et qui, quelque foibles que fussent ses ressources, le rendoit toujours supérieur sur chaque point particulier d'attaque, le servit en cette occasion. Par elle, il retint longtemps désunies les forces de l'ennemi, et lorsque leur jonction se fut opérée, trois mois s'étoient écoulés en vaines tentatives pour passer le fleuve, en sorte qu'ils ne purent songer désormais qu'à prendre des quartiers d'hiver en Westphalie.

Mais il étoit à craindre qu'ils ne détachassent de l'alliance du roi les princes de ces contrées. Louis XIV, s'estimant trop heureux de l'issue de la campagne, en faisoit volontiers le sacrifice au salut de son armée, et fit mander à Turenne de repasser le Rhin avant que la saison, devenue plus fâcheuse, ne rendît le fleuve impraticable. On étoit à la fin de décembre. A cet ordre, et à d'autres plus pressants qui le suivirent, le général françois ne fit aucune réponse; et, plus à portée de juger sur les lieux de l'importance de son séjour, il y demeura et chercha même l'ennemi, auquel il présenta la bataille. Montécuculli étoit malade. Il avoit recommandé d'éviter une action: on suivit son conseil, et les Impériaux firent retraite. Turenne les poursuivit sans relâche, surprit leurs postes, fit des siéges, quoiqu'en plein hiver, et réduisit enfin les alliés à se séparer. Il enleva alors sans difficulté toutes les possessions brandebourgeoises dans la Westphalie, et, par le dégât

qu'il y fit, il contraignit l'électeur à solliciter sa neutralité. 1672-73.

Cependant on n'entendoit point parler à la cour de l'armée françoise. Le violent Louvois ne se possédoit plus : le roi, plus modéré, commençoit à s'impatienter d'ignorer ce qu'étoit devenu Turenne. Les envieux du vicomte en prenoient occasion d'annoncer des malheurs ou de les présager, lorsqu'il donna enfin de ses nouvelles en faisant part de ses succès. Les murmures dès-lors se convertirent en éloges, et le roi, pour témoigner à Turenne sa propre satisfaction, crut devoir lui adresser des pleins-pouvoirs pour traiter avec l'électeur de sa neutralité. Elle fut reconnue, moyennant la renonciation que fit ce prince à toute alliance avec les Hollandois; et à ce prix on lui restitua encore toutes les places qui avoient été conquises sur lui.

Ce fut dans le cours de cette expédition que Turenne, prenant un moment de sommeil derrière un buisson, qui le garantissoit mal d'une neige abondante, fut rencontré par quelques uns de ses cavaliers. En un instant, à l'aide de leurs manteaux et de quelques branches d'arbres qu'ils coupèrent, ils construisirent une espèce de hutte pour le mettre à l'abri. Turenne, au bruit qu'ils firent, se réveilla, et leur ayant demandé ce qu'ils faisoient là, au lieu de continuer leur route : « Nous voulons, répondirent-ils, sauver notre père, c'est là notre « plus grande affaire. Eh! si nous venions à le perdre, « ajoutèrent-ils avec un sentiment profond du danger « de leur position hasardeuse, qui nous raméneroit « dans notre pays? »

De son côté, le duc de Luxembourg, confiné à Utrecht

1672-73. par l'inondation, après avoir inutilement tenté de lui donner cours par des saignées dont les Hollandois rendoient l'effet nul en faisant rentrer l'eau au moyen de leurs écluses, essaya d'en tirer parti, et de profiter de la rigueur de l'hiver, pour pénétrer sur la glace jusqu'à la Haye, et y forcer les états-généraux à condescendre aux volontés de son maître. Au moment d'atteindre son but, un dégel inattendu lui enleva cet espoir, et le mit lui-même dans un danger imminent. Tombé avec douze mille hommes au milieu d'une mer factice, il n'avoit de ressource que dans une chaussée étroite, fangeuse, coupée par un fort qui lui barroit la retraite, et devant lequel l'armée françoise, sans artillerie, devoit périr faute de vivres. Par un bonheur inespéré, le commandant du fort abandonna lâchement son poste, et le retour n'éprouva plus d'obstacle. Il fut signalé d'ailleurs par le pillage et l'incendie de deux riches villages qui se trouvèrent sur la route, et dont le désastre laissa de longs souvenirs de haine contre la France dans le cœur des Hollandois. Louvois, qui prévoyoit l'évacuation nécessaire du pays, affectoit de ne le pas ménager : il en faisoit intimer les ordres au prince de Condé, qui osoit à peine se plaindre d'être l'intermédiaire de ces rigueurs, ainsi que de se voir réduit à l'inutilité dans la contrée où on le confinoit, et où l'inondation ne lui laissoit rien à faire.

Cependant le prince d'Orange, profitant de l'éloignement des généraux françois, fortifié d'ailleurs de dix mille Espagnols, commandés par le comte de Marsin, et persuadé que pour faire évacuer son territoire il falloit attaquer celui de l'ennemi, faisoit une diversion hardie sur Charleroy : il l'investit, après avoir donné le

change aux François, et laissé croire successivement 1672-73.
qu'il se proposoit de joindre l'électeur de Brandebourg, puis d'assiéger Tongres ou Maseik. Trompé par ses mouvements, Montal, gouverneur de Charleroy, renommé pour la défense des places, avoit abandonné la sienne pour se jeter dans Tongres. Il en sortit, lui soixantième, pour rentrer à Charleroy, et il y réussit. Son activité et l'âpreté du froid contraignirent Guillaume à lever le siége; mais, de cette tentative, le prince retira toujours l'avantage précieux de relever la confiance de ses compatriotes par l'éclat d'une manœuvre offensive.

Elle lui réussit mieux l'année suivante devant Bonn, 1673.
résidence de l'électeur de Cologne, qu'il assiégea avec le concours des troupes espagnoles et impériales. Montécuculli, cette année, avoit passé le Rhin à Coblentz; et les talents de Turenne n'avoient pu parer à la défection de l'évêque de Wurtzbourg et de l'électeur de Trèves, qui avoient livré leurs ponts, l'un sur le Mein et l'autre sur le Rhin. Cette conquête des alliés termina la campagne. Elle eût été plus que balancée par la prise de dix villes impériales en Alsace et par celle de Maëstricht, dont le roi, ayant sous lui Vauban, s'empara en personne, si la nécessité des circonstances et le besoin de reformer une armée n'eussent forcé d'évacuer toutes les places conquises en Hollande, où l'on ne garda que Grave et Maëstricht. La retraite se fit sur les Pays-Bas catholiques, le roi n'ayant pas cru devoir ménager plus long-temps l'Espagne qui lui déclara formellement la guerre.

Cependant on négocioit la paix à Cologne, sous la 1674.
médiation de la Suède. Mais l'exaspération de l'empe-

1674. reur qui fit arrêter l'un des plénipotentiaires, le prince Guillaume de Furstemberg, comme étant né son sujet, et la saisie qu'il ordonna des chariots des envoyés françois, et des sommes qui y étoient renfermées, sous prétexte qu'ils en devoient faire un moyen de corruption, firent cesser les conférences, et amenèrent la rupture la plus complète avec la France. Presque tout l'Empire y prit part; les neutres renoncèrent à leur neutralité; et les alliés de Louis XIV, désespérant de recevoir ses secours, rompirent les traités qu'ils avoient conclus avec lui. L'Angleterre avoit donné l'exemple de la défection. Les émissaires des états-généraux avoient effrayé le parlement sur les liaisons de Charles et du roi de France. Il n'en devoit pas moins résulter, suivant eux, que le rétablissement de la religion catholique, et la résurrection du pouvoir absolu. Le parlement prit l'alarme. D'abord il passa l'acte du *Test*, qui obligeoit tous les agents de la chose publique à abjurer la foi en la présence réelle, ce qui fit perdre l'amirauté au duc d'Yorck; et il voulut ensuite tourner contre la France même les forces qui agissoient pour elle : mais n'ayant pu obtenir de Charles qu'il portât la complaisance jusque-là, il le contraignit du moins, en le privant des subsides nécessaires à la continuation de la guerre, à faire la paix avec les états-généraux. Elle fut signée à Londres le 19 février. La Suède, piquée du mépris qui avoit été fait de sa médiation, resta seule fidèle à la France; mais l'empereur lui ayant opposé le Danemark, ce fut contre l'Europe presque entière que Louis eut à soutenir la lutte. La force réelle de son état, l'unité d'intérêt et de mesures, et l'habileté de ses généraux et de ses ministres, l'en firent sortir vainqueur.

Ses premiers succès eurent lieu en Franche-Comté. 1674.
Les égards mutuels des puissances belligérantes pour la Suisse, qui desiroit voir éloigner de ses frontières le théâtre des hostilités, maintenoient ordinairement cette province dans un heureux état de neutralité. Les alliés voulurent y faire pénétrer leurs troupes, dans l'intention d'attaquer ensuite la Bourgogne, qui n'offroit aucune défense; et, à cet effet, ils demandèrent passage aux Suisses. La vieille alliance de ceux-ci avec la France, les représentations de Louis XIV, son argent, et sur-tout le voisinage de son armée, que Turenne fit approcher de Bâle, rompirent cette négociation. Mais le vieux duc de Lorraine ayant trouvé moyen de faire pénétrer en Franche-Comté, par une autre voie, un corps de troupes sous le commandement du prince de Vaudemont, son fils, qu'il avoit eu de la princesse de Cantecroix, le roi en prit occasion de regarder comme rompue la neutralité de cette province et se détermina à l'attaquer. Le duc de Navailles, lieutenant-général de Bourgogne, reçut l'ordre d'y entrer. Il s'empara, dès les premiers jours de la campagne, de la plupart des petites places. Il restoit à soumettre Besançon, Dôle, Salins, Pontarlier et Dormans, lorsque le roi partit de S.-Germain pour achever cette conquête. Il avoit avec lui Vauban. Par les travaux de cet habile ingénieur, Besançon ne tint que neuf jours, et le reste de la province passa sous l'obéissance de la France en six semaines. Turenne, posté vers Montbéliard, pendant toute la durée de l'expédition, ne contribua pas peu à la favoriser, en mettant obstacle au passage des secours que le duc de Lorraine, établi à Rhinfeld, de l'autre côté du Rhin, épioit l'occasion de faire pénétrer.

1674. Le roi ne laissa pour garder sa conquête qu'une partie des troupes qui avoient été employées à la terminer, et fit passer le reste en Flandre.

A l'aide de ce renfort et des garnisons de Hollande, Condé se trouvoit à la tête de quarante-cinq mille hommes. Mais le prince d'Orange, par la réunion des Espagnols et des Impériaux, que Turenne n'avoit pu empêcher l'année précédente de passer le Rhin, en comptoit soixante mille. Condé crut devoir se tenir sur la défensive, et il observa seulement l'ennemi dans l'intention de profiter de la première faute qu'il pourroit faire. En conséquence, il abandonna Grave à ses propres forces, et couvrit Charleroy, sur lequel le prince d'Orange renouvela ses vues.

Guillaume, en s'approchant, recherchoit l'événement d'une bataille que l'avantage du nombre lui promettoit devoir être favorable. Mais la forte position de Condé, près du village de Senef, le dissuada de l'attaquer. Après de vains mouvements pour essayer de l'en faire sortir, le 9 août il se détermina lui-même à décamper et à gagner Ath, à travers plusieurs défilés dangereux, qui permettoient de l'attaquer en détail. Condé laissa déboucher tranquillement par l'un de ceux-ci, voisin de Mons, et les Impériaux, qui formoient l'avant-garde, et les Hollandois, qui composoient le corps de bataille. Mais, avec toute son armée, il tomba sur l'arrière-garde, formée par les Espagnols, qui étoient commandés par le marquis d'Assantar. Ce fut au moment que le prince faisoit sonner la charge que le jeune Villars, dont il avoit démêlé les talents, quoiqu'il n'eût que vingt-trois ans, et qu'il ne fût encore que simple capitaine de cavalerie, s'écria, dans

un transport d'enthousiasme : « Ah ! voilà ce que j'avois « toujours desiré de voir, le Grand Condé l'épée à la « main. » En moins d'une heure, et sans perdre plus de cent hommes, les François tuèrent deux mille hommes, firent trois mille prisonniers, enlevèrent les bagages des Hollandois et des Espagnols, et s'emparèrent de leur caisse militaire. 1674.

Au bruit de cette attaque, le prince d'Orange fit avertir le comte de Souches, Rochelois, au service de l'Empire, qui commandoit l'avant-garde, de revenir sur ses pas, et lui-même se forma au-delà du défilé sur une hauteur, où une nombreuse infanterie, protégée par des haies et des jardins, favorisoit la retraite de l'arrière-garde vaincue. Malgré la position formidable de l'ennemi, emporté par son courage, et se flattant d'ailleurs que la terreur qu'avoit dû répandre son premier succès pourroit en entraîner un second, Condé marche en avant avec intrépidité. Dans ce moment, Fourilles, un de ses meilleurs officiers, et à qui l'arme de la cavalerie devoit une discipline nouvelle, ainsi que l'infanterie à Martinet, voulut lui faire quelques observations sur un ordre d'attaque qu'il reçut du prince. « Ce ne sont point des conseils que je vous de« mande, mais de l'obéissance », répondit le prince, dont la bouche n'étoit pas assez fermée aux paroles d'outrage et d'impatience ; « ce n'est pas d'aujourd'hui « que je sais que vous aimez mieux raisonner que com« battre. » Fourilles ne méritoit pas un tel reproche : il obéit en frémissant de rage, et disperse tout devant lui. Mais il est frappé d'un coup mortel ; il tombe, et encore sensible à son affront, « Je ne demande à Dieu, « dit-il en expirant, qu'une heure de vie, pour voir

1674. « comment M. le Prince se tirera d'affaire. » Il l'auroit vu victorieux; mais parceque Condé, à la tête des gardes-du-corps, paya de sa personne, et vainquit l'opiniâtreté de ses adversaires autant que leur courage. Le marquis d'Assentar, frappé de six blessures, refusa de quitter le champ de bataille, et une septième lui enleva la vie. Imitant son exemple, la plupart des autres officiers furent tués ou grièvement blessés, et le soldat, presque sans chefs, fut poursuivi jusqu'au village de Faï, où arrivoit le comte de Souches.

Le prince d'Orange s'y fortifia avec hâte derrière des bois et des marais dominés par des hauteurs, où il plaça son artillerie; et conservant toujours l'avantage du nombre, il se donna encore celui de la position. Mais la déroute complète de l'ennemi ne pouvoit étancher dans Condé la soif de la gloire: il forme sans délai son plan d'attaque, l'exécute à l'instant, et ne se rebute ni par les pertes qu'il éprouve, ni par les renforts de troupes fraîches par lesquelles l'ennemi remplace celles qu'il a détruites. Un régiment d'infanterie plie à ses côtés; il descend de cheval pour se mettre à sa tête. Mais sa présence ne peut arrêter la fuite, et il se trouve presque livré à l'ennemi. « Sauvez-vous, Mon« seigneur, lui crie-t-on, courez, ou vous allez être « pris. » Maître de lui-même au milieu du danger, « On « ne court pas, répondit-il gaiement, faisant allusion « à la goutte dont il étoit rongé, on ne court pas avec « mes mauvaises jambes. » Cependant il ordonne un mouvement décisif à deux bataillons suisses, qu'effraie l'entreprise, ou qui, la regardant comme impossible, haussent les épaules, et n'obéissent point. Il falloit qu'il y eût quelque chose d'excusable dans leur refus,

car, au lieu de s'emporter, ainsi qu'on pouvoit l'attendre de son naturel violent, Condé se contenta de dire froidement, « cherchons-en d'autres, car ceux-ci n'iront « jamais. » La nuit qui survint n'arrêta point l'acharnement des soldats. La lune éclaira jusqu'à minuit un combat qui duroit depuis dix heures du matin, et au retour de l'aurore, le prince vouloit le renouveler; mais lui seul avoit encore envie de se battre; et l'on prétend même qu'à ce moment les deux armées, frappées d'une terreur mutuelle, s'éloignèrent simultanément du champ de bataille. Vingt-sept mille morts furent enterrés dans un espace de deux lieues, et la perte des François fut à-peu-près égale à celle des ennemis. On n'eut de signe positif que la victoire étoit restée au prince de Condé que par le nombre des prisonniers qu'il fit, et l'état de foiblesse où furent réduits les alliés, qui ne purent rien entreprendre de considérable de la campagne. Le prince d'Orange, en la rendant presque indécise par sa fermeté, après la faute de sa retraite, annonça dans un guerrier de vingt-trois ans toute l'expérience d'un vieux général. Cependant, le jour même de cette bataille, il disoit avec modestie : « Sans guide, et obligé de me former moi-même par « mes hasards, je donnerois la moitié de ce que je pos« sède pour faire quelques campagnes sous le prince « de Condé. »

1674.

On a blâmé celui-ci d'avoir en cette occasion prodigué, plus qu'en aucune autre, le sang de ses soldats et le sien propre, car il eut trois chevaux tués sous lui, et de ne s'être point arrêté à son premier succès. Mais on n'observe point que, si le prince d'Orange n'eût fait preuve alors d'un talent supérieur, qui n'étoit pas

1674. encore connu, Condé pouvoit, sans présomption, se promettre de nouveaux avantages; qu'il devoit même les chercher pour réduire l'ennemi à l'impuissance d'exécuter ses projets d'envahissement, et non pas se contenter, en général vulgaire, du stérile honneur de l'avoir battu. Il remplit son but; mais il acheta chèrement son succès, parcequ'il trouva une résistance à laquelle on ne pouvoit pas s'attendre. Ce fut à son retour à la cour que montant lentement, à cause de sa goutte, les degrés de l'escalier, au haut duquel le roi voulut le recevoir, « Sire, lui dit-il, je demande pardon « à votre Majesté de la faire attendre si long-temps. — « Mon cousin, reprit gracieusement Louis, quand on « est chargé de lauriers comme vous, on ne peut que « difficilement marcher. »

Pendant que ces choses se passoient en Flandre, Turenne donnoit en Alsace et en Lorraine le spectacle d'une campagne non moins brillante dans un autre genre, et qui eut le même résultat. Des environs de Bâle, d'où il avoit protégé l'expédition de Franche-Comté, il avait gagné Saverne, avec le dessein apparent de couvrir la Lorraine contre l'invasion projetée du comte Enée de Caprara, général de l'armée des Cercles, et du duc de Lorraine, qui, réunis près d'Heidelberg, n'attendoient pour agir qu'un renfort de Hongrois amené par le duc de Bournonville. Turenne jugea instant de prévenir cette jonction; et tandis qu'on le croyoit fort tranquille à vingt lieues de Philisbourg, il y passe le Rhin, et arrive à portée des deux généraux. Ceux-ci, décidés à ne pas combattre avant l'arrivée du duc de Bournonville, se dirigent aussitôt sur Heilbron, pour y passer le Neckre; mais, le 16 juin,

Turenne les atteignit à moitié chemin, près de la petite ville de Sintzheim. Les deux armées étoient à-peu-près égales en nombre, et montoient l'une et l'autre à neuf ou dix mille hommes. Mais l'avantage de la position doubloit la force des Impériaux. Retranchés sur une hauteur qui tenoit à la ville, et où l'on ne pouvoit parvenir que par un défilé étroit, il étoit périlleux de s'en approcher. Les savantes combinaisons du général françois leur enlevèrent une partie des défenses sur lesquelles ils avaient compté; l'audace et le courage firent le reste. Turenne s'empara d'abord de la ville, délogea ensuite l'ennemi de sa hauteur, lui tua deux mille hommes, lui fit six cents prisonniers, et ce ne fut qu'au prix de ce sacrifice que le reste, à la faveur des nuages de poussière qui en dérobèrent la vue, put gagner le Neckre, et se mettre en sûreté au-delà. L'armée françoise fut étonnée de son propre succès, et les officiers se réunirent pour en complimenter leur chef. L'avantage n'étoit cependant pas très important en lui-même, et les nombreux renforts qu'attendoit l'ennemi devoient bientôt compenser sa perte; mais il fut considérable dans l'opinion, qui dès-lors accorda à Turenne, au sentiment des siens comme de l'ennemi, l'avantage de l'égalité avec des forces manifestement inférieures de moitié. C'est ce dont on ne tarda pas à avoir la preuve.

1674.

Il avoit fait repasser le Rhin à ses troupes pour leur procurer quelque rafraîchissement dont elles avoient besoin. Le duc de Bournonville joignit le comte de Caprara, dont il doubla les forces, et les deux généraux se fortifièrent sur le Neckre, en attendant de nouveaux secours promis par les Cercles. Turenne, renforcé seulement de quinze ou seize cents hommes, n'hésita pas à

1674. repasser le Rhin, pour prévenir cette jonction. Mal instruits de ses forces et redoutant ses talents, les deux généraux reculent, et ne se croient en sûreté qu'après avoir mis le Mein entre eux et lui. Ainsi le Palatinat fut livré à la merci des François.

L'électeur, après avoir tenu le parti de la France, s'étoit tourné contre elle. Pour l'en punir, et pour empêcher encore l'ennemi de subsister dans ce pays, l'armée y vécut à discrétion, et y détruisit toutes les espérances de récolte. Le paysan, au désespoir, vengea sa ruine par des atrocités qu'il se permit sur quelques maraudeurs tombés en son pouvoir; et sur-tout sur quelques Anglois des régiments de Douglas et d'Hamilton, qui, malgré la paix entre l'Angleterre et les États-généraux, avoient refusé, par estime pour Turenne, de quitter son armée. Ceux-ci ayant rencontré leurs camarades mutilés de la manière la plus barbare, massacrèrent à leur tour tout ce qui se présenta sous leurs pas, et marchant comme des furieux le fer et la flamme à la main, ils incendièrent plusieurs villes, bourgs et villages, avant qu'on eût pu prendre connoissance de ce désordre.

Dans la douleur et l'indignation dont fut pénétré l'électeur, il fit porter à Turenne, par un trompette, une lettre piquante, où, lui attribuant l'ordre formel de ces embrasements, il en faisoit ironiquement honneur au changement opéré en lui depuis sa conversion à la religion catholique; et, après lui avoir rappelé que ce pays désolé par ses troupes avoit autrefois servi d'asile à son père, il finissoit par lui demander heure et lieu pour tirer de lui une satisfaction qu'il ne pouvoit obtenir à la tête d'une armée. Turenne, dans sa ré-

ponse, passa respectueusement sous silence l'article du cartel; il nia d'avoir donné les ordres odieux que lui imputoit l'électeur; lui rendit compte, avec sa simplicité et sa véracité accoutumées, des causes qui avoient amené ces malheurs imprévus, et ne put que lui promettre de les punir. Conformément d'ailleurs à son plan, il continua, sur l'une et l'autre rive du Rhin, à priver le Palatinat de toutes les ressources qu'il pouvoit offrir à l'armée des Cercles. Celle-ci, portée alors à trente-cinq mille hommes, paroissoit se disposer à venir à lui. Il alla l'attendre dans l'abondance, aux environs de Landau et de Weissembourg. 1674.

Il y avoit peu de temps qu'il y étoit retiré, lorsque l'armée combinée, ayant passé le Rhin à Mayence, malgré la neutralité de l'électeur, déborda en effet dans le Palatinat. L'alarme fut générale en France : on crut voir la Lorraine et la Champagne envahies; et pour les défendre spécialement, Turenne reçut l'ordre d'abandonner l'Alsace. Mais celui-ci n'obéissoit pas, persuadé qu'il seroit toujours temps d'en venir à cette extrémité, et que c'étoit donner d'emblée à l'ennemi un avantage qu'on pouvoit lui faire acheter par des efforts qui consumeroient au moins son temps, et qui permettroient peut-être de gagner la saison du repos. Louvois lui fit réitérer l'ordre de la retraite, de la main même de Louis XIV. Turenne ne laissa pas de demeurer dans sa position; mais il en expliqua ses motifs au roi. « Les « ennemis, lui dit-il, quelque grand nombre de troupes « qu'ils aient, ne sauroient, dans la saison où nous « sommes, penser à aucune autre entreprise qu'à celle « de me faire sortir de la province où je suis, n'ayant « ni vivres ni moyens pour passer en Lorraine, que je

1674. « ne sois chassé de l'Alsace. Si je m'en allois de moi-
« même, comme votre Majesté me l'ordonne, je ferois
« ce qu'ils auront peut-être de la peine à me faire faire.
« Quand on a un nombre raisonnable de troupes, on
« ne quitte pas un pays, encore que l'ennemi en ait
« beaucoup davantage. Je suis persuadé qu'il vaudroit
« mieux, pour le service de votre Majesté, que je per-
« disse une bataille que d'abandonner l'Alsace et de
« repasser les montagnes; si je le fais, Philisbourg et
« Brisack seront bientôt obligés de se rendre; les Impé-
« riaux s'empareront de tout le pays depuis Mayence
« jusqu'à Bâle, et transporteront peut-être la guerre
« d'abord en Franche-Comté, de là en Lorraine, et
« viendront ravager la Champagne. Je connois, ajou-
« toit-il en finissant, la force des troupes impériales,
« les généraux qui les commandent, le pays où je suis :
« je prends tout sur moi, et je me charge des événe-
« ments. » Ce ton d'assurance, à l'égard d'incidents futurs, n'étoit point présomption en Turenne. Jamais personne ne fut plus exempt que lui de ce défaut; mais c'étoit cette confiance naturelle et irrésistible d'un bon joueur d'échecs contre un médiocre qu'il est sûr de gagner, même en lui faisant des avantages. Le roi, persuadé par les raisons de son général, le laissa maître de ses opérations, et lui fit passer un secours de six mille hommes, qui porta son armée à vingt-deux mille.

L'ennemi cependant, qui ne tarda pas à reconnoître l'incommodité de sa position et la difficulté de forcer les François dans la leur, repassa le Rhin; mais il avoit gagné les magistrats de la ville neutre de Strasbourg, et, à l'aide du pont que cette place possédoit sur le fleuve, il déconcerta les sages précautions du général françois,

et pénétra sans difficulté en Alsace. La position de Turenne devenoit d'autant plus critique, que l'électeur de Brandebourg, à la tête de vingt-cinq mille hommes, étoit en pleine marche pour se joindre aux trente-cinq mille du duc de Bournonville. Mais comme la saison étoit déjà avancée, et que l'électeur n'avoit plus d'autre projet pour cette année que d'établir ses quartiers en Alsace, il marchoit à très petites journées. Turenne profita de cette connoissance pour attaquer le duc de Bournonville avant la jonction, et pour choisir d'ailleurs, sans se hâter, le moment le plus opportun pour la réussite. Au jour fixé par lui, et lorsqu'on pouvoit ne le croire occupé que de sa propre sûreté dans son camp, il se mit en mouvement pour attaquer celui de l'ennemi. Malheureusement une pluie affreuse contraria sa marche, le retarda, et lui fit trouver en bataille, et même retranché en partie derrière Ensheim, près de Strasbourg, un ennemi qu'il eût surpris sans ce contre-temps.

1674.

La pluie qui ne discontinuoit pas, et qui même, dans le cours du combat, redoubla avec une violence qui força l'une et l'autre armée à une tréve de quelques instants, ne permit point de ces évolutions qui décident souvent de la victoire; et dans la forte position des Impériaux sur leur gauche, il n'y avoit que le courage du soldat et l'exemple même du général qui pussent les en déloger. Tout l'effort du combat se porta de ce côté, qui, fortifié et couvert par un petit bois, avoit résisté à quatre attaques vigoureuses de l'infanterie. Il céda à une cinquième que conduisit Turenne lui-même, qui, s'exposant comme un simple soldat, eut son cheval tué sous lui. Ce succès entraîna le gain de

1674. la bataille. Elle eut lieu le 4 octobre. Les ennemis laissèrent trois mille hommes sur la place, et se retirèrent en assez bon ordre sous le canon de Strasbourg. Turenne demeura maître du champ de bataille, et quoiqu'il fît retraite peu après, ce nouvel avantage d'opinion lui suffit pour retenir l'ennemi dans l'inaction jusqu'à l'arrivée de l'électeur. Turenne, après sa victoire, se rapprocha de Saverne et de Haguenau; et, dans la nouvelle position qu'il occupa, profitant des munitions et des fourrages des environs, il protégeoit encore ces deux villes, et s'en faisoit un moyen de retraite en cas de nécessité.

L'électeur arriva enfin avec une armée qui à elle seule étoit supérieure en nombre à celle de Turenne. L'alarme se renouvela dans toute la France. Son général seul étoit tranquille. Il parut tellement défier l'ennemi dans son poste, que celui-ci hésitoit à l'y attaquer. Il s'y résolut enfin; mais au moment qu'il faisoit ses dernières dispositions, Turenne, par une retraite habile, lui échappoit, et prenoit un nouveau poste à Dettweiler, à quatre lieues plus loin, et dans une position forte et choisie de longue main, d'où il couvroit ou protégeoit également Haguenau, Saverne et la Lorraine. Dans cette espèce de fort, il reçut six mille hommes de cavalerie de l'arrière-ban, que la cour effrayée avoit convoqué, secours que l'indiscipline rendoit plus imposant que réel, et que Turenne renvoya comme incommode, après avoir su néanmoins en tirer parti pour rendre l'ennemi plus circonspect. Il fit plus d'usage de quelques bataillons et escadrons détachés de l'armée de Flandre, qui étoit entrée de bonne heure dans ses quartiers; mais il refusa une division

de quatorze mille hommes de la même armée que lui amenoit le comte de Saulx, et il le pria de la cantonner dans la Lorraine allemande. 1674.

Ce refus, qu'on ne pouvoit expliquer, tenoit au même motif qui lui avoit déja fait ostensiblement renvoyer l'arrière-ban. La saison étoit avancée; une trop grande réunion de troupes, en tenant les ennemis dans l'inquiétude, les eût éloignés de la sécurité que le général françois croyoit qu'il étoit temps de leur inspirer. Bientôt, en effet, ils se retirèrent pour prendre des quartiers, mais sans négliger cependant les precautions que la proximité d'un général fécond en ressources les obligeoit à prendre. Turenne se hâta de les en délivrer, en quittant la basse Alsace et traversant les Vosges pour établir lui-même ses quartiers en Lorraine. Telle paroissoit être la fin de la campagne. La réputation du général, quoiqu'il n'eût fait qu'à l'extrémité cette retraite qui lui avoit été ordonnée dès le commencement, souffroit et paroissoit s'éclipser par son espéce de fuite, et par la disparité des événements et de ses promesses : mais, dans les plans de Turenne, on n'étoit qu'alors au commencement de la véritable campagne.

L'ennemi, maître de toute l'Alsace, ayant enfin banni toute crainte, et remettant au retour de la belle saison les grands coups qu'il devoit porter, s'étendit paisiblement dans toute la province pour y établir ses cantonnements. Il y jouissoit avec sécurité d'un repos nécessaire, lorsqu'à la fin de novembre, et par un froid qui rendoit invraisemblable toute marche d'armée, Turenne met en mouvement tous ses quartiers, ainsi que la division demeurée dans la Lorraine allemande; ils marchent pendant un mois à l'insu les uns des autres,

1674. par des chemins divers et crus impraticables, au travers des Vosges, et le 27 décembre il les réunit, à leur grand étonnement, dans la plaine de Béfort, et au milieu des quartiers du duc de Lorraine, lesquels furent enlevés sur-le-champ. Le duc refusoit d'ajouter foi aux premiers avis qui lui en furent donnés, et la nouvelle de l'apparition de Turenne trouva les généraux allemands aussi incrédules que lui : ils n'en furent persuadés que lorsque leurs pertes journalières les forcèrent à y croire. A chaque instant, en effet, des partis ennemis, ignorant la position et la proximité de l'armée françoise, tomboient ou s'égaroient au milieu de ses divisions; les quartiers les plus éloignés purent seuls se soustraire à cette espèce de filet, qui enveloppa successivement tous les autres. Ils se réunirent avec assez de promptitude à Turkheim, près de Colmar, quartier de l'électeur de Brandebourg; mais, le 5 janvier, trente mille François, pleins de confiance, se trouvèrent en présence et disposés à attaquer un ennemi découragé par ses pertes et par sa surprise. Turenne, bien pénétré des dispositions qui agitoient si diversement les deux armées, attendit la chute du jour pour lâcher bride à la sienne. Il comptoit sur le succès, et il vouloit que l'obscurité de la nuit, inspirant aux Impériaux le conseil timide de la retraite, pût faire mollir encore leur résistance. Il ne se trompa point : les ennemis cédèrent et firent en effet retraite. De Colmar ils gagnèrent Benfeld, et de Benfeld Strasbourg, où, le 11 janvier, diminués de plus de moitié, ils repassèrent le Rhin et évacuèrent enfin l'Alsace ainsi que l'avoit promis Turenne.

Cette campagne, méditée depuis long-temps, et dont

le plan avoit été tracé et envoyé au ministre dès le mois d'octobre et du camp même de Dettweiler, n'a pas besoin d'éloges : l'Europe entière jeta un cri d'admiration, et en France il s'y joignit de plus un sentiment de vénération pour le modeste vainqueur qui l'avoit préservée de l'invasion. A son retour à Paris, par-tout sur son passage, et sur-tout en Champagne, le paysan attendri venoit lui témoigner sa reconnoissance, et de la récolte qu'il avoit faite cette année, et de celle qu'il espéroit faire encore l'année suivante. 1674.

La France n'avoit pas été aussi heureuse du côté de l'Espagne : le lieutenant général Le Bret avoit été battu en Roussillon et avoit perdu deux mille hommes. Mais la révolte de Messine, qui se mit en ce temps sous la protection du roi, compensa cet échec; et, forçant les Espagnols à une diversion qui dégarnit la Catalogne, permit l'année suivante au comte de Schomberg, le même qui avoit achevé de soustraire le Portugal à la domination de l'Espagne, de faire des progrès dans cette province.

Soixante mille François, sous les ordres du roi, du prince de Condé et des maréchaux de Luxembourg et de Créqui, s'étendoient alors du Brabant à la Moselle, et comptoient non seulement faire échouer les desseins du prince d'Orange sur Maëstricht, mais se promettoient encore de grands succès. Liége, Dinant, Huy, Limbourg se rendoient en effet à leurs armes, mais non d'ailleurs sans des chicanes multipliées, suites des marches et contre-marches inquiétantes du prince d'Orange, pour essayer de sauver ses places. Il fallut, sur ces entrefaites, envoyer des secours en Alsace, ce qui affoiblit l'armée et arrêta encore le cours de ses lentes 1675.

1675. expéditions. Le roi, accoutumé à enlever des provinces, s'ennuya d'une défensive qui humilioit sa fierté, et laissa à Condé le soin de la poursuivre. Ce n'étoit pas non plus le genre de guerre qui convenoit le mieux à l'humeur emportée du prince; mais son génie, se ployant à toutes les circonstances, ne s'y montra pas moins propre, et balança la supériorité de l'ennemi.

Turenne en Alsace n'avoit plus à combattre cette réunion de princes, dont les vues souvent discordantes avoient aidé à ses succès. Le grand électeur, le duc de Brunswick, l'évêque de Munster, réunis cette année au roi de Danemarck, attaquoient le roi de Suède, allié de la France, dans ses possessions d'Allemagne. Un seul homme dirigeoit les opérations sur le Rhin, et cet homme étoit Montécuculli, le vainqueur de Saint-Gothard, et le seul capitaine que l'on pût opposer à Turenne, avec lequel il avoit plusieurs points de conformité. Il commandoit une armée nombreuse et aguerrie, et c'étoit pour le ministère une raison de ne pas laisser Turenne dans une trop grande infériorité.

Montécuculli se proposoit d'envahir l'Alsace et d'y pénétrer par le pont de Strasbourg. Cette ville, malgré les assurances données de mieux garder sa neutralité cette année que la précédente, n'y persistoit que par crainte et se fût livrée aux Allemands sans la terreur que la proximité du général françois lui inspiroit. Pour éloigner celui-ci, Montécuculli usa en vain de mille feintes : il descendit le fleuve jusqu'à Spire, le passa en ce lieu, et s'approcha de Landau, mais toujours avec aussi peu de fruit. Turenne profita même de son éloignement et des facilités que lui offrirent plusieurs îles du Rhin couvertes de bois, pour jeter un pont à

Ortenau, à quatre lieues au-dessus de Strasbourg, d'où gagnant le poste important de Willstedt, à une lieue de Kehl, tête du pont de Strasbourg, il interrompit entièrement la communication de cette ville avec Montécuculli : celui-ci, pour faire évacuer ce poste, menaça à son tour le pont d'Ortenau; mais Turenne, se multipliant par l'activité sans relâche de ses troupes, se trouva toujours le plus fort sur tous les points, et n'en abandonna aucun. Cependant, comme ces mouvements ne laissoient pas de fatiguer extrêmement l'armée, il rapprocha son pont d'une lieue, et l'établit à Altenheim, sans que l'ennemi s'aperçût des travaux nécessaires à ce transport. 1675.

Certain de lui avoir fermé le passage de Strasbourg, Turenne ne s'occupa plus dès-lors que de l'en éloigner tout-à-fait, en faisant naître la disette autour de lui. Il y parvint par l'occupation de certains postes éloignés par où arrivoient ses vivres, et mit ainsi en défaut la prévoyance de Montécuculli, qui avoit trop compté sur leur distance. Ce général fut obligé de reculer, et s'établit vers Bade, appuyant sa droite au village de Salsbach, poste avantageux par sa situation à l'entrée des montagnes. Turenne, qui en avoit reconnu l'importance, avoit projeté de s'y loger; mais prévenu par les Impériaux, il se proposa de les attaquer le lendemain. Ce jour, 27 juillet, après avoir entendu la messe et communié de bonne heure, il disposa son ordre de bataille : sa gauche et son centre prirent position au lieu qu'ils devoient occuper dans le combat, et sa droite n'eut plus qu'un mouvement à faire pour s'y placer. Ce fut dans ce moment que, considérant l'ordonnance de l'ennemi, et ne pouvant, malgré sa réserve ordi-

1675. naire, contenir l'excès de sa confiance, il s'écria : « Je « les tiens, et je vais recueillir les fruits d'une si pénible « campagne. » Il y avoit déja quatre mois qu'elle duroit, et que les deux chefs épuisoient l'un contre l'autre toutes les combinaisons de la tactique la plus savante.

Cependant les officiers de la droite, inquiets du mouvement d'une colonne ennemie, ne cessoient de députer vers le maréchal pour avoir ses ordres, et pour qu'il vînt même prendre connoissance par ses yeux de cette manœuvre. Il se rendit à leurs instances, et prit pour les joindre un chemin creux à l'abri du feu : « car, « disoit-il au comte Hamilton, je ne veux pas être tué « aujourd'hui. » Près d'arriver, il reconnut sur une éminence le marquis de Saint-Hilaire, lieutenant-général de l'artillerie, et s'approcha de lui pour avoir quelques renseignements sur la colonne dont on lui parloit. Le marquis la lui indiquoit de la main, lorsque deux pièces de campagne tirant sur quelques bataillons françois mis en mouvement pour parer à celui de l'ennemi, un des coups emporta un bras à Saint-Hilaire, et alla frapper Turenne, qui fit encore une vingtaine de pas sur son cheval et tomba mort. Le boulet ne pénétra pas, et Turenne reçut seulement une contusion terrible qui l'étouffa dans l'instant. Ainsi mourut, à soixante-quatre ans, ce grand capitaine dont les vertus morales égaloient les talents militaires, et qui, suivant l'expression de Montécuculli, dans sa dépêche à l'empereur, faisoit honneur à l'humanité. Louis ajouta à sa propre gloire par les honneurs qu'il fit rendre à la mémoire de ce grand homme, et par la sépulture qu'il lui fit décerner à Saint-Denys parmi les tombeaux des rois.

Le fils du marquis de Saint-Hilaire qui a laissé des Mémoires, et qui rapporte les détails de cette catastrophe à laquelle il étoit présent, se jeta dans ce moment sur son père et cherchoit en lui avec inquiétude un reste de vie qu'il craignoit de ne plus trouver, lorsque le blessé lui adressa ces paroles sublimes, comparables à tout ce que l'antiquité a consacré de plus héroïque : « Ce n'est pas moi, mon fils, c'est ce grand homme qu'il « faut pleurer » ; et, grand lui-même dans ses paroles et dans ses actions, il ordonna à ce même fils de le quitter et de courir au service de ses batteries. 1675.

Montécuculli avoit été presque aussitôt averti de la mort du maréchal, et par la cessation du mouvement de la droite, et par un Allemand, valet-de-chambre du comte de Boufflers, qui déserta pour l'en instruire. Dans la consternation où se trouvoit l'armée françoise, c'étoit le moment peut-être de l'attaquer; mais le général ennemi, que Turenne avoit forcé à recevoir la bataille, ou à faire une retraite hasardeuse au travers des montagnes, s'étant donné quelques avantages de position qu'il eût fallu perdre, pour aller chercher l'armée françoise demeurée immobile, préféra manœuvrer de manière à lui faire repasser le Rhin. A cet effet, il détacha le lendemain le comte de Caprara, qui, à la tête de la cavalerie, longeant les montagnes, se dirigea sur Willstedt, et menaça le pont d'Altenheim, si important à l'armée, et pour tirer ses vivres de l'Alsace et pour y rentrer.

Avec Turenne avoient péri ses plans sur cette journée; et, pour comble de malheur, les deux lieutenants-généraux qui servoient sous lui, le comte de Lorges, son neveu, et le marquis de Vaubrun, ne s'accordoient

1675. pas et prétendoient chacun au commandement. Cependant le mouvement de Montécuculli obligeoit à prendre un parti. Les officiers subalternes firent convenir les deux chefs d'alterner chaque jour, et la retraite fut résolue pour la nuit suivante. Un violent orage en déroba heureusement la connoissance aux Impériaux, et ce ne fut qu'à la pointe du jour que Montécuculli put se mettre en marche pour rejoindre l'armée françoise. Il s'en tint toujours hors de vue, dans l'espoir de la surprendre en désordre au passage de quelque rivière, ce qui devoit lui être d'autant plus facile, que, contre toutes les régles de l'art, c'étoit un corps d'infanterie qui faisoit l'arrière-garde des François, et que, pour reconnoître l'ennemi, la portée de la vue ne pouvoit suppléer la cavalerie.

L'avant-garde, en majeure partie, avoit déja repassé le Rhin, sans qu'on eût pris d'information sur la proximité ou l'éloignement des Impériaux. La seconde ligne, entre le fleuve et le ruisseau de la Schuttern, attendoit, les armes posées, la fin du passage de la première ligne: et, enfin la brigade de Champagne qui formoit l'arrière-garde, étoit encore postée au-delà du ruisseau, lorsque Montécuculli parut tout-à-coup avec son armée et dissipa facilement la brigade. Cependant, n'ayant pas eu le temps de reconnoître la position exacte de l'ennemi, il hésita à passer outre. Ce moment perdu par lui fut mis à profit par les François. Excités par la seule vue de leurs adversaires, et avant d'avoir pu recevoir aucun ordre de leurs chefs, ils reprennent leurs armes à la hâte, et, sans penser s'ils sont ou non appuyés par une seconde ligne, ils se portent spontanément sur le bord du ruisseau, soutiennent sans se

rompre cinq charges consécutives de l'ennemi, et font encore en partie volte-face, pour tenir tête à une division de cavalerie qui, ayant passé la rivière sur leur flanc, étoit venue les attaquer par derrière. Une si vigoureuse résistance donna le temps à l'avant-garde de repasser le Rhin: le marquis de Vaubrun, qui la commandoit, fut tué à la première charge, et sa mort fut un bonheur pour l'armée qui n'eut plus qu'un chef. La réunion des deux lignes amena la fin du combat, et cette journée, plus meurtrière pour l'ennemi que pour les François, permit à ceux-ci de repasser le Rhin sans être inquiétés. Mais les habitants de Strasbourg, que ne contenoit plus le grand nom de Turenne, offrirent leur pont à Montécuculli, et le théâtre de la guerre s'établit en Alsace.

1675.

La cour ne vit que Condé capable de suppléer Turenne. Le vainqueur de Rocroy, laissant donc Luxembourg pour le remplacer lui-même en Flandre, quitta ce pays, où il faisoit une guerre plus utile que brillante, et gagna l'Alsace, qui devoit le voir, avec une armée moindre que celle de son adversaire, se résigner à demeurer encore sur la défensive. Il n'eut point honte de reculer quelquefois, d'éprouver de petits échecs, de se retrancher enfin; « et jugez, dit madame « de Sévigné, ce que c'est que le Grand Condé qui se « retranche. » Mais enfin des manœuvres dignes de Turenne, avec l'ombre duquel il auroit voulu causer, disoit-il, pour être instruit de ses vues, firent lever successivement à Montécuculli les siéges de Saverne et de Hagueneau, et de poste en poste le repoussèrent tout-à-fait hors de l'Alsace. Cette campagne importante fut le terme de la carrière militaire de trois grands gé-

1675. néraux; de Turenne, par sa mort; de Montécuculli et de Condé, par leurs infirmités. Le dernier passa les dix dernières années de sa vie à sa maison délicieuse de Chantilly, faisant des voyages peu fréquents à la cour, où, par souvenir de la fronde, il étoit ordinairement reçu avec un sérieux qui tenoit de la froideur. Dans sa retraite, revenu des illusions de la jeunesse et désabusé des vains systèmes de l'incrédulité, dont longtemps il fut un des ardents fauteurs, il ne cultiva plus que les grands intérêts du ciel. Telles furent sur-tout les occupations de ses deux dernières années. C'est ce qui a fait dire que durant celles-ci il ne fut que son ombre, et que même il ne resta rien de lui. Mais à ce jugement passionné on reconnoît la prévention de Voltaire, qu'offusquoit l'idée de la religion, et qui, la calomniant dans plusieurs des grands hommes dont l'humanité s'honore, fit de Turenne un hypocrite, de Bossuet un ambitieux, et de Fénélon un incrédule.

Parmi les éléves que formèrent ces grands capitaines, et qui désormais vont occuper la scène, Créqui, l'un des plus marquants, emporté par son impétuosité, vint avec une foible division affronter, à Consarbruck, le vieux duc de Lorraine et celui de Lunebourg, qui assiégeoient Tréves. Sa témérité fut punie par une défaite entière : ce fut avec peine que, lui quatrième, il gagna Tréves, où il ne chercha plus qu'à ensevelir son affront. Sourd à toute proposition de se rendre, ses officiers dressèrent malgré lui une capitulation, où il refusa d'être compris, et, au grand hasard de sa vie, il fut fait prisonnier dans une église où il se défendoit encore. Il ne lui manquoit que cet échec, disoit de lui Condé, pour se placer au rang des grands généraux.

La prise de Tréves fut le dernier exploit du vieux et bizarre duc de Lorraine. Il mourut sur ces entrefaites, laissant ses droits et ses espérances à Charles V, son neveu, beau-frère de l'empereur, dont il avoit épousé la sœur, et déja connu par divers exploits militaires, qui n'étoient que le prélude d'autres plus considérables. Ce fut lui qui commanda les Impériaux en Alsace pendant la campagne suivante. 1675.

Dès les premiers jours de celle-ci les François s'ouvrirent une nouvelle carrière de gloire sur un élément qui leur étoit encore peu familier. A peine formés à la tactique navale, ils resistèrent seuls à Ruyter, qui, pour seconder les efforts des Espagnols contre Messine et Agouste, étoit entré dans la Méditerranée. Le marquis Duquesne déconcerta leurs desseins, le 8 janvier, au combat de Stromboli, et le 21 avril, à celui d'Agouste, qui coûta la vie à l'amiral hollandois. Enfin, le 3 juin, le maréchal de Vivonne, quoique avec moins de vaisseaux que n'en comptoit la flotte hollandoise, l'ayant attaquée comme elle sortoit de Palerme, acheva de la détruire. 1676.

Cependant le roi, ayant sous lui Monsieur et plusieurs des maréchaux de France, qu'il avoit créés récemment, et que madame de Cornuel nommoit plaisamment *la monnoie de M. de Turenne*, étoit entré en Flandre, et, menaçant plusieurs villes à-la-fois, prit Condé avant que le prince d'Orange pût la secourir. Mais celui-ci arriva devant Bouchain en même temps que le roi. Les deux armées se trouvèrent en présence près de Valenciennes, et si proche l'une de l'autre, qu'une bataille paroissoit inévitable. Le prince, qui la desiroit, quoique inférieur en nombre, étoit contrarié

1676. par les Espagnols qui en redoutoient les suites, et du côté des François les avis étoient également partagés. Le maréchal de Lorges insistoit avec vivacité pour le combat; mais Louvois, à qui l'on a prêté le motif de perpétuer la guerre pour continuer à se rendre nécessaire, s'opposoit à une bataille qui pouvoit, dit-on, la terminer; ce qui n'est pas très sûr. Quoi qu'il en soit, il représenta qu'elle étoit parfaitement inutile au dessein de prendre Bouchain, et que l'issue, qui en étoit incertaine, pouvoit être funeste à l'état et au roi. Le monarque ayant laissé apercevoir quelques signes d'approbation, les maréchaux de Schomberg, d'Humières et de La Feuillade, amis de Louvois, se rangèrent à son avis, et il n'y eut point de bataille. Mais l'année suivante, lorsque Monsieur eut battu le prince d'Orange à Cassel, on prétend que le roi regretta d'avoir négligé l'occasion de s'acquérir un honneur pareil, et qu'il ne s'en crut point dédommagé par celui d'avoir pris Bouchain en présence du prince.

Mais ces campagnes de Flandre, qui s'ouvroient d'une manière si brillante, étoient destinées à finir toujours languissamment par les secours que réclamoit l'Alsace. C'est ce qui arriva cette année comme les précédentes, et ce qui fit que le roi, abandonnant encore l'armée, la confia au comte de Schomberg. Le prince d'Orange cerna presque aussitôt Maëstricht. Cette ville étoit défendue par Calvo, l'un des quatre braves dont Louis XIV disoit que ses ennemis les respecteroient toujours dans ses places. Les trois autres étoient Montal, Chamilly et du Fay. Calvo ne manqua point à sa réputation, et cinquante jours de résistance, pendant les-

quels le prince d'Orange perdit douze mille hommes, permirent à Schomberg de le dégager. 1676.

Luxembourg, si entreprenant lorsqu'il commandoit en sous-ordre, parut timide la première fois qu'il commanda en chef. A la tête de cinquante mille hommes en Alsace, il étoit opposé au nouveau duc de Lorraine, qui en avoit à la vérité soixante mille. Supposant à son ennemi l'intention de percer en Lorraine, Luxembourg se retrancha dans les Vosges, à la hauteur de Saverne, et donna occasion au duc d'investir Philisbourg. Le prince en couvrit le siége en se fortifiant sur la Lauter, et il n'en abandonna les bords devant les nombreux bataillons de renforts envoyés à Luxembourg, que pour se retrancher de nouveau et d'une manière inattaquable, dans un coude formé par le Rhin, au-devant même de Philisbourg. Du Fay commandoit dans la place; mais six mois de blocus et soixante-dix jours d'attaques ayant épuisé ses ressources de tout genre, il ne perdit rien de sa gloire pour avoir été forcé de se rendre. Une diversion de Luxembourg, dans le comté de Montbéliard et dans le Brisgau, forçant d'ailleurs les Impériaux d'y courir, les empêcha d'avancer en Alsace, et ils se virent obligés de prendre encore leurs quartiers d'hiver sur la droite du Rhin. Dans le Roussillon, les François et les Espagnols restèrent également sur la défensive; mais dans le nord de l'Allemagne le roi de Suède fut battu et dépouillé par les alliés.

Les états-généraux cependant commençoient à se lasser d'une guerre qui n'étoit entretenue que par leurs subsides; et, entre les autres puissances belligérantes,

1676. celles-ci, dans l'espoir de consolider leurs conquêtes, et celles-là, de recouver leurs pertes, aspiroient également à la fin de la guerre. De là un assentiment commun à accepter la médiation offerte par l'Angleterre. Louis XIV, avant de nommer des plénipotentiaires, demandoit la liberté du comte de Furstemberg, ainsi que la restitution des sommes enlevées, à Cologne, à ses ambassadeurs, et refusoit sur-tout d'agréer, pour le lieu du congrès, un pays qui fût dans la dépendance de l'empereur. Des termes moyens lui donnèrent satisfaction sur les premiers points. Il l'eut entière sur le dernier et les plénipotentiaires se réunirent à Nimègue. Le chevalier Temple étoit à la tête de ceux de l'Angleterre; le maréchal d'Estrades, le marquis de Croissy, et le comte d'Avaux, neveu du plénipotentiaire de Munster, étoient ceux de la France. Mais, si le desir de la paix étoit un vœu général, les prétentions trop divergentes des parties s'opposoient à sa conclusion; et avant d'y parvenir, il fallut que le sang coulât encore pendant la durée de deux campagnes. Elles firent la gloire du maréchal de Créqui, dont les manœuvres, source d'une grande instruction pour les militaires, rappelèrent celles de Turenne, et firent concevoir la possibilité de le remplacer.

1677. Créqui avoit succédé en Alsace au maréchal de Luxembourg, et avec vingt-cinq mille hommes seulement il devoit résister aux soixante mille du duc de Lorraine, qui, maître des ponts de Strasbourg et de Philisbourg, attaquoit à-la-fois, cette année, l'Alsace et la Lorraine. Le roi, qui sentoit le besoin de faire passer des secours à son général, vouloit s'assurer en Flandre de quelques points d'appui qui lui permissent d'y réduire sans in-

convénient le nombre de ses troupes. Au moment où on le croyoit le plus occupé des plaisirs du carnaval, il part subitement de Versailles, et le 4 mars il étoit à la tête de son armée. Il investit aussitôt Valenciennes, avant que le prince d'Orange eût pu songer à la secourir, et s'en empare le 17, avant de se douter lui-même que les premiers ouvrages extérieurs fussent emportés. Ce succès inespéré fut dû en grande partie à la conduite aussi prudente que courageuse des mousquetaires, qui avoient été commandés avec d'autres corps pour monter à l'assaut d'un de ces ouvrages. Cet assaut, par le conseil de Vauban, fut livré en plein jour, contre l'usage ordinaire, contre l'avis du ministre et contre celui des cinq maréchaux qui accompagnoient le roi. Au lieu de se loger simplement après la prise, les mousquetaires pénètrent de ce premier poste dans un autre plus intérieur, baissent le pont-levis, qui de celui-ci communique aux autres, et, suivant toujours l'ennemi de retranchement en retranchement sur un premier bras de l'Escaut, puis sur un second plus considérable, s'introduisent avec lui dans la ville. Là, au lieu de se disperser, ainsi qu'on eût pu l'attendre de leur jeune et bouillant courage, ils se retranchent derrière des charrettes, s'emparent des maisons voisines, s'y établissent de manière à n'en pouvoir être chassés, et imposent tellement par leur audace, que le corps de ville intimidé, après avoir donné et reçu des otages, députe vers le roi pour traiter de la reddition de la place. 1677.

Sans perdre de temps le roi se porta sur Cambray, et fit investir Saint-Omer par Monsieur et par le maréchal d'Humières. Le prince d'Orange, qui n'avoit pu faire assez de diligence pour secourir Valenciennes, et qui

1677. trouva trop de difficulté à s'approcher de Cambray, marcha vers Saint-Omer. Il étoit déja à Cassel, lorsque Monsieur quitta ses lignes pour aller au-devant de lui. Guillaume ne redoutoit pas l'événement d'une bataille, et la desiroit même. Dans le dessein de s'y préparer, il s'arrêta sur une colline, et fit avancer seulement une partie de sa première ligne pour défendre un ruisseau qui séparoit les deux armées, et qui, par les broussailles dont ses bords étoient couverts, masquoit le mouvement d'un corps de la droite destiné à ravitailler Saint-Omer. Mais le duc de Luxembourg, que le roi, instruit de la marche du prince d'Orange, venoit d'envoyer à son frère, ayant pénétré le dessein de l'ennemi, ne lui laissa pas le temps de l'exécuter; et, faisant attaquer brusquement les détachements qui gardoient le ruisseau, il les mit dans un désordre qui ne put être réparé par le reste de la ligne, à cause de son éloignement, et qui se communiqua même à la seconde aussitôt que toute l'armée françoise eut passé le ruisseau. Le prince fit de vains efforts pour les rallier. La perte de quatre mille morts et trois mille prisonniers, c'est-à-dire de près du quart de son armée, le contraignit à abandonner le champ de bataille. Monsieur donna dans cette action, qui eut lieu le 11 avril, des preuves de courage et de présence d'esprit, qui contrastoient avec les habitudes de mollesse qu'on lui avoit données. On prétend que le roi en fut jaloux, et que ce fut la raison pour laquelle son frère n'eut plus de commandement. Quoi qu'il en soit, Saint-Omer s'étant rendu huit jours après, et la citadelle de Cambray ayant capitulé dans le même temps, le roi et son frère quittèrent l'armée; et le commandement fut laissé au maréchal de Luxembourg.

Créqui, avec une partie de la sienne, observoit alors 1677.
le duc de Lorraine, qui, après avoir gagné Trèves, se dirigeoit sur Metz. Par d'habiles manœuvres il embarrassa sa marche, intercepta ses vivres, et l'arrêta trois mois sur les bords de la Sarre et de la Moselle, sans que le prince Charles pût remplir son objet, ni trouver l'occasion de le forcer au combat. Le duc tourna alors vers la Meuse, pour seconder au moins le prince d'Orange, qui, ayant refait son armée, avoit investi Charleroy, toujours convoitée par lui : mais, dans l'intervalle, Luxembourg fit lever le siége; en sorte que le duc, prévenu dans toutes ses entreprises, se vit contraint de regagner l'Alsace avec une armée harassée de fatigues. Le marquis de Montclar, pendant l'absence de Créqui, avoit forcé le prince de Saxe-Eisenach à l'évacuer; et le maréchal eut bientôt le même avantage sur le duc de Lorraine après qu'il eut battu à Kochersberg, près de Strasbourg, un petit corps de troupes mis en avant par celui-ci dans l'intention d'engager une action générale, que le maréchal eut encore le talent d'éviter. Créqui passa alors lui-même le fleuve, et termina la campagne par la prise de Fribourg.

Louis, que ses triomphes même affoiblissoient, de- 1677 78.
siroit une paix honorable : le prince d'Orange au contraire, malgré les revers des alliés, voyoit dans la continuation de la guerre l'affermissement de la puissance stathoudérienne, que cette même guerre lui avoit procurée. Louis, devinant sa politique, recommandoit dans ses instructions à ses négociateurs à Nimégue, comme une chose de première et absolue nécessité, d'employer tous leurs efforts, caresses, flatteries, espérances, pour le gagner; mais le sombre Guillaume ne se laissa pas

1677-78. prendre à ces amorces. Le roi, dit-on, avoit révolté sa fierté en lui faisant proposer, par forme d'insinuation, d'épouser mademoiselle de Blois. Il répondit qu'une fille légitime ne seroit pas trop pour lui, et jamais il ne pardonna ce projet au roi de France, dont la gloire d'ailleurs blessoit ses yeux jaloux. A la vérité, il eut raison de rejeter cette alliance, puisqu'il s'en procura une plus honorable en recherchant la main de la princesse Marie, fille aînée du duc d'Yorck, niéce de Charles II, et héritière présomptive du trône d'Angleterre, Charles n'ayant point d'enfants, et le duc point d'enfants mâles : alliance bien funeste pour ce dernier, ainsi que pour Louis XIV, qui, sitôt qu'elle fut conclue, en ressentit les fâcheux effets. Le nouvel époux, en effet, détacha d'abord Charles II des intérêts de la France, et l'obligea de se prêter, contre son inclination, à un traité d'alliance avec la Hollande. Ce traité, qui fut signé à Londres le 10 janvier 1678, contenoit un plan de paix bien opposé aux intentions de Louis. Celui-ci devoit rendre toutes ses conquêtes sur la Hollande, l'empereur et l'Empire, et restituer aux Espagnols Ath, Oudenarde, Charleroy, Courtray, Tournay, Condé, Valenciennes, Saint-Guillain et Binch. Ce plan devoit lui être proposé avec l'alternative d'une guerre fédérative contre l'Allemagne, l'Espagne, le Danemarck, la Hollande et l'Angleterre, s'il ne s'y soumettoit.

1678. L'effet immédiat de ce projet fut l'évacuation précipitée de Messine par les François, dont le retour eût peut-être été hasardeux, si les flottes angloises fussent entrées dans la Méditerranée. A cette mesure près, Louis voulut prouver que, loin d'être dans une situation à recevoir la loi, il étoit lui-même en état de la donner. A cet

effet, partant de Versailles encore plus tôt que l'année précédente, il se rend en Lorraine, menace Luxembourg, et lorsqu'il a fortement attiré l'attention de l'ennemi de ce côté, une marche accélérée le porte en Flandre, où il investit Gand, point central de la réunion qui devoit se faire des alliés, l'emporte en cinq jours, rabat sur Ypres et s'en empare aussi rapidement. Alors il prend l'initiative, fait lui-même des propositions : et si, par prévention ou par hauteur, elles sont d'abord repoussées, la crainte de progrès plus considérables ne tarde pas à les faire recevoir, pour bases au moins d'une négociation, sur-tout par les Hollandois, les moins intéressés alors à la guerre. Louis, persuadé que de leur permanence dans la ligue dépendoit la durée de cette coalition, n'hésita pas, après avoir eu connoissance du traité de Londres, à faire tous les sacrifices qui pourroient le réconcilier avec ses premiers ennemis. 1678.

On remarquera que ce traité du 10 janvier, qui devoit resserrer davantage le nœud des difficultés, fut précisément ce qui aida à le relâcher. Le roi, s'il attendoit qu'on le lui signifiât de la part des puissances coalisées, appréhendoit d'être forcé à une paix désavantageuse, ou à la continuation d'une guerre qui lui étoit fort à charge. Les états-généraux, de leur côté, assujettis par le traité à des subsides très considérables, envisageoient que, par-là, le principal poids de la guerre alloit tomber sur eux; ils considéroient de plus avec une crainte bien fondée la puissance que le mariage du stathouder alloit lui donner dans la république, sur-tout si la guerre duroit. Ils écoutèrent donc avec avidité la proposition que firent les plénipotentiaires

1678. françois, de rendre à la république ce qui lui avoit été pris, et demandèrent, pour travailler plus efficacement à la paix, une suspension d'armes de six semaines.

Dès le premier moment tous furent d'accord; mais ils convinrent de ne point laisser pénétrer leur bonne intention, dans la crainte que ceux d'entre les coalisés que l'intérêt ou la passion excitoit à continuer la guerre ne missent des obstacles à la conclusion. Et en effet, de peur que les François et les Hollandois, à force d'explications, ne vinssent à s'accommoder, les alliés firent fixer un terme assez court, après lequel la guerre seroit continuée, si la paix n'étoit pas signée dans cet intervalle; et ce terme fatal étoit le 10 août.

Les plénipotentiaires hollandois qui n'avoient plus à s'occuper sérieusement de leurs intérêts, employèrent leur loisir à faire consentir les Espagnols aux sacrifices qu'on exigeoit d'eux. Louis, sous prétexte qu'il avoit été attaqué, vouloit conserver les conquêtes qu'il avoit faites sur eux. C'étoient la Franche-Comté, Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambray, Aire, Saint-Omer, Ypres, Warwick, Warneton, Poperingue, Bayeul, Cassel, Bavay et Maubeuge, avec toutes les appartenances, dépendances et annexes de leurs territoires. Il consentoit à rendre Charleroy, Binch, Oudenarde, Courtray, St.-Guillain et Puycerda en Catalogne, dont le maréchal de Navailles, déja vainqueur du comte de Monterey, dans la campagne précédente, au col de Bagnols dans le Lampourdan, venoit de s'emparer au commencement de celle-ci. Mais Louis mettoit à cette restitution la réserve d'en faire le gage des Suédois jusqu'au recouvrement de ce qu'ils avoient perdu eux-mêmes par les armes du Danemarck et de l'électeur de

Brandebourg. Cette restriction pensa faire tout rompre, ou plutôt fut encore une politique des plénipotentiaires françois, qui circonscrivirent toute la négociation autour de ce point, afin de dérouter ceux des alliés qui vouloient la continuation de la guerre, et qui n'insistoient plus que sur ce seul article, parcequ'ils le jugeoient suffisant pour amener la rupture. Mais quand il ne resta effectivement à transiger que sur ce point, les Suédois, persuadés qu'ils trouveroient dans la puissance de Louis XIV d'autres moyens de restitution, levèrent eux-mêmes la difficulté, en renonçant à l'espèce d'hypothèque que leur avoit ménagée le roi. Les Espagnols ne signèrent néanmoins leur traité que six semaines après les Hollandois. 1678.

Le secret entre ceux-ci et les François avoit été si bien gardé, que les autres coalisés voyant toujours les François exiger, dans les conférences publiques, les conditions impérieuses que les Hollandois ne devoient jamais accorder, restèrent tranquilles, persuadés que l'obstination réciproque des principales parties causeroit la rupture du congrès. Pour fortifier leur crédulité, et prévenir les efforts des malintentionnés, les François imaginèrent de présenter eux-mêmes des obstacles qu'ils seroient maîtres de faire disparoître quand il leur conviendroit; ce qu'ils exécutèrent fort adroitement.

Le premier août, après avoir ratifié avec les Hollandois toutes leurs conventions, les plénipotentiaires françois déclarent qu'il leur reste encore deux conditions, dont ils ne peuvent jamais se départir : la première, que leurs hautes puissances feront faire actuellement par le Danemarck à la Suède des restitutions, sur lesquelles celle-ci avoit paru se relâcher; la

1678. deuxième, que la république enverra une ambassade solennelle au roi de France, qui étoit à Gand, pour lui faire compliment sur la paix.

Les plénipotentiaires hollandois, qui croyoient tout fini, furent frappés d'étonnement. Ils répondirent qu'après être tombés d'accord sur ce qui les regardoit personnellement, ils ne se sont point attendus à se voir arrêtés par des intérêts étrangers qu'on pourra concilier dans la suite. Quant au voyage de Gand, ils déclarent qu'ils le regardent comme un hommage humiliant, auquel ils ne se prêteront jamais.

Les alliés, informés de cet incident, ne manquent pas de fortifier cette répugnance. Les François insistent, montrent beaucoup de mécontentement de ce qu'on s'obstine dans un refus qu'ils qualifient d'injurieux. Les Hollandois continuent à se montrer très irrités d'une demande faite, disent-ils, pour les avilir; et les alliés, triomphant de la rupture qui va arriver sans aucun effort de leur part, regardent avec satisfaction une lutte qui assure le succès de leurs intentions hostiles.

Tous les jours, depuis le premier août, se passent donc en agitations, en démarches de conciliateurs empressés, qui se fatiguent à trouver des expédients et portent de l'un à l'autre des moyens conciliatoires; mais toujours même obstination de chaque côté. Le 9 août arrive; rien ne s'arrange, même opiniâtreté, plus d'espérance de paix; on ne songe qu'à se séparer. Les ordres sont donnés pour le depart. Demain, se disent les alliés de Londres en se félicitant, le fatal traité sera signifié à l'orgueilleux Louis XIV. Demain, se disent tristement les hommes de l'assemblée sensibles aux

maux de l'humanité, demain seront continuées pour long-temps toutes les horreurs de la guerre. 1678.

Le 10, vers neuf heures du matin, les plénipotentiaires françois se rendent en grand cortége chez les Hollandois. On croyoit qu'ils alloient faire leurs adieux. Après les premiers compliments, après quelques plaintes sur leur persévérance à ne pas vouloir accorder le peu qu'on leur demande : « Vous ne tenez donc qu'à « cela, ajoutent-ils? — Oui, répondent fermement les « Hollandois. — Eh bien! reprennent gaiement les Fran- « çois, n'en parlons plus et signons. »

Aussitôt la joie se répand dans la ville. On ordonne de transcrire les traités. Les secrétaires se mettent diligemment à l'ouvrage. Pendant ce travail, les plénipotentiaires françois, ou par égard pour la médiation de l'Angleterre, ou pour jouir de l'embarras du chevalier Temple, chef de l'ambassade angloise, et le plus ardent à traverser la paix, vont lui proposer de signer le traité chez lui. Il se dit incommodé, les reçoit en malade, les remercie de l'honneur qu'ils lui font, et les prie de l'exempter de cette fatigue. Ils retournent chez les Hollandois, pressent les copistes. Ceux-ci font tant de diligence, que les traités se trouvent prêts avant la fin du 10 août. Ils furent signés entre onze heures et minuit à l'hôtel de France, où les Hollandois s'étoient rendus.

Le prince d'Orange prit sa part du mécontentement des Anglois. Il étoit alors près de Mons, et se proposoit de faire lever le blocus que le maréchal de Luxembourg avoit mis devant cette ville. Si près de Nimégue, il ne se pouvoit qu'il ignorât le 14 août que la paix avoit été signée le 10; mais il fit semblant de n'en être pas in-

1678. struit, et attaqua, près de l'abbaye de Saint-Denys, le maréchal, qui se reposoit tranquillement sur la notification de la paix que lui avoit fait parvenir le comte d'Estrades. Guillaume comptoit le battre en le surprenant; mais il fut battu lui-même, et il ne lui resta que la honte et le remords d'avoir sacrifié inutilement à son dépit la vie de plusieurs milliers d'hommes, qui restèrent sur le champ de bataille.

Il y eut deux traités signés à Nimégue avec les Hollandois; l'un, intitulé *de Paix et d'Alliance*, qui leur restituoit tout ce qui leur avoit été pris, et donnoit main-levée au prince d'Orange de la saisie des biens qu'il possédoit en France; le second intitulé de *Commerce, Navigation et Marine*. Il est composé de trente-huit articles, et peut être regardé comme un code maritime, pour sa précision, sa prévoyance et son exactitude; il mérite d'être mis à côté des réglements des Rhodiens, qui ont servi de lois aux navigateurs, jusqu'au temps des Romains, qui les ont adoptés.

1679. Débarrassés de soins pour eux-mêmes, les Hollandois s'appliquèrent à réconcilier les puissances belligérantes, et firent à leur égard l'office de médiateurs, sans en avoir le titre. De là naquit une série de traités, dont le plus important pour la France eut lieu entre elle et l'empereur. Celui-ci avoit refusé, ainsi que le Danemarck et l'électeur de Brandebourg, d'accéder à la paix. Mais trois combats, où Créqui battit le prince de Bade et le duc de Lorraine, qui s'étoit approché de Fribourg avec l'intention de reprendre cette ville, l'incendie du pont de Strasbourg, qui avoit si souvent donné passage aux Impériaux, la prise du fort de Kehl qui le couvroit, et celle de divers autres sur les bords du Rhin, l'inva-

sion enfin de la Westphalie même, pendant que les 1679.
maréchaux de Luxembourg et de Schomberg s'emparoient du territoire de Cléves, et le mettoient à contribution, ramenèrent ces puissances à des dipositions plus pacifiques, et un traité avec l'empereur fut enfin signé à Nimégue le 5 février. La possession de l'Alsace, que Léopold s'étoit flatté d'enlever à la France, y fut confirmée à celle-ci, et les plénipotentiaires eurent l'adresse d'éluder toutes les propositions qu'on leur fit au sujet de la restitution des dix villes impériales de cette province, dont le duc de La Feuillade s'étoit emparé, en partie par force, en partie par abus de confiance. Fribourg, ancien domaine de la maison d'Autriche, resta aussi à la France, mais en échange de Philisbourg qui demeura à l'Empire. Enfin l'empereur, stipulant pour le duc de Lorraine, abandonnoit au roi Nancy et quatre chemins militaires dans la province; mais le duc ayant protesté contre cet abandon, Louis garda le tout. L'électeur de Brandebourg et le roi de Danemarck furent les derniers à se rendre à une réconciliation qui leur enleva presque toutes leurs conquêtes sur la Suéde; il suffit cependant du peu qu'ils en retinrent, pour que les Suédois mécontents se crussent sacrifiés par la France. Dans ces traités, on se jura *une amitié vraie et sincère*, amitié de traités, dont on jugera bientôt la sincérité par la durée.

Dans les années qui ont suivi de près la paix de 1680.
Nimégue il s'est passé peu d'événements dignes de mémoire, si ce n'est des faits particuliers que l'histoire ne recueilleroit pas, s'il ne convenoit du moins de les indiquer. Tel fut, par exemple, le mariage du dauphin avec la fille de l'électeur de Bavière, alliance qui fut

1680. l'occasion de la disgrace du ministre des affaires étrangères, Arnaud de Pomponne. Le roi attendoit avec impatience la nouvelle de cet accord, qui importoit autant à sa politique qu'à ses finances. Le courrier qui l'apporta remit ses papiers au ministre, qui étoit alors à la campagne et qui y resta encore deux jours. La nouvelle s'ébruita dans l'intervalle, et le roi en ayant été instruit par une autre voie que par celle de son ministre, lui fit insinuer d'avoir à se défaire de sa charge. Elle fut donnée au négociateur même du mariage, au marquis de Croissy, frère de Colbert. M. de Pomponne étoit généralement estimé, même par le roi; mais il tenoit aux jansénistes, que le roi n'aimoit pas : d'ailleurs, depuis la paix de Nimègue, où Louis s'étoit vu l'arbitre de l'Europe, la vanité du monarque s'étoit exaltée, et il ne supportoit plus qu'avec peine la réserve polie des dépêches et des instructions de son ministre.

« Tout ce qui passoit par lui, dit-il dans ses Mé-
« moires, perdoit de la grandeur et de la force qu'on
« doit avoir en exécutant les ordres d'un roi de France. »

Mais, parmi le faits que nous recueillons, nous ne noircirions point nos pages du récit qui va suivre, si des personnages importants ne s'y trouvoient impliqués. En 1676, une femme jeune et belle, de bonne famille, la marquise de Brinvilliers, sans motif de haine et de vengeance, empoisonnoit époux, parents, amis, domestiques, et jusqu'à des pauvres à elle inconnus, auxquels, sous prétexte de charité, elle portoit dans les hôpitaux des friandises qui devoient leur donner la mort. On n'a jamais su le vrai motif de cette affreuse manie. Elle fut punie par le supplice du feu.

On crut voir renouveler en 1680 le crime de la mar-

quise de Brinvilliers, par la Vigoureux et la Voisin, deux femmes de mœurs plus que suspectes, dont le manége attira l'attention de la police. Elles vendoient des essences, des poudres, des pommades, des breuvages souverains, disoient-elles, pour la guérison de plusieurs maladies réfractaires à la médecine. Elles se mêloient aussi de deviner et de prédire l'avenir. Avec ces talents, elles virent arriver chez elles une foule de gens de tous états, de la cour et de la ville. Leur maison devint un refuge d'intrigue et de séduction. On découvrit que leur commerce ne se bornoit pas à des mélanges sains et utiles; qu'il y en avoit dont on pouvoit faire un très mauvais usage, et que l'amour mécontent, l'ennui d'un trop long hymen, les fureurs de la rivalité, le desir ardent des richesses, l'appât enfin d'un héritage qui se faisoit trop attendre, pouvoient trouver dans leur arsenal des armes très dangereuses. Elles furent arrêtées, et avec elles beaucoup de personnes, tant des premiers rangs que de la lie du peuple. On créa, pour suivre cette affaire, un tribunal qui siégea à l'arsenal, et qu'on nomma *chambre ardente*, parcequ'il connoissoit d'un crime dont la peine du feu devoit être la punition. Mais, par les interrogatoires, les juges reconnurent que les griefs reprochés n'étoient la plupart que des questions indiscrètes, tantôt badines, tantôt sérieuses, et excitées plutôt par la curiosité que par l'envie de mal faire. Il se trouva beaucoup plus de personnes abusées que de coupables. On ne punit de ceux-ci avec éclat que quelques misérables sans nom; mais plusieurs personnes qualifiées subirent la peine de la disgrace ou de l'exil, déchargées du crime à la vérité, mais justement honteuses d'être compro- 1680.

1680. mises dans une affaire peu honorable avec des aventuriers, des femmes perdues et la compagnie la plus méprisable.

Deux personnes célèbres eurent part à cette ignominie, le maréchal de Luxembourg et la comtesse de Soissons. Luxembourg, illustré par des victoires, subit l'humiliation de la prison. Il y demeura peu, mais il éprouva la disgrace et l'exil. La comtesse de Soissons, admise autrefois à l'intimité de Louis XIV avec Henriette sa belle-sœur, à la nouvelle que la Voisin venoit d'être arrêtée, se sauva en Espagne. La reine, récemment mariée à Charles II, et fille de la malheureuse Henriette, reçut bien l'ancienne amie de sa mère, et lui marqua de la confiance, malgré les conseils de son époux qui s'en défioit : en effet, après avoir bu une jatte de lait que la comtesse lui présenta, elle mourut presque subitement, en 1689, dans de grandes douleurs. Très fortement soupçonnée, la comtesse se retira promptement en Allemagne, où elle traîna une vie obscure, et vint mourir à Bruxelles dans le plus grand délaissement, méprisée de tout le monde et fort peu considérée du prince Eugène son fils.

Elle fut, dit-on, portée à ce crime contre une jeune princesse aimable qui la combloit de bienfaits, par l'ambassadeur de l'empereur Léopold à la cour d'Espagne. Ce chef de la maison d'Autriche allemande ne voyoit qu'avec un extrême dépit la prépondérance que la reine, très estimée et aimée de son époux, obtenoit à la France dans le conseil de Charles II; et on a cru que l'ambassadeur, persuadé que son maître lui en sauroit gré, jugea à propos de se débarrasser, par l'empoisonnement de la reine, des difficultés qu'elle

opposoit à la liaison trop intime des deux branches autrichiennes. 1680.

Entre les événements politiques de la même époque, on doit remarquer l'affaire de la régale. On appeloit de ce nom le droit que possédoient les rois de France, à l'exclusion de tous les autres souverains, de jouir pendant la vacance des siéges épiscopaux, et jusqu'à l'enregistrement du serment des nouveaux évêques, des revenus qui y étoient attachés, et de conférer encore divers bénéfices qui en dépendoient à des sujets qui n'étoient point tenus de solliciter l'institution canonique des grands vicaires. Cet usage, purement honorifique pour nos rois, qui, depuis Charles V, abandonnoient ce revenu à la Sainte-Chapelle, et depuis Louis XIII, aux successeurs même des évêques décédés, étoit si ancien, que son origine et ses motifs étoient à-peu-près inconnus. Mais, par la raison même de son antiquité, et du privilége particulier aux rois de France à cet égard, il étoit arrivé que ce droit n'atteignoit pas certaines églises, qui, autrefois étrangères au royaume, y avoient été depuis réunies. C'étoit le cas où se trouvoient notamment les archevêques et évêques des provinces de Languedoc, de Guienne, de Dauphiné et de Provence. Louis XIV, présumant que sa qualité de roi de France lui donnoit les mêmes droits sur toutes les églises de sa domination, et s'appuyant d'ailleurs de l'exemple de ses prédécesseurs, et entre autres de celui de François I[er], qui avoit assujetti la Bretagne à la régale sans opposition, rendit, en 1673, un édit qui y soumettoit toutes les églises de son royaume, sans exception (1).

(1) D'Avrigny, Mém. dogm. Choisy, Hist. ecclés.

1681-82. Si quelques évêques, parmi ceux dont les églises étoient exemptes de la régale, crurent pouvoir renoncer sans scrupule à leur privilége, et céder, pour le bien de la paix, à un prince entier dans ses desirs, qui témoignoit d'ailleurs une bonne volonté prononcée à l'égard des ministres des autels, d'autres virent dans cette condescendance l'abandon des principes les plus sacrés, et se crurent obligés de les défendre. Tels furent les évêques d'Aleth et de Pamiers, déja célèbres dans les querelles du jansénisme. Le dernier alla jusqu'à refuser de reconnoître les membres de son chapitre que le roi venoit de pourvoir en régale, attendu que l'évêque n'avoit point encore fait enregistrer son serment, et même à les excommunier. L'autorité civile appeloit comme d'abus de ces mesures violentes, lorsque le pape Innocent XI, respectable par sa piété et par la pureté de ses intentions, mais embrasé d'un zèle austère qui alloit jusqu'à la dureté, vint au secours des deux prélats par une bulle qui enchérissoit sur les rigueurs de ceux-ci à l'égard des régalistes et de leurs fauteurs. Le parlement en ordonna la suppression, et de là une guerre ouverte entre Rome et la France. Louis XIV ayant consulté sur ce sujet une assemblée du clergé convoquée en 1681, celle-ci émit le vœu d'un concile national, comme la seule autorité qui pût forcer le pape à quelque circonspection; mais le roi ne goûta pas entièrement cet avis, et se borna à convoquer une assemblée générale du clergé, qui fut arrêtée pour le 9 novembre suivant.

Elle étoit composée de trente-cinq prélats, des deux agents généraux du clergé, et de trente-cinq députés du second ordre. Bossuet fit le sermon d'ouverture,

dans lequel, après avoir établi les fondements de la préeminence de l'église de Rome et de la déférence qui lui est due, il exposa « l'application constante de l'église « gallicane à maintenir le droit commun et la puissance « des ordinaires, suivant les conciles généraux et les « institutions des saints pères » ; et proposa à la fin des remèdes qui pussent prévenir les moindres commencements de division et de trouble. 1681-82.

Le 3 février, la nouvelle assemblée adhéra unanimement à l'extension de la régale, moyennant sur-tout l'abandon que fit le roi, dans un édit du mois de janvier, de toute prétention ultérieure à ce que ses élus en régale fussent dispensés de requérir l'institution canonique. Les évêques, dans la lettre qu'ils adressèrent au pape pour justifier leur adhésion, firent beaucoup valoir cette condescendance comme essentielle, en ce qu'elle touchoit à la juridiction spirituelle, et y opposèrent, comme une foible compensation, les nouveaux droits que s'arrogeoit le monarque. Ils ajoutèrent, sur l'autorité de plusieurs docteurs et même de divers papes, qu'il étoit des circonstances où le maintien de la paix devoit s'acheter par des sacrifices ; que c'étoit le cas de les faire lorsqu'ils n'exigeoient qu'un simple changement dans la discipline qui n'intéressoit en rien la foi ; et qu'enfin ils avoient cru expédient d'éviter, par leur acquiescement aux volontés du monarque, de commettre sa sainteté avec le plus grand des rois, dont la bienveillance d'ailleurs pour l'église et le zéle pour l'extirpation de l'hérésie méritoient qu'on ne regardât pas de si près avec lui. Innocent, peu sensible à ces considérations, cassa et annula tout ce qui avoit été arrêté dans l'assemblée, à laquelle il contesta le droit

1681-82. de représenter l'église de France, et témoigna aux évêques qu'il attendoit de leur honneur et de leur conscience une rétractation formelle de leur décision.

Mais déja ceux-ci, prévoyant la réponse du saint siége et l'inutilité de leur démarche auprès de lui, loin de penser à se rétracter, s'étoient engagés plus avant par les quatre fameux articles de la déclaration du 13 mars 1682, portant en substance: « 1° Que le pape n'a « aucune autorité directe ni indirecte sur le temporel « des rois, et qu'il ne peut délier leurs sujets du ser« ment de fidélité; 2° que la plénitude de puissance « accordée au siége apostolique ne déroge point à ce « que le concile de Constance, confirmé par les papes, « par l'église en général, et par celle de France en « particulier, a prononcé sur l'autorité des conciles « généraux, dans sa quatrième et sa cinquième session, « et que l'église gallicane n'approuve point ceux qui « révoquent en doute l'autorité de ces décrets, ou qui « en éludent la force, en disant que les Pères de Con« stance n'ont parlé que pour un temps de schisme; « 3° que l'usage de la puissance apostolique doit étre « tempéré par les canons et par les usages reçus par « les églises particulières; 4° enfin, qu'il appartient « principalement au pape de décider en matière de foi, « et que ses décrets obligent toutes les églises; mais « qu'ils ne deviennent cependant *irréfragables* que « lorsque l'église les a adoptés. »

Le roi fit enregistrer aussitôt les quatre articles dans tous les parlements. Il fut ordonné qu'ils seroient spécialement enseignés dans les écoles de théologie, et les professeurs de ces écoles furent tenus de les souscrire. Le pape, à cette mesure de vigueur, répondit par une

mesure d'inertie qui n'en fut pas moins sensible. Ce fut de refuser des bulles à tous ceux qui avoient été membres de l'assemblée du clergé de 1682. Soit que le roi n'eût pas nommé d'autres sujets aux évêchés vacants; soit que ceux qui n'en avoient pas fait partie et qui furent nommés eussent défense de se pourvoir de bulles avant les autres, ou qu'ils ne voulussent pas en demander, ainsi que le dit l'abbé de Choisy, il résulta de cette obstination réciproque qu'à la mort du pontife il y avoit trente-cinq siéges privés de pasteurs. Les évêques élus par le roi ne laissèrent pas d'administrer leurs diocèses, mais en vertu des pouvoirs qui leur furent conférés par les chapitres; et cet expédient, suggéré par Bossuet, pourvut aux besoins de l'église de France, et prévint le schisme funeste qu'avoit fait craindre un différent qui se perpétua pendant douze ans. 1681-82.

L'attention du roi se porta alors sur les régences barbaresques de la Méditerranée : elles infestoient cette mer, et mettoient des entraves au commerce françois, qui seul pouvoit guérir les plaies que la guerre avoit faites à l'état. Duquesne, chargé du soin de les réprimer, s'en acquitta avec gloire et succès. Alger, deux fois bombardée par lui, à l'aide des galiotes à bombes que venoit d'inventer le chevalier Renau, remit entre ses mains les esclaves chrétiens qu'elle possédoit encore, reste précieux échappé à la férocité des barbares, qui, dans la rage que leur inspiroit le spectacle de destruction répandu autour d'eux, essayèrent de reporter à leur tour la terreur dans l'ame de leurs ennemis en lançant sur leurs bords à l'aide de leurs mortiers, les membres épars des malheureux captifs et du consul même. 1682-83.

1684. Gênes éprouva l'année suivante un désastre semblable à celui d'Alger. La république, pendant la dernière guerre, avoit fourni secrètement des secours aux Espagnols, et c'étoit chez ces républicains que les pirates, quoique leurs ennemis, trouvoient, par l'avidité des commerçants, les munitions dont ils avoient besoin. Tout récemment, à la demande du roi, qui desiroit avoir un magasin de sel à Savone, pour l'approvisionnement de la ville de Casal qu'il venoit d'acheter du duc de Mantoue, elle avoit répondu par un refus formel, dans l'appréhension que le monarque, qui sembloit s'arroger alors tout ce qui étoit à sa convenance, n'en prît peut-être occasion de s'assurer de la ville même. Dans cet état mutuel de défiance, un armement de quatre galères que la république prétendit n'avoir fait que pour la sûreté de ses rivières, et que le roi soupçonna être un secours préparé au roi d'Espagne, qui avoit avec lui quelques difficultés, et qui avoit déja envoyé une garnison dans la ville, fut le signal de la vengeance de Louis. Le marquis de Seignelai, fils de Colbert, et ministre de la marine, se présenta devant Gênes à la tête d'une escadre formidable que commandoit sous lui Duquesne, et peu satisfait des réponses évasives des magistrats aux demandes faites par lui au nom du roi, il ordonna un bombardement qui dura dix jours, et qui détruisit une partie des édifices fameux qui avoient mérité à la ville le nom de *Gênes la Superbe*. La fierté naturelle aux républicains et l'appui des Espagnols lui firent supporter cette attaque avec courage : mais la menace d'une seconde entreprise fit mollir sa résolution, et la porta à rechercher la médiation du pape. Le crédit du pontife sem-

bloit devoir être bien foible à la cour de France. Mais le roi, qui fut bien aise de l'obliger, dans l'espoir de l'amener lui-même par ses égards à des sentiments de modération, accueillit ses propositions, et rendit ses bonnes graces à la république, moyennant qu'elle désarmeroit ses galères; que la garnison espagnole évacueroit Gênes, et que le doge, nonobstant la loi fondamentale de l'état, qui lui interdisoit de sortir du territoire de la ville, seroit envoyé, accompagné de quatre sénateurs, porter à Versailles l'assurance de sa soumission. Ils y furent reçus avec une majesté tenant de la hauteur, mais aussi avec toute sorte de politesse et d'égards. Comme on les promenoit dans les jardins et les appartements, dont on leur faisoit remarquer la magnificence, Seignelai ayant demandé au doge ce qu'il trouvoit de plus extraordinaire à Versailles : « C'est de « m'y voir », répondit-il. 1684.

A cette même époque, des intérêts plus importants occupoient le roi : il s'agissoit d'un arrangement dont les bases avoient été posées dans le traité de Nimègue. Il y étoit dit, comme nous l'avons remarqué, que les cessions seroient accompagnées « de toutes leurs appartenan« ces, dépendances et annexes. » Les négociateurs s'étoient flattés que ces réunions se feroient de concert et à l'amiable ; mais le roi de France se crut en droit de les régler seul : en conséquence, au commencement de 1680, il établit une chambre souveraine à Besançon, et deux conseils aussi souverains, l'un à Brisach, l'autre à Metz, chargés d'examiner quelles étoient ces appartenances, dépendances et annexes, et de prononcer son appel sur leur sort. Sitôt que ces cours avoient jugé que tel fief, ville ou province, entroient dans le cercle

1684. des cessions, les troupes françoises partoient et s'en emparoient. Le roi de Suéde, comme duc de Deux-Ponts, l'électeur Palatin, celui de Tréves, le duc de Wirtemberg et beaucoup d'autres princes moins puissants, furent ainsi dépouillés d'une partie de leurs domaines et cités à rendre hommage pour d'autres. Le roi d'Espagne se vit inquiété sous ces deux rapports, Louis ayant réclamé sur lui, et l'hommage du duché de Luxembourg, et la propriété même de la ville d'Alost et de son territoire, qu'il prétendit faire partie des concessions de Nimégue.

Cette procédure brusque et presque arbitraire excita les réclamations des souverains et des vassaux qui se croyoient lésés. Pour apaiser les premières clameurs, Louis XIV consentit à une espéce de congrès et à des conférences qui eurent lieu à Courtray en 1681; mais il n'en poursuivit pas moins ses formules de réunion, qui lui donnèrent pacifiquement, en moins de quatre ans, plus de pays qu'il n'en auroit obtenu par la guerre la plus heureuse.

On doit mettre au nombre de ces conquêtes ou de ces usurpations importantes la ville de Strasbourg. Cette ville, ainsi que les dix autres villes impériales de l'Alsace, conquises par le duc de La Feuillade, avoient refusé jusqu'alors de reconnoître la souveraineté accordée à la France sur cette province par le traité de Munster. Les dernières avoient cédé enfin en 1680. Strasbourg seule se maintenoit encore dans son indépendance. Au moment où elle s'y attendoit le moins, Louvois se présente devant la place, à la tête d'une armée de vingt mille hommes, commandée par le marquis de Montclar, et formée de divers détachements qui avoient

été répandus aux environs, sous prétexte de travailler aux fortifications des villes acquises par le traité de Nimégue. La surprise, les menaces et la séduction, employées de concert, l'eurent bientôt amenée à une capitulation. Elle avoit eu lieu le 30 septembre 1681. Un gouvernement municipal fut conservé aux habitants, ainsi que leur religion et leurs temples, sauf l'église de Notre-Dame, qui fut rendue aux catholiques. 1684.

Les Hollandois, voisins du théâtre de ces invasions, firent pour en arrêter le cours une ligue avec l'empereur, l'Espagne, la Suéde et les Cercles de l'Empire les plus exposés. Elle fut signée le jour même de la prise de Strasbourg. Toutes ces puissances se contentèrent de s'allier sans agir, et aussi sans cesser de murmurer et de se plaindre. Un nouveau congrès fut indiqué à Francfort, puis transféré à Ratisbonne. Mais les Espagnols, outrés de voir les François lever, sous prétexte de dépendances, des contributions jusqu'aux portes de Bruxelles, repoussèrent à main armée les exacteurs, et les hostilités commencèrent. Le maréchal d'Humières s'empara de Courtray et de Dixmude à la fin de 1683, et le maréchal de Créqui de Luxembourg au commencement de l'année suivante. L'Espagne étoit trop foible pour se mesurer seule avec la France, et l'empereur, assez embarrassé à défendre sa capitale contre les Turcs qui la menaçoient, étoit pour elle un allié inutile. Ces circonstances ramenèrent les négociations et portèrent l'Espagne à faire de nouveaux sacrifices. Elle crut mettre son honneur à couvert en consentant à une tréve de vingt ans, à laquelle accédèrent la Hollande et l'empereur. Celle-ci fut signée à Ratisbonne au mois d'août, et autorisa Louis XIV à conser-

1684. ver, pendant sa durée, Luxembourg, Strasbourg, et toutes les réunions prononcées par ses chambres souveraines, jusqu'au premier août 1681.

Les Turcs n'avoient pas attendu l'expiration de la tréve de vingt ans, conclue après la journée de Saint-Gothard, pour pénétrer de nouveau en Hongrie. Près de trois cent mille hommes, sous le commandement du présomptueux grand-visir Kara Mustapha, l'inondèrent de toutes parts, et pénétrèrent même jusqu'à Vienne, dont ils firent le siége. La vigoureuse résistance du comte de Stahremberg, pendant neuf semaines, permit au roi de Pologne, Jean Sobiesky, aux électeurs de Saxe et de Bavière et à l'armée des Cercles, de joindre le prince Charles de Lorraine, qui avoit été contraint de reculer devant ce torrent. Ils arrivèrent lorsque la place étoit réduite aux dernières extrémités. Mais ils agirent aussitôt, et il suffit presque des seules dispositions des généraux pour opérer la délivrance de la capitale de l'Autriche. En effet, le combat qui se livra sous les murs de Vienne, le 12 septembre 1683, et où les Turcs furent mis dans une déroute complète, coûta peu d'efforts et de sang. Six cents chrétiens seulement et huit cents Turcs y perdirent la vie. La guerre néanmoins se perpétua encore seize ans, et ne finit que par le traité de Carlowitz, en 1699. Quelques jeunes seigneurs françois, malgré les démêlés entre l'empereur et la France, voulurent, en cette occasion, essayer leur courage contre les infidèles. De ce nombre fut le jeune prince Eugène de Savoie, âgé alors de dix-sept ans, fils de la comtesse de Soissons, et petit-fils du prince Thomas. Sur le refus que lui avoit fait Louis XIV d'abord d'une abbaye, lorsqu'il portoit le petit collet,

puis d'un régiment lorsqu'il le quitta, il s'attacha au service de l'empereur. « Ne trouvez-vous pas, dit à « cette occasion Louis XIV à quelques uns de ses cour- « tisans, que j'aie fait là une grande perte. « C'est ce que l'avenir lui apprit à ses dépens. 1684.

La reine eut le désagrément de voir s'élever et s'échauffer entre son frère et son mari les contestations sur les réunions dont le traité de Nimégue étoit plutôt le prétexte que le motif, et n'eut pas la consolation d'en voir la fin : elle mourut en 1683. Ornée de toutes les vertus de son sexe, Marie-Thérèse a été sur-tout un modéle de patience à souffrir les infidélités de son époux, qu'elle ne cessa d'aimer tendrement. Louis XIV dit au moment de sa mort : « Jamais elle ne m'a causé « d'autre chagrin. »

Elle descendit dans le tombeau au moment le plus brillant de Louis XIV. Monté sur le trône en 1643, on ne doit cependant commencer l'histoire de son régne, quant à l'administration, comme nous l'avons dit, qu'à la mort de Mazarin, en 1661. C'est dans ces vingt-trois années, jusqu'à 1684, que se place ce qu'il a fait de plus mémorable pour la gloire et l'utilité de son royaume. Le commerce languissoit, il le porta jusqu'en Asie et en Amérique, par l'établissement des compagnies des Indes, et les secours donnés à nos colonies naissantes des Antilles et au Canada; il le fit circuler librement dans l'intérieur du royaume, par les rivières qu'il rendit navigables et les grandes routes qu'il ouvrit ; il creusa le canal de Languedoc, qui réunit les deux mers; établit des manufactures en tout genre, enleva à Venise ses glaces, à la Flandre ses tapisseries, à la Turquie ses tapis superbes; créa la marine, rendit sa protection

1684. utile au commerce et sa force redoutable aux ennemis, encouragea l'agriculture, procura l'abondance, réforma le droit françois, corrigea les lois, en établit de nouvelles; réprima la fureur des duels, et rendit les dignités ecclésiastiques le prix de la capacité et de la vertu.

Les académies des belles-lettres, des sciences, de peinture, de sculpture et d'architecture lui doivent leur origine. Il fit venir à grands frais des modéles de Rome, et il y fonda une école où ses sujets jugés dignes de cette faveur alloient se perfectionner. De leurs ateliers sortirent des chefs-d'œuvre qu'il payoit noblement, et dont il embellissoit ses palais et ses jardins. Il favorisa les savants, tant regnicoles qu'étrangers, leur assigna des récompenses, voulut être le protecteur des académies françoise, des belles-lettres et des sciences. Enfin l'astronomie lui doit l'Observatoire, le Louvre son péristyle, Paris sa police, les troupes leur discipline, nos côtes des ports sûrs, nos frontières des forteresses, et la nation entière l'Hôtel des Invalides, monument d'humanité, où les victimes du dévouement à la patrie, entretenues dans un repos honorable, bénissent encore aujourd'hui sa mémoire. Colbert, enlevé à la France la même année que la reine, a des droits sans doute à la louange que méritent tant d'utiles établissements, qui, en grande partie, furent l'ouvrage de son zéle et de ses méditations : mais la gloire qu'il en doit recueillir ne sauroit effacer celle qui revient au monarque pour l'acquiescement ferme et éclairé qu'il y donna, et qui seul pouvoit procurer la vie aux spéculations du ministre.

Si on ajoute à ces faits la préséance assurée à la France, et solennellement reconnue par l'Espagne,

Alger bombardée, ses corsaires et ceux de Tunis réprimés et punis, le royaume agrandi, des entreprises nobles et hardies couronnées du succès, des alliances utiles obtenues ou exigées, des victoires et des conquêtes éclatantes, on ne sera pas surpris qu'après la paix de Nimègue, l'époque la plus glorieuse de son régne, ses peuples lui aient décerné le nom de *Grand*. Quant aux puissances étrangères, les unes l'adoptèrent et les autres le rejetèrent selon leurs dispositions favorables ou contraires. La postérité l'a confirmé, si c'est le confirmer que de l'employer. 1684.

En rendant justice au monarque, il convient de ne pas dissimuler les foiblesses de l'homme. Le roi n'avoit rompu avec madame de La Vallière que pour se rengager dans les fers plus pesants de madame de Montespan. La première avoit été insensiblement abandonnée; et, à l'époque de la guerre de Hollande, Louis ne tenoit plus à elle que par un reste d'habitude et par le lien de leurs enfants. Elle s'en apercevoit, et l'amour qu'elle ne pouvoit encore arracher de son cœur lui faisoit supporter avec patience, d'abord l'égalité, ensuite la préférence accordée sous ses yeux à sa rivale. L'aveu de ses chagrins lui échappa en présence d'une personne, témoin, comme elle, de quelques preuves d'une mutuelle tendresse que se donnoient les objets de sa jalousie : « Quand j'aurai de la peine aux Carmelites, lui « dit-elle, je me souviendrai de ce que ces gens m'ont « fait souffrir. »

Tel étoit en effet le dessein qu'elle avoit formé d'ensevelir dans un cloître ses chagrins, ses plaisirs, et jusqu'à leurs souvenirs, s'il eût été possible. Ce ne fut pas une résolution subite; elle y pensoit depuis long-temps;

1684. mais au moment de l'exécution elle éprouva des combats, causés en partie par la diversité des opinions. Les plus dévots de la cour, à la tête desquels étoit le duc de Beauvilliers, l'exhortoient à donner un grand exemple. D'autres, moins sévères, lui conseilloient de se retirer simplement dans une communauté pour y vivre religieusement, mais sans engagement. Sa mère auroit desiré qu'elle eût tenu son rang et sa maison avec elle, et qu'elle eût élevé ses enfants sous ses yeux; mais le roi n'estimoit point cette femme, qu'il ne croyoit pas propre à sauver la réputation de sa fille des dangers d'une pareille situation; et celle-ci pensoit elle-même qu'il lui falloit des liens qui l'attachassent irrévocablement à la vertu. On lui proposa donc de choisir, en prenant le voile, un ordre où elle pourroit parvenir aux dignités que le cloître n'exclut pas. Elle répondit modestement « que, n'ayant pu se conduire elle-« même, elle ne devoit pas songer à conduire les au-« tres. » Il se présenta des mariages, mais Saint-Simon soupçonne à Louis cette pensée orgueilleuse : « Qu'a-« près avoir été à lui, il ne devoit souffrir qu'elle pût « être à personne qu'à Dieu; et, dit le même auteur, « s'il ne prononça pas, il vit avec plaisir son sacrifice, « et la victime se dévoua avec un entier abandon. »

Le 19 avril 1674 elle reçut les adieux de la cour chez madame de Montespan, y soupa, entendit le lendemain la messe du roi, monta dans son carrosse, et s'ensevelit pour toujours, à l'âge de trente ans, dans le couvent des Carmelites de la rue Saint-Jacques, où elle fit profession, le 4 juin de l'année suivante, en présence de la reine et de toute la cour, sous le nom de sœur *Louise de la Miséricorde*. Elle y a vécu trente-six ans, dans les

exercices les plus exacts et les plus pénibles de la vie religieuse, dont elle eut aussi les consolations. Madame de Montespan les alloit quelquefois chercher auprès d'elle. « Est-il vrai, lui dit-elle un jour, que vous soyez « aussi aise qu'on le dit? Je ne suis pas aise, lui répondit « la vertueuse Carmelite, mais je suis contente. » Expression qui marque le calme d'une bonne conscience, même sous le poids de l'affliction. 1684.

Madame de La Vallière laissa une fille, mademoiselle de Blois, mariée depuis au prince de Conti, et Louis de Bourbon, comte de Vermandois. Ce jeune prince, livré après la retraite de sa mère à des instituteurs peu capables, devint hautain, présomptueux, libertin, au point que le roi le bannit de sa présence. Il commençoit cependant à rentrer en grace, lorsqu'une maladie aiguë l'emporta, en 1683, au camp de Courtray, dont on faisoit le siége. Bossuet, qui, dans le discours prononcé à la profession de madame de La Vallière, l'avoit exhortée à son premier sacrifice, fut encore chargé de la préparer à la mort de son fils. Hélas! dit l'humble pénitente en l'apprenant, et en se prosternant devant son crucifix, « faut-il, mon Dieu, que je pleure sa mort, « avant que d'avoir assez pleuré sa naissance! »

Depuis la retraite de madame de La Vallière, Louis XIV étoit toujours en proie à sa malheureuse passion pour madame de Montespan, mais puni par cette passion même de ses excès. Échappé à l'effervescence de la jeunesse, arrivé à l'âge où la fougue des passions s'amortit et ne laisse de vigueur que celle qui commence à s'accorder avec la tempérance et dispose aux réflexions, Louis XIV, toujours fidèle à la religion, malgré ses écarts, éprouvoit auprès de madame de

1684. Montespan des alternatives de tendresse et de repentir. Quelquefois ils se rencontroient l'un et l'autre dans le dessein de mener une vie plus réglée, et il en arrivoit des séparations assez marquées pour que la cour en fût édifiée; quelquefois le remords cédoit à l'appât du plaisir, et le scandale recommençoit. A la fin, la honte des rechutes saisit le roi, et madame de Montespan, pour ne pas déplaire au père de ses enfants, fut obligée de dérober aux yeux du public la naissance des deux derniers qu'elle eut de lui, avec autant de soin qu'elle en avoit employé à cacher celle des premiers.

Elle étoit aidée dans ces pénibles précautions par la veuve Scarron, à laquelle elle avoit confié la garde et l'éducation de ses enfants. Cette femme étonnante, petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, également distingué comme guerrier et comme écrivain satirique, naquit en prison, où son père, dissipateur infatigable, étoit retenu pour dettes. Traînée de France en Amérique, ramenée d'Amérique en France par sa mère, femme respectable qu'elle perdit de bonne heure, et toujours poursuivie par la misère, elle fut réduite à l'âge de seize ans à épouser pour vivre le poëte Scarron, célèbre par ses ouvrages burlesques, accablé d'infirmités, contrefait, podagre, toujours cloué sur un fauteuil de douleur, et toujours gai dans cet état de souffrance continue. Rarement elle quittoit le pauvre paralytique, comme elle l'appeloit. Quand il se portoit mal, elle étoit sa servante, et, quand il étoit rétabli, sa compagne, son secrétaire ou son lecteur. Elle prit auprès de lui l'habitude de bien conter et d'écrire avec la plus grande facilité : elle apprit le latin, l'italien,

l'espagnol, et on auroit dit qu'elle ne savoit que sa langue. 1684.

Scarron la laissa veuve à l'âge de vingt-cinq ans, absolument dénuée de tout bien et dans l'éclat d'une beauté parfaite. Madame de Montespan la rencontra sollicitant une pension. Elle l'avoit connue dans la société et ne put la revoir sans se rappeler son mérite. Alors elle cherchoit une personne à qui elle pût confier le fruit de ses amours avec le roi. Nulle ne lui parut plus propre à ce ministère que cette veuve, et elle l'établit gardienne de ses enfants. Le roi les alloit voir quelquefois. Il trouvoit auprès d'eux la gouvernante, et ne goûtoit pas d'abord ce qu'il appeloit sa pruderie. Son air d'improbation, à la vue des empressements qui échappoient quelquefois aux amants en sa présence, lui déplaisoit. Cependant il s'y accoutuma, s'habitua aussi à s'entretenir familièrement avec elle des bourrasques d'humeur qu'il éprouvoit quelquefois de sa maîtresse, et à en entendre même des remontrances. La fonction de garde des enfants, qui étoient appelés de temps en temps auprès de leur père, introduisit insensiblement leur conductrice à la cour. Elle avoit quarante ans quand elle y parut pour la première fois, en 1675, sous le nom de madame de Maintenon, que lui donna publiquement le roi, de celui d'une terre près de Chartres, qu'elle avoit acquise des gratifications du monarque.

Il se détachoit insensiblement de madame de Montespan. Une nouvelle inclination qu'il forma hâta leur séparation. Il parut à la cour une fille de condition, parfaitement belle, âgée de dix-huit ans, ornée de tous

les talents agréables. Louis XIV en fut épris jusqu'à ou-
1684. blier auprès d'elle la gravité de son âge et de son rang. A quarante-deux ans, il s'abaissa au personnage d'un jeune amoureux, se remit dans les fêtes, monta à la favorite une maison superbe, et lui donna le titre de duchesse de Fontanges. Elle eut un fils qui mourut peu après sa naissance, et la mère tomba elle-même dans une langueur mortelle.

L'exemple de cette infortunée, s'attachant à la vie à mesure qu'elle lui échappoit, s'excitant au remords et pouvant à peine se persuader qu'elle dût en avoir, est une leçon pour la jeunesse éblouie qui se laisse égarer, et un reproche aux corrupteurs opulents qui abusent de l'inexpérience. Ses derniers moments furent mêlés de larmes, de retours amers sur le passé, et de ces espérances que laisse une faute qui ne provient pas du vice. Elle demanda, prête à mourir, à voir le roi. Il refusoit, de crainte d'attendrissement : cependant il céda. Dans quel état il la trouva ! pâle, décharnée, à peine reconnoissable. Elle l'envisage avec une espèce d'avidité, lui fait un adieu touchant, et le prie de marier sa sœur, pour qui elle craignoit apparemment un sort pareil au sien. Le roi le promit, et à sa promesse il vit le visage de la mourante se colorer des derniers rayons de la joie. Elle lui serra la main, et expira à peine âgée de vingt ans, le 28 juin 1681.

Madame de Montespan, qui en étoit jalouse, montra une joie indécente. Le roi en fut choqué. Il l'avoit déja répudiée dans son cœur, il la força par ses froideurs à s'éloigner de sa présence. La mort de la reine marqua l'époque de cette rupture. On dit que la pieuse princesse mit en mourant sa bague au doigt de madame

de Maintenon, et qu'elle sembla indiquer ainsi au roi un choix qui étoit déja fait dans son cœur. Pour madame de Montespan, elle vécut à Paris, rejetée de son mari, qui ne voulut pas la voir. On la rencontroit quelquefois dans les hôpitaux, où elle répandoit des aumônes; mais on met encore en problême si la publicité de cette espèce d'amende honorable marquoit dans la marquise délaissée un repentir aussi vrai que l'austère retraite de La Vallière. 1684.

Un autre problême qui n'est pas encore résolu sans objection, c'est de savoir quand Louis XIV a épousé madame de Maintenon. Les plus fortes raisons font croire que ce mariage a existé, et qu'il a été célébré à la fin de 1685, sans doute sous le sceau du plus grand secret: et ce n'est pas un petit sujet de louange pour madame de Maintenon, de l'avoir si bien gardé qu'il n'en est resté aucun témoignage positif. Comme son époque coïncide à-peu-près avec la révocation de l'édit de Nantes, on a présumé que, jouissant du plus grand empire sur l'esprit du monarque, elle eut une grande part à cet événement; mais les détails qu'on est obligé de donner sur un fait aussi important vont faire connoître que cette résolution étoit prise depuis longtemps, et l'on a des preuves qu'elle conseilla toujours au contraire les voies de douceur. « Soyez favorable « aux catholiques, écrivoit-elle à d'Aubigné, son frère, « et ne soyez point cruel aux huguenots. Ils sont dans « l'erreur, mais dans une erreur où nous avons été « nous-mêmes, où a été Henri IV, où sont encore plu- « sieurs grands princes. Jésus-Christ a gagné les hom- « mes par la douceur : c'est aux prêtres à convertir. « Dieu n'a pas donné aux soldats charge d'ame. » 1685.

1685. Louis XIV, en montant sur le trône en 1643, confirma en général les priviléges des réformés; mais dès-lors on y mit toutes les restrictions que Louis XIII y avoit apportées. En partant de ce point, Louis XIV alla beaucoup plus loin, d'abord par des degrés insensibles, ensuite par des coups de vigueur plus ou moins précipités, qui sans bruit et sans éclat amenèrent la dernière catastrophe.

Tout ce que la cour put imaginer pour faire parmi les protestants des prosélytes à la religion catholique fut employé : faveurs de toute espèce aux nouveaux convertis; exemptions de tailles, de tutèle, de contributions locales et autres sujétions; surséances pour le paiement des dettes; affranchissement même du droit paternel, et permission aux enfants convertis de se marier sans le consentement de leurs parents calvinistes; préférences pour l'admission aux charges et aux emplois dans la robe, la finance et le commerce, et même pour les grades militaires.

A ces priviléges pour les nouveaux convertis succédèrent les exclusions pour ceux qui persistoient dans leur religion. Dans les commencements, on se contenta de défendre qu'ils fussent admis à des fonctions publiques lucratives, ou simplement honorables, fonctions municipales, judiciaires, doctrinales et même mécaniques. Ensuite on ordonna à ceux qui y avoient été admis auparavant d'y renoncer. Ainsi ils furent exclus des corps de métiers, des maîtrises, des apprentissages, du barreau, et il ne leur fut plus permis d'être sergents, recors, huissiers, greffiers, procureurs, à plus forte raison, juges et avocats. Les chambres de l'édit furent supprimées. On leur interdit aussi les fermes du roi et

tout ce qui y a rapport, même les emplois subalternes; leurs noms furent rayés des matricules des universités, des rôles de la maison du roi, de celles des princes et de toute la famille royale. On retrancha non seulement aux officiers, mais aux veuves et à leurs enfants opiniâtres, les pensions, les honneurs, le droit de noblesse, et les autres distinctions ordinairement attachées à ces places. Enfin il ne leur fut plus permis de pratiquer la médecine, la chirurgie, la pharmacie, ni même d'exercer l'état de sage-femme. 1685.

C'étoit peu d'inquiéter le troupeau, si on ne frappoit les pasteurs; mais le temps n'étoit pas encore venu de les proscrire. On les gêna seulement dans leurs personnes et dans leurs fonctions. Le ministère fut interdit aux étrangers. On défendit aux pasteurs de s'entremettre d'affaires publiques, de porter l'habit ecclésiastique, de s'intituler *ministres de la parole de Dieu;* d'appeler leur religion *réformée*, sans y joindre le mot *prétendue;* de faire corps, et d'aller en cette qualité saluer et haranguer les personnes de distinction; d'avoir dans les temples des bancs élevés pour les magistrats de leur religion, de les orner de tapis aux armes du roi ou de la ville, et de leur faire cortége en entrant dans le temple, ou en en sortant. Il ne leur fut plus permis de faire le prêche ailleurs que dans le lieu ordinaire de leur résidence, ou de le faire en plus d'un lieu, sous prétexte d'annexe; d'exercer hors des temples, et plus de trois ans dans le même endroit; d'entrer chez les malades, de peur qu'ils ne les empêchassent de se convertir; de visiter les prisons; de rien laisser échapper dans leurs sermons contre la religion catholique, et de célébrer les baptêmes, les mariages, les

1685. enterrements, avec un éclat qui pût attirer de la considération à leur ministère.

Quant aux consistoires et aux synodes, la cour diminua leur pouvoir en les rendant moins fréquents, en y envoyant des commissaires, en se faisant instruire des délibérations, et en interdisant la connoissance de certaines affaires. Elle sapa encore mieux leur autorité, en ôtant à ces assemblées la collecte, le maniement et l'application des deniers, et en transférant aux hôpitaux catholiques les legs ou donations qui se faisoient aux consistoires. Le crédit que donne la science fut aussi retranché, autant qu'il se peut, par la défense à leurs maîtres d'enseigner les langues, la philosophie et la théologie, par la destruction de plusieurs écoles fameuses, entre autres du collége de Sedan, où les belles-lettres fleurirent long-temps, et d'où sont sortis des savants célébres.

Assujettis dans les villes à respecter les rites catholiques, à s'abstenir du commerce et du travail les jours de fêtes, à saluer le saint-sacrement lorsqu'on le portoit aux malades, ou à se cacher, et à beaucoup d'autres pratiques qu'ils prétendoient blesser leur conscience, les calvinistes se réfugioient dans les campagnes, où les seigneurs de leur religion les admettoient aux prêches dans leurs châteaux; mais la cour les priva bientôt de cette ressource, en fixant le nombre et la qualité de ceux qui pouvoient être reçus à ces prêches, et en disputant même à plusieurs seigneurs le droit d'en avoir; ce qui menoit à interdire les ministres, à les chasser comme inutiles, et à abattre les temples. On en comptoit déja plus de sept cents détruits, par différentes raisons, avant la révocation de l'édit de Nantes.

Par ces ruines on peut juger de l'édifice. Quelque bien ordonné qu'il fût, quelque solidement qu'il eût été construit, tant de coups l'avoient ébranlé; il ne subsistoit plus qu'à l'aide d'un foible étai, que la politique de la cour n'avoit conservé que pour saper le reste avec plus de sûreté. Cet unique appui étoit l'édit de Nantes, dont le nom servoit à autoriser les restrictions faites aux priviléges des calvinistes, et les nouvelles lois qu'on leur imposoit. Il n'y eut presque aucun des réglements cités dont le préambule n'assurât qu'il étoit fait en interprétation de l'édit de Nantes : mais sitôt que le moment de ne plus employer cette ruse fut venu, Louis XIV le révoqua, le 22 octobre 1685, par un autre édit enregistré le même jour, et composé de onze articles. 1685.

Le premier supprime tous les priviléges accordés aux prétendus réformés par Henri IV et Louis XIII. Le deuxième et le troisième interdisent l'exercice de leur religion par tout le royaume, sans exception. Le quatrième ordonne à tous les ministres de sortir de France sous quinzaine. Le cinquième et le sixième fixent des récompenses pour ceux qui se convertiront. Par le septième il leur est défendu de tenir des écoles; et par le huitième il est enjoint aux pères, mères et tuteurs, de faire élever leurs enfants et leurs pupilles dans la religion catholique. Les neuvième et dixième promettent amnistie et restitution de leurs biens aux émigrants qui reviendront sous quatre mois. Enfin le onzième renouvelle la menace des peines afflictives déja prononcées contre les relaps, et permet néanmoins aux calvinistes de demeurer dans leurs maisons, de jouir de leurs biens, de faire leur commerce sans qu'on puisse

1685. les inquiéter sous prétexte de religion, pourvu qu'ils ne s'assemblent pas pour l'exercer.

1685-86. Cette dernière concession qui accordoit une espèce de liberté de conscience, fut étrangement violée par le zèle outré de quelques personnes en place; il occasiona les vexations auxquelles on donna le nom de *dragonades*. Comme le roi, en envoyant son édit dans les provinces, recommandoit aux commandants, gouverneurs et intendants, la plus grande fermeté dans l'exécution, plusieurs se crurent autorisés à employer la violence, comme un moyen plus court, plus facile et peut-être plus efficace que l'instruction. Dans cette idée, ils faisoient accompagner les missionnaires par des soldats nommés *dragons*. Ceux-ci, sous prétexte de chercher les calvinistes pour les mener aux catéchismes et à la messe, se répandoient dans les maisons, s'y établissoient comme en pays ennemi, pilloient les meubles, consommoient les provisions, et se portoient souvent aux derniers excès d'indécence et de cruauté. Ces mauvais traitements persuadèrent aux réformés qu'on avoit résolu de les exterminer, et cette idée leur fit prendre en foule la fuite hors du royaume. On compte qu'il en sortit plus de deux cent mille, malgré les ordonnances qui interdisoient l'émigration sous peine des galères et de confiscation de biens, et qui annuloient les ventes faites par les émigrants un an avant leur fuite.

La France gémit encore de la désertion de ses enfants. La perte qu'elle fit alors est certaine, au lieu que la guerre civile et les autres maux qu'on a voulu prévenir, pouvoient ne pas arriver. On peut dire même qu'immédiatement avant la révocation le calvinisme

étoit presque réduit à n'être plus en France que l'ombre 1685-86.
de lui-même, et qu'il avoit été amené à ce point, autant par les faveurs que le monarque, libre dispensateur des graces, accordoit aux convertis, que par les entraves mises de temps en temps à l'exercice de la réforme. Il suffisoit donc à la politique du prince de suivre patiemment ce plan pacifique, qui aidoit la volonté sans la contraindre, pour continuer à affoiblir le calvinisme par de perpétuelles désertions. Les voies de rigueur au contraire, si déplacées en matière de conscience, réveillèrent un zéle qui commençoit à s'assoupir; détruisirent tout espoir de rapprochement entre des frères, dont peu de générations auparavant les ancêtres professoient une croyance uniforme, croyance qui, par le privilége de la vérité d'être une et constante, pouvoit encore les réunir : elles ajoutèrent enfin aux préventions et à la haine des nations protestantes contre la France, et justifièrent par un exemple contagieux les vexations dont elles usèrent à leur tour contre les catholiques. Au reste, à balancer les espérances par les craintes, tant de précautions employées inutilement pendant cent cinquante ans pour procurer la paix, tant de traités rompus, tant de calamités, suites funestes d'une division toujours existante, de quelque côté qu'en soit la faute, ou des catholiques trop intolérants, ou des réformés qui vouloient trop s'étendre, montrent bien que, sans une habileté peu commune dans le gouvernement, ces deux religions ne pouvoient subsister ensemble avec une égale solennité.

Il y eut beaucoup de variations dans les édits qui suivirent la révocation. Les uns permettoient de sortir du royaume, d'autres le défendoient et l'accordoient

1685-86. de nouveau. Quelques uns statuoient des peines sévères contre les opiniâtres, et presqu'en même temps il en paroissoit qui accordoient des graces et donnoient des espérances. Il sembloit qu'on ne suivît ni régle, ni système : cependant, ou le moment fut habilement saisi, ou les mesures furent bien prises, puisqu'il n'y eut aucune émeute considérable. Les réformés cédèrent à l'autorité armée de la force, et cessèrent dans toutes les villes leurs assemblées religieuses. Ils ne se réunirent plus que dans des lieux sauvages, des bois épais, des grottes inaccessibles, où quelques ministres échappés à la vigilance des magistrats venoient faire la cène, et exhorter leurs prosélytes à la persévérance. C'est ce qu'on a nommé les *assemblées du désert*.

Elles se multiplièrent dans les provinces éloignées de la capitale, et sur-tout dans les endroits de ces provinces hors de la portée des villes. La guerre qui a suivi la révocation, et pendant laquelle Louis XIV a eu presque toute l'Europe contre lui, ralentit à cet égard l'attention de la cour, soit qu'elle fût distraite par des objets plus importants, soit qu'elle appréhendât que trop de gêne ne portât les calvinistes à la révolte. Quoi qu'il en soit, cette tolérance volontaire ou forcée apaisa peu-à-peu le ressentiment des classes aisées de la société; mais l'ancien fanatisme ne cessa de couver dans le sein des classes inférieures; et vingt ans après la révocation on le vit éclater dans les montagnes des Cevennes, limitrophes du Languedoc, parmi des frénétiques furieux connus sous le nom de *camisards*, parceque dans leurs expéditions ils portoient des chemises par-dessus leurs habits. Endoctrinés par des ministres enthousiastes, ils s'imaginoient être inspirés, se croyoient prophètes,

et autorisés par la voix intérieure de l'esprit à prendre les armes pour la défense de leur religion. Ils déclarèrent sur-tout la guerre au clergé. Comme c'étoient des paysans brutaux, il n'y a point de cruautés qu'ils ne se permissent contre les prêtres et les religieux. Ils en mutilèrent et massacrèrent un grand nombre, pillèrent les abbayes, brûlèrent les églises, et renouvelèrent toutes les horreurs des premières guerres de religion. Les Anglois et les Hollandois leur fournirent des munitions, et firent passer des officiers pour les discipliner. Après avoir inutilement tenté de les retenir par des punitions exemplaires, Louis XIV envoya contre eux, en 1703 et en 1704, des troupes réglées qui n'eurent que des succès médiocres; il les soumit enfin, mais plutôt par des graces que par des châtiments. 1685-86.

Depuis ce temps, et jusqu'à l'époque où la révolution leur a rendu leurs droits, les réformés sont restés tranquilles, et, quoique sollicités à plusieurs reprises par les ennemis de la France, ils n'ont pas cherché à s'affranchir de la gêne que la loi leur imposoit. Sans pasteurs, sans ministres avoués, ils ont vécu dans le sein de la France, non comme tolérés, mais comme ignorés; et ils ont joui de tous les droits utiles de citoyens, tant qu'ils n'ont pas troublé l'ordre civil; quoique confondus dans la foule, l'œil du prince est toujours resté ouvert sur eux, autant pour les garantir des fureurs du faux zèle, que pour les réprimer eux-mêmes, s'ils se fussent écartés de la soumission.

L'Europe se taisoit en présence de Louis XIV, mais c'étoit un silence de dépit. Il souffrit que la flatterie du maréchal de La Feuillade lui érigeât sur la place qu'on a appelée *des Victoires* un monument dans lequel la 1686.

1686. Renommée le couronnant sembloit le proclamer monarque de l'univers. Les nations voisines se crurent représentées par les esclaves enchaînés aux pieds du monarque. Les Hollandois, qui autrefois avoient autorisé des satires contre lui et qu'il en avoit punis par la guerre, s'en formalisèrent les premiers et s'en vengèrent aussi par une guerre dont leur stathouder fut le promoteur.

1687-88. La mort de Charles II, arrivée le 6 février 1685, mit sur le trône d'Angleterre Jacques II, son frère, non moins attaché que Charles au monarque françois; mais elle en approcha Guillaume le stathouder, son gendre. Dès le commencement de son régne, les prétentions de Jacques au pouvoir absolu, son zéle mal réglé pour la religion catholique, et ses rigueurs contre le duc de Monmouth, fils naturel de son frère, et contre les partisans de sa révolte, aliénèrent ses peuples. Cette conduite mal habile n'échappa point à l'œil attentif de Guillaume, et lui fit concevoir le projet hardi de supplanter son beau-père. Le principal obstacle qu'il entrevoyoit à l'exécution de ses desseins étoit la protection que pouvoit offrir à ce dernier Louis XIV, ami de Jacques; Guillaume résolut en conséquence d'occuper le monarque sur le continent, de manière qu'il ne pût songer aux affaires d'Angleterre, ou du moins y faire de grands efforts. Telle a été la cause secréte de la confédération formidable connue sous le nom de *ligue d'Augsbourg*, parcequ'elle fut conclue dans cette ville.

Le stathouder y réunit, soit en personne, soit par leurs ambassadeurs, tous les alliés de la dernière guerre, en qui la hauteur et la cupidité toujours croissantes de Louis XIV alimentoient contre lui un ferment de haine

et de jalousie, et il les émut d'abord par un intérêt qui devoit les toucher tous, savoir : l'imputation deja sourdement avancée contre le monarque françois, mais répandue alors avec la plus grande publicité, qu'il ambitionnoit la monarchie universelle; ensuite Guillaume s'appliqua à présenter à chacun des intéressés des craintes et des appâts. 1687-88.

Par exemple, à l'électeur palatin, le premier du rameau de Neubourg, l'appréhension de voir ses états morcelés, conformément aux prétentions que le mariage de la sœur du dernier électeur du rameau de Simmeren avec le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, donnoit à celui-ci sur toutes les parties de la succession palatine qui n'étoient point l'électorat. A l'électeur de Bavière on inspira la crainte de ne pas réussir à placer son frère sur le siége de Cologne, étant traversé par le roi de France, qui vouloit y élever le cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg. Le roi d'Espagne, le roi de Suéde, les ducs de Brunswick et de Hanovre, et tous les petits princes du Rhin, eurent chacun leurs alarmes. Quant à l'empereur, il eut pour amorce un article secret qui portoit, qu'arrivant la mort du roi d'Espagne, sa succession seroit assurée à la maison d'Autriche, à l'exclusion de celle de Bourbon; et on faisoit une part de cette monarchie au duc de Savoie, comme représentant Catherine, fille de Philippe II, roi d'Espagne, et sa grand'mère. Cette ligue concertée à Augsbourg, en 1686, avec toutes les conditions financières et militaires qui pouvoient la rendre solide, fut signée, en 1687, à Venise par la plupart des confédérés qui se rendirent à cet effet dans cette ville, sous prétexte des plaisirs du carnaval. Le pape n'y accéda pas

1687-83. ouvertement, mais il fut la cause indirecte qui lui donna l'action.

Les ambassadeurs des puissances chrétiennes possédoient à Rome, dans leurs palais et même dans leurs quartiers, un droit d'asile ou de *franchises*, qui mettoit à l'abri de la police pontificale tous les malfaiteurs qui parvenoient à s'y réfugier. Cet abus, qui n'étoit profitable qu'au crime, avoit fixé depuis long-temps l'attention des papes, dont les mesures pour l'abolir avoient été jusqu'alors infructueuses. Innocent XI reprit leurs projets, et crut avoir concilié les droits de son autorité et les déférences dues aux autres princes, en respectant l'exercice du privilége dans les ambassadeurs qui s'en trouvoient actuellement investis; mais en déclarant qu'il ne recevroit plus d'ambassadeurs à l'avenir, qu'ils n'eussent renoncé à cet odieux privilége. La Pologne, l'Espagne, l'Angleterre et l'Empire, entrèrent dans ses vues. Mais Louis, mécontent du pape, fier et prétendant qu'à lui seul appartenoit de poser des bornes à l'exercice de ses droits, s'y refusa, et répondit au nonce, qui, à la mort du duc d'Estrées, dernier ambassadeur de France à Rome, le pressoit de suivre à cet égard l'exemple des autres souverains, qu'il ne s'étoit jamais réglé par l'exemple d'autrui, et que Dieu l'avoit établi au contraire pour servir d'exemple aux autres.

Ce fut en conséquence d'une réponse si hautaine que Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin, nommé en 1687 pour remplacer à Rome Annibal d'Estrées, fut spécialement chargé de défendre les franchises. Le pape, sur l'avis qu'il en eut, fit dresser une bulle, qui déclaroit excommuniés tous ceux qui

prétendroient se conserver dans cette possession, et ordonna en outre à tous les gouverneurs de l'état ecclésiastique de refuser au marquis, à son passage, les honneurs dus à son caractère, et défendit aux cardinaux de communiquer avec lui. Mais la suite de l'ambassadeur, composée de huit cents officiers ou gardes marines, n'en donna pas moins à son entrée dans Rome tout l'air d'un triomphe; et la conduite postérieure du marquis répondit à cette première bravade. Le pape y opposa d'abord le refus d'une audience publique, demandée pour la forme, et peu après un interdit qu'il jeta sur l'église de Saint-Louis, où l'ambassadeur avoit fait ses dévotions la nuit de Noël, et qu'il motiva sur ce qu'on y avoit reçu à la table sainte un excommunié notoire. Le marquis fit afficher aussitôt dans Rome une protestation contre cette entreprise du pape; et sitôt qu'elle fut connue en France, le procureur-général de Harlay et les gens du roi rendirent plainte contre la bulle, et requirent d'en être reçus appelants au premier concile général. 1687-88.

Denys Talon, fils d'Omer, qui portoit la parole, après avoir représenté la nullité de l'intervention de la puissance spirituelle pour le maintien de droits purement civils et profanes, reproché au pape ses liaisons avec les partisans de la doctrine condamnée de Jansénius, son inertie à l'égard des quiétistes, et les entraves que ses procédés apportoient au zéle du monarque pour l'extirpation de l'hérésie, saisit encore cette occasion de se plaindre de la vacance des trente-cinq siéges, auxquels l'opiniâtre pontife refusoit des pasteurs; et il prétendit que le refus obstiné du pape de légitimer, par le concours de son autorité, les choix faits par le prince,

1687-88. entraînoit une espèce de dévolution temporaire, qui autorisoit les métropolitains à conférer eux-mêmes l'institution canonique, ainsi qu'il étoit d'usage avant le concordat. Il conclut enfin à la convocation d'un concile national, qui pourvoiroit au désordre résultant de la vacance, et le parlement donna un arrêt conforme aux conclusions.

Mais le roi, retenu par ses sentiments pieux, desiroit ne pas pousser les choses à l'extrémité. Il écrivit au pape de sa propre main, lui dépêcha un agent secret pour traiter à l'amiable, et, mêlant la menace aux bons procédés, lui fit entendre que, distinguant toujours en lui la qualité de chef de l'église de celle de prince temporel, il pourroit, tout en respectant le premier, agir hostilement contre le second, le dépouiller d'Avignon, et soutenir les prétentions du duc de Parme, son allié, sur Castro et Ronciglione. Mais rien n'étoit capable de faire fléchir l'inébranlable Odescalchi, une fois qu'il avoit pris une résolution à laquelle il croyoit son devoir attaché. Il refusa de prendre connoissance de la lettre du roi, méprisa ses menaces, et le blessa même d'un nouveau coup par la détermination qu'il adopta dans l'affaire de l'archevêché de Cologne, détermination impolitique, cause presque immédiate de la ruine de Jacques II, et par suite encore des espérances que le saint-siége avoit alors conçues de regagner l'Angleterre à son obédience.

L'archevêché de Cologne, possédé depuis un siècle par la maison de Bavière, étoit devenu vacant cette année. Deux prétendants aspirèrent à ce siége, dont le titulaire acquéroit l'importante dignité d'électeur de l'Empire. L'un étoit le cardinal Egon de Furstemberg,

protégé de Louis XIV, évêque de Strasbourg, chanoine et déja coadjuteur de Cologne; l'autre le prince Joseph Clément, évêque de Ratisbonne et de Freysingen, frère de l'électeur de Bavière, et porté par l'empereur, qui comptoit s'en faire un utile allié. Or, suivant le concordat germanique, il falloit, pour occuper ce siége, être Allemand de nation, chanoine de la cathédrale, avoir vingt-un ans, ne posséder aucun bénéfice incompatible avec lui, et réunir enfin la majorité des suffrages du chapitre. A défaut de l'une quelconque de ces qualités, et c'étoit le cas des deux prétendants, il falloit avoir recours à la voie de postulation, c'est-à-dire, solliciter, sur la présentation des deux tiers des suffrages, l'approbation du pape, auquel étoit réservé le droit de confirmer l'élection. Des vingt-quatre voix du chapitre, le cardinal en eut quatorze et le prince neuf; en sorte que ni l'un ni l'autre n'en réunirent un nombre suffisant pour être élu. Le pape, sans bien connoître ses véritables intérêts, releva le prince de Bavière de ce défaut par un bref d'éligibilité, et ce fut cette dernière faveur que Louis considéra comme un acte révoltant de partialité, et auquel il se montra trop sensible, qui lui fit prendre à lui-même l'impolitique résolution de commencer les hostilités. Mais d'abord il prit possession d'Avignon, et fit interjeter d'avance appel au futur concile de tout ce que le pape, dont on craignoit en représailles un interdit sur le royaume, pourroit oser à cet égard: en même temps, et à l'effet de tranquilliser les consciences timorées, il fit déclarer qu'il n'entendoit se soustraire par cette mesure ni au respect, ni à l'obéissance qui étoient légitimement dus au père commun des fidèles. Le pape répondit à cette voie 1687-88.

1687-88. de fait avec une modération qu'on n'attendoit point de sa part, et qui rendit ces prévoyances inutiles. Il se borna en effet à réfuter les divers articles du manifeste, par lequel le roi essayoit de légitimer sa prise de possession; prétendit refuser avec raison des bulles à des prélats qui, sans droit et de leur propre autorité, avoient consenti à l'extension de la régale, contre les dispositions du concordat; et, quant à l'audience refusée au marquis de Lavardin, il observa que nul ne pouvoit se dire ambassadeur près d'une puissance, qu'il n'eût été agréé par elle, et que déja il en avoit trop souffert lorsqu'il avoit toléré que le marquis entrât en armes dans sa capitale.

La mort du pontife, qui eut lieu l'année suivante, mit fin aux alarmes que l'on avoit conçues de son opiniâtreté, et à celle d'un schisme qui eût pu en être la suite. Le successeur d'Innocent XI, Alexandre VIII (Pierre Ottoboni), fut remis en possession d'Avignon, moyennant qu'il se relâchât sur l'article de la régale: mais, également inflexible sur celui des franchises, il amena enfin le roi à y renoncer.

1688. Louis XIV auroit peut-être pu rendre les projets des confédérés inutiles, et tromper la maligne adresse de Guillaume, en se tenant sur une défensive respectable qui l'auroit fort embarrassé, dans le moment sur-tout où, sous l'apparence de faire rendre aux Anglois la plénitude de leurs droits et de venger le protestantisme opprimé par Jacques II, il ne songeoit, à l'aide des forces de sa république, qu'à usurper le trône de son beau-père; trône dont l'expectative, qu'il tenoit de sa femme, venoit de lui être enlevée par la naissance

importune d'un prince de Galles. Aucun des alliés n'auroit osé porter le premier coup. Mais agacé, pour ainsi dire, par de petites attaques, piqué par le refus de l'archevêché de Cologne au cardinal de Furstemberg, par celui que fit la diéte germanique de convertir la tréve de Ratisbonne en une paix définitive, et irrité enfin des réclamations un peu audacieuses de l'électeur palatin, le monarque prend feu, et envoie une grande armée en Allemagne. 1688.

A défaut du maréchal de Créqui, que la mort avoit enlevé l'année précédente, et du maréchal du Luxembourg, que Louvois ni le roi n'aimoient pas, elle fut commandée par le dauphin, ayant sous lui Jacques-Henri de Durfort, maréchal de Duras, Catinat, alors lieutenant-général, et Vauban, qui devoit diriger le siége de Philisbourg. « Mon fils, lui dit le roi à son « départ, en vous envoyant commander mes armées « je vous donne les occasions de faire connoître votre « mérite; allez le montrer à toute l'Europe, afin que, « quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que « le roi soit mort. » Philisbourg, abandonné à ses propres forces, parcequ'on étoit loin de s'attendre en Allemagne à la rupture d'une tréve si favorable à la France, ne tint qu'un mois, et se rendit vers la fin d'octobre. Les François, qui à cette époque étoient déja maîtres de Kayserslautern, de Kreutznach, d'Oppenheim, d'Heidelberg et de Mayence, s'emparèrent encore, avant la fin de la campagne, de Tréves, de Spire et de Worms, et mirent enfin garnison françoise dans toutes les places de l'électorat de Cologne, qui leur furent livrées par le cardinal de Furstemberg. Ainsi, dès le commencement

1688. de la guerre, la majeure partie du Palatinat et des trois électorats ecclésiastiques tomba au pouvoir de Louis XIV.

Mais tandis qu'il s'engageoit dans ces conquêtes peu solides, Guillaume, plus habile, qui l'observoit, quittoit les ports de la Hollande, et cingloit vers l'Angleterre avec vingt mille hommes de débarquement. Il avoit compté opérer sa descente dans le nord, mais des vents contraires le poussèrent dans la Manche, où stationnoit la flotte angloise, qui ne le vit point ou qui feignit de ne le point voir; et, le sixième jour, il débarqua à Torbay. De ce point il gagna Exeter, puis Salisbury, et Londres enfin, quand les intelligences nombreuses qu'il avoit dans tout le royaume eurent achevé de consommer la désertion universelle des troupes royales. Jacques eut la liberté de se retirer à Rochester. Il en profita pour se sauver en France, à la grande satisfaction du prince d'Orange, qui desiroit ardemment son évasion, et qui la favorisa par l'assentiment qu'il s'empressa de donner au choix de la retraite fait par son beau-père. Cette importante révolution, qui mit fin à la dynastie des Stuarts en Angleterre, et qui porta le prince d'Orange sur le trône, fut l'ouvrage de moins de six semaines : Guillaume avoit abordé le 15 novembre à Torbay, et Jacques s'embarqua à Rochester le 23 décembre.

1689. Les conquêtes des François en Allemagne furent suivies d'une dévastation que l'on crut malheureusement nécessaire pour tenir l'ennemi éloigné des frontières du royaume. On ordonna aux infortunés habitants des villes et des campagnes du Palatinat d'emporter ce qu'ils pourroient de leurs maisons, qu'on alloit ren-

verser et réduire en cendres; et, sans égard aux vicissitudes de la guerre et aux représailles possibles qui pourroient s'exercer sur nos provinces, la menace fut exécutée avec toute la rigueur qui pouvoit la rendre révoltante. Quarante villes et tous les bourgs et les villages de cette malheureuse contrée devinrent la proie des flammes et du pillage, et la sépulture même des morts, celle des anciens empereurs germains, ne fut pas respectée. L'Allemagne poussa un cri d'horreur, et l'indignation dont elle fut saisie mit enfin sur pied trois armées destinées à repousser ses barbares envahisseurs. La première, sous le commandement du prince de Waldeck, général des Cercles, s'unit dans les Pays-Bas aux Hollandois, aux Espagnols, et à onze mille Anglois commandés par Churchill, si fameux depuis sous le nom de comte, puis de duc de Marlborough, et qui, favori du roi Jacques, avoit déserté son parti. La seconde, que conduisoit le duc de Lorraine, le vainqueur des Hongrois et des Turcs, devoit agir sur le Haut-Rhin, tandis que la troisième, qui avoit pour chef le grand électeur de Brandebourg, attaqueroit plus bas l'électorat de Cologne. Malgré les efforts du maréchal de Duras, le duc reprit Mayence, défendue pendant deux mois avec autant d'intelligence que de courage par le marquis d'Uxelles, qui fit vingt-une sorties, ne se rendit que parcequ'il manqua de poudre, et fut hué néanmoins par les Parisiens à son retour. Plus juste appréciateur de ses talents, Louis XIV lui adressa ces mots flatteurs: « Vous vous êtes défendu en homme « de cœur, et vous avez capitulé en homme d'esprit. » Le duc donna ensuite la main à l'électeur de Brandebourg, pour achever la reddition de Bonn, dont la dé- 1689.

1689. fense étoit aussi opiniâtre que celle de Mayence; et il força les François à hiverner sur leur propre territoire. Il se flattoit de poursuivre ses succès, et de rentrer enfin dans les domaines de ses ancêtres, lorsqu'une maladie, au commencement de la campagne suivante, vint mettre un terme à ses exploits et à ses espérances.

Les François avoient été moins heureux encore en Flandre que sur le Rhin. Le maréchal d'Humières, qui y commandoit, ayant fait poursuivre à Walcourt, entre Sambre et Meuse, les fourrageurs du prince de Waldeck, y laissa imprudemment engager un combat important par les nombreux renforts qui furent envoyés de part et d'autre, et perdit deux mille hommes. Cet échec fit confier à Luxembourg, l'année suivante, le commandement de la grande armée. Le duc de Noailles, envoyé en Catalogne avec six à sept mille hommes, moins pour faire des conquêtes que pour empêcher les Espagnols de porter ailleurs des secours, battit les Miquelets, montagnards des Pyrénées, et s'empara de Campredon.

Dès le mois de mars cependant quelques frégates avoient porté le roi Jacques en Irlande, où la population catholique et le vice-roi Tyrconel lui étoient demeurés fidèles. Quelques semaines après, le comte de Château-Renaud, avec une flotte de douze vaisseaux de ligne, lui amena un renfort de six à sept mille François, commandés par Lauzun, rentré en grace auprès de son maître, pour avoir conduit en France la reine d'Angleterre et le prince de Galles. A son retour et en sortant de la baie de Bantry, le comte fut attaqué par l'amiral anglois Herbert, qu'il battit complétement. Cet avantage ne put empêcher le vieux duc de Schom-

berg, que la révocation de l'édit de Nantes avoit banni de la France et attaché à la fortune de Guillaume, de descendre en Irlande avec une armée qui, sans faire de grands progrès, tint en échec pendant tout le reste de l'année celle du roi Jacques. Ce prince avoit eu d'abord des succès; mais des rigueurs impolitiques, et le dessein mal dissimulé de punir ceux qui l'avoient offensé, nuisirent à sa cause, en multipliant les résistances. 1689.

Guillaume, l'année suivante, descendit lui-même en Irlande, et le 11 juillet son armée et celle de Jacques se trouvèrent en présence à Drogheda, sur la Boyne, au nord de Dublin. Celle du prince d'Orange montoit à trente-six mille hommes de bonnes troupes, parmi lesquelles se trouvoient plusieurs régiments de François réfugiés. Les milices irlandoises étoient presque aussi nombreuses, mais beaucoup moins aguerries; elles n'avoient, même des qualités qui font le vrai soldat, que ce qui fait perdre les batailles, beaucoup d'intrépidité, plus de présomption, et point d'obéissance. Le roi néanmoins témoigna pour le combat une ardeur égale à celle de Guillaume. Ses généraux lui conseilloient la retraite et l'invitoient à attendre l'effet de la promesse de Louis XIV, qui devoit envoyer des frégates dans le canal de Saint-Georges, pour détruire les convois qui entretenoient l'armée de Guillaume, et le réduire ainsi peu-à-peu sans coup férir. Il fut sourd à ces représentations, et le courage de la poignée de François que commandoit Lauzun, n'ayant pu suppléer à l'inexpérience du reste, l'honneur de la journée, après quelques vicissitudes qui firent pencher un instant la balance en faveur de Jacques, telles que la mort de 1690.

1690. Schomberg, resta en définitif aux troupes les plus exercées. Les affaires du roi, malgré ce désavantage, n'étoient pas désespérées, et la réunion de ses garnisons pouvoit lui former une nouvelle armée égale à celle de Guillaume; mais Jacques, qui plus d'une fois avoit fait preuve de capacité et de valeur, sembla en manquer alors, ou du moins de ce courage d'esprit que réclamoit la circonstance. Il quitta l'Irlande pour retourner en France, et laissa à ses partisans, que sa retraite devoit décourager, le soin de défendre une cause qu'il abandonnoit personnellement; exemple contagieux, et que Lauzun suivit de près.

Cependant le ministre de la marine, l'ardent Seignelai, tout dévoué à Jacques II, avoit espéré le salut du prince, de l'incident qui sembloit devoir consommer sa ruine, de la descente même de Guillaume en Irlande. Au moment où l'usurpateur y mettoit le pied, Seignelai s'étoit promis de lui interdire le retour en Angleterre. A cet effet, il se proposoit de diriger les opérations d'une flotte de quatre-vingts vaisseaux de ligne qui, sous lui, commandée par Tourville et Chateau-Renaud, devoit sortir du port de Brest, dont la construction étoit encore une création de son génie. Il comptoit, à l'aide d'un si formidable armement, détruire les flottes de Hollande et d'Angleterre, cerner ensuite l'Irlande à l'est et à l'ouest, et tenter enfin en Angleterre même une descente aisée, que devoient seconder les partisans nombreux de Jacques en Écosse et dans le nord du royaume. Une indisposition empêcha le ministre de monter sur la flotte, et Tourville fut chargé de remplir ses intentions.

Tourville reconnut à Beachy, sur la côte de Sussex,

1690.

et à l'est de l'île de Wight, la flotte des alliés, forte de soixante voiles; l'amiral anglois Herbert vouloit faire retraite; mais les Hollandois, qui se croyoient invincibles sur mer, s'engagèrent malgré lui et en furent mal secondés: Tourville crut toucher au moment d'exécuter à la lettre la première partie de ses instructions: celle qui étoit relative à la destruction de la flotte ennemie. La présence d'esprit de l'amiral hollandois Hervetzen la sauva: il donna ordre à tous ses vaisseaux maltraités de jeter l'ancre, et les empêcha ainsi de dériver, par l'effet de la marée, sur les vaisseaux françois qui eussent achevé de les détruire, et qui, faute de la même précaution, furent entraînés eux-mêmes loin du théâtre du combat. Cette bataille se livra la veille de celle de la Boyne et coûta quinze vaisseaux à l'ennemi, qui fut contraint de chercher son salut dans la retraite: l'amiral anglois fit la sienne dans la Tamise, et les Hollandois dans leurs ports. Tourville, à peine mouillé au Havre pour réparer ses avaries, regagna les côtes d'Angleterre pour achever d'y remplir sa mission. Il brûla à Tignmouth, près de Torbay, douze petits bâtiments, et y tenta une descente avec dix-huit cents hommes. Mais n'ayant remarqué sur la côte aucune apparence de mouvement en faveur de Jacques, il présuma que l'intérieur n'étoit pas mieux disposé, et rentra à Brest, chargé de dépouilles et de trophées qui excitèrent un enthousiasme général. Seignelai ne le partagea pas, et reprocha même assez durement au vainqueur, non point de n'avoir pas été brave et habile, mais de n'avoir pas été plus téméraire, et d'avoir perdu une occasion qui ne se retrouveroit plus.

Déja en effet Guillaume avoit donné ses ordres pour

1690. réparer les pertes de sa flotte, et jugeant même bientôt que le péril étoit passé, il ne quitta l'Irlande qu'au commencement de septembre, et après avoir tenté le siége de Limerick, que fit échouer la valeur du capitaine françois Boisseleau, qui y commandoit. Ainsi la victoire de Beachy, qui avoit fait presque oublier aux Irlandois les désastres de la Boyne, trompa leurs espérances, et Marlborough, qui vint remplacer Guillaume, soumit, avant la fin de l'année, Cork, Kinsale et tout le midi de l'Irlande. L'ouest seul resta aux Jacobites: mais la mésintelligence se mit entre Sarsfield qui les commandoit, et le lieutenant-général S. Ruth, que la France, au commencement de 1691, avoit envoyé pour remplacer Lauzun; et cette funeste division influa sur la journée malheureuse de Kilconnel. Cette bataille gagnée par Ginckle, comte d'Athlone, presqu'à l'anniversaire de celle de la Boyne, et où fut tué le général françois, eut des suites encore plus funestes à la cause du roi Jacques, dont elle ruina le parti sans retour. Limerick se rendit peu après, et la capitulation de cette place fut une espéce de charte qui régla les droits et le sort définitif des catholiques d'Irlande. Quinze mille d'entre eux, par attachement pour Jacques, ou par aversion pour Guillaume, refusèrent d'en profiter, et, s'exilant volontairement, montèrent sur la flotte qui ramenoit les François, et se choisirent une nouvelle patrie en France.

Dix jours avant la bataille de la Boyne, la Flandre étoit le théâtre d'un engagement bien plus important sous le rapport du nombre de troupes qui y prirent part, beaucoup moins, si l'on considère les résultats: on a vu comment la défaite de Walcourt valut au ma-

réchal de Luxembourg le commandement de la grande armée de Flandre. Une autre moins considérable, laissée au maréchal d'Humières, couvroit les places de la Moselle. Le prince de Waldeck, avec des forces supérieures, tenoit sur la Sambre, près de Fleurus, la première en échec, et attendoit l'électeur de Brandebourg pour attaquer et pour détruire successivement les deux armées. Luxembourg, qui l'avoit pénétré, fit avorter ses desseins en le gagnant de vitesse. Avant que l'électeur pût le joindre, un renfort tiré secrétement de l'armée de la Moselle ayant rendu la supériorité au maréchal, celui-ci se hâta d'en profiter, et le premier juillet il offrit la bataille. Le prince l'accepta d'autant plus volontiers, qu'il ignoroit l'arrivée du secours, et qu'à loisir il s'étoit choisi une excellente position qu'il ne vouloit pas quitter. Mais le maréchal, qui déja lui avoit dérobé la connoissance de ses forces, lui enleva encore le dernier avantage par une de ces inspirations subites qu'il sembloit tenir de Condé, dont il étoit l'éléve. 1690.

Il marchoit à découvert et sur un front égal à celui que présentoit l'ennemi, quand, à l'une de ses ailes, il observe une légère éminence qui devoit pendant quelques instants dérober la vue de ses mouvements. A la faveur de ce rideau, il porte toute la cavalerie de son aile sur le flanc de l'armée hollandoise, comble en même temps le vide de sa ligne par les troupes venues de la Moselle, et, sans laisser à l'ennemi le temps de soupçonner sa manœuvre, il l'attaque aussitôt et de front et en flanc. Waldeck, étonné de se voir débordé par une armée qu'il croyoit inférieure, essaie d'y remédier par un changement de position; mais il ne put l'exécuter sans un désordre qui se convertit bientôt en déroute.

1690. Six mille morts qu'il laissa sur le champ de bataille, onze mille prisonniers et la perte de presque toute son artillerie, signalèrent sa défaite. L'infanterie hollandoise résista long-temps, et son intrépidité coûta trois mille hommes aux François. Mais cette victoire si brillante, et qui sembloit devoir être décisive, n'eut aucunes suites. Les restes de l'armée battue se réunirent sous Bruxelles aux troupes de l'électeur et à divers corps d'Anglois, de Hollandois et de Liégeois, qui lui rendirent sa première supériorité, tandis que le vainqueur, privé par le ministre d'une partie de ses forces, se vit réduit, au contraire, à éviter une action avec autant de soin qu'il l'avoit recherchée.

Au-delà du Rhin la campagne fut purement d'observation. Le dauphin, ayant sous lui le maréchal de Lorges, commandoit encore l'armée, et c'étoit le duc de Bavière, son beau-père, qui remplaçoit le duc de Lorraine, à la tête des troupes impériales. Le duc étoit supérieur en forces à son gendre; néanmoins il s'épuisa en marches et en contre-marches, sans pouvoir le joindre, ni lui enlever la moindre place.

Malgré celles que possédoit la France en Italie, et qui sembloient lui préparer les voies à la conquête du Milanez, la difficulté d'alimenter une armée, à travers les gorges des Alpes, des munitions de tout genre qui lui étoient nécessaires, rendoit cette entreprise impraticable, sans le concours du duc de Savoie, et c'est ce qui le faisoit rechercher avec empressement par la France. Intermédiaire entre elle et l'Autriche, il pouvoit favoriser à son gré l'une ou l'autre puissance. Dans l'embarras du choix, la considération de la Lorraine envahie par la France pour s'assurer un passage en

Alsace, et la crainte de subir un pareil sort, fixèrent son esprit incertain, et lui firent resserrer ses liaisons avec la cour de Vienne. Pour l'en punir, vingt mille hommes commandés par Catinat, et feignant de se rendre dans le Milanez, se présentent à l'improviste devant Turin, somment le duc de livrer ses meilleures places de guerre, et de mettre encore à la disposition du roi trente mille hommes de ses troupes. Obtempérer à cette demande, c'étoit se dépouiller soi-même, et pour s'y refuser il eût fallu des dispositions que le duc n'avoit pas faites: cependant c'étoit au bout de quarante-huit heures qu'il devoit rendre réponse. Victor-Amédée, fidèle à la vieille tactique de son bisaïeul Charles-Emmanuel, profite de ce délai pour entamer une négociation, et la prolonge avec adresse durant un mois. Pendant ce temps il prend des mesures de défense avec ses alliés, se réconcilie avec les Barbets, paysans calvinistes de ses montagnes, qu'il avoit vexés à l'exemple de Louis XIV, croit alors pouvoir changer de langage, et intime à son tour à Catinat, qui s'attendoit à une tout autre issue, l'ordre d'évacuer lui-même son territoire, et de payer le dégât que ses troupes y avoient commis. Enfin, pour appuyer d'effet cette notification imprévue, il se met lui-même en marche et se propose d'enlever l'arrière-garde françoise qui étoit encore sur une des rives du Pô, tandis que le reste de l'armée avoit passé le fleuve sur le pont de Carignan. Sur l'avis de ce mouvement, Catinat rétrograde vers Saluces et rencontre le duc le 18 août, près de l'abbaye de Staffarde. Les dispositions du prince étoient mauvaises, les ailes mal appuyées furent tournées sans difficulté, et la déroute de son armée en fut la suite;

1690.

1690. il laissa trois mille hommes sur la place, et les François seulement trois cents. La perte de la Savoie et de la plupart des places du Piémont suivit de près cette action, et l'année suivante il ne restoit à Amédée que Turin, Coni et Verue. Mais une guerre de chicane, que le duc entendoit fort bien et à laquelle prêtoit admirablement un pays coupé et hérissé de montagnes, lui permit d'attendre les secours de l'Autriche. Le prince Eugène, avec quatre mille hommes, fit lever le siége de Coni, et l'armée françoise, laissée dans l'état de foiblesse où la réduisoient ses propres triomphes, et battue en détail par le duc de Bavière, qui étoit passé en Italie avec des renforts, fut contrainte de repasser les Alpes.

1691. La campagne de 1691 ne fut guère profitable qu'à Guillaume, qui, ainsi qu'on l'a vu, abattit le parti du roi Jacques en Irlande. Sur le Rhin, le maréchal de Lorges et l'électeur de Saxe continuèrent la guerre d'observation. L'empereur avoit réservé la majorité de ses forces pour le Piémont, d'où il fit reculer les François, et pour la Hongrie, où le prince de Bade, son général, battit les Turcs à Salankemen. En Espagne, le maréchal de Noailles prit Urgel, qui lui ouvroit l'Aragon, et le comte d'Estrées bombarda Barcelone. Ce fut en Flandre qu'eurent lieu les plus grands efforts de la France et des alliés, et ils se réduisirent à peu de chose. Le roi, ayant sous lui les maréchaux de Luxembourg et de la Feuillade, s'empara de Mons. Guillaume s'en approcha en vain pour la secourir. Plus heureux devant Liége, il interrompit les progrès du marquis de Boufflers, qui avoit bombardé cette ville, en punition de sa partialité pour les ennemis. Après ces exploits réciproques, les deux rois abandonnèrent leurs armées.

Celle de France, sous Tournay, resta au maréchal de Luxembourg, et celle de Hollande, à Leuse, au prince de Waldeck. L'idée que la campagne étoit terminée, et la distance de quatre ou cinq lieues entre les deux armées, firent négliger au prince des précautions de sûreté dans un mouvement qu'il fit pour changer son camp. Luxembourg, instruit à temps de sa manœuvre, attaqua son arrière-garde comme elle passoit la petite rivière de la Catoire. Elle étoit composée de soixante-quinze escadrons; les François n'en avoient que vingt-huit, mais c'étoit l'élite de la cavalerie françoise de la maison du roi et de la gendarmerie. La surprise, le désavantage du lieu, et la nécessité de se battre en retraite, commencèrent la déroute de l'ennemi, et la valeur des assaillants l'acheva. Ce fut à-peu-près d'ailleurs tout le fruit d'une campagne qui fut plus glorieuse qu'utile. 1691.

Mais quoique la guerre commençât avec assez de succès, le roi ne pouvoit se cacher la peine qu'il auroit à la soutenir, pour peu qu'elle durât. Les finances, épuisées par les bâtiments et les autres dépenses de luxe, se trouvèrent en si mauvais état, qu'il fallut, dès le commencement des hostilités, songer à des expédients. Depuis Colbert elles avoient été administrées par Claude Le Pelletier, qui, dans l'espace de six ans, créa pour six millions de rentes, et qui, accablé du fardeau de sa place, demanda sa retraite en 1689. Louis Phelipeaux de Pontchartrain, depuis chancelier, lui fut donné pour successeur. Le nouveau ministre, fertile en ressources, changea le mode de remplir le vide du trésor public, et si l'on en excepte la capitation qu'il établit en 1695, et qui rapporta vingt-deux millions, ce fut en majeure

1691. partie par des impôts indirects qu'il pourvut aux énormes dépenses d'une guerre qui employoit quatre ou cinq armées, et quatre cent cinquante mille soldats. On créa des charges, et on obligea les financiers les plus opulents de les prendre; espèce de taxe plus honnête, dit un auteur du temps, que celle qu'on imposa à d'autres nouveaux enrichis, dont on tira beaucoup d'argent. Les villes firent des présents considérables. Toulouse commença, et donna cent mille écus, Rouen autant, Paris quatre cent mille francs, et les autres en proportion. Le roi recevoit ceux qui venoient annoncer ces dons avec une affabilité qui les payoit de leur offrande. Il s'exécuta lui-même, et envoya à la monnoie tous les précieux meubles d'argent massif qui ornoient la galerie, les grands et petits appartements de Versailles, et qui faisoient l'étonnement des étrangers. Rien ne fut réservé; mais le profit qu'on en tira ne peut se comparer à la perte des façons inestimables, plus chères que la matière. Ils avoient coûté dix millions et on n'en retira que trois. La publicité du sacrifice excita la raillerie des ennemis, et ne fit que les encourager contre une puissance sitôt forcée à une ressource qui annonçoit l'urgence des besoins, sans pouvoir y satisfaire.

Sur ces entrefaites mourut Louvois. Le bombardement de Liége, le ravage du Palatinat, et d'autres excès qui se commirent dans ce temps, furent attribués à ce ministre dur et inflexible, qui commandoit froidement les massacres et les incendies. On lui reprochoit encore le défaut d'approvisionnement de Mayence, la levée du siége de Coni, les hauteurs enfin qui avoient aliéné le duc de Savoie. On prétend que le roi, naturellement juste et clément, en prit de l'éloignement

pour lui, et que ce fut le chagrin qu'éprouva le ministre 1691.
du pressentiment de sa disgrace qui l'enleva d'une manière presque subite. « Il étoit né, dit le président Hé-« nault, avec de grands talents, qui avoient principale-« ment la guerre pour objet. Il rétablit l'ordre et la disci-« pline dans les armées, ainsi qu'avoit fait Colbert dans « les finances. Mieux informé souvent que le général « lui-même, aussi attentif à récompenser qu'à punir, « économe et prodigue suivant les circonstances, pré-« voyant tout et ne négligeant rien, joignant aux vues « promptes et étendues la science des détails, profon-« dément secret, formant des entreprises qui tenoient « du prodige par leur exécution subite, et dont le succès « n'étoit jamais incertain. Mais il eût été à souhaiter « qu'il n'eût pas porté trop loin la gloire de son maître, « et que, se contentant de voir le roi devenu l'objet du « respect de l'Europe, il n'eût pas voulu encore qu'il « en devînt la terreur. » Louis, qui vit sa mort avec indifférence, n'en donna pas moins son emploi au marquis de Barbesieux, son troisième fils, qui n'étoit âgé que de vingt-quatre ans, et qui parut avoir hérité à-la-fois des vertus et des vices de son père. Seignelai étoit mort l'année précédente, et sa charge de secrétaire de la marine avoit passé à Louis Phelipeaux de Pontchartrain, déja contrôleur-général des finances, lequel recueillit ainsi presque toute la part d'autorité des Colbert, ses ennemis, depuis l'inflexibilité qu'il avoit montrée dans l'affaire de Fouquet, dont il avoit été juge.

Les fêtes succédèrent aux combats : deux mariages 1692.
qui furent critiqués, et par lesquels la cour se renouvela, en furent l'occasion. Louis XIV fit épouser mademoiselle de Blois, sa fille légitimée, au duc d'Orléans

1692. son neveu, et Louise Bénédicte de Bourbon, fille du prince de Condé d'alors, au duc du Maine, né, comme mademoiselle de Blois, de madame de Montespan. Ces mariages ne furent point heureux : les deux princesses, fières, l'une d'appartenir au roi, quoique ce fût par le honteux lien d'un double adultère, et l'autre, au contraire d'être le fruit d'une union légitime, eurent un égal mépris pour leurs époux. Le duc d'Orléans, prince sans mœurs, en tint peu de compte; mais le duc du Maine en fut martyr.

Barbesieux signala le commencement de son ministère par d'immenses préparatifs pour la campagne des Pays-Bas. Le roi, à la tête de quatre-vingt mille hommes, ayant sous lui le marquis de Boufflers, investit Namur. Ce siége est remarquable par deux particularités intéressantes : premièrement, par la lutte qui s'établit entre les deux premiers ingénieurs de l'Europe, Vauban, qui dirigeoit les assiégeants, et le Vauban des Hollandois, Cohorn, qui conduisoit les assiégés, et qui fut blessé grièvement à l'attaque d'un fort de son nom qui couvroit la citadelle, et après la prise duquel il fallut capituler; secondement, par la savante position que Luxembourg, qui couvroit le siége, prit sur la Mehaigne. Elle fut telle, que Guillaume et le duc de Bavière, qui avoient réuni cent mille hommes à l'autre bord, se trouvèrent dans l'impossibilité d'attaquer ou les lignes ou lui-même, sans un désavantage évident ; en sorte que, malgré l'immensité de leurs forces, ils eurent la douleur et la honte de voir tomber la ville sans avoir pu en approcher. Louis, après avoir pris possession de la place, retourna triomphant à Versailles, et enjoignit au maréchal, à qui il laissa le com-

mandement de l'armée, de borner ses soins à la conservation des conquêtes. 1692.

Luxembourg, selon ses ordres, s'attachoit purement à éclairer de près les mouvements du prince. Comme il le suivoit ainsi pied à pied, et qu'il étoit posté entre Steinkerque et Enghein, séparé de l'ennemi par un terrain couvert et tellement rempli de défilés, qu'il paroissoit impossible qu'une action pût s'engager entre les deux armées, Guillaume découvrit entre ses secrétaires un espion du général françois. Avant de le livrer à la mort, il l'obligea de mander, en sa présence, au maréchal que le lendemain se feroit un grand fourrage, et que, dans l'intention d'en protéger le retour, on devoit occuper les défilés avec de l'infanterie et de l'artillerie, ce dont, par conséquent, il ne devoit point s'alarmer. Un partisan françois, qui avoit reconnu la tête des défilés, et qui avoit aperçu ce mouvement, en ayant fait part au général, la conformité des rapports ajouta à la foi que Luxembourg avoit en son espion, et le confirma dans la pensée qu'il n'étoit question en effet que d'un fourrage.

L'inutile effusion de sang qu'il en eût coûté pour troubler une opération sans importance, et protégée avec tant de soin, lui fit prendre le parti de demeurer tranquille. C'est ce qu'avoit espéré Guillaume, qui, le 4 août, à la faveur de la sécurité qu'il avoit inspirée, déboucha de toutes parts hors des défilés, se forma en bataille, s'étendit sur tout le front du camp et dispersa d'abord une brigade qui occupoit un poste avancé. Luxembourg étoit malade, et même alors dans l'effet des remédes. Mais c'étoit pour les moments critiques que son génie sembloit approprié: en un moment l'ar-

1692. mée eut pris les armes, et se trouva en bataille à la tête du camp avec la même célérité. La brigade maltraitée reçoit des secours et fait reculer à son tour l'ennemi. Quelques broussailles avoient retardé la marche des Hollandois sur le reste du front. Le général françois, qui ne perdoit aucun des avantages dont il pouvoit profiter, porta sans délai en avant sa première ligne, et donna ainsi à la seconde l'espace nécessaire pour se former. Alors il presse les assaillants avec vigueur : et, sur ces entrefaites, le marquis de Boufflers étant survenu à la tête des dragons, ils achevèrent ensemble de repousser l'ennemi dans ses défilés. Ce fut le combat le plus sanglant de la guerre, et l'on croit qu'il coûta sept à huit mille hommes à chacune des armées. Presque tous les princes françois s'y trouvèrent, et y payèrent de leur personne avec une résolution qui fit exemple, et qui contribua au gain de la bataille. Elle n'eut pas d'ailleurs d'autres résultats que les précédentes. Le prince d'Orange, battu, reculoit de quelques lieues, et n'en étoit pas moins redoutable. Cette fois il se retira sous Bruxelles; Luxembourg fut contraint d'en faire autant sous Courtray, et la Flandre resta encore à conquérir. Furnes et Dixmude seulement tombèrent au pouvoir du marquis de Boufflers.

Sur le Rhin, la foiblesse des moyens rendit la campagne languissante. Vers la fin cependant, Frédéric-Charles, administrateur de Wirtemberg pendant la minorité de son neveu, et général de l'empereur, fut battu à Pfortzheim, dans le marquisat de Bade-Dourlach, par le maréchal de Lorges, et fait prisonnier de la main de Villars; mais les modiques avantages qu'on recueillit en cette contrée et en Flandre furent plus

que contre-balancés par les revers qu'on éprouva du côté de la Savoie et sur l'Océan. On avoit renoncé à faire une guerre offensive en Piémont, et Catinat s'y maintenoit entre Suze et Pignerol avec une foible armée d'observation. Victor-Amédée, au contraire, fortifié des secours de l'empereur, de l'Espagne et de l'Angleterre, se vit en état de diviser ses forces et d'attaquer de divers côtés. Une partie fut destinée à tenir en échec Casal; une autre, le maréchal de Catinat; et lui-même avec le reste, accompagné du comte Enée Caprara, du prince Eugène et du duc de Schomberg, fils de celui qui fut tué à la Boyne, pénétra dans le Dauphiné, qui étoit sans défense, et y suivit les funestes exemples donnés par les François dans le Palatinat. Embrun, Gap, Sisteron tombèrent en son pouvoir; le fer et la flamme désolèrent le pays, et le butin qu'y firent les Piémontois fut immense. La petite-vérole, qui attaqua Amédée sous Embrun, ralentit heureusement ses progrès, et la mauvaise saison depuis, les maladies et la désertion, le firent aviser à la retraite. 1692.

Mais le plus grand désastre eut lieu sur l'Océan. Le roi n'avoit pas encore désespéré de replacer Jacques sur son trône; un débarquement de vingt mille hommes devoit être protégé par une flotte de soixante-cinq voiles, lorsque toutes les réunions des escadres seroient effectuées. Une partie étoit dans la Méditerranée; les vents et les tempêtes l'empêchèrent de joindre à temps, et la protection que l'on s'étoit promis de donner aux troupes irlandoises rassemblées dans le Cotentin se réduisit à quarante-quatre vaisseaux, commandés à la vérité par Tourville.

Le roi Jacques avoit ou croyoit avoir sur la flotte

1692. angloise des intelligences qui lui conseilloient de la faire attaquer avant la jonction des Hollandois. Ce fut le motif qui fit sortir Tourville de Brest avec hâte, et avec l'ordre mal conçu d'aborder l'ennemi, quelle que fût sa force, et sans qu'on eût prévu le cas de la réunion des deux flottes. Aussitôt que le roi en eut connoissance, et qu'il sut que la flotte combinée montoit précisément au double de celle de Tourville, on dépêcha à ce dernier jusqu'à dix corvettes pour contremander les premiers ordres; mais elles ne parvinrent pas ou parvinrent trop tard. Le lord Russel, qui commandoit les Anglois, étoit sorti de Portsmouth peu de jours après que Tourville avoit mis en mer, et le 29 mai les deux flottes se rencontrèrent. On prétend que l'intention de Russel n'étoit pas de combattre: les instructions absolues de Tourville ne lui permirent pas de profiter de ces dispositions; et, malgré le désavantage du nombre et du vent, il fallut qu'il se déterminât au combat le plus inégal. Il le fit avec une résolution qui étonna l'ennemi: le premier il lâcha sa bordée à l'amiral anglois; et l'action, engagée ainsi à dix heures du matin, ne cessa entièrement qu'à dix heures du soir. Malgré la longueur du combat et une supériorité qui permit aux Anglois de doubler la ligne des vaisseaux françois, aucun d'eux n'amena, aucun ne fut mis hors de combat. Plusieurs cependant avoient eu à lutter contre trois ou quatre vaisseaux à-la-fois. Le *Soleil royal*, que montoit Tourville, fut de ce nombre, et dans l'impossibilité de le réduire, six brûlots, qu'il eut le bonheur d'éviter ou d'écarter, furent successivement dirigés sur lui. Voyant leurs efforts inutiles, les vaisseaux anglois qui avoient doublé la ligne regagnèrent leur

flotte, et osèrent le faire en passant dans les intervalles des vaisseaux françois, dont ils essuyèrent toute la bordée. Ce fut le dernier acte de ce combat naval, le plus glorieux pour la France, en ce qu'il parut indécis jusqu'au moment de la retraite. Elle seule décela l'avantage réel des Anglois : les vaisseaux françois, inégalement maltraités, ne purent faire route de concert, et se dispersèrent en divers ports de la Normandie et de la Bretagne. Ceux qui accompagnoient Tourville, pressés par l'ennemi, auquel la lenteur de leur marche ne leur permit pas de se dérober, se virent contraints de relâcher dans les ports sans défense de la Hogue et de Cherbourg, où les Anglois les brûlèrent au nombre de treize, à la vue du camp des Irlandois, et sous les yeux mêmes du roi Jacques. Les Anglois essayèrent de profiter de la consternation répandue par leur victoire pour tenter un débarquement sur quelques uns des ports de France; mais leur tentative fut inutile; et à peine leur escadre fut-elle rentrée, que les vaisseaux françois, revenus de leur première stupeur, recommencèrent à désoler leur commerce. La gloire de Tourville, loin de souffrir d'un échec qui ne put être imputé qu'à ses instructions, en reçut un nouvel éclat; et Louis XIV, juste appréciateur d'une habileté et d'un courage vraiment extraordinaires, qui avoient balancé des forces avec lesquelles celles de son amiral ne pouvoient entrer en comparaison, crut ne pouvoir moins faire pour lui que de le comprendre dans la promotion qui procura l'année suivante au duc de Villeroy, au marquis de Boufflers, au duc de Noailles et à Catinat, le bâton de maréchal de France. 1692.

Le roi ne borna pas la distribution de ses faveurs aux 1693.

1693. en laissèrent près du double sur la place. Le défaut de ponts et de vivres empêcha d'ailleurs qu'on ne les poursuivît; et la prise de Charleroy, seul fruit de cette coûteuse victoire, termina la campagne de ce côté.

Elle étoit aussi brillante en Italie : le maréchal de Catinat, repoussé d'abord jusqu'au-delà de Pignerol par le duc de Savoie, ayant reçu les renforts qui lui arrivoient de l'armée de Flandre, déboucha de la vallée de Suze, et prit poste à la Marsaille, où il interceptoit la communication du duc avec Turin. Le prince avoit prévu cet inconvénient; mais il ne vouloit pas perdre de vue Pignerol, qu'il avoit déja fait bombarder; et de plus, ses premiers succès l'avoient tellement enflé, que, ne faisant aucun doute de battre les François, il ne tint nul compte d'un obstacle qui ne devoit durer que jusqu'à leur défaite. Cette première faute fut suivie des dispositions les plus défavorables pour le combat, et il en résulta que Victor-Amédée fut battu ainsi qu'il l'avoit été à Staffarde, et par la même cause. Pignerol et Casal, déja investies, furent délivrées; et toute la campagne de Turin fut livrée au pillage, en représailles des dégâts du Dauphiné.

Cette malheureuse guerre avoit pris un caractère de férocité qui n'étoit ni d'un siècle ni d'une nation civilisés. Le Palatinat étoit encore le théâtre de nouveaux excès : les cruautés les plus affreuses eurent lieu à la prise d'Heidelberg par le maréchal de Lorges ; la moindre des horreurs qui y furent commises fut la violation des tombeaux des électeurs, dont les cendres furent dispersées dans les rues. Mais c'est à l'exagération de la haine sans doute que l'on doit l'imputation d'avoir dépouillé quinze mille habitants, et de les avoir pous-

sés, sans vêtements, sans vivres, et exposés à l'inclémence de l'air et au feu des bombes, sous les murs du château, dans le dessein d'en hâter la reddition. Le prince de Bade, chargé de la gloire qu'il s'étoit acquise sur le Danube, fut envoyé cette année remplacer dans ces contrées désolées les généraux sans moyens que l'empereur y avoit entretenus jusqu'alors: mais, les seuls renforts qu'amenoit le dauphin surpassant la totalité de ses forces, il se retrancha dans une défensive savante; et, posté sous Hailbron, d'où il fut impossible de le déloger, il arrêta le torrent qui menaçoit de se déborder sur l'Allemagne. 1693.

Roses, en Catalogne, se rendit au maréchal de Noailles. Il fut puissamment secondé dans ce siége par l'escadre du comte d'Estrées. En général, et si l'on en excepte la prise de Pondichéry par les Hollandois, toutes les opérations maritimes de cette année parurent ne se ressentir en rien du désastre de l'année précédente: toutes prospérèrent aux François, tandis que toutes les entreprises des Anglois tournèrent à leur confusion. Telles furent celles qu'ils tentèrent sur la Martinique, sur Terre-Neuve, et spécialement sur Saint-Malo, dont les armateurs désoloient leur commerce, et qu'ils se proposèrent de détruire de fond en comble. Leur moyen étoit un énorme brûlot, qui, maçonné au-dedans, étoit chargé de cent barils de poudre, recouverts de fascines, de paille, de poix, de soufre, et de carcasses remplies de boulets, de chaînes, de grenades et autres substances combustibles ou destructives. La ville avoit répondu au canon de la flotte; et depuis, le feu ayant cessé de part et d'autre pendant vingt-quatre heures, on se flattoit que l'ennemi alloit se retirer, lorsque la nuit qui pré-

1693. céda le 1er décembre la machine s'avança à pleines voiles vers le mur où elle devoit être attachée. Elle n'en étoit qu'à cinquante pas, lorsqu'un coup de vent la détourna et la porta sur un rocher, où elle s'ouvrit : néanmoins le conducteur y mit le feu ; mais, l'eau l'ayant gagnée, la majeure partie de l'artifice ne prit point, et l'explosion partielle et hors de portée ne fit de tort qu'aux toits et aux fenêtres de la ville.

Les Anglois avoient éprouvé un tort plus réel de la part de Tourville, qui à la fin de juin avoit cerné, près du cap Saint-Vincent, à la pointe du Portugal, une flotte marchande de quatre cents voiles, qui se rendoit dans la Méditerranée, et qui étoit escortée par vingt-sept vaisseaux de guerre. L'amiral Rooke, qui la commandoit, n'eut pas plus tôt reconnu celle de Tourville, forte de soixante-onze vaisseaux, qu'il prit le parti de la retraite, mais non sans laisser deux de ses vaisseaux entre les mains des François. De la flotte marchande vingt-sept furent pris, quarante-cinq brûlés, et la dispersion des autres les mit à la merci des armateurs. Tourville ne jugea point à propos de suivre Rooke à Madère ; mais, côtoyant l'Espagne, il fit essuyer de nouvelles pertes à l'ennemi dans les ports de Cadix, de Gibraltar et de Malaga.

Cette année, si heureuse pour la France, vit encore la fin de ses démêlés avec Rome. Le successeur d'Innocent XI avoit donné des espérances d'une réconciliation entière, mais il étoit mort sans les avoir remplies ; et ce ne fut qu'Innocent XII (Antoine Pignatelli), élevé sur le trône pontifical en 1691, qui les réalisa. Les cardinaux d'Estrées et de Janson ménagèrent cet accommodement, qu'un peu de condescendance de part et d'au-

tre fit réussir. Il fut convenu que les évêques élus écriroient séparément au pape qu'ils ressentoient une vive douleur des choses qui dans l'assemblée de 1682 avoient pu blesser le siège pontifical, et qu'ils tenoient pour non avenu tout ce qui avoit pu y être statué au préjudice de sa légitime autorité. Moyennant cette espèce de désaveu, qui n'infirmoit pas essentiellement la déclaration, les bulles leur furent expédiées : l'année précédente, le roi les avoit déja envoyés en possession du temporel de leurs évêchés. 1693.

Louis XIV prit occasion de ses avantages pour faire porter des paroles de paix. Dès le commencement de la guerre, en 1690, Charles XI, roi de Suéde, s'étoit offert pour médiateur. Les alliés ne le refusèrent pas absolument; de sorte qu'il continua ses bons offices, mais sans succès. Cependant, à force de persévérance, il obtint en 1693 qu'on entrât en explication. Le roi de France chargea le comte d'Avaux, son ambassadeur à Stockholm, de suivre la négociation. Elle n'avança pas: les parties belligérantes n'étoient point assez lasses. Une autre négociation, tentée en Suisse, n'eut pas un succès bien marqué; cependant on commença à s'expliquer sur la succession éventuelle de l'Espagne, sur l'invasion de l'Angleterre, sur les réunions à conserver ou à restituer, sur le sort de la Lorraine, et sur d'autres articles importants; ce qui étoit un acheminement à la paix. 1694.

Cette année, Louis employa l'ambassadeur de Danemarck à Londres, et l'électeur de Bavière lui-même, pour essayer de gagner Guillaume. Instruits de ces avances, les Hollandois tâchèrent d'attirer à eux la négociation, et firent savoir au roi qu'ils entreroient

1694. volontiers en pourparlers, s'il vouloit faire passer un agent à Liége. Il y envoya les sieurs de Callières et de Harlay. Leurs hautes puissances en députèrent aussi; mais, par la mauvaise volonté de Guillaume, rien ne réussit, et le roi se vit contraint à faire de nouveaux efforts pour conquérir la paix.

L'épuisement de la France en hommes et en argent secondoit mal ses desirs. L'armée de Flandre étoit de beaucoup inférieure à celle de Guillaume. Le dauphin la commandoit, mais c'étoit Luxembourg qui en dirigeoit tous les mouvements. Ses instructions le réduisoient à la défensive, genre de guerre qui sembloit peu approprié à son caractère entreprenant, et qui n'en contribua pas moins à sa gloire. Déguisant sa foiblesse à l'ennemi, il eut l'art, tantôt de l'inquiéter par les démonstrations audacieuses d'un assaillant, tantôt de se maintenir en des postes importants beaucoup plus long-temps qu'on ne l'attendoit de la nature de ses ressources. Il fit avorter ainsi les espérances de victoire que les alliés avoient conçues d'une retraite assez hasardeuse; et lorsque Guillaume, désespérant de le battre, l'eut abandonné dans le dessein de presser les villes maritimes de la Flandre entre son armée et les flottes d'Angleterre, l'actif Luxembourg fit échouer encore ses plans par une marche célèbre de quarante lieues, depuis son camp de Vignacourt, proche Louvain, jusqu'au pont de l'Epine sur l'Escaut, marche faite en quatre jours, malgré de nombreux défilés et le passage de cinq rivières. Toute son armée, transportée de l'autre côté du fleuve, y devança l'ennemi, qui ne fut pas médiocrement étonné de l'y trouver fortifié, et occupant tous les postes dont il croyoit lui-même s'assurer.

Les maréchaux de Lorges et de Joyeuse, sur le Rhin, poussèrent jusqu'au Neckre, comme l'année précédente. Mais la difficulté de subsister dans ce malheureux pays, qu'ils avoient ravagé eux-mêmes, et les renforts qui arrivoient au prince de Bade, les forçèrent de rentrer en Alsace. Ils y furent suivis par le prince, qu'ils ne purent empêcher d'y pénétrer, mais qui, pressé par la saison, n'y séjourna pas long-temps, et se hâta de repasser le Rhin, après avoir levé quelques contributions. 1694.

Pareille stagnation se faisoit remarquer en Savoie. Deux causes y contribuoient : la foiblesse de Catinat et les incertitudes du duc de Savoie. Il étoit recherché par le roi, qui lui faisoit offrir la restitution de la Savoie et du comté de Nice, l'abandon de Pignerol, quatre millions de dédommagements, et de plus l'alliance du duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin, avec l'aînée de ses filles. Les confédérés pénétrèrent ces négociations, et en prirent de l'ombrage contre le duc, qui se défia d'eux à son tour, et dès-lors le concert manqua à leurs opérations.

Il n'y eut qu'en Espagne que les avantages furent caractérisés. Le maréchal de Noailles, qui jusqu'alors avoit marché pied à pied en Catalogne, osa passer le Ter en présence de l'ennemi, le battit à Vergès sur les bords du fleuve, et s'empara, à la suite de sa victoire, de Girone, de Palamos et d'Ostalric. Il s'avançoit même vers Barcelone, et l'approche de Tourville, du côté de la mer, lui donnoit le plus juste espoir de s'en rendre maître, lorsque l'arrivée de l'amiral Russel, avec quatre-vingt-huit vaisseaux de ligne, fit évanouir ses espérances. Tourville n'avoit que soixante vaisseaux à lui opposer;

1694. et la cour, devenue circonspecte depuis le combat de la Hogue, lui fit donner ordre de rentrer à Toulon.

Les Anglois promenoient une autre escadre sur les côtes de France baignées par l'Océan, et essayoient d'y effectuer des descentes. La plus considérable fut celle qu'ils tentèrent à Brest. Mais Vauban, que la cour, instruite de leur dessein, venoit d'y envoyer, avoit fait de telles dispositions, et les reçut si vigoureusement, qu'ils se rembarquèrent aussitôt. Leurs tentatives de bombardement et leurs machines infernales n'eurent pas un meilleur succès à Dunkerque et à Calais. Ils firent plus de mal au Havre, et détruisirent presque entièrement Dieppe. Mais les armateurs françois leur rendirent ces pertes au centuple, et une tempête dans la Méditerranée sembla conspirer avec eux. Sept ou huit vaisseaux de guerre de l'escorte d'un convoi considérable furent brisés contre les rochers, et tout le convoi fut dispersé. Dans le même temps, du Causse, gouverneur de Saint-Domingue, ruinoit, à l'aide des flibustiers, les sucreries de la Jamaïque; et Jean Bart, près du Texel, avec six frégates et deux flûtes, attaquoit huit vaisseaux hollandois qui s'étoient emparés d'un convoi de grains destiné pour la France, en enlevoit deux à l'abordage, mettoit le reste en fuite, et ramenoit glorieusement la flotte dans nos ports.

1695. Cependant le trésor et l'armée tomboient dans un égal dépérissement. Pour subvenir aux besoins du premier, depuis long-temps on usoit, entre autres expédients, de la refonte des monnoies. La valeur du marc d'argent accrue de 26 livres 15 sous à 29 livres 4, fit monter celle des écus de 3 livres à 3 livres 6 sous; mais ceux-là seulement qui étoient de nouvelle fabrique.

Les anciens, qui furent décriés sous divers prétextes, furent fixés à 3 livres 2 sous. Cette différence de quatre sous ou d'un quinzième produisit, en quatre ans, sur la masse de l'ancien numéraire qui fut porté à la monnoie, un bénéfice de quarante millions. On y ajouta cette année une nouvelle ressource qui ne devoit durer que jusqu'à la paix. Ce fut la *capitation*, ainsi nommée de ce qu'elle étoit établie sur la tête de tous les chefs de famille, répartis, pour son assiette, en vingt-deux classes; nul privilége n'en exempta, et le roi lui-même voulut y être compris. Cette manière de s'identifier avec ses peuples leur allégea le poids de l'impôt, et la réalité du besoin, qui étoit manifeste pour tous, le fit même payer avec joie. Il rendit près de vingt-deux millions. 1695.

Quant à l'armée, on pourvut à en remplir les vides par des recrutements forcés. Mais le plus habile des chefs qui lui imprimoient le mouvement n'existoit plus. Une attaque d'apoplexie avoit enlevé Luxembourg dans les premiers jours de janvier, et les anciens triomphes de Louis XIV disparurent avec lui. Le penchant du monarque pour le maréchal de Villeroy, fils de son gouverneur, décida du choix de son successeur en Flandre. Cette année Guillaume y avoit séparé son armée en plusieurs corps, afin de masquer son véritable point d'attaque. L'électeur de Bavière observoit les lignes des François, entre l'Escaut et la Lys; le prince de Wirtemberg menaçoit le fort de Knoke; enfin le soin de couvrir la Flandre espagnole étoit confié au prince de Vaudemont, pendant que Guillaume lui-même, avec le reste de l'armée, investissoit Namur, le véritable objet de ses mouvements. L'électeur et le prince de Wirtemberg furent repoussés dans leurs at-

1695. taques, et le prince de Vaudemont, surpris à la chute du jour par Villeroy, dut son salut et la gloire d'une retraite vantée, au délai de la nuit, que l'imprévoyance du général françois lui donna, en remettant au lendemain à l'écraser. Tous trois rejoignirent Guillaume, qui, sur les bords de la Mehaigne, et malgré quatre-vingt mille hommes, réunis par Villeroy, couvrit le siége de Namur, ainsi que trois ans auparavant l'avoit fait devant lui Luxembourg, lorsque le roi s'étoit emparé de la même ville. Le maréchal de Boufflers, qui s'y étoit jeté avant son entier investissement, ne put, malgré ses talents, son courage et une garnison de quinze mille hommes, prolonger sa défense au-delà d'un mois. Il soutint un premier assaut, et ne crut pas devoir courir le risque d'un second. Cohorn dirigeoit le siége sous l'électeur de Bavière. On prétend que, piqué du mépris qu'avoit fait paroître Vauban pour plusieurs de ses ouvrages en négligeant de les attaquer lors du premier siége, comme inutiles à la défense de la place, il affecta à son tour de négliger la plupart de ceux par lesquels l'ingénieur françois s'étoit proposé de rendre la ville imprenable, et qu'il prouva également qu'ils n'étoient pas plus nécessaires que les siens. Mais le détail des deux siéges semble démentir cette anecdote.

La mauvaise santé des deux généraux opposés sur le Rhin y maintint à-peu-près leurs troupes dans l'inaction. D'un autre côté, sous prétexte de maladie, le maréchal de Noailles, jalousé, suivant Saint-Simon, par Barbesieux, fut rappelé de Catalogne, et son commandement fut donné au duc de Vendôme, Louis-Joseph, arrière-petit-fils de Henri IV. Jusque-là, ce prince, âgé de quarante ans, et distingué à l'armée par plusieurs

actions d'éclat, n'avoit pas commandé en chef. Sa popularité et ses manières franches, qui rappeloient celles de son bisaïeul, le faisoient adorer du soldat. Une activité inusitée se fit remarquer dans son armée. Cependant il ne fit pas mieux que n'avoit fait son prédécesseur, et ses exploits se bornèrent à faire échouer les desseins des Espagnols sur Ostalric et Palamos, que leur avoit enlevés le duc de Noailles dans la campagne précédente. 1695.

Casal, dans le Montferrat, tomba au pouvoir des confédérés. Ce fut un acte de politique du duc de Savoie, qui eût pu vivement presser Catinat, et qui, négociant avec la France, força ses alliés de diriger leurs coups perdus sur une ville qui lui étoit déja secrétement abandonnée. Elle devoit être rendue au duc de Mantoue, lorsque les fortifications en seroient démolies, et ce fut à cette stérile opération que l'astucieux Amédée occupa l'armée pendant le reste de la campagne.

Les Anglois secondèrent en vain par mer les dispositions des Espagnols pour reprendre Palamos. Une ruse de Vendôme, qui fit croire à Russel l'arrivée de Tourville, l'éloigna de ces parages pour aller au-devant de lui. Il le chercha en vain; et Louis XIV, retranché sur mer à la plus sévère défensive, n'opposa aux bombardements des Anglois à Saint-Malo, à Calais et à Dunkerque, que la voie des représailles sur Bruxelles. Les chefs de quelques petites escadres et des nuées d'armateurs continuèrent d'ailleurs à inquiéter leur commerce. De Gennes, Forbin, Nesmond, entre les premiers, du Guay Trouin, Porée et Cassart, parmi les autres, firent les prises les plus considérables.

Des démonstrations pacifiques se mêlèrent aux opé-

1695. rations militaires. Il y eut encore cette année des conférences pour la paix à Utrecht. On y convint, en six articles principaux, de conditions presque les mêmes que celles qui ont constitué la paix de Riswick : de sorte qu'elle auroit pu dès-lors être conclue. Mais ces mouvements n'aboutirent qu'à faire accepter publiquement, par toutes les parties, le roi de Suède comme médiateur, ce qui eut lieu au commencement de 1696.

1696. Au hasard cependant d'irriter les passions haineuses qui pouvoient mettre des obstacles à ces bonnes dispositions, ou peut-être irrité par ceux qu'on y apportoit en effet, Louis renouvela encore en faveur de Jacques des tentatives d'invasion. Sous l'apparence d'une autre destination, des flottes furent équipées dans tous les ports et des troupes rassemblées à Calais. Jacques, au moment de l'exécution, se rendit aux environs de cette ville, et le duc de Berwick, son fils naturel qu'il avoit eu d'Arabella Churchill, sœur du duc de Marlborough; osa s'aventurer incognito en Angleterre, où il pratiqua de nombreuses intelligences. Mais Guillaume avoit pressenti le but de ces armements déguisés; et la subite apparition de l'amiral Russel dans la Manche, à la tête d'une flotte de cinquante vaisseaux, suffit pour éventer un projet que les vents contrarièrent d'ailleurs, et pour ruiner les dernières espérances de Jacques.

Quelque humeur que pût concevoir Guillaume d'une expédition dirigée personnellement contre lui, la lassitude des puissances belligérantes ne lui permit pas d'écouter son ressentiment. Par-tout l'épuisement étoit le même, et la guerre se faisoit avec une langueur qui annonçoit la paix. Un traité particulier, sous le nom de neutralité de l'Italie, conclu à Turin, le 4 juillet, entre

la France et le duc de Savoie, aux conditions précédemment offertes, fut un pas décisif pour s'y acheminer. Cependant, comme les alliés se montroient récalcitrants à y accéder, le duc se déclara ouvertement contre eux; et, en conséquence d'un traité d'alliance du 29 août, qui interprétoit sa première convention, revêtu du titre de généralissime des troupes françoises, il assiégea Valence sur la frontière du Milanez. Cette démarche tranchante eut son effet : elle amena, le 7 octobre, le traité de Vigevano, qui mit fin aux hostilités dans ces contrées, qui tour-à-tour fatiguées et rançonnées par les Impériaux et les François, bénirent Amédée comme leur libérateur. Les troupes allemandes évacuèrent l'Italie, et le prince Eugène, qui les commandoit, alla s'ouvrir une autre carrière de gloire sur le Danube. L'acquiescement des alliés à la neutralité dans cette portion du théâtre de la guerre rendit de l'activité aux négociations entamées en Hollande, et Louis XIV, délivré des embarras du Piémont, les seconda encore, au moyen des forces plus imposantes qu'il put réunir l'année suivante en Flandre. 1696.

Le roi y eut en effet trois armées commandées par les maréchaux de Catinat, de Boufflers et de Villeroy. Les opérations militaires néanmoins s'y bornèrent à la prise d'Ath par Catinat; et sur le Rhin le maréchal de Choiseul et le prince de Bade persistèrent dans l'état passif d'observation, où ils étoient déja demeurés l'année précédente. La guerre ne fut active qu'en Catalogne, où le duc de Vendôme, projetant de faire le siége de Barcelone, fut obligé de dissiper d'abord plusieurs corps de troupes espagnoles, qui lui en interdisoient l'approche.

1697. La grande affaire, celle qui absorboit toutes les attentions, qui occupoit même les généraux à la tête de leurs armées, étoit la paix et les négociations qui devoient la préparer. L'espèce de désertion du duc de Savoie fit craindre aux autres alliés que chacun d'eux, pour être mieux traité, ne recourût à une paix particulière, ce qui leur fit prendre le parti d'accepter, au commencement de 1697, des articles préliminaires présentés par le sieur de Callières au baron de Lilienroot, ambassadeur du jeune roi de Suède Charles XII, lequel venoit de succéder à son père, et avoit été agréé comme lui pour médiateur par tous les partis. Les Trois-Évêchés, l'Alsace, la Franche-Comté, et une partie des Pays-Bas étoient assurés à la France; Fribourg et Philisbourg demeuroient à l'empereur; Strasbourg retournoit à l'Empire, à moins d'équivalents, entre lesquels la France indiquoit la Lorraine, dégagée des servitudes apposées dans les traités des Pyrénées et de Nimègue. Enfin Louis XIV renonçoit à diverses réunions effectuées par les chambres de Metz et de Brisach, et consentoit à reconnoître Guillaume pour roi d'Angleterre. Les conférences, pour convertir ces articles en un traité définitif, s'ouvrirent en mai au château de Riswick, près de la Haye.

Pendant les pourparlers, les hostilités continuoient. Les alliés, qui avoient déja essayé de diverses chicanes évasives, et qui ne trouvoient point que la restitution du Luxembourg et de la Lorraine dans son intégrité fût un équivalent de Strasbourg, demandèrent un armistice; Louis XIV le refusa, persuadé qu'ils ne le proposoient que comme des plaideurs désespérés qui

comptent, faute de meilleure ressource, sur le bénéfice du temps. Pendant qu'ils traînoient la négociation en longueur, arriva la nouvelle que le duc de Vendôme avoit pris Barcelone. Il n'y eut plus alors à hésiter, et pour recouvrer cette capitale de la Catalogne, possession de la maison d'Autriche, Strasbourg, possession de l'Empire, fut abandonnée; l'empereur et les Espagnols se déterminèrent aux sacrifices que le roi exigeoit d'eux, en compensation de ceux qu'il faisoit lui-même, et la paix fut conclue. Le marquis de Croissy, qui l'avoit préparée, n'en vit pas la conclusion. Il étoit mort l'année précédente. Le roi, qui choisit pour le remplacer le marquis de Torcy, son fils, donna à ce dernier pour guide le vieux Pomponne, alors presque octogénaire, dont il lui fit épouser une des filles. 1697.

Il y eut trois traités signés le 20 septembre à Riswick. La convention avec les états-généraux étoit un traité de commerce très avantageux aux Hollandois. Ils furent reconnus, comme à Nimégue, exempts du droit d'aubaine; et dans l'introduction de certaines marchandises, comme le tabac, ils étoient plus favorisés que les François eux-mêmes. Ces priviléges devoient durer vingt-cinq ans; ils servoient, en quelque sorte, de rançon à Pondichéry, qu'ils rendirent. En prenant cette ville, ils avoient donné l'exemple de porter les guerres européennes au-delà de nos mers.

Le roi d'Espagne rentra dans une grande partie de ses anciens domaines des Pays-Bas, notamment dans Courtray, Mons, Ath, Charleroy, et le pays de Luxembourg, ainsi que dans toutes les places qui lui avoient été enlevées en Catalogne. Peut-être fut-il si bien traité

1697. en considération de ce qu'il n'exigea pas de Louis XIV la renonciation à la monarchie d'Espagne, qui avoit été insinuée dans les préliminaires.

Le prince d'Orange fut reconnu roi d'Angleterre, et Louis XIV s'engagea à ne le pas troubler dans la possession de ses royaumes.

Le traité avec l'empereur, qui, comme chef du corps germanique, avoit toujours tant d'intérêts compliqués à démêler, exigea des discussions qu'on ne put régler que provisoirement par un acte en date du 30 octobre, et qui ne finirent qu'au commencement de 1699. La France fut confirmée dans la possession de Strasbourg; elle abandonna à l'empereur et à l'Empire Kehl, Philisbourg, Fribourg et Brisach; elle s'obligea de raser les fortifications d'Huningue et de Neuf-Brisach, sur la droite du Rhin, et rendit toutes les réunions hors de l'Alsace; l'électeur de Trèves rentra dans sa ville, le Palatin dans toutes ses terres et possessions, le duc de Lorraine enfin dans son duché, mais démantelé de toutes ses forteresses, diminué des villes de Longwi et de Saar-Louis qui demeurèrent à la France, et chargé de la servitude du passage des troupes françoises. On convint d'arbitres pour régler les objets de contestation qui demandoient trop de temps. Le roi de Suède, comme duc des Deux-Ponts, les maisons de Bade, Wirtemberg, Linange, l'ordre teutonique, eurent chacun leur part. Les petites villes et forts le long du Rhin furent annexés à la France et à l'Empire; le tout, disoit-on, selon le traité de Westphalie, qu'on violoit toujours sous prétexte de l'interpréter. Ainsi on mettoit de la cendre sur le feu, non pour l'éteindre, mais pour le

conserver, et de tous côtés on ramassoit les matières combustibles, qui, deux ans après, ont embrasé l'Europe. 1697.

Charles II, roi d'Espagne, de Naples et de Sicile, 1698.
souverain de la Flandre, d'une partie de l'Italie, de plusieurs îles dans l'Océan et la Méditerranée, des Philippines dans la mer des Indes, empereur du Mexique et du Pérou; Charles II, sans enfants, languissoit menacé d'une mort prochaine. Il plût aux Anglois et aux Hollandois, qui n'avoient aucun droit à cet héritage, d'en faire le partage, ou plutôt ce fut Guillaume, prince d'Orange, stathouder de Hollande et roi d'Angleterre, l'ame, pour ainsi dire, de ces deux nations; ce fut ce politique, toujours ennemi de Louis XIV, qui imagina de démembrer la succession, de peur que les enfants de ce prince et de Marie-Thérèse, son épouse, sœur aînée de Charles, n'eussent cet héritage tout entier. Par un traité signé à la Haye, le 16 octobre 1698, les républicains et les insulaires donnoient la couronne d'Espagne à Joseph-Ferdinand-Léopold, prince électoral de Bavière, petit-neveu du monarque espagnol par Marie-Thérèse, son aïeule, première épouse de l'empereur Léopold, et sœur cadette de Marie-Thérèse, reine de France. Au dauphin, fils de cette dernière, à qui la succession appartenoit de droit, les distributeurs des états de Charles II abandonnoient les royaumes de Naples et de Sicile, des îles situées sur la côte de Toscane, et quelques villes d'Espagne et d'Italie, à la convenance de la France; ils donnoient enfin à l'archiduc Charles d'Autriche, second fils de l'empereur Léopold et d'Eléonore de Neubourg, le duché de Milan.

Ce partage avoit été minuté à Londres, sous les yeux

1698. de Guillaume, et en présence d'un ambassadeur françois, qui paroît n'avoir été là que simple témoin. Quand il fut question de la signature à la Haye, le roi d'Angleterre, stathouder, fit en sorte qu'il s'y trouvât des ambassadeurs de plusieurs puissances, que ses agents étoient allés solliciter jusque dans leur palais; mais, excepté les représentants des Anglois et des Hollandois, il n'est pas certain que les autres aient donné un consentement formel.

Charles II apprit cette convention, quoiqu'on se fût efforcé de la lui cacher. Il fut piqué que l'on démembrât ses états de son vivant, et fit, en 1698, un testament par lequel il instituoit le prince électoral de Bavière son héritier, non partiellement comme faisoit le traité de la Haye, mais en totalité. Malheureusement ce prince mourut âgé de sept ans, au commencement de 1699.

1699-700. Aussitôt nouveau partage qui donne à l'archiduc toute la monarchie d'Espagne, confirme au dauphin ce que le premier lui accordoit, et y ajoute même la Lorraine, qui seroit échangée contre le Milanez. Léopold, auquel ce traité fut communiqué, témoigna beaucoup d'humeur de ce qu'on n'accordoit pas le tout à lui-même, ou du moins les parties qu'il desiroit principalement; aussi, après bien des tergiversations, il refusa nettement d'accéder au traité, malgré les instances pressantes de Louis XIV. Charles II fut aussi choqué du démembrement de son royaume, prononcé par cette convention, qu'il l'avoit été la première fois. Au même mal il opposa le même remède. Après bien des doutes et des consultations tant auprès des universités d'Espagne qu'auprès du pape, il écouta la voix du sang, et fit un nouveau testament, par lequel il

appela à sa succession totale Philippe, duc d'Anjou, 1699-700.
second fils du dauphin, et petit-fils de Marie-Thérèse, sa sœur aînée. Si Philippe devenoit roi de France, le duc de Berry, son frère, lui étoit substitué, et après eux l'archiduc Charles, petit-fils de Marie-Anne d'Autriche, sœur de son père, morte femme du dernier empereur Ferdinand III. Ceux-ci mourant ou exclus par la possession acquise, soit du sceptre impérial, soit de la couronne de France, incompatibles avec le trône d'Espagne, le testateur y appeloit le duc de Savoie, descendant d'une fille de Philippe II; et il ne permettoit, en aucun cas, le démembrement de la monarchie espagnole.

Le testament est du 2 octobre 1700, et le roi d'Es- 1700.
pagne mourut le premier novembre. La junte nommée par lui pour administrer pendant la vacance se hâta de faire part du testament au conseil de Versailles. En cas de tergiversations, de propositions de démembrement, de refus enfin d'une acceptation pure et simple, l'ambassadeur espagnol avoit ordre de se rendre à Vienne, et d'y porter les offres que l'on rejetoit en France. L'embarras du conseil fut extrême. Se contenteroit-on des beaux états que le traité de partage ajoutoit à la France, ou décoreroit-on la maison régnante de plusieurs couronnes qui seroient peut-être disputées? Si l'on s'en tenoit au partage, on ne pouvoit éviter la guerre avec l'empereur, qui, en vertu du testament, se verroit légitimement autorisé à conserver la totalité de l'héritage à son fils; et si on le rejetoit, non seulement il faudroit l'avoir avec le même empereur, qui se verroit frustré de ses espérances, mais encore avec l'Angleterre et la Hollande, blessées sans doute de l'oubli

1700. des engagements contractés avec elles. « Si la guerre « étoit inévitable, dit le marquis de Torcy dans ses « mémoires, il falloit la faire pour soutenir le parti le « plus juste; certainement c'étoit celui du testament, « puisque le roi d'Espagne rappeloit ses héritiers na« turels à sa succession, dont ils avoient été injus« tement exclus par ses prédécesseurs. Dès qu'on reje« toit le testament au contraire, la guerre devenoit « injuste. Quelle raison pour la déclarer à l'Espagne? « à quel titre s'emparer d'une partie de ses états? quel « tort son dernier maître avoit-il fait à la France, en « reconnoissant un de ses princes pour son héritier « universel? et quelle injustice faisoit la nation espa« gnole de se soumettre et de se conformer aux volontés « équitables de son roi? » N'y avoit-il pas même une ingratitude coupable à traiter en ennemis des peuples qui témoignoient une bonne volonté aussi généreuse, et à démembrer, par la voie des armes, un pays qui s'offroit lui-même tout entier avec un abandon si absolu? Ces considérations puissantes, et la nécessité de prendre parti sur-le-champ, qui excluoit les moyens termes, firent incliner pour ce qu'on a durement et injustement appelé le conseil de la vanité. Il est certain que Louis sacrifia les intérêts de son propre royaume, et si les autres puissances n'eussent point été aveuglées sur les leurs, elles auroient reconnu que le nouvel ordre de choses leur étoit beaucoup plus avantageux que celui qu'elles avoient imaginé. « Mille exemples de« voient leur avoir appris qu'on n'est point ami pour « être du même sang, et qu'une maison peut acquérir « des royaumes pour ses princes, et n'en être pas plus

« redoutable à l'Europe (1). » Quoi qu'il en soit, le testament fut accepté le 11 novembre, et Philippe, proclamé à Madrid le 24 du même mois, partit le 4 décembre pour se rendre dans son royaume. 1700.

Jamais acquisition ne s'annonça d'une manière moins contestée que celle qui donnoit les vastes états de la monarchie espagnole à la maison de Bourbon. L'Angleterre, la Hollande, le Portugal, le duc de Bavière et toute l'Italie reconnurent Philippe V. L'empereur seul fit des protestations. Les Espagnols acquiescèrent avec une espèce d'enthousiasme à la volonté de leur défunt roi; et par-tout, dans les garnisons et les armées, ils se joignirent aux François.

Ce fut dans les Pays-Bas d'abord que se fit remarquer cette union intime des deux nations. L'électeur de Bavière, confirmé dans le gouvernement des Pays-Bas pour l'Espagne, y ayant mis toutes les places fortes au pouvoir des François, on en fit sortir vingt-deux bataillons hollandois, que les états-généraux, toujours en défiance de la France, avoient obtenu d'y établir, sous prétexte de leur propre sûreté. Les alarmes que conçurent les Provinces-Unies de cette mesure, le mécontentement de l'empereur et les appréhensions de Guillaume sur le concert des deux gouvernements de France et d'Espagne, réveillèrent aisément leur haine commune, et le 11 septembre fut signée entre eux une nouvelle ligue, ayant pour objet de s'emparer des Pays-Bas espagnols, du duché de Milan, des royaumes de Naples et de Sicile, et des ports de Toscane. 1701.

(1) Mably, Paix d'Utrecht.

1701. L'article 6 est remarquable, en ce qu'il indique les motifs que les Hollandois et les Anglois sur-tout avoient de s'immiscer dans une querelle de famille qui ne les regardoit pas. Il porte que les possessions dont ils s'empareront au-delà des mers sur la France et l'Espagne leur resteront, et que jamais les confédérés ne souffriront que les royaumes de France et d'Espagne soient réunis.

Louis XIV donna lieu à cette clause, parceque après le départ du duc d'Anjou pour l'Espagne il envoya à son petit-fils des lettres-patentes, par lesquelles son droit à la couronne de France lui étoit conservé au défaut du duc de Bourgogne et de ses descendants, ce qui exposoit les deux royaumes à passer un jour sous le même sceptre, contre la volonté expresse du testateur. Cette précaution impolitique du roi de France servit beaucoup à l'empereur et à ses deux alliés, pour en attirer d'autres, par la crainte des forces immenses dont la France alloit disposer.

Les contractants étoient convenus qu'il seroit libre aux autres puissances d'accéder à leur alliance; et les efforts qu'ils firent pour les y attirer ne furent pas infructueux. Presque tous les cercles de l'Allemagne, effrayés du fantôme de la monarchie universelle, à laquelle Louis XIV fut accusé d'aspirer, épousèrent leur querelle, et l'empereur mit particulièrement dans ses intérêts l'électeur de Brandebourg, Frédéric I, en lui conférant le titre et la dignité de roi de Prusse. Ainsi, dix ans auparavant, il s'étoit attaché le duc de Brunswick-Lunebourg-Hanovre, qui penchoit pour la France, en érigeant pour lui, non sans beaucoup d'oppositions, un neuvième électorat. Non seulement les

princes d'Allemagne, auparavant nos alliés, s'alarmèrent, mais l'Italie encore trembla; et Victor Amédée, auquel on eut la maladresse de refuser le duché de Milan, qu'on lui avoit d'abord promis, d'allié infidèle devint bientôt ennemi déclaré. 1701.

La reconnoissance par Louis XIV du prince de Galles pour roi d'Angleterre, après la mort de Jacques II, n'entra pour rien, ainsi qu'on l'a répété souvent, dans les motifs qui poussèrent Guillaume à cette alliance, attendu que cet acte est antérieur de cinq jours à la mort de Jacques; mais comme le traité n'étoit point encore public, Guillaume laissa croire que ce pouvoit être la cause de sa rupture, et il s'en autorisa, comme d'une infraction au traité de Riswick, pour rappeler son ambassadeur.

Contre tant d'ennemis, la France se fortifia de l'alliance du roi de Portugal, de celle de l'électeur de Bavière, qu'on flatta du gouvernement héréditaire des Pays-Bas, de celle de l'électeur de Cologne, son frère, et enfin de celle du duc de Savoie, dont on crut s'être assuré par le mariage de sa fille cadette avec le jeune roi d'Espagne; mariage qui établissoit un double lien entre la maison de Savoie et celle de Bourbon. Le nord de l'Europe fut étranger à cette guerre. La cupidité le retenoit engagé dans d'autres débats. L'apparence d'une spoliation facile avoit uni le Danemarck, la Pologne et la Russie contre le jeune roi de Suéde Charles XII, qui, héros à dix-huit ans, venoit de forcer le Danemarck à une paix séparée, et de battre, avec vingt mille Suédois seulement, quatre-vingt mille Russes, qui, sous le czar Pierre, assiégeoient Narva.

La guerre, commencée en Italie, s'étendit bientôt

1701. sur les deux continents, dans les îles, et par-tout enfin où les François et les Espagnols avoient des établissements. Louis XIV fit des efforts prodigieux, recruta promptement ses armées et restaura la marine, que les victoires même de la dernière guerre avoient affoiblie. Il créa dix maréchaux de France, et trouva de dignes successeurs des Condé, des Turenne, et des Luxembourg, dans les Catinat, les Berwick, les Villars, les Vendôme, et beaucoup d'autres qui, malgré quelques défaites, soutinrent avec éclat l'honneur de la France pendant cette guerre. Elle dura onze ans, toujours également animée, avec des alternatives de succès et de revers, qui la rendirent très ruineuse dans tous les lieux où elle porta ses fureurs: et ces lieux sont toute l'Espagne, toute l'Italie, tous les Pays-Bas, une très grande partie de l'Allemagne, quelques côtes du Portugal, de la Hollande, de la France même, l'Amérique, l'Asie, l'Afrique sur plusieurs points, et enfin presque tout l'univers, où les Anglois envoyoient la dévastation et l'incendie, tranquilles eux-mêmes dans leur île, où ils furent à peine inquiétés par des descentes peu fréquentes et sans suites.

L'empereur, comptant d'avance sur les secours de ses alliés, n'avoit pas attendu la conclusion de la ligue pour agir hostilement. Le prince Eugène, à la tête de trente mille hommes, sans égard à la neutralité de Venise, déboucha des gorges du Trentin sur son territoire, et suivit la gauche de l'Adige. Une armée, double de la sienne, composée de François, d'Espagnols et de Piémontois, commandés par Catinat, par le prince Thomas de Vaudemont, fils de celui qui étoit au service de l'empereur, et par le duc de Savoie, généralissime de

toutes les troupes, l'attendoit sur les frontières du Milanez. L'exemple des Impériaux les autorisant à s'avancer sur le territoire neutre, ils se disposèrent à défendre le passage du fleuve. On prétend que déjà le duc, dévoué secrétement à la cause qu'il sembloit combattre, faisoit part aux ennemis des résolutions des alliés. A l'aide de ces renseignements, il fut facile au prince Eugène de forcer le poste de Carpi, et de traverser l'Adige et le Mincio. Catinat soupçonna de bonne heure la cause de ses succès et en fit part au roi. Mais cet avertissement n'aboutit qu'à le faire rappeler et à lui faire donner pour successeur le maréchal de Villeroy, qui, aussi prévenu que la cour contre les avis de Catinat, débuta par se concerter avec le duc de Savoie pour attaquer le camp du prince Eugène, à Chiari, dans le Bressan. Il n'étoit pas même besoin de trahison pour que cette entreprise fût téméraire : aussi Catinat, qui n'avoit pas encore quitté l'armée, se fit-il répéter l'ordre de marcher en avant. L'avis qu'en reçut d'ailleurs le prince Eugène fut une nouvelle raison d'échouer, et l'on fut repoussé, malgré les preuves de courage dont le duc de Savoie masqua son intelligence avec lui. Catinat, blessé, rendit néanmoins l'important service de diriger la retraite, et la fit de l'autre côté de l'Adda. L'hiver sépara les armées : les Impériaux le passèrent dans le Mantouan, et s'emparèrent, pendant sa durée, de Guastalle et de la Mirandole. 1701.

Le roi avoit eu deux autres armées sur pied, l'une en Flandre et l'autre sur le Rhin. Mais la première, sous les ordres du maréchal de Boufflers, n'ayant point d'ennemis à combattre, se borna à creuser, pour couvrir les Pays-Bas, des lignes qui s'étendoient depuis

1701. Anvers jusqu'à Huy, aux environs de Namur. La seconde se tint également en observation sur la frontière. Ce n'étoit plus Barbesieux qui dirigeoit les opérations de la guerre. Il étoit mort dans les premiers jours de l'année. Le marquis de Chamillard, contrôleur-général depuis que M. de Pontchartrain avoit été promu à la dignité de chancelier, en 1699, réunit alors les deux emplois. Simple conseiller au parlement, son adresse au billard l'avoit introduit à la cour. Ayant un grand fonds de modestie, de douceur et d'intégrité, il fut goûté de madame de Maintenon et ensuite du roi, qui le fit d'abord passer de l'intendance de Rouen à celle des finances, et qui, se méprenant depuis sur la nature et l'étendue de ses talents, le nomma ministre. Louis, espérant même obtenir plus d'unité d'action dans les opérations de la guerre et des finances en cumulant les deux ministères sur une même tête, fit choix de lui pour l'investir de ce double emploi. Mais Chamillard, déja trop foible pour porter le premier fardeau, fut écrasé par la surcharge, et les affaires s'en ressentirent.

1702. Le prince Eugène ouvrit la seconde campagne par l'entreprise hardie de la surprise de Crémone, où étoit le quartier-général de l'armée françoise. Quatre cents hommes, après avoir jeté la nuit un pont sur le fossé, entrèrent par un égoût qui communiquoit à la maison d'un des curés de la ville, attaché au parti de l'empereur. Ils ouvrirent une des portes à quatre mille hommes, dont le prince avoit dérobé la marche aux généraux françois, et tous ensemble ils se dirigèrent sur le quartier du maréchal de Villeroy. Celui-ci étoit monté à cheval au premier bruit qui s'étoit fait entendre, et

comme il en recherchoit la cause, il se trouva investi de toutes parts, et fut fait prisonnier. Heureusement deux régiments irlandois qui se trouvèrent prêts firent résistance, et donnèrent à la garnison le temps de s'armer. Elle n'auroit pu néanmoins tenir contre le surcroît de forces qui arrivoit au prince par le pont du Pô, défendu seulement par cent hommes, si le guide des Allemands dans la ville n'eût été tué comme il les conduisoit sur le même point. Privés de son secours, ils s'égarèrent dans les rues; ce qui permit à un régiment de la garnison de les prévenir et de couper le pont après avoir repoussé les assaillants. Eugène, devenu ainsi inférieur aux troupes de la ville, ne s'obstina point à combattre, et prit le parti de la retraite, emmenant avec lui un grand nombre de prisonniers. 1702.

Vendôme, envoyé pour remplacer Villeroy, fut joint par Philippe V, qui, après avoir passé d'Espagne à Naples, où il se fit reconnoître, vint ranimer encore l'armée par sa présence. D'heureux succès signalèrent leur réunion, et leurs premiers efforts firent lever à Eugène le blocus de Mantoue. Poursuivant leurs avantages, ils se disposoient à lui couper la communication de Guastalle et de la Mirandole, en se plaçant entre ces villes et le Pô, lorsque le prince, traversant lui-même le fleuve à leur insu, se cacha dans l'entre-deux de sa rive droite et de la digue du Zéro, près de laquelle les alliés vinrent imprudemment asseoir leur camp, sans avoir exploré le terrain au-delà. Il s'étoit proposé de les attaquer au moment où les fourrageurs étant aux champs et l'infanterie à la recherche de la paille et de l'eau, il lui seroit aisé de forcer le camp, et de s'emparer des armes en faisceaux et de la majeure partie

1702. des chevaux au piquet. L'accomplissement de ce hardi projet eût entraîné la ruine totale de l'armée: un hasard en prévint l'exécution. Les sinuosités du Zéro et de la digue élevée pour contenir ses eaux se trouvèrent en un point tellement rapprochées du camp, qu'un officier, par désœuvrement, et sans autre but que de satisfaire sa curiosité, s'avisa d'y monter pour jeter un coup-d'œil sur le pays d'alentour. Quel fut son étonnement d'apercevoir toute l'infanterie impériale en ordre de bataille, couchée ventre à terre et la cavalerie par derrière pour la soutenir! Il donna aussitôt l'alarme, et le combat ne tarda pas à s'engager. Les Impériaux n'eurent qu'à monter sur la digue pour mettre sous leur feu l'armée combinée qui n'étoit point formée en bataille. Bientôt ils la franchirent pour s'approcher davantage; mais le terrain embarrassé de haies et de buissons les empêcha d'aborder tout le front, et donna le temps aux alliés de se former peu-à-peu. Quand l'armée fut en ligne, l'attaque devint sans objet, et les assaillants se couvrirent de nouveau de la digue. Telle fut cette bataille de Luzara, livrée le 15 d'août, et dont chaque parti s'attribua le gain: mais la prise presque immédiate de Luzara même et de Guastalle par l'armée des deux couronnes prouva de quel côté étoit l'avantage.

Guillaume, veuf depuis plusieurs années de Marie Stuart, mourut au commencement de celle-ci. On crut un instant que cet événement pourroit introduire quelque changement dans la politique des cours; mais la reine Anne, belle-sœur de Guillaume, et qui lui succéda, entra avec ardeur dans la confédération, et se piqua de remplir avec exactitude les conditions du traité signé par son prédécesseur. En conséquence, le comte

de Marlborough, qui avoit étudié la guerre sous Turenne, et qui par sa femme exerçoit la plus grande influence sur la reine Anne, et par ses alliances sur le ministère, fut envoyé dans les Pays-Bas, avec le titre de généralissime. 1702.

Les hostilités, sans déclaration de guerre, y avoient prévenu son arrivée. Cohorn, des environs de l'Ecluse, étoit entré dans la châtellenie de Bruges, et y avoit levé des contributions, tandis qu'un autre corps de troupes hollandoises et angloises, stationnées vers Clèves, sous le commandement du comte d'Athlone, couvroit, sur le Rhin, le siége de Kayserswerth, dirigé par le prince Walrad de Nassau-Sarbruck, général de l'empereur. L'armée françoise, commandée par le duc de Bourgogne, ayant sous lui le maréchal de Boufflers, s'avança de ce côté, et poussa jusqu'à Nimégue, qu'on se flattoit de réduire; mais la retraite du comte d'Athlone, sous les murs de la ville, rendit l'entreprise impossible. Ce fut sur ces entrefaites qu'arriva Marlborough avec des renforts. Le duc de Bourgogne, inférieur en nombre, ne put que se tenir sur une défensive timide, qui lui fit perdre beaucoup de terrain. Enfin, las de reculer devant un ennemi qui chaque jour lui offroit la bataille qu'il ne pouvoit accepter, il retourna à Versailles. Le maréchal de Boufflers fit retraite aussitôt sur le Brabant, et vit Venloo, Ruremonde et Liége tomber successivement au pouvoir du général anglois, qui affranchit ainsi le cours de la Meuse de la domination espagnole.

Les villes du Bas-Rhin, dans l'électorat de Cologne, avoient pareillement succombé sous les derniers efforts du prince de Nassau, et dans le même temps l'archiduc

1702. Joseph, roi des Romains, dirigé par le prince de Bade, assiégeoit Landau, que l'art de Vauban venoit de porter au rang des places fortes de premier ordre. Aussi le siége dura-t-il trois mois, et plus qu'on ne l'avoit présumé. Catinat, qui commandoit en Alsace, trop foible pour le traverser, fut contraint d'être tranquille spectateur de cette prise, ainsi que de celle de Haguenau. Il se retira sous le canon de Strasbourg, laissant trop apercevoir le dessein et la nécessité de s'en tenir à une défensive qui permettoit à l'ennemi de troubler la jonction projetée de l'électeur de Bavière avec l'armée françoise.

La cour avoit résolu pourtant de l'opérer; et Villars, lieutenant-général sous Catinat, et connu pour son caractère entreprenant, fut chargé de l'effectuer avec une division de l'armée. Dans ce dessein, il s'approche d'Huningue, fait relever les fortifications d'une île du Rhin, qui étoit en face, lesquelles avoient été démolies à la paix de Riswick, y place l'artillerie, et, à la faveur de son feu, établit un pont au-delà, malgré la résistance du prince de Bade, posté de l'autre côté sous le canon de Fridelingue. Un des officiers de Villars s'emparoit dans le même temps de Neubourg, à quatre lieues au-dessous d'Huningue, et faisoit mine d'y construire un autre pont. Le prince en prit de l'inquiétude, et craignant d'être attaqué sur ses deux flancs, il se disposa, le 14 octobre, à gagner les montagnes auxquelles il étoit adossé, ce qui le laissoit toujours interposé entre l'électeur et les François. Se flattant d'achever ce changement de position avant de pouvoir être atteint, il négligea de soutenir son infanterie et sa cavalerie l'une par l'autre, et leur assigna des routes dif-

férentes. Mais la promptitude des François à passer le Rhin trompa ses calculs. L'infanterie françoise, escaladant les hauteurs par lesquelles se retiroit l'infanterie impériale, parvint à l'atteindre, et, après une légère résistance, la poussa dans la vallée, où le combat finit. Quelques François, emportés par leur courage, se hasardèrent de l'y poursuivre; mais, reçus par le gros des ennemis, ils furent mis en fuite à leur tour, et communiquèrent un tel effroi aux troupes victorieuses, qu'elles rétrogradèrent avec un désordre dont heureusement l'ennemi ne put s'apercevoir, et que Villars eut bien de la peine à arrêter. 1702.

La véritable bataille eut lieu dans la plaine, entre les deux corps de cavalerie. Celle des Impériaux, déja engagée en partie dans un défilé, où ses flancs étoient protégés d'un côté par la montagne, et de l'autre par le fort de Fridelingue, se voyant atteinte, rebroussa chemin, et, trompée par une feinte retraite de la part de la cavalerie françoise, déboucha imprudemment dans la plaine, où elle perdit la protection du fort, qu'elle laissa derrière elle. C'étoit à ce moment que l'attendoit la cavalerie françoise. Profitant de l'embarras de l'ennemi dans sa nouvelle formation sur un terrain plus étendu, elle l'attaqua avec avantage et le poursuivit même dans le défilé, sans redouter le canon du fort, qui eût tiré également sur les Impériaux et sur les François. Les soldats saluèrent Villars, en qualité de maréchal de France, sur le champ de bataille, et le roi confirma le vœu qu'ils manifestèrent. Louis, depuis quelques mois, ne recevoit que des dépêches décourageantes. Cette victoire en interrompit le cours, et fit sur lui une impression de soulagement, dont il fut bien

1702. aise de témoigner sa reconnoissance à celui qui la lui faisoit éprouver. « Je suis François autant que roi, « disoit-il au général, et ce qui ternit la gloire de la « nation m'est plus sensible que tout autre intérêt. »

Cette victoire d'ailleurs n'eut pas immédiatement les suites qu'on s'en étoit promises. L'électeur, qui avoit pris Ulm et Biberach, pour faciliter l'accès des François jusqu'à lui, et qui se disposoit même à faire une partie du chemin, voyant les succès de l'archiduc et l'inaction de Catinat, réfléchit sur sa position isolée au milieu de l'empire, et commençant à trembler pour lui-même, prêta l'oreille aux propositions de l'empereur. De là son immobilité en Souabe, au moment du triomphe de Villars. Mais l'empereur s'étant rendu difficile sur les propositions de l'électeur, la négociation se rompit, et la France s'attacha le dernier par des liens plus fermes, en lui concédant, au nom de Philippe, la souveraineté des Pays-Bas espagnols. Il est probable que, si cette cession eût été faite plus tôt, les Hollandois, désintéressés dans les chances de la guerre, n'y eussent point pris part, non plus que l'Angleterre, et que la France, supérieure alors à Léopold, qui n'avoit d'ailleurs aucune voie pour porter la guerre en Espagne et dans les colonies espagnoles, l'auroit aisément forcé à la paix. Cependant il n'étoit plus temps pour les François de se hasarder, sans munitions et sans vivres, dans les passages difficiles de la Forêt-Noire. Le prince de Bade, en s'éloignant et en suivant le cours du Rhin, sembloit y inviter Villars; mais celui-ci se défia de cette complaisance, et jugea plus prudent de regagner l'Alsace.

Louis XIV avoit besoin de la victoire de Villars pour compenser le chagrin qu'il dut ressentir au même temps

du désastre des flottes françoise et espagnole dans le port de Vigo. L'amiral Rooke et le duc d'Ormond, trompés par de fausses intelligences, s'étoient présentés devant Cadix, avec une flotte de soixante-dix vaisseaux et des troupes de débarquement. Frustrés dans leurs espérances, et instruits que les galions de la Havane, convoyés par le comte de Château-Renaud, venoient d'entrer à Vigo, en Galice, ils formèrent le projet de s'en emparer. Deux mille cinq cents hommes qu'ils mirent à terre, près du port surprirent le fort qui le protégeoit, et qui dès-lors le foudroya. La flotte angloise força en même temps, par la seule impulsion de ses vaisseaux, une estacade par laquelle on avoit cru fermer le port; et quand elle y fut entrée, sa supériorité ne permit pas de penser à autre chose qu'à lui soustraire le plus qu'on pourroit de sa proie, soit en déchargeant les galions, soit en livrant les vaisseaux aux flammes. Il ne fut possible d'exécuter ce plan qu'en partie. Les Anglois prirent dix vaisseaux de guerre et onze galions, et on ne put en brûler ou en faire échouer que douze. Cette expédition fit éprouver à la marine des deux couronnes un dommage irréparable pendant la guerre, et assura l'empire de la mer aux Anglois. 1702.

L'électeur de Bavière, confirmé dans l'alliance de la France, fit preuve pendant l'hiver d'une activité qui malheureusement se démentit bientôt. Non seulement il battit à Sharding, près de Passau, le comte de Schlyck, général de l'empereur, et de l'autre côté du Danube, près d'Amberg, capitale de son Palatinat de Bavière, le comte de Styrum, général des Cercles; il s'empara encore de Ratisbonne et de Neubourg; en sorte que, depuis Ulm jusqu'à Passau exclusivement, il se trouva 1703.

1703. maître de tous les passages du Danube. Villars, qui, à la tête de vingt mille hommes, n'attendoit que la fonte des neiges pour essayer de le joindre, ne demeura pas oisif. Passant le Rhin à Huningue, il descendit le fleuve, fit replier les quartiers du prince de Bade, enleva une partie de ses bagages et de ses munitions, le prévint sur la Kintzing, le força de rétrograder dans ses lignes de Stolhoffen, près de Bade, et investit Kehl, sans que l'ennemi pût s'y opposer. Pressé d'emporter ce fort, il rejeta les plans d'une attaque régulière, qui avoient été dressés par Vauban, et, « persuadé qu'à la guerre tout « dépend d'en imposer à son ennemi, et, dès qu'on a « gagné ce point, de ne plus lui donner le temps de « reprendre cœur », il établit le sien sur la connoissance qu'il avoit de l'ardeur de ses troupes, et sur la mollesse au contraire qu'il ne tarda pas à reconnoître dans la défense. S'écartant des régles ordinaires, hasardant plus qu'il n'eût été prudent en d'autres circonstances, négligeant d'attaquer certains ouvrages qui tomboient ensuite d'eux-mêmes par la prise des autres, ne quittant pas la tranchée afin de veiller à la stricte exécution de ses ordres, mettant quelquefois la main à l'œuvre pour l'exemple, et se familiarisant avec le soldat dont il exaltoit le courage par ses éloges, il réussit en treize jours à prendre une des plus fortes places de l'Europe, et il eut encore le temps de rentrer en Alsace, et d'y donner à ses troupes une quinzaine de jours de repos dont elles avoient besoin.

Villars, reprenant au commencement d'avril son grand projet, se proposa d'attaquer d'abord dans son camp le prince de Bade. qui pouvoit inquiéter sa marche. Les ordres étoient donnés pour s'en approcher,

lorsque ses officiers généraux prétendirent avoir rencontré des impossibilités imprévues. Cet incident le força à assembler un conseil, où, contre son opinion et à son grand regret, il fut décidé de ne pas attaquer. Laissant donc au maréchal de Tallard le soin de tenir le prince en échec, il s'enfonça dans la vallée de la Kintzig, et après douze jours de travaux et de combats dans cette route difficile, défendue à chaque pas par des abattis, des retranchements et des forts, il déboucha enfin à Villengen, près de la source du Danube. La jonction avec l'électeur s'effectua quelques lieues plus loin à Dutlingen, et de ce moment commencèrent entre les deux chefs des dissentions perpétuelles, qui firent perdre tous les fruits que l'on devoit attendre de la réunion de leurs forces. 1703.

Dès l'abord, et par la considération mesquine de s'approprier, comme chef des armées réunies, les contributions imposées par Villars, l'électeur vouloit qu'on marchât immédiatement à l'armée des Cercles, postée derrière le Neckre. Il coloroit son motif de l'espoir qu'en battant le comte de Styrum on améneroit les Cercles à la neutralité. Villars opposa l'impossibilité d'obtenir ce résultat par une simple défaite, la facilité d'ailleurs de la prévenir de la part du comte par un simple déplacement, et la nécessité enfin de donner du repos à la cavalerie, harassée de fatigue, et qui ne pouvoit risquer de gagner le Neckre en franchissant les montagnes intermédiaires, dites les *petites Alpes*, sans courir la chance de perdre tous les chevaux. Il opina donc à laisser d'abord reposer l'armée, et il proposa, quand elle seroit refaite, qu'une partie demeurant en observation à Dillingen sur le Danube, le reste, avec

1703. les troupes de l'électeur, marchât rapidement sur Passau et sur Lintz, qui ne devoient opposer qu'une médiocre résistance, et de là droit à Vienne, dégarnie de troupes en ce moment, et où l'on pouvoit se flatter de conquérir la paix.

Villars eut la satisfaction de voir goûter ce plan par l'électeur, et l'exécution en fut fixée aux premiers jours de juin. Mais l'époque arrivée, le prince, qui, selon les apparences, vouloit garder quelques ménagements avec l'empereur, annonça l'impossibilité de marcher, dans la nécessité où il se trouvoit de courir au secours de son château de Rotemberg, dans le haut Palatinat, château qui étoit menacé par le comte de Styrum. Villars lui représenta en vain l'inconvenance de sacrifier à la conservation d'une bicoque l'exécution d'un plan qui devoit être son propre salut et celui de ses alliés : rien ne put ébranler l'électeur. L'ennemi cependant trembloit dans Vienne : l'empereur vouloit l'abandonner, et le prince Eugène ne l'y retint que par cette considération, que, si par hasard les alliés n'avoient pas effectivement la pensée d'y marcher, il falloit se garder de la leur inspirer par la fuite. A la paix de Rastadt, Eugène avouoit à Villars que, si en effet son plan eût été suivi, la paix probablement se fût faite dix ans plus tôt, et à l'avantage de la France.

Villars, au désespoir, se réduisit à tenter l'électeur par l'attaque du Tyrol, sur lequel il avoit de vieilles prétentions. Il espéroit de cette démarche que les Impériaux en Italie rétrograderoient à la défense des pays héréditaires ; que Vendôme, en les suivant, leur fermeroit le retour en Lombardie, qu'il pourroit même se joindre à l'électeur, et que du concours de leurs forces,

quoique plus lentement, on obtiendroit les mêmes résultats. Villars eut la consolation de voir l'électeur non seulement adopter le nouveau projet, mais même l'effectuer. Le Tyrol fut envahi avec une facilité à laquelle on ne s'attendoit pas; le comte de Stahremberg, qui commandoit en Italie, regagna les gorges du Trentin, et Vendôme le suivit exactement, ainsi que l'avoit prévu Villars; tout enfin prospéroit à souhait, lorsque deux incidents, l'un au nord et l'autre au midi, vinrent arrêter tout-à-coup ces brillants succès. 1703.

Au midi, ce fut la défection du duc de Savoie. Dès le commencement de l'année il avoit pris des engagements avec l'empereur, qui lui abandonnoit le Montferrat. Il n'étoit cependant pas encore déterminé à changer de parti; et l'on croit qu'il laissa transpirer cet accord pour exciter la jalousie de la France, et parvenir à l'échange de la Savoie contre le Milanez, objet capital de ses desirs. Une négociation étoit ouverte sur ce sujet, on étoit même d'accord sur les articles importants, et l'on ne différoit plus que sur des minuties que le duc étoit disposé à sacrifier pour obtenir le principal, lorsque, malheureusement pour lui et pour la France, sa ruse dévoilée eut un effet opposé à celui qu'il en avoit attendu. Irrité de sa duplicité, Louis XIV ordonna trop tôt de le traiter en ennemi. Sept à huit mille Piémontois mêlés dans les rangs des troupes françoises, furent arrêtés prisonniers, et la Savoie fut envahie. Mais ce qui restoit encore de troupes au duc, et ses places fortes du Piémont, formèrent une diversion suffisante pour obliger Vendôme à revenir sur ses pas. Dans le même temps, et par suite de ce mouvement, les Tyroliens, revenus de leur première terreur, se ras-

1703. semblent : presque tous chasseurs, et aidés de quelques troupes réglées qui les dirigent, ils assaillent avec avantage les Bavarois, qui se défendent assez mal, et ils les expulsent de leur territoire. L'électeur, qui s'étoit déja établi à Inspruck, se vit contraint de l'évacuer avec hâte, et courut des dangers personnels dans sa retraite.

Au nord, le maréchal de Tallard avoit laissé échapper le prince de Bade; et au lieu de réparer cette faute en suivant la route que Villars lui avoit ouverte, il s'amusa au siége de Brisach, dont il se rendit maître, et jeta encore ses vues sur Landau. De ces opérations décousues il résulta que le prince de Bade rejoignit Styrum; que, devenu supérieur à Villars, il put se rapprocher de lui sans risque; qu'il assit un camp fortifié en présence de celui de Dillingen; et que, le laissant à la garde de Styrum, avec une partie suffisante de ses troupes, il put s'attacher avec l'autre à remonter le Danube pour le traverser, et se trouver ensuite à portée, soit de prendre les François à dos, soit d'envahir la Bavière.

Dans ce péril imminent, Villars renouvela à l'électeur les instances qu'il lui avoit déja faites pour s'assurer d'Augsbourg, dont la possession avoit le double avantage de protéger les derrières de l'armée françoise, et de couvrir la Bavière. Il détacha en même temps une division considérable de son armée pour observer le prince, et pour l'obliger à remonter au moins le plus loin possible, afin de se procurer à lui-même plus de loisir pour faire ses dernières dispositions. Au moyen de ces mesures, l'ennemi ne put traverser le fleuve qu'au-dessus d'Ulm. Nouvelles instances alors de Vil-

lars à l'électeur pour qu'il se rapprochât au plus tôt d'Augsbourg. Mais, comme s'il ne se fût point agi de lui-même et de son propre salut, il fallut le presser sans relâche pour prendre cette détermination. Il partit, mais il mit huit jours pour faire les quinze lieues de Munich à Augsbourg; et, lorsqu'il y arriva, la ville étoit depuis un jour au pouvoir du prince de Bade. Il restoit encore la ressource d'une bataille; mais l'électeur se refusa absolument à l'engager. Les François crioient à la trahison, et Villars ne savoit trop qu'en penser. D'une part, la tranquillité de l'électeur, qui, dans ces moments difficiles, faisoit de la musique, et l'entretenoit de ses bâtiments et de ses jardins; et d'une autre, les ménagements excessifs du prince de Bade, qui ne levoit aucune contribution sur la Bavière, sembloient indiquer en effet entre eux de l'intelligence. Humilié et outré des fautes qu'on lui faisoit commettre malgré lui, et inquiet encore des dangers qui en résultoient pour l'armée, Villars ne put supporter cet état violent, et demanda son rappel, qui étoit également sollicité par l'électeur. 1703.

Dans ces entrefaites, il apprit que le maréchal de Styrum décampoit, et qu'il se dirigeoit sur Donawert, avec un équipage de bateaux. Il expose aussitôt à l'électeur l'urgence de l'attaquer dans sa route, et n'en reçoit pour réponse que ses refus accoutumés. « Eh « bien, j'y marcherai seul avec les François », reprit Villars, et il donne l'ordre du départ. Il fallut ces manières tranchantes pour entraîner l'électeur. Styrum fut atteint à Hochstædt et complétement battu. Il laissa cinq mille hommes sur le terrain, et on lui fit sept mille prisonniers. L'électeur ravi embrassa Villars

1703. sur le champ de bataille, et retomba dans ses précédentes irrésolutions.

Ce fut, pour ainsi dire, un malheur que cette victoire. On crut en France que l'armée n'avoit plus aucun besoin de secours, et Tallard, au lieu d'aller à son aide, s'attacha au siége de Landau. L'électeur partageoit la même opinion, et ne s'occupant que de ce qu'il croyoit la sûreté de son propre pays, il vouloit y concentrer les forces des alliés. C'étoit précisément le moyen d'y attirer l'ennemi, et de fermer toute issue au retour de l'armée françoise. Villars, au contraire, proposoit d'étendre l'armée de Bavière jusqu'aux montagnes, afin d'être toujours à portée des secours de la France; mais cet avis éprouva les plus vives réclamations de la part de l'électeur, qui se crut abandonné. Dans l'impossibilité de le ramener par des raisons, le général françois, qui jugeoit de l'imminence du danger, signifia seulement que dès le lendemain l'armée françoise marcheroit sur Memmingen. A cette parole, le rouge monta au visage de l'électeur, et jetant de dépit sur la table son chapeau et sa perruque : « J'ai commandé, dit-il, « l'armée de l'empereur avec le duc de Lorraine, assez « grand général, et jamais il ne m'a traité ainsi. — « Feu M. de Lorraine, repartit Villars, étoit un grand « prince et un grand général; mais moi, je réponds au « roi de son armée, et je ne l'exposerai pas à périr par « les mauvais conseils qu'on s'obstine à suivre. » Et pour la seconde fois, en semblable circonstance, il donne l'ordre du départ. Subjugué pareillement par le même genre de fermeté, l'électeur l'ayant fait mander deux heures après : « Quels ordres me donne votre al- « tesse, lui demande Villars? — C'est vous qui me les

« donnez, répondit-il, et c'est moi qui suis obligé de « les suivre. Je marcherai où il vous plaira. » On marcha en effet dans la direction de Memmingen, et il suffit de ce premier mouvement pour dégager Augsbourg. Il ne falloit plus qu'attaquer le prince de Bade pour achever; mais, comme fatigué du premier effort qu'il avoit fait, il fut impossible d'amener l'électeur à un second; et Villars, poussé à bout, signifia son congé qu'il avoit reçu. Quelque desiré qu'il pût être des deux parts, la résolution du général dans les circonstances où l'on se trouvoit produisit de la consternation dans le conseil du prince; mais comme Villars fut inflexible sur la condition qu'il mettoit à demeurer, et qu'il ne put vaincre à cet égard la volonté ou l'irrésolution de l'électeur, il partit décidément, et rencontra à Schaffouse son successeur, le comte de Marsin, fils de celui qui s'étoit dévoué à la cause de Condé. Le roi proposa à Villars une armée en Italie : mais le duc de Vendôme y commandoit en chef, et Villars, qui venoit de connoître à ses dépens les inconvénients d'un commandement partagé, refusa, et préféra même la commission obscure d'aller réduire les Camisards des Cevennes.

1703.

Il y avoit un mois que Tallard étoit devant Landau, lorsque le prince Frédéric de Hesse-Cassel, qui avoit épousé la sœur de Charles XII, et qui lui succéda sur le trône de Suède, ayant été détaché des Pays-Bas, et s'étant joint vers Spire au prince de Nassau-Weilbourg, général des troupes palatinés, s'avança au secours de la place. Tallard, n'ayant laissé devant la ville que la garde de la tranchée, marcha au-devant de l'ennemi, qu'il rencontra achevant de se mettre en bataille au-delà de la seconde branche du Spirebach. Il avoit la

vue foible : cette infirmité, qui le mettoit dans la nécessité de voir par les yeux d'autrui, lui fit prendre le mouvement d'une division ennemie, qui prenoit position, pour un mouvement de crainte, et croyant instant de saisir l'occasion, il donna immédiatement l'ordre de charger, quoique l'armée fût encore en colonne, et que la totalité même ne fût pas réunie sur le champ de bataille. La vigueur de l'attaque suppléa au vice de la disposition, et la faute que commirent ensuite les ailes de l'ennemi en se rejetant sur leur centre, où elles portèrent le désordre, au lieu de prendre les François en flanc, et de les empêcher de s'étendre et de se former, acheva leur perte, et procura au maréchal le gain d'une bataille qu'il auroit dû perdre. Funeste avantage, qui lui fit une réputation qu'il étoit loin de mériter, et dont la France paya chèrement la méprise l'année suivante. Landau capitula le lendemain de la bataille.

1703.

Trop inférieur à Marlborough, descendu cette année en Flandre avec le titre de duc, Villeroy ne put que borner ses progrès, et les diversions qu'il fit mine de tenter sur diverses villes ne purent prévenir la prise de Bonn, dernière place de l'électeur de Cologne, non plus que celle de Huy et de Luxembourg. Cohorn et le baron d'Opdam, du côté d'Anvers, forcèrent les lignes de Waës; mais le maréchal de Boufflers et le marquis de Bedmar, qui y coururent, les obligèrent de se retirer sous le canon de l'Écluse, après les avoir battus au combat sanglant d'Ekeren.

Le Portugal étoit prêt à manquer aussi à la France : le roi, amorcé par quelques concessions en Galice et en Estramadure, et par le mariage qui lui fut proposé de sa fille avec l'archiduc Charles, en faveur duquel

l'empereur et le roi des Romains renoncèrent à leurs droits sur l'Espagne, ouvrit ses ports à son gendre futur et aux Anglois, qui s'y transportèrent l'année suivante. A cette occasion fut conclu, entre l'Angleterre et le Portugal, ce fameux traité de commerce, par lequel les laines de la première et les vins du second sont déclarés l'objet d'un échange perpétuel entre les deux peuples; traité que l'on prétend avoir, non seulement fait passer en Angleterre la majeure partie de l'or du Brésil, mais assujetti même le Portugal, son allié. La France n'en avoit plus qu'un seul, et elle y comptoit si peu, qu'avant la bataille d'Hochstædt, le roi, dans une lettre adressée à l'électeur, par le canal de Villars, et que celui-ci ne jugea pas à propos de remettre après l'action, laissoit à ce prince la faculté de faire son accommodement avec l'empereur, pourvu que son armée n'en souffrît pas. La victoire en effet changea ses pensées, et au moment où l'on croyoit la campagne finie, l'électeur, qui n'avait pu vivre avec Villars, profitant au moins tardivement de ses conseils, s'empara, le 13 décembre, d'Augsbourg, et de Passau, le 13 janvier. Mais ces conquêtes intempestives n'offroient plus alors que des avantages partiels, qui ne devoient point avoir de suites. 1703.

La situation de l'empereur, pressé d'un côté par les rebelles de Hongrie, et de l'autre par l'électeur, devenoit critique. Marlborough vint à son secours. Laissant dans les Pays-Bas le général Owerkerk sur la défensive, il traversa le Rhin à Coblentz, passa le Neckre, joignit le prince de Bade près d'Ulm, et s'approcha avec lui de Donawert et des lignes de Schellenberg, derrière lesquelles étoit retranché le maréchal bavarois 1704.

1704. d'Arco. Ils l'y forcèrent après un combat sanglant, s'emparèrent successivement de Donawert, de Neubourg, d'Aicha, se présentèrent devant Augsbourg, où étoit avantageusement posté l'électeur, et coururent tout le pays jusqu'à Munich. Ils espéroient, par les ravages qu'ils y commirent, ébranler la fidélité de l'électeur, et ils ouvrirent à cet effet une négociation avec lui. Mais déja Louis XIV avoit donné ordre à Tallard de lui conduire une armée de trente-cinq mille hommes, et le maréchal étoit en route. Tous les défilés des montagnes étoient gardés. Dans l'embarras de s'ouvrir un passage, Tallard demanda aux Suisses la permission de traverser leur territoire, et malgré leur refus et leur neutralité, il s'achemina vers leur pays. L'alarme y fut générale; on y fit des dispositions de défense, et les généraux de l'Empire portèrent toute leur attention et toutes leurs forces sur les issues de la Suisse. C'étoit ce qu'attendoit le maréchal. Aussitôt qu'il les sut dépostés, il marcha rapidement vers Fribourg, entra dans la vallée de Saint-Pierre, qui étoit à peine gardée, et ayant rejoint le duc qui s'étoit avancé jusqu'à Biberach, ils firent repasser le Danube aux alliés.

Dans le même temps, le prince Eugène, qui occupoit les lignes de Stolhoffen, échappoit à la vigilance du maréchal de Villeroy, et, ne laissant dans son camp que les troupes nécessaires à sa défense, suivoit Tallard de près, et l'observoit de l'autre côté du Danube. Il étoit à la hauteur de Hochstædt, et réuni à Marlborough, lorsque l'électeur et le maréchal traversèrent le fleuve pour porter les alliés à s'en éloigner. De toutes

les tentatives c'étoit la plus inutile. Les alliés ne pouvoient plus se hasarder en Bavière, sans courir le risque d'être coupés de leurs magasins qui étoient à Nuremberg et à Nordlingen, et cette circonstance devoit même les obliger sous peu à quitter leur position. Ce qu'un peu de patience eût fait naturellement obtenir aux généraux françois et bavarois, en se bornant à inquiéter les convois ennemis, ils prétendirent l'avoir par la force, et choisirent le moment où le prince de Bade étoit occupé au siége d'Ingolstadt. Mais il étoit accouru sur l'avis des deux autres généraux, qui ayant de meilleures raisons pour accepter le combat, que les Bavarois et les François n'en avoient pour le livrer, s'étoient rapprochés de ces derniers. 1704.

On ignoroit cette réunion dans l'armée opposée. Les généraux y étoient persuadés que le mouvement des alliés n'étoit qu'une ruse pour masquer celui qu'ils projetoient vers leurs magasins, et peut-être faut-il attribuer à cette opinion la négligence extrême qu'ils apportèrent dans leur ordre de bataille. Il offroit l'aspect de deux armées placées l'une à côté de l'autre. Celle du maréchal de Tallard, appuyée à droite sur le Danube; celle de l'électeur et du maréchal de Marsin, appuyée à l'armée de Tallard; chacune ayant son infanterie à son centre, et sa cavalerie aux deux ailes; en sorte que c'étoit un corps de cavalerie qui formoit le centre de l'armée totale. Pour comble de bizarrerie, vingt-sept bataillons de l'infanterie de Tallard étoient enfermés dans le village de Blenheim, où ils ne pouvoient agir, et l'armée, restant en bataille à la tête de son camp, laissoit encore un intervalle immense entre son front

1704. et un ruisseau profond et fangeux, à la vérité, qui la couvroit. Chaque armée comptoit à-peu-près quatre-vingt mille combattants.

Le 13 août au matin, et presqu'à l'anniversaire de la victoire qu'avoit remportée Villars au même lieu; le prince Eugène, qui commandoit la droite des ennemis, passa sans obstacle le ruisseau et attaqua Marsin et l'électeur. Toujours préoccupés par l'idée de la retraite des alliés, ils avoient pris d'abord ce mouvement pour une feinte, et ils s'attendoient si peu à combattre que leurs fourrageurs étoient sortis le matin comme à l'ordinaire; mais, malgré leur surprise, ils repoussèrent le prince jusqu'au point d'où il étoit parti; et une seconde charge n'eut pas un meilleur succès. Tallard, au premier bruit, au lieu de rester à son aile pour observer l'ennemi de son côté, avoit couru à la gauche s'informer inutilement par lui-même de ce qui s'y passoit. Pendant son absence, Marlborough passoit le ruisseau et se formoit au-delà, dans l'espace vide qui lui étoit laissé. Les officiers généraux, qui attendoient Tallard à chaque instant, n'osèrent prendre sur eux de donner des ordres pour troubler ce mouvement, en sorte que le général anglois put, avec son infanterie, aborder sans obstacle la cavalerie françoise, la charger, la faire reculer et rompre ainsi la ligne de bataille. Dans ce moment, Tallard revenoit à son aile. La foiblesse de sa vue le fit donner dans l'un des escadrons ennemis qui soutenoient l'infanterie angloise, et il fut fait prisonnier. Personne depuis ce temps n'ayant donné d'ordres, ce ne fut que confusion dans son armée, et la déroute ne tarda pas à y devenir totale. Marsin et l'électeur, malgré l'avantage qu'ils avoient eu d'abord, craignant

d'être pris en flanc, repassèrent le Danube, et, brûlant 1704.
leur pont derrière eux, firent retraite sur Ulm, sans penser à retirer de Bleinheim le corps d'infanterie qui y étoit enfermé, avec quatre régiments de dragons, et qui, entouré de tous côtés, se vit forcé, par une fatalité inconcevable et qui n'étoit jamais arrivée, à mettre bas les armes, sans avoir pu rendre de combat. Malgré tant de fautes et de malheurs, les vaincus firent chèrement acheter la victoire. Les alliés laissèrent douze mille morts sur la place; et ce ne fut qu'à ce prix qu'ils achetèrent la ruine de la moitié de l'armée qui leur étoit opposée. Les fuyards, en recueillant leurs garnisons sur le Danube, réunissoient encore quarante-cinq mille hommes, et si Villeroy, qui eût prévenu peut-être cette catastrophe en suivant de près le prince Eugène, eût passé en ce moment les montagnes, ils pouvoient tenir tête encore à l'armée victorieuse. Mais, soit que Villeroy n'avançât pas, soit que l'électeur et Marsin ne se crussent pas en état de l'attendre, ils gagnèrent eux-mêmes l'Alsace, et abandonnèrent cent lieues de pays aux alliés. L'électeur, cruellement puni de s'être privé des conseils et de l'activité de Villars, perdit toute la Bavière, et l'électrice, qui avoit toujours soutenu le parti de l'empereur, obtint à peine, par composition, qu'on lui laisseroit Munich et son bailliage pour son entretien et celui de ses enfants. Les Impériaux suivirent les fuyards sur le Rhin, et finirent la campagne par la prise de Landau et Trarbach, dont s'emparèrent le prince de Bade et le roi des Romains.

Quelques légers succès obtenus en Italie furent loin de compenser les pertes immenses que l'on faisoit en Allemagne. Le duc de Vendôme s'étoit emparé du du-

1704. ché de Modène, de Verceil et d'Yvrée; et le duc de La Feuillade, gendre du ministre Chamillard, qui avoit soumis la Savoie l'année précédente, prit encore pendant le cours de celle-ci Suze et Pignerol : mais, de leur côté, les Impériaux dépouillèrent le duc de Mantoue et celui de la Mirandole.

Il y eut peu d'événements marquants en Flandre, où les armées, affoiblies de part et d'autre, s'en tinrent à-peu-près à la défensive; mais la guerre s'étoit étendue sur les frontières de l'Espagne et du Portugal. Les Anglois, au commencement de l'année, avoient transporté l'archiduc Charles à Lisbonne avec douze mille hommes de troupes angloises et hollandoises, commandées par le duc de Schomberg. Les Espagnols et les François avoient pour chef le duc de Berwick. Les derniers eurent l'avantage de la campagne, avantage qui d'ailleurs se réduisit à peu de chose. Schomberg, mécontent des Hollandois et de la reine de Portugal, demanda sa retraite et fut remplacé par un autre François, le comte de Galloway, connu auparavant sous le nom de Ruvigny. Agent des protestants à la cour, la révocation de l'édit de Nantes l'avoit exilé de son pays, et il en étoit sorti avec un ressentiment qui lui fit prendre la part la plus active à toutes les guerres contre la France.

Dans le cours de la campagne l'amiral Rooke se présenta devant Gibraltar, poste important, qui, par une négligence impardonnable, n'avoit alors que cent ou cent cinquante défenseurs. La force de leur position leur permit de résister néanmoins pendant trois jours aux bordées de la flotte, qui tira quinze mille coups de canon, et aux efforts de deux mille cinq cents Anglois ou Allemands, qui furent mis à terre sous les ordres du

prince de Hesse-Darmstadt. Mais ils ne purent tenir plus long-temps ; et l'Angleterre prit possession de ce roc imprenable, qu'elle a toujours conservé depuis, et qui a bravé en effet des armées entières. Instruit de cette perte, Philippe affoiblit son armée de huit mille hommes pour investir sur-le-champ la même place, tandis qu'une flotte de cinquante vaisseaux, conduite par le maréchal de Cœuvres (d'Estrées), sous le comte de Toulouse, fils naturel de Louis XIV et de madame de Montespan, s'approchoit pour seconder les opérations de terre. Mais, d'une part, les Portugais profitèrent de cette diversion pour recouvrer les pertes qu'ils avoient faites jusqu'alors, et de l'autre, l'amiral Rooke, avec soixante-cinq vaisseaux et plusieurs galiotes à bombes, vint traverser les efforts de la flotte, qu'il attaqua à onze lieues au sud de Malaga. Les Anglois, malgré la supériorité du nombre et du vent, ne remportèrent aucun avantage. Les François ne perdirent pas un seul vaisseau, et le vice-amiral hollandois sauta en l'air. Au contraire, le corps de bataille des alliés plia, et fut contraint à la retraite après avoir épuisé presque toutes ses munitions. Les François, qui avoient perdu quinze cents hommes, et qui ignoroient la perte plus considérable des Anglois, et sur-tout leur disette de poudre, négligèrent de rengager le lendemain un combat dont l'issue n'eût pu être douteuse. Ce fut le dernier exploit maritime d'une certaine importance dont les François purent s'applaudir, et de cette époque commença le déclin de leur marine. Une trop foible portion de l'escadre fut envoyée à Gibraltar, pour y être de quelque utilité : surprise même l'année suivante par une flotte deux fois plus considérable, elle fut réduite, après un combat 1704.

1704. inégal, à s'échouer ou à se brûler elle-même; ce qui fit convertir dès-lors le siége de Gibraltar en un blocus tout aussi inutile.

Villars, pendant ce temps, employant tour-à-tour la fermeté et la clémence, faisant la guerre, et entamant des négociations, pacifioit les Cevennes. L'impôt de la capitation avoit donné naissance aux troubles qui désoloient ces malheureuses contrées : les rôles, dressés par l'intendant Lamoignon de Baville sur les renseignements qui lui avoient été fournis par les curés, allumèrent contre ceux-ci et contre les percepteurs la fureur depuis long-temps concentrée des montagnards protestants. Les excès auxquels ils se portèrent, comprimés par d'autres excès, livrèrent le pays à un état de guerre et de ravages, dont la violence s'étoit accrue des rigueurs même du maréchal de Montrevel, envoyé pour y mettre fin. Villars changea de méthode; et, facile sur toutes les condescendances qui pouvoient ramener l'ordre, il offrit tout ce qu'il pouvoit accorder, amnistie entière, liberté de sortir du royaume, et faculté de vendre ses biens. Il parlementa, consentit à donner des otages et à en recevoir, procura aux chefs la gloriole d'être traités en égaux, et négocia avec les principaux un traité, par lequel ils proposoient au roi, qui avoit le plus urgent besoin de troupes pour réparer l'échec de Hochstædt, de former quatre régiments de leurs soldats. Ils ne demandoient qu'à être traités à l'instar des troupes étrangères pour la liberté du culte. On acceptoit leurs propositions, lorsque des émissaires des alliés vinrent troubler cet accord. Un seul chef y fut fidèle. Il se nommoit Cavalier, et étoit fils d'un boulanger. Il obtint une pension et le brevet de colonel. Ses

compagnons passèrent furtivement en Hollande, où ils formèrent des régiments dont le courage fut exalté par le plus violent fanatisme; Cavalier lui-même, mal vu à la cour, où il osa se présenter, et où on le méprisa, passa au service de la Hollande, puis de l'Angleterre, et mourut officier général à Jersey. 1704.

Aux malheurs qui commençoient à accabler la France se joignirent des querelles théologiques, qui ne causèrent pas moins d'embarras à Louis XIV que les soins de la guerre. On ne cessoit de combattre pour ce malheureux livre de Jansénius, qui avoit déja occasioné tant de troubles. Ses défenseurs étoient appelés *jansénistes*, et ses adversaires *molinistes*, du nom de Molina, jésuite espagnol, qui avoit aussi essayé d'expliquer l'accord de la grace et de la liberté. Ainsi c'étoit pour les opinions de deux étrangers que l'église de France se voyoit troublée sans cesse par des disputes toujours renaissantes. 1705.

Rome, pendant trente-quatre ans qui s'étoient écoulés depuis la paix de Clément IX, ne put ignorer sans doute les restrictions qui l'avoient procurée; mais elle jugea à propos de s'en tenir aux actes authentiques, abandonnant les auteurs d'actes secrets au reproche de leur conscience. L'habileté de l'archevêque de Paris, de Harlay, et la modération du P. La Chaise, confesseur du roi, avoient contribué à entretenir le calme, lorsque les jansénistes renouvelèrent avec éclat ces fastidieuses discussions.

En 1702 on imprima le fameux *Cas de conscience*. C'étoit une consultation supposée d'un confesseur embarrassé de sa conduite à l'égard d'un ecclésiastique de province, et obligé en conséquence de s'adresser à des

1705. docteurs de Sorbonne. Outre divers scrupules qu'il se faisoit d'absoudre son pénitent, à raison des sentiments particuliers qu'il témoignoit sur diverses matières concernant la grace, sur la moralité des bonnes œuvres, sur le culte des saints, et la lecture de divers livres suspects, tels que les Lettres de Saint-Cyran, la Fréquente communion d'Arnauld, la Morale de Grenoble, les Conférences de Luçon, le Rituel d'Aleth, le Nouveau Testament de Mons, etc., le principal motif rouloit sur la nature de la soumission due aux constitutions des papes contre le jansénisme, soumission à laquelle acquiesçoit bien l'ecclésiastique, mais sous la réserve du silence respectueux. L'avis portoit que ces sentiments n'étoient ni nouveaux ni condamnables, et quarante docteurs de Sorbonne souscrivirent cette décision sans trop faire de réflexion aux conséquences. Clément XI, qui n'en jugea pas comme eux, la condamna au contraire par un bref du 13 février 1705, et tous les évêques de France s'empressèrent d'adhérer à ce jugement. Des mandements qui parurent à ce sujet, nul ne jeta un plus grand éclat que celui de Fénélon; et aucun pasteur n'avoit plus d'autorité que lui pour défendre la cause de la soumission, après l'acte authentique de déférence qu'il avoit donnée lui-même à sa propre condamnation en 1699 dans la malheureuse affaire du quiétisme, où il se laissa entraîner, et où il rencontra Bossuet pour adversaire. Un langage toujours net et facile porta la lumière dans ces disputes embrouillées qui se perpétuoient sans doute par la présomption de la vanité, mais faute aussi de s'entendre.

« L'église, dit-il, n'a jamais prétendu décider que

« l'intention personnelle de Jansénius ait été d'ensei- 1705.
« gner les hérésies pour lesquelles elle a condamné son
« livre. Elle ne juge point des sentiments intérieurs des
« personnes. Le secret des cœurs est réservé à Dieu.
« Quand elle parle du sens d'un auteur, elle n'entend
« parler que de celui qu'il exprime naturellement par
« son texte. Elle n'a pas même décidé que cette combi-
« naison de lettres, de syllabes et de mots, qui com-
« posent précisément les cinq propositions, se trouve
« insérée dans le texte de Jansénius. Les cinq proposi-
« tions ne sont données que comme l'abrégé du livre,
« et le livre est donné comme l'ouvrage où le sens des
« cinq propositions est plus amplement expliqué. » Il
démontre ensuite que, « si le système de la distinction
« du fait et du droit et du silence respectueux étoit une
« fois adopté, il n'étoit plus aucune hérésie ni aucun
« hérétique qui ne pussent éluder les anathèmes de
« l'église; et que l'on pourroit dire, par exemple, que
« le concile de Trente s'étoit trompé sur la vraie signi-
« fication des textes condamnés dans les auteurs pro-
« testants. Et, si les partisans de Jansénius prétendoient
« qu'il y a une grande différence entre les décisions
« d'un concile général et les bulles d'un pape, il leur
« répondoit par les paroles mêmes de saint Augustin,
« dont ils se disoient les disciples : « Faut-il assembler
« un concile pour condamner une hérésie évidente,
« comme si une hérésie n'avoit jamais été condamnée
« que par un concile assemblé? Mais plutôt il est arrivé
« très rarement qu'il ait été nécessaire d'en assembler
« pour de telles condamnations. » Soit donc que l'église
« parle dans une assemblée générale, ou que, sans as-

1705. « semblée générale, elle s'unisse au premier siége dans « une décision qu'il a faite, elle est toujours la même à « laquelle le Saint-Esprit a été promis. »

Sur la paix de Clément IX, il observe « qu'il faut mettre à part les lettres missives des particuliers, tous « les raisonnements des négociateurs, tous les motifs « imputés aux personnes qui ont eu part à cette affaire, « et qu'on doit se renfermer uniquement dans les actes « ecclésiastiques, qui sont les seules preuves de droit « et les seules formes par lesquelles l'église déclare authentiquement ses intentions. » Il remarque « que « tous les actes authentiques prouvent évidemment que « Clément IX et ses successeurs ont exigé une souscription pure et simple du formulaire, sans aucune restriction ni distinction; et que les réfractaires s'étoient « conformés, dans tous leurs actes publics, à l'intention « bien connue de l'église. » Enfin il termine en prouvant « que le silence respectueux autorise l'hypocrisie, le « parjure et l'attachement aux erreurs les plus monstrueuses dans ceux qui voudroient en faire usage pour « se jouer de l'église et de ses décisions. »

Comme les clauses extérieures du bref du pape le rendoient peu susceptible d'être enregistré en France, le roi demanda au souverain pontife une bulle qui fût dégagée de ces formes incompatibles avec les usages du royaume. Le pape l'accorda volontiers, et la fit passer en projet, pour savoir si rien ne pourroit contrarier les maximes de l'église gallicane. Elle fut approuvée, et le pape alors la publia le 15 juillet 1705. C'est la bulle *Vineam Domini Sabaoth*. Elle confirme toutes les précédentes sur le même sujet, déclare l'insuffisance du silence respectueux, et exige au contraire l'adhésion

de bouche et de cœur. Louis XIV l'adressa d'abord à l'assemblée du clergé, qui l'accepta, mais qui auparavant posa en maxime, premièrement : que les évêques ont droit, par institution divine, de juger des matières de doctrine; secondement : que les constitutions des papes obligent toute l'église lorsqu'elles ont été acceptées par le corps des pasteurs; et troisièmement : que cette acceptation, de la part des évêques, se fait toujours par voie de jugement. Des lettres-patentes furent expédiées en conséquence de l'acceptation, et enregistrées le 4 septembre. 1705.

Cependant la France, autrefois si triomphante, étoit réduite, cette année, à se trouver heureuse de se soutenir. La funeste journée d'Hochstædt avoit fait ressouvenir de Villars, si heureux dans ces plaines fatales, et un commandement lui avoit été destiné pour couvrir la frontière. L'ennemi se croyoit tellement certain du succès de ses projets d'invasion, qu'il n'en faisoit pas mystère, et on n'ignoroit de ses desseins que le point qu'il se proposoit d'attaquer. Villeroy lui étoit opposé en Flandre, Marsin en Alsace, et Villars entre eux deux sur la Moselle. Le rassemblement des alliés à Tréves ne tarda pas à faire connoître que c'étoit au dernier qu'ils en vouloient, et que leur plan étoit de percer par la Champagne et sur-tout par la Lorraine, où ils comptoient sur des intelligences. Leur armée montoit à près de cent mille hommes, et Villars n'en avoit pas soixante. Son rôle défensif lui fut dicté par cette inégalité, et il fit ses dispositions en conséquence. Posté à Sirk, e dans une position déja forte par elle-même, entre les trois villes de Luxembourg, de Thionville et de Saar-Louis, qu'il étoit à portée de secourir aisément, au moyen des

1705. communications qu'il s'étoit tracées dans les bois, il travailla encore à fortifier de plus en plus son camp, mais sans faire d'ailleurs de retranchements qui, dit-il, inquiètent le François. Ces préparatifs étoient achevés, quand Marlborough et le prince de Bade, ayant franchi la Sare, se trouvèrent, le 13 juin, en présence des François. « Ils s'étoient flattés, dit Villars, de m'avaler « comme un grain de sel. » Et en effet Marlborough avoit publié par-tout qu'il le feroit reculer, ou qu'il le battroit. Mais la première vue du camp lui fit pressentir qu'il s'étoit trop avancé, et une inspection plus exacte le fit renoncer tout-à-fait à l'attaquer. Dans la nuit du 16 au 17 il décampa dans le plus grand secret, et il alla chercher en Flandre un côté plus foible à percer. Il s'excusa de sa retraite sur la mauvaise volonté du prince de Bade, qui, soit prévention religieuse, soit rivalité de talents, étoit accusé de mal seconder le général anglois. Le duc s'en expliqua sur ce ton à Villars même, auquel il écrivit que, s'il ne l'avoit pas attaqué, ce n'étoit pas sa faute, et qu'il se retiroit pénétré de douleur de n'avoir pu se mesurer avec lui.

Villars, selon sa maxime, que sitôt que l'on cesse de se défendre, il faut prendre l'offensive, attaqua les traîneurs, et jeta une telle alarme dans le pays abandonné par l'ennemi, que Trêves et Saarbourg lui ouvrirent leurs portes sans faire de résistance, et lui livrèrent d'immenses magasins. Cette incursion couvroit encore un autre projet, et lui procura, en tenant en échec une partie des forces de l'ennemi de ce côté, la facilité de le devancer sur la Lauter, où, par ordre de la cour, il rejoignit le maréchal de Marsin. Ils forcèrent ensemble les lignes de Weissembourg; mais ils ne purent

déloger le prince de Bade de son camp fortifié de Lauterbourg. Il y attendoit les contingents de l'Empire. 1705.
Ils arrivèrent dans le moment même où Marsin étoit appelé en Flandre au secours de Villeroy, dont les lignes avoient été entamées. Villars, demeuré seul et moins fort de moitié que le prince, ne put l'empêcher d'investir le fort Louis, de forcer les lignes de Haguenau, et de s'emparer même de cette ville, assez mal fortifiée. Le marquis de Péry, qui, malgré le délabrement de la place, s'étoit offert à la défendre, sommé de se rendre prisonnier, perça au travers de la circonvallation, et eut le bonheur de rejoindre le maréchal. La saison étoit avancée; les armées s'observoient néanmoins, mais ce n'étoit plus que pour savoir qui céderoit le premier le terrain, et toutes deux en détachant successivement en quartier des divisions proportionnées à leurs forces, se fondirent enfin tout-à-fait.

Dans les Pays-Bas, l'électeur avoit pris d'abord la ville d'Huy; mais lorsque les alliés, après avoir quitté Villars, se furent portés de ce côté, non seulement la ville retomba en leur pouvoir, mais ils forcèrent encore les lignes défendues par le prince et par Villeroy. Une position plus concentrée sous Louvain les rendit plus respectables, et la prise de Tillemont et de Leuve fut tout le fruit de l'avantage des alliés.

En Italie, le duc de Savoie défendoit péniblement le Piémont contre Vendôme, qui venoit de lui enlever Verue, et contre le duc de La Feuillade, qui s'étoit emparé de Nice, de Villefranche et enfin de Chivas. Leurs forces réunies se tournoient sur Turin, lorsque le prince Eugène arriva sur la gauche de l'Adda, se disposant à marcher au secours de la ville. Vendôme

1705. accourut aussitôt sur l'autre rive pour s'opposer au passage. Les deux armées restèrent quelque temps en présence sans faire de mouvement. Enfin le prince descendit le fleuve pour profiter des gués et des ponts qui s'y trouvoient, et Vendôme en fit autant pour continuer à l'observer. Mais la gauche étoit couverte de telle manière, que les mouvements du prince ne pouvoient s'apercevoir, tandis que la droite étoit coupée par des ruisseaux qui interrompoient la communication des diverses portions de l'armée, qui suivoit les bords du fleuve. Ce fut sur cette connoissance que le prince médita une attaque.

Vendôme, d'après cette disposition des lieux, obligé d'agir un peu en aveugle, avoit embrassé dans sa marche une trop grande étendue de terrain. Son centre passoit vis-à-vis du pont de Cassano, que son avant-garde étoit à une lieue au-delà, et son arrière-garde à pareille distance en-deçà. Dans ce moment et heureusement un peu plus tôt que ne l'avoit projeté le prince, qui avoit compté couper l'arrière-garde, son infanterie se présente à l'extrémité du pont, et tente le passage, tant par cette voie que par des gués voisins. La surprise mit d'abord en désordre les bataillons françois qui défiloient sans soupçon d'être si près de l'ennemi, et leur fit perdre un terrain dont profita le prince pour se former. Mais les vaincus, revenus de leur première terreur, et secondés tant par la portion du centre, que sa position avancée n'avoit pas engagé dans le combat, que par l'arrière-garde qu'on n'attendoit pas encore, reprirent l'offensive et culbutèrent dans le fleuve tout ce qui ne fut pas tué ou fait prisonnier. Vendôme eut un cheval tué sous lui, le prince

Eugène fut blessé, le duc de Savoie ne fut pas secouru, 1705.
et néanmoins on chanta un *Te Deum* à Vienne; mais le champ de bataille qui resta aux François, et l'impuissance où fut le prince Eugène de passer le fleuve, attestèrent évidemment que l'avantage ne lui étoit pas demeuré.

Pendant ce temps, les amiraux Leake et Showell, avec l'une des plus formidables flottes que l'Angleterre et que la Hollande eussent encore réunies, et portant des troupes de débarquement sous le commandement du comte de Péterborough, conduisoient l'archiduc Charles, de Lisbonne sur les côtes de la Catalogne, dont la population, toute dévouée à la maison d'Autriche, n'attendoit qu'un effort pour se déclarer. Le siége de Barcelone amena cet événement. La garnison, déja trop foible, et investie pour ainsi dire au milieu d'une ville mal disposée, se vit bientôt forcée de céder à la nombreuse artillerie de la flotte et de l'armée. Charles y entra le 9 octobre; il y fut proclamé roi des Espagnes, et toute la province, ainsi que les royaumes d'Aragon et de Valence suivirent peu après cet exemple. La capitulation de Barcelone fut marquée par une singularité digne du caractère extraordinaire du général qui commandoit le siége. Pendant qu'il parlementoit à une porte avec le gouverneur, des cris d'effroi et de désespoir se font entendre tout-à-coup dans la ville. « Vous nous trahissez, s'écrie le gouverneur, « pendant que nous parlementons de bonne foi. — Non, « répond Péterborough, et si quelques uns à la faveur « de la cessation d'armes ont pénétré dans votre ville, « ce ne peuvent être que les Allemands du prince de « Darmstadt. Mais laissez-moi entrer avec mes Anglois,

1705. « je les chasse et je reviens capituler. » Le ton de vérité avec lequel il parle persuade le gouverneur. Celui-ci ouvre la porte. Tout se passe ainsi que l'avoit annoncé Péterborough, et il revient achever la capitulation.

L'empereur Léopold étoit mort au commencement de l'année. Joseph, son fils aîné, d'un caractère plus ardent, se montra encore plus dévoué à la ligue, et ses premières démarches furent de mettre au ban de l'empire les électeurs de Bavière et de Cologne. Les infortunés Bavarois, supportant impatiemment le joug autrichien, se soulevèrent, sans considérer assez s'ils pourroient être efficacement secourus, et ne recueillirent de leurs vains efforts que de se voir courbés sous une verge plus sévère. L'électrice se réfugia à Venise, et ses enfants, qu'elle ne put emmener avec elle, furent détenus à Inspruck.

1706. Le malheur qui poursuivoit le duc de Bavière, et qu'il sembloit communiquer aux armes de son allié, accumula, dans la campagne suivante, les revers sur la France. Toujours joint au maréchal de Villeroy, il avoit quitté avec lui de nouvelles lignes construites le long de la Dyle, et lorsque le système général des opérations militaires conseilloit le repos et la défensive en Flandre, soit ordre de la cour, soit de leur propre mouvement, et dans le dessein de prévenir la jonction des troupes danoises et prussiennes, ils s'étoient postés en avant sur la Ghète, avec le projet mal conçu de chercher l'occasion d'une bataille. Ils la trouvèrent plus tôt qu'ils n'avoient cru. Ils marchoient avec une telle négligence qu'ils ne se doutoient pas que les alliés, qui s'étoient réunis entre Tongres et Maëstricht, étoient eux-mêmes en pleine marche, et le 23 mai, ce

fut avec le plus grand étonnement qu'ils les découvrirent tout-à-coup de l'autre côté de la rivière. Villeroy se forma aussitôt en bataille, mais avec une imprévoyance et une incapacité qui se ressentoient de la surprise qu'il avoit éprouvée. 1706.

Espérant arrêter et fatiguer l'ennemi par un premier obstacle, il fit occuper le village de Ramillies en avant de sa ligne; mais elle en étoit si éloignée, que le village put être attaqué, cerné et enlevé avant que les secours y arrivassent. Sa gauche, couverte par les marais impraticables de la petite Ghéte, étoit inattaquable, mais ne pouvoit non plus attaquer. Marlborough, qui le remarqua, fit passer à sa gauche toutes les forces qui devenoient ainsi inutiles à la droite, et pendant cinq heures que dura cette manœuvre à la vue de l'armée françoise, Villeroy, malgré l'avis de tous ses généraux, qui lui conseilloient d'imiter ce mouvement, demeura dans l'inaction la plus complète. La droite de l'armée, faute de troupes suffisantes dans le village de Tavières sur la Mehaigne, fut mal appuyée à cette rivière, et enfin les bagages qu'on n'avoit pas cru avoir le temps de rejeter sur les derrières, demeurèrent entre les lignes et en empêchèrent la communication.

De tant de dispositions vicieuses il résulta qu'il ne fallut qu'un quart d'heure de combat pour mettre en déroute une armée de quatre-vingt mille hommes. Cependant quatre mille morts laissés sur la place, et l'abandon du champ de bataille, n'étoient presque qu'une perte d'opinion, et en regagnant les lignes de la Dyle, l'ennemi, malgré sa victoire, eût fait peu de progrès. Mais les fautes commises jusqu'alors furent les moindres. Ce fut la retraite qui combla les malheurs, et qui

1706. les rendit irréparables. Le défaut d'ordres donnés, laissant disséminer les corps dans toutes les directions qu'ils voulurent prendre d'eux-mêmes pour se mettre en sûreté, l'encombrement et la confusion furent bientôt extrêmes. L'ennemi, qui en fut instruit, se remit en mouvement, et vingt mille hommes en furent victimes. La totalité des Pays-Bas espagnols tomba au pouvoir des alliés, et l'armée françoise ne trouva de repos et de sûreté que sous le canon de Lille.

Des fautes à-peu-près semblables eurent des résultats pareils en Piémont. La campagne y avoit commencé par des succès. Le duc de Vendôme avoit battu, à Calcinato, dans le Bressan, les Impériaux, commandés, en l'absence du prince Eugène, par le général danois Rewentlau, et il les avoit contraints de repasser l'Adige à Roveredo dans le Trentin. Turin, d'une autre part, étoit pressé par le duc de La Feuillade, avec une activité que pouvoit lui permettre l'immensité des munitions de guerre dont son beau-père l'avoit mis à portée de disposer, et qu'aiguillonnoit encore l'espoir de conquérir le bâton de maréchal de France, juste récompense d'un exploit qui devoit finir la guerre d'Italie. Tout présageoit cette issue, lorsque Eugène arriva à Roveredo, fortifié d'une foule de contingents de l'Allemagne. Vendôme, qui avoit trop négligé de détruire le noyau de l'armée impériale, étoit devenu inférieur à celle-ci. Il avoit bien fortifié tous les passages du Bressan, du lac de Garde et le cours même du haut Adige; mais il n'avoit pu étendre ce genre de défense sur le reste du fleuve, qu'il crut suffisamment garanti d'ailleurs par son éloignement. Or, ce fut précisément la route que prit Eugène, qui, s'acheminant vers la

Polésine de Rovigo, traversa sans obstacle d'abord l'Adige et ensuite le Pô, sur lequel il s'établit. Cependant la multitude de rivières qui se déchargent dans ce fleuve donnoit encore à Vendôme l'espoir de disputer assez long-temps les passages, pour que Turin tombât avant l'arrivée des Impériaux, lorsque les désastres du nord, l'arrachant à une contrée où il étoit si nécessaire, le firent appeler en Flandre, comme le seul général qui pût rendre quelque confiance à l'armée battue. Le jeune duc d'Orléans et le maréchal de Marsin, destinés à le remplacer, reculèrent devant Eugène, qui, le 7 septembre, arriva dans les lignes de circonvallation. Le duc d'Orléans, suivant les bonnes maximes, vouloit qu'on abandonnât le siége quelques instants pour aller au-devant de l'ennemi, et c'étoit l'avis de tous les officiers généraux, lorsque Marsin exhiba un ordre supérieur pour ne point hasarder de bataille. Cette mesure de circonspection qu'avoit pu inspirer la défaite de Ramillies étoit d'une fausse application dans les circonstances où l'on se trouvoit devant Turin, parceque l'étendue des lignes qu'il falloit garder ne permettoit nulle part une résistance suffisante. Aussi furent-elles forcées sur plusieurs points. Marsin y reçut un coup mortel, et le duc d'Orléans y fut blessé. Il fallut aviser à la retraite; et tandis qu'on auroit pu la diriger sur Chivas et couvrir encore le Milanez, le malheur voulut qu'on la fît sur Pignerol, ce qui livra toute l'Italie. Une victoire que le comte de Medavi-Grancey remporta deux jours après à Castiglione sur le prince de Hesse fut tout-à-fait inutile, et l'on se crut heureux de pouvoir capituler en masse, l'année suivante, pour toutes les places isolées que l'on possédoit encore en Italie, et

1706.

1706. d'en faire la rançon des garnisons qui les occupoient.

La France essuya des revers pareils en Espagne, où Philippe et le maréchal de Tessé, qui assiégeoient l'archiduc dans Barcelone, et qui se flattoient de finir la guerre par la prise de ce prince, levèrent honteusement le siége, après que la ville eut été ravitaillée par l'amiral Leake, dont la supériorité contraignit la flotte du comte de Toulouse à s'éloigner. Peu après, Carthagène, Ciudad-Rodrigo, Salamanque, tombèrent au pouvoir des alliés, et lord Galloway entra enfin dans Madrid, où il fit proclamer l'archiduc. Mais la résistance des Castillans, la disette des vivres, et l'approche de Philippe et du maréchal de Berwick, le forcèrent bientôt à la retraite.

Le seul Villars soutenoit en Alsace la gloire des armes françoises. Le maréchal de Marsin étoit encore avec lui lorsqu'il dégagea le fort Louis, investi dès l'année précédente par le prince de Bade. Marsin refusoit de marcher avec sa division, prétextant un demi-quart de lieue d'inondations qui couvraient la plaine. Villars, qui pouvoit lui donner des ordres, aima mieux le déterminer par l'exemple, et, sans autre précaution que de faire marcher vingt grenadiers devant lui, il entra dans l'eau immédiatement après eux, et se fit suivre par le corps d'armée de son collégue. L'ennemi, qui s'étoit cru bien couvert, fit une foible résistance, et prit bientôt la fuite de l'autre côté du Rhin. « Convenez, dit alors Villars à Marsin, que ce qu'on veut « croire quelquefois impossible n'est pas même bien « difficile.. » L'occupation de Lauterbourg, de Drusenheim et de Haguenau fut la suite de cet avantage. Villars méditoit de plus hauts desseins : il se proposoit

d'enlever les lignes de Stolhoffen, et de se répandre ensuite en Allemagne. A cet effet, il s'empara de l'île du Marquisat; mais la funeste bataille de Ramillies devoit étendre son influence sur tous les points où l'on faisoit la guerre. Une partie des bataillons de Villars lui furent retirés, les actions décisives lui furent interdites, et il se trouva réduit à voir passer et repasser les troupes impériales devant son camp sans oser les affronter. Il ne laissa pas néanmoins de faire un bon nombre de prisonniers, qui furent échangés pour ceux de Hochstædt, et il fit conseiller au petit nombre qui restoit de prendre du service dans les troupes de l'empereur, comptant sur leur désertion pour les recouvrer sans échange.

1706.

Cependant il ne perdoit pas de vue les lignes de Stolhoffen, et, à la sortie des quartiers d'hiver, le duc de Vendôme lui ayant renvoyé sa division, Villars fit des dispositions pour s'en emparer. Ces lignes regardées comme imprenables, et par les fortifications que l'on n'avoit cessé d'y faire depuis la guerre, et par les inondations qui en couvroient une partie, s'étendoient de Philisbourg à Stolhoffen, jusqu'en face de Drusenheim, et retournoient de là en équerre par Bihel jusqu'aux montagnes. Elles étoient défendues en ce moment par quarante mille hommes aux ordres du margrave de Bareith, qui avoit succédé au prince de Bade, mort pendant l'hiver. Villars laissoit croire qu'il attendoit la pousse de l'herbe pour entrer en campagne, lorsque le 22 mai, à cinq heures du soir et presqu'à la sortie d'un bal qu'il avoit donné à Strasbourg, afin de mieux couvrir ses desseins, trois attaques furent commencées contre les lignes le long du Rhin, tandis

1707.

1707. qu'une quatrième étoit conduite par lui-même vers Bihel, de l'autre côté du fleuve. Une seule étoit véritable, celle de Neubourg, petite île entre Lauterbourg et Hagenbach, derrière laquelle avoient été réunis des bateaux que l'on avoit conduits par terre, afin de dérober à l'ennemi la connoissance des préparatifs qui se faisoient contre lui. Villars qui, de son poste, entendoit le canon de Neubourg, mais qui ne pouvoit en avoir de nouvelles, parcequ'il falloit remonter jusqu'à Strasbourg, et faire vingt lieues pour lui en donner, attendoit avec anxiété le résultat de l'attaque, lorsque l'ennemi, mal instruit du nombre d'assaillants qu'il avoit à craindre, commençant bientôt à mollir dans son feu, se retira précipitamment le 23 au matin, et abandonna des munitions de tout genre dans ses lignes dont l'occupation ne coûta pas un homme. Villars les combla immédiatement, et pénétrant aussitôt en Allemagne sur les pas de l'armée des Cercles, il mit à contribution la Souabe et la Franconie : il poussa même des détachements jusqu'à Hochstædt, à l'effet d'y détruire une pyramide que l'on disoit y avoir été élevée à la gloire des vainqueurs, et à la honte des François.

Le succès qu'obtint Villars étendit ses plans. Il fit proposer secrètement à Charles XII, qui, après avoir fait élire Stanislas Leczinski roi de Pologne, en 1704, venoit encore de forcer Auguste, par le traité d'Alt-Randstadt, à renoncer au trône, de joindre ses troupes aux siennes à Nuremberg, et de profiter de la chance heureuse qui s'offroit à lui de s'agrandir solidement. Mais déja Marlborough avoit pris les devants auprès de ce prince, pour l'engager à tourner ses armes contre les Russes, et Charles, pour son malheur, s'étoit fixé

à ce parti. D'autres incidents arrêtèrent alors les progrès du général françois. D'une part, c'étoit la privation de divers détachements qu'on lui enlevoit pour les porter dans la Provence, envahie en ce moment, et par le duc de Savoie, à qui, l'année précédente, il ne restoit qu'une place, et par le prince Eugène, qui ne faisoit que trop souvenir les François qu'il avoit été élevé à la cour de Louis XIV, et qu'il y avoit été méconnu. C'étoit d'une autre part l'accroissement de l'armée des Cercles, par les contingents de la Saxe et les Hanovriens, et sur-tout l'activité de son nouveau chef, l'électeur de Hanovre, Georges-Louis, qui fut depuis roi d'Angleterre. La rapidité avec laquelle il se porta sur Philisbourg força Villars à rétrograder, pour prévenir le danger d'être coupé. Par ce mouvement, le théâtre de la guerre se rétablit sur la droite du Rhin, et le reste de la campagne se passa à-peu-près dans un pur état d'observation. Mais Villars, qui se faisoit un point d'ambition de prendre ses quartiers au-delà du fleuve, se vit contraint, par l'infériorité où l'on continua de le laisser, à les aller chercher en Alsace. 1707.

L'invasion en Provence ne répondit pas aux mesures de prudence avec lesquelles elle avoit été concertée. Une flotte angloise secondoit l'armée de terre, et s'étoit chargée du transport de la grosse artillerie qu'il eût été difficile d'opérer par la voie des montagnes. L'ennemi, qui ne pouvoit être arrêté par des places fortes, pénétra sans obstacle au cœur de la Provence, et s'approcha de Toulon vers la fin de juillet. Trois mille hommes heureusement purent s'y jeter en ce moment même, et commencer à réparer des fortifications que l'imprévoyance d'une attaque avoit trop fait négliger.

1707. L'espérance de défendre efficacement ce poste important s'accrut par l'arrivée du maréchal de Tessé, qui, avec quelques divisions que la lenteur des alliés lui avoit permis de rassembler, prit poste près de la ville, dans une forte position qui tenoit l'ennemi en échec. Cette lenteur des alliés provenoit de divers mécontentements donnés au duc de Savoie par les Anglois, qui n'avoient pas été fidèles à fournir les subsides qu'ils lui avoient promis pour cette expédition. Le défaut de concert qui en résulta, les renforts qui arrivèrent au maréchal, un léger succès qu'il remporta dans l'attaque d'un poste, la résistance des assiégés et les maladies enfin qui se mirent dans l'armée combinée, lui firent prendre de bonne heure le parti de la retraite. Vers la fin du mois d'août, et après six semaines seulement de séjour en France, elle l'exécuta avec une telle vitesse qu'elle ne put être atteinte, et le stérile avantage d'avoir brûlé quelques maisons et deux vaisseaux de guerre avec les bombes des Anglois fut payé par une perte de quatorze mille hommes que lui coûta cette infructueuse tentative. Les alliés furent plus heureux à Naples, qu'ils enlevèrent à Philippe. Cette dernière expédition fut le salut de la Provence, qui peut-être eût succombé à la réunion des forces qui furent employées séparément.

La perte de Naples fut compensée en Espagne par les succès importants du duc de Berwick. Accouru dès le commencement de la campagne, pour secourir Villena, sur la frontière de la Castille et du royaume de Valence, il battit Galloway à Almanza, et réduisit à moitié l'armée anglo-portugaise, dont les débris gagnèrent la Catalogne et l'Aragon. Dans le cours de l'an-

née, le royaume de Valence et d'autres parties de l'Espagne repassèrent sous la domination de Philippe; et, sur la fin, le duc d'Orléans s'empara de Lérida, et s'acquit par cette prise une gloire qui avoit manqué au grand Condé. Cette ville, réputée imprenable, étoit devenue un dépôt de richesses immenses, dont les vainqueurs firent leur proie. 1707.

« Vendôme, qui avoit été choisi pour rendre à l'ar« mée de Flandre l'esprit de force et d'audace si natu« rel à la nation françoise », ne trompa point l'espoir qu'on avoit fondé sur lui. Aidé par la diversion de Villars en Allemagne, diversion qui affoiblit les alliés par les secours qu'ils y envoyèrent, il tarda peu à se reporter en avant, et, sans compromettre le salut de l'armée par des actions hasardeuses, il eut le bonheur de faire reculer Marlborough. Ce général, à qui ses victoires avoient inspiré une audace qui alloit jusqu'au mépris pour les François, ne crut pas pouvoir se commettre encore avec Vendôme; et, si celui-ci ne put reporter les désastres de la guerre au-delà des possessions espagnoles, il obtint au moins l'avantage de les éloigner du territoire de la France.

Cette année est remarquable par l'introduction du *papier-monnoie* en France, remède destiné à guérir une plaie qu'il devoit rendre plus profonde. Ce fut en effet l'époque de l'émission des *billets*, dits *de monnoie*, en quantité suffisante du moins pour faire quelque effet dans la circulation, car ils étoient connus dès 1701. Ils durent la naissance à la refonte des monnoies. Dans l'impossibilité d'acquitter sur-le-champ le prix des matières apportées aux hôtels, on délivroit aux particuliers ces sortes de billets à terme, qui furent scrupu-

leusement acquittés pendant les premières années, et
1707. que l'on négocioit comme des lettres de change. En 1704, à l'occasion d'une nouvelle refonte, on en émit de nouveaux auxquels on attribua un intérêt de 7 et demi pour cent; et, à la fin, comme on en fit ressource, ils abondèrent en telle quantité, qu'ils perdirent jusqu'à 75 pour cent; quoiqu'on pût les convertir, soit en rentes au denier 18, soit en billets des fermiers et receveurs-généraux, payables dans cinq ans. Ils disparurent en partie en 1709 et en 1712, par l'échange qui en fut fait contre un nouveau papier destiné aux mêmes usages.

1708. Au milieu de cette pénurie de moyens, et malgré le délabrement de la marine, et les efforts que Louis XIV étoit obligé de faire sur tant de points, il rassembloit encore à Dunkerque des vaisseaux de transport pour une armée de sept mille hommes, et une flotte de huit vaisseaux de guerre et de vingt-quatre frégates, destinés à transporter en Écosse Jacques III, connu sous le nom du chevalier de Saint-Georges. L'Écosse, récemment incorporée à l'Angleterre, se voyoit avec peine assimilée à une simple province, et regrettoit sa dignité, son titre, son parlement, son indépendance. Elle étoit alors dénuée de troupes, et des intelligences y avoient été ménagées. La flotte étoit commandée par l'un des plus intrépides marins de cette époque, le comte de Forbin, qui, de concert avec Dugay-Trouin, avoit à la fin de l'année précédente battu l'escorte d'un convoi considérable destiné à réparer l'échec d'Almanza, et dispersé le convoi lui-même. Le vent favorisa la flotte françoise, en rejetant sur leurs côtes les vaisseaux anglois qui l'épioient. Le secret de l'expédi-

tion avoit en effet transpiré, et lorsqu'à la fin de mars les François jetèrent l'ancre devant Édimbourg, une forte garnison pouvoit la défendre. Forbin, qui répondoit du prince, voyant que ses signaux restoient sans réponse, ordonna aussitôt de forcer de voiles pour le retour. Cette prompte détermination sauva la flotte, qui fut poursuivie de près par quarante vaisseaux anglois aux ordres de l'amiral Byng; mais tous les frais de l'armement furent d'ailleurs perdus, et le prétendant alla finir la campagne en Flandre. 1708.

Les intelligences que l'on y avoit promettoient cette année des progrès dont le roi voulut faire honneur au duc de Bourgogne, son petit-fils. Cette espèce de fantaisie causa dans tous les commandements une mutation qui nuisit par-tout au succès des opérations. Le duc de Vendôme, l'un des tenants d'une cabale opposée au jeune prince, et les conseils de celui-ci, qui ne commandoit qu'à condition d'obéir, furent constamment d'avis contraire, ce qui produisit une inaction presque complète. L'électeur de Bavière, qui ne pouvoit agir en second sous le prince son neveu, fut envoyé sur le Rhin contre le prince Eugène, auquel ce n'étoit pas trop d'opposer Villars; et celui-ci fut destiné pour le Dauphiné et la Provence, que menaçoit encore le duc de Savoie. L'armée de Villars étoit si foible, et la ligne qu'il avoit à défendre si étendue, qu'il lui étoit impossible de se livrer à son caractère entreprenant. Cependant les mouvements plus prononcés du duc de Savoie vers le Mont-Cenis lui firent enfin concentrer vers ce point les forces qu'il avoit été obligé de disséminer jusqu'au moment où il pourroit juger des projets de l'ennemi. Déja le duc n'étoit plus qu'à

1708. une demi-lieue de Briançon, lorsque Villars emporta sous ses yeux les deux petites villes de Cezannes, et par suite de cet avantage le contraignit à faire retraite sur Exiles. Villars comptoit le cerner vers ce point, lorsque la lâcheté du gouverneur de ce roc, qui jugea mal de la cause du mouvement des Piémontois vers lui et vers Suze, livra le passage et le fort même qu'il avoit un ordre spécial de défendre jusqu'à la dernière extrémité. Villars, dans le même temps, eut la douleur de voir une foiblesse presque aussi condamnable céder pareillement à l'ennemi les forts de La Pérouze et de Fenestrelles, et contrarier de nouveau ses plans. Enfin la chute des neiges, en rendant toutes opérations ultérieures impossibles dans les montagnes, vint terminer une campagne où l'amour-propre exalté du général françois fut souvent humilié, mais dans laquelle néanmoins il atteignit le but pour lequel il avoit été envoyé.

Sur le Rhin, le prince Eugène avoit évité la rencontre de l'électeur, à qui l'on avoit donné le maréchal de Berwick pour second : et du confluent du Rhin et de la Moselle, où il avoit rassemblé son armée, et d'où il devoit remonter vers Trèves et pénétrer en Lorraine, selon ce qu'il publioit, il avoit marché rapidement vers la Flandre, où Marlborough, inférieur au duc de Bourgogne, n'avoit pu prévenir la chute de Gand, livrée d'ailleurs d'avance par les intelligences que les François y entretenoient. Cependant la division qui étoit dans le conseil de ceux-ci, et les incertitudes qui en résultoient dans les mouvements de l'armée, promenée inutilement sur la Dendre, et reportée ensuite à l'Escaut pour faire le siége d'Oudenarde, permirent à

Eugène d'effectuer sa jonction avec Marlborough, et d'attaquer aussitôt les François. Cette action, qui eut lieu le 11 juillet, ne fut point une bataille rangée, mais une multitude de combats et d'affaires de poste qui n'eurent rien de décisif. Vendôme, à qui le duc de Bourgogne se crut fondé à reprocher d'avoir engagé l'armée dans une situation où il étoit imposible de vaincre, vouloit coucher sur le champ de bataille pour recommencer le combat le lendemain, et imposa même assez durement silence au prince qui s'y opposoit. Sur l'avis de la plupart des officiers généraux, qui se rangèrent à l'opinion très bien motivée du duc de Bourgogne, la retraite fut pourtant ordonnée; mais, exécutée dans l'obscurité, elle devint aussi funeste aux François qu'elle fut avantageuse pour les alliés, auxquels elle procura dans l'opinion l'honneur de la victoire. Cette espèce de fuite fut dirigée sur Gand, et elle étoit achevée quand le duc de Berwick parut avec une partie de l'armée du Rhin. 1708.

La mésintelligence s'accrut à tel point entre les chefs de l'armée françoise, que les généraux ennemis purent tout oser et cependant réussir. Ce fut ainsi qu'ils se permirent d'entreprendre le siége de Lille, contre toutes les régles de la guerre : il avoient en effet des villes fortes derrière eux, et ils ne tiroient leurs vivres que d'Ostende, au risque perpétuel de se voir enlever leurs convois. Mais ceux-ci ne furent point attaqués, ou le furent malheureusement : on laissa l'armée qui couvroit le siége se retrancher paisiblement sans l'inquiéter; et tandis que, suivant la maxime de Turenne, pour sauver les places de première force, il eût fallu attaquer l'ennemi, tout retranché qu'il étoit, sous peine

1708. d'avoir à livrer des batailles dans la suite, pour des places de second rang, on respecta, pour ainsi dire, les lignes des alliés, et ce fut même l'avis formel du ministre de la guerre, qui vint plusieurs fois au camp pour essayer de concilier les esprits. Le maréchal de Boufflers, qui s'étoit jeté dans la place et qui s'attendoit chaque jour à voir forcer les retranchements, tint vainement quatre mois, en attendant quelque secours. Sa longue résistance, et le brillant exemple qu'il donnoit, ne purent inspirer un généreux effort; et il fut réduit à capituler quand il n'eut plus dans la citadelle pour subsister qu'un quartier de cheval, qu'il invita le prince Eugène à partager avec lui.

Quand la ville fut prise, les François s'emparèrent de quelques postes intermédiaires entre Lille et Ostende, et l'électeur tenta sur Bruxelles une diversion qui eût sauvé Lille si elle eût été faite plus tôt. Mais la mauvaise fortune devoit continuer d'affliger la vieillesse de Louis : il suffit à Eugène de paroître pour faire lever le siége; et peu après, Gand, Bruges et plusieurs autres villes qu'on avoit enlevées aux alliés, retombèrent en leur pouvoir. Vendôme, outré de la conduite que la timidité des conseils lui avoit fait tenir, et plus encore, peut-être, des contrariétés qu'il avoit éprouvées, quitta l'armée à la fin de la campagne, et alla se confiner à Anet, où il resta près de deux ans inactif.

Les chances de la guerre étoient moins heureuses pour les alliés en Espagne. Le duc d'Orléans joignoit Tortose à ses premières conquêtes, et le comte de Mahoni, qui commandoit cette année les troupes des deux couronnes, poursuivoit dans le royaume de Valence les premiers succès qu'on y avoit eus. Mais les Anglois,

à qui leur marine toujours croissante permettoit un libre accès sur toutes les côtes et dans toutes les îles, se dédommagèrent des pertes qu'ils faisoient sur le continent par la conquête de l'île de Sardaigne et de celle de Minorque. 1708.

La guerre commençoit à peser à presque toutes les puissances belligérantes. Les princes d'Allemagne, qui avoient embrassé la cause du chef de l'Empire avec tant d'ardeur, fatigués de la longueur des hostilités, reprenoient leurs anciennes préventions contre la maison d'Autriche, pour laquelle ils épuisoient leurs principales ressources. L'Angleterre, qui contribuoit aux subsides que leur payoit la Hollande, et qui avoit encore avec la Savoie et le Portugal d'autres engagements indépendants de ses énormes dépenses pour la péninsule, s'apercevoit également que ses profusions avoient un but tout-à-fait étranger à sa prospérité particulière. Pour la France, l'accumulation des revers qu'elle éprouvoit, et l'embarras de ses finances, l'avoient disposée de longue main à tous les sacrifices qui pourroient lui obtenir une paix tolérable. Un hiver désastreux, qui commença le 5 janvier 1709 à faire sentir sa rigueur, et qui, détruisant dans les semences confiées à la terre les espérances de la récolte prochaine, fit naître d'avance, par la terreur de la famine, une disette dont le fléau n'eût dû menacer que l'année suivante, se joignit à ces premières causes de détresse pour faire desirer la paix. A cette fin, et pour essayer d'en poser les bases, Louis XIV fit passer successivement en Hollande le président Rouillé et même le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères. C'étoit en effet en Hollande que l'on croyoit à tort devoir la solliciter. L'éloi- 1709.

1709. gnement où se trouvoient ses frontières du théâtre des hostilités promettoit à ses heureux négocians un commerce immensément lucratif, qui fournissoit presque seul aux dépenses de la guerre, et procuroit aux Hollandois une considération prodigieuse, qui les faisoit estimer les arbitres de l'Europe. Comme ils ne souffroient point, ils prenoient peu de part aux souffrances du continent, et leur orgueil ne trouvoit pas la France assez humiliée pour lui accorder le repos. De plus, leur grand pensionnaire Heinsius, encore ulcéré d'un ancien mépris du ministère françois, au temps de Louvois, Eugène, le général et l'agent de l'ambitieux Joseph, et sur-tout Marlborough, qui gouvernoit encore l'Angleterre, mais dont le crédit s'usoit, et qui pour le soutenir avoit besoin de l'éclat de la victoire, formoient une espèce de triumvirat qui conspiroit à perpétuer la guerre, et dont la malveillance, alimentée par l'ambition, par la haine et par la vanité, ne put être vaincue, ni par les soumissions les plus humiliantes, ni par les concessions les plus coûteuses.

Déja Louis XIV, après les déroutes d'Hochstædt, de Ramillies et de Turin, avoit offert d'abandonner à l'archiduc la couronne d'Espagne, et ses états dans le Nouveau-Monde, à condition que le royaume de Naples et de Sicile, et les possessions des Espagnols en Italie, ainsi que la Sardaigne, resteroient à son petit-fils. Les malheurs de 1707 et 1708 firent offrir de plus Milan et les ports de Toscane, retenus dans les premières propositions. Enfin, au commencement de cette année 1709, dont les premiers mois faisoient prévoir les affreuses suites, Louis XIV abandonnant toute la monarchie d'Espagne, le Milanez, les ports de Toscane,

les Pays-Bas, l'Amérique, îles et continent, ne retenoit que Naples, la Sicile et la Sardaigne; encore ne se montroit-il pas fort attaché à cette dernière possession. 1709.
Aux Hollandois il offrit une barrière qui les sépareroit de la France; il leur remettoit en dépôt jusqu'à un arrangement définitif, et comme un gage assuré de l'intention sincère qu'il avoit de remplir ses engagements, telles places des frontières qui leur conviendroient; et enfin il consentoit à tel traité de commerce qu'ils voudroient faire.

Les conférences où ces propositions étoient discutées se tenoient assez secrètement à la Haye. Le roi de France avoit eu assez de peine à y faire recevoir ses négociateurs. Le prince Eugène et le duc de Marlborough trouvèrent moyen de s'y introduire. Des généraux avides de gloire et d'argent, et que la paix va rendre inutiles, sont rarement tentés d'y concourir. En effet, ils obtinrent qu'on accorderoit à la France, non pas la paix, mais une simple suspension d'armes, et encore sous la condition de préliminaires repoussants, qui devoient être acceptés dans un court délai, et qui furent signifiés impérieusement et avec l'insolence du dédain, le 28 mai 1709. Ils comprenoient quarante articles. Le trente-huitième est ainsi conçu: « L'archiduc sera reconnu roi de la monarchie d'Es« pagne, sans en rien distraire, telle que la possédoit « le roi Charles IV. Tout ce qu'en retient actuellement « le duc d'Anjou sera remis sous deux mois au roi ca« tholique; et si le duc d'Anjou ne consent pas à l'exé« cution de la présente convention, le roi très chrétien « et les princes et états stipulants prendront de con« cert les mesures convenables pour en assurer l'entier

« effet. » Les autres articles regardent les intéressés
1709 dans cette guerre, et sont tous à l'avantage de ceux qui ont tenu le parti des alliés. L'empereur et l'Empire obtiendront en Alsace et le long du Rhin les cessions qu'ils réclament contre la France; savoir: Strasbourg, Brisach, Landau, les forteresses sur le Rhin, depuis Brisach jusqu'à Philisbourg, et même la Franche-Comté, la Lorraine et les Trois-Evêchés. Le Portugal, en rentrant dans les villes qu'il a perdues, conservera la navigation de l'Amazone et les forts qui bordent ce fleuve, toutes choses que les alliés lui avoient garanties pour l'attirer à eux. On rendra au duc de Savoie le duché et le comté de Nice, et les villes et vallées qu'il n'avoit pas. L'électeur de Brandebourg sera reconnu roi de Prusse, le duc d'Hanovre électeur. Les alliés ne rendront rien actuellement aux électeurs de Bavière et de Cologne qui ont perdu leurs états; ils sont renvoyés à la paix générale; mais l'électeur palatin, partisan de l'empereur, jouira dès à présent des terres, rang et dignités dont il a été gratifié pendant la guerre. Quant aux prétentions de la Hollande et de l'Angleterre, elles sont renfermées dans une condition qui leur étoit commune: savoir, que la France consentira à un traité de commerce avec chacune de ces puissances. L'Angleterre savoit déja, et a encore éprouvé depuis l'avantage qu'elle sait tirer de son habileté mercantile: elle ajouta cependant que la France lui céderoit l'île de Terre-Neuve, nouveau point d'appui conquis pour l'utilité de sa pêche; que la succession à la couronne d'Angleterre seroit garantie dans la ligne protestante, et que les fortifications de Dunkerque seroient rasées et son port comblé. Toutes ces concessions étoient in-

dépendantes de l'abandon immédiat des places frontières qui couvroient la Picardie, lesquelles devoient rester au pouvoir des alliés, si dans deux mois on n'étoit pas généralement d'accord. 1709.

Louis XIV, malgré sa détresse, refusa ces durs préliminaires. « Puisqu'il faut faire la guerre, dit-il dans « le conseil, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à « mes enfants. » Il rendit publiques les propositions qu'il avoit faites, et les demandes des ennemis. Cette communication produisit un grand effet. « On se récria « dit un historien, sur l'injustice et sur l'arrogance des « alliés, et on résolut de se sacrifier pour la gloire du roi. « La famine qui désoloit le royaume fut une ressource « pour la guerre. Ceux qui étoient peu sensibles à l'hon- « neur de leur souverain se firent soldats pour avoir « du pain; d'autres, animés par de plus nobles motifs, « réduits à la misère et à moitié morts de faim, résolu- « rent de verser la dernière goutte de leur sang pour « soutenir leur roi. De pareils sentiments mirent la « France en état de faire des efforts qui étonnèrent « ceux qui la croyoient expirante. »

Villars, qui plus qu'un autre ressentoit cette généreuse indignation, alla commander en Flandre une armée moins forte de quarante bataillons que celle d'Eugène et de Marlborough, qui montoit à près de cent mille hommes; mais l'armée de Villars étoit pénétrée des mêmes sentiments que son chef. La disette avoit recruté cette armée, où l'on espéroit trouver plus de ressources en aliments que dans les campagnes désolées de l'intérieur : cependant les vivres n'y étoient guère plus assurés : d'ordinaire les approvisionnements n'étoient faits que pour un jour, et souvent que pour

1709. une demi-journée. Les troupes envoyées en détachement n'avoient de subsistance certaine qu'aux dépens de celles qui restoient au camp et qui y jeûnoient; et le général étoit contraint de s'occuper davantage de la subsistance de ses troupes que des mouvements de l'ennemi. On ne pouvoit essayer de joindre celui-ci, dans l'impossibilité de s'éloigner des magasins en petit nombre, que l'activité et les réquisitions des intendants voisins pourvoyoient à grand'peine et non sans faire beaucoup de mécontents. La supériorité des alliés étoit encore une autre cause de circonspection; et quoique, dans l'opinion de Villars, une bataille pût seule changer la situation des choses, l'inquiétude de la cour et la sienne propre l'éloignoient de la rechercher, et lui faisoient restreindre ses desirs à la recevoir.

Par ces motifs, Villars, dont le principal corps d'armée étoit rassemblé entre Douay et Denain, traçoit dans la plaine de Lens et en face des ennemis réunis sous Lille des lignes qui s'étendoient de Saint-Venant à Douay, et qui se lioient a d'autres lignes conduites de Condé à la Sambre. De cette manière il couvroit la frontière françoise, en abandonnant à leurs propres forces les places des Pays-Bas espagnols. Ainsi le vouloit la dureté des circonstances, et il ne put que bien munir les villes qui paroissoient menacées. Tournay étoit de ce nombre, et il espéroit que ses défenses pourroient occuper les alliés pendant toute la campagne. Mais ses calculs furent trompés. Cette place qui fût bien défendue, mais non pas autant qu'elle auroit pu l'être, suivant le maréchal, se rendit le 5 septembre, et l'ennemi se dirigea sur Mons, qui n'étoit pas à beaucoup près aussi bien approvisionnée. Villars

quitta ses lignes pour courir au secours, et marchant aussi vite que l'approche de ses vivres le lui pût permettre, il se posta à la vue des ennemis au-delà du village de Malplaquet, et dans l'intervalle étroit qui se trouvoit entre deux petits bois, qui appuyèrent ses flancs. Il fut trois jours dans cette position, et pendant les deux premiers il auroit pu, en se portant en avant, prendre l'offensive avec d'autant plus d'avantage que les alliés avoient laissé des forces nombreuses dans Tournay. Mais Villars, malgré sa propre conviction, hésita à adopter une mesure dont l'influence pouvoit être décisive sur les destinées de la France. Il laissa passer le moment favorable pour attaquer, et le troisième jour, 11 juillet, il fut attaqué lui-même par les alliés, qui avoient réuni toutes leurs forces. L'irrésolution du général françois, entre le parti de se porter en avant pour livrer bataille et celui de reculer pour la recevoir avec avantage, à cause du front étroit par lequel les assaillants auroient été contraints de l'aborder, le retint dans la position resserrée où il eût dû placer l'ennemi, et où il ne put que se fortifier par des abattis et de doubles retranchements. Sa gauche d'ailleurs n'étoit pas si fortement appuyée au petit bois de Blangy, qui la couvroit, qu'on ne pût la prendre en flanc, en pénétrant par le bois même, et c'est ce qui arriva. Marlborough, ayant donné de ce côté avec cinq lignes d'infanterie, fit reculer la gauche que commandoit Villars lui-même, et pénétra dans la plaine. Villars, à la faveur d'un corps d'infanterie qu'il tira de son centre, et qui recueillit en bon ordre les bataillons déplacés, s'étant reformé à cinquante pas du bois, se reporta bientôt en avant. Sa charge vigoureuse, l'une des plus 1709.

sanglantes qui aient été faites, rétablit le combat, re-
1709. poussa l'ennemi dans le bois et finit par l'en chasser; mais dans l'action même il reçut une balle qui lui fracassa le genou. Il commanda néanmoins encore quelque temps assis sur une chaise; mais bientôt une défaillance le mit hors d'état d'agir, et força de le transporter au Quesnoy, sans connoissance.

Pendant ce temps, la droite avoit non seulement résisté avec avantage aux vives attaques des Hollandois, mais elle les avoit encore poursuivis sur leur propre terrain avec un grand carnage, malgré la valeureuse résistance du jeune prince d'Orange, Jean-Guillaume de Nassau-Diest-Frison, qu'on vit porter lui-même ses drapeaux sur les retranchements françois, pour y ramener son infanterie, et que l'on suppose avoir cherché, par quelque action d'éclat, à faire revivre la dignité de Stathouder, que la défiance républicaine avoit supprimée après la mort de Guillaume III, son grand-oncle. Il s'étoit trouvé en tête le maréchal de Boufflers, véritable citoyen, qui, plus âgé que Villars, n'en avoit pas moins postulé de servir sous lui en qualité de volontaire. Par une vue pour ainsi dire prophétique, le ministère, faisant part de cette détermination au général françois, qu'il craignoit de choquer, la lui présenta comme un moyen de ressource, pour le cas possible où une blessure le mettroit hors d'état de commander; mais la noble fermeté de Boufflers à refuser à Villars même d'entrer avec lui dans le moindre partage d'autorité, fut un moyen encore plus sûr pour tenir fermement unis ces deux hommes généreux.

La retraite forcée de Villars fit retomber sur Bouf-

flers le poids du commandement dans un moment bien critique. Le prince Eugène, qui s'étoit aperçu que le centre avoit été dégarni, l'attaqua avec une infanterie supérieure, emporta les retranchements, et s'y établit avec du canon. Boufflers y étoit accouru, et si dans ce moment la droite victorieuse, sortant de ses lignes, fût tombée sur le centre de l'ennemi, la victoire étoit aux François. Son inaction la leur enleva, et le défaut de communication entre les deux ailes leur fit prendre séparément le parti de la retraite : la gauche sur Valenciennes, la droite sur le Quesnoy. Elle se fit d'ailleurs avec un tel ordre, que ni un seul prisonnier, ni une seule pièce de canon montée, ne tombèrent au pouvoir de l'ennemi, et que les vaincus même purent faire trophée d'une trentaine de drapeaux qu'ils enlevèrent aux vainqueurs. 1709.

Aucune action depuis le commencement de la guerre n'avoit été, ni si disputée, ni si meurtrière. L'ardeur des François y fut telle qu'on en vit qui n'avoient pas mangé de la journée jeter le pain qui leur arrivoit, pour courir plus librement à l'ennemi. Ils perdirent huit mille hommes, mais les alliés de leur propre aveu en laissèrent vingt mille sur la place. « Si Dieu nous fait la « grace de perdre encore une pareille bataille, écrivoit « Villars au roi, votre majesté peut compter que ses « ennemis sont détruits. » Ils ne surent même qu'ils l'avoient gagnée que le lendemain, par l'évacuation d'un terrain qu'ils croyoient au pouvoir des François, et où effectivement ils auroient dû être encore. Aussi Villars vouloit-il que l'armée se reportât en avant ; mais livré à la douleur de son mal et à celle des opérations qui en furent la suite, il ne put vouloir efficacement.

1709. On demeura, et les conseils timides prévalurent : on se retrancha dans le jour même derrière des lignes, et l'ennemi put se présenter sans obstacle devant Mons, qui ne tint qu'un mois. Mais c'étoit tout l'effort dont il étoit encore capable pour masquer son épuisement, et il lui fallut ajourner à d'autres temps ses projets d'invasion en France.

Ils avortèrent également en Alsace, où l'électeur de Hanovre ne doutoit pas de pénétrer. Il devoit même, de cette province, gagner la Franche-Comté et y donner la main au duc de Savoie, qui s'y rendroit par Lyon. Ces plans si bien concertés s'évanouirent par la victoire que le comte du Bourg, l'un des éleves de Villars, remporta à Rumersheim, le 26 août, sur le comte de Mercy. Ce dernier, pendant que l'électeur de Hanovre occupoit le maréchal d'Harcourt devant les lignes de la Lauter, avoit fait passer le Rhin à son infanterie sur un pont jeté à Neubourg, et il rejoignoit tranquillement sa cavalerie, qui, sans respect pour la neutralité de Bâle, avoit traversé le même fleuve sur son territoire, lorsqu'il fut rencontré et battu par le comte du Bourg, que le maréchal d'Harcourt avoit détaché contre lui. Cet incident rompit les mesures du duc de Savoie, qui étoit déja tout près de Briançon, et qui rebroussa chemin vers l'Italie.

L'empereur y étoit tout-puissant et y dominoit avec hauteur. Le pape Clément XI, qui avoit armé quelques milices pour assurer son indépendance, fut forcé de les congédier et de reconnoître Charles VI pour roi d'Espagne.

Les succès étoient partagés dans la péninsule : et si le marquis du Bay battoit lord Galloway à Badajoz,

sur les frontières de Portugal, le maréchal de Bezons étoit battu en Catalogne par le comte de Stahremberg, qui s'empara de Balaguer. Cette balance au reste étoit plus profitable à la France que ne l'eût été un avantage décidé, par la nécessité où elle continuoit à mettre les alliés de porter dans cette contrée des secours dispendieux, qui, avec moins de frais, eussent eu ailleurs une bien autre influence. Le duc d'Orléans n'y commandoit plus les troupes françoises. Ce prince, de même nom que le roi d'Espagne, et qui, à défaut des enfants de Louis XIV, pouvoit, du chef d'Anne d'Autriche, son aïeule, femme de Louis XIII, réclamer des droits sur la succession de Charles IV, avoit formé des brigues avec divers grands d'Espagne pour les faire valoir, dans le cas où la situation désespérée des affaires de Philippe lui conseilleroit d'abandonner le continent et d'aller régner en Amérique. Ce projet fut éventé. Philippe repoussa avec indignation un parent qu'il considéra comme un usurpateur, et il fut question à Versailles de lui faire son procès. Le vertueux duc de Bourgogne osa seul prendre sa défense dans le conseil, et présenter sous leur véritable point de vue des intentions qui n'étoient que conditionnelles.

1709.

Ce n'étoit plus Chamillard qui dirigeoit la guerre : sa probité seule avoit soutenu son incapacité, et la nécessité qui fit réclamer sa démission ne lui fit rien perdre de l'attachement du monarque. Il fut remplacé par M. de Voisin, qui depuis fut chancelier. Dès l'année précédente, Chamillard s'étoit déja déchargé du contrôle des finances, et le roi l'avoit confié à Nicolas Desmarets, fils d'une sœur de Colbert. Mais, dans ces temps orageux, les fautes étoient comme inévitables, et les

1709. plans de guerre, comme les plans de finances, devoient être également malheureux. Lorsque Desmarets parvint au ministère, la dette consolidée étoit de plus de deux milliards, et l'on avoit encore à solder près de cinq cent millions de billets échus de toute nature, indépendamment de la dépense de l'année couranté, qui montoit à deux cent millions. Pour suffire à tant de charges, on n'avoit qu'un revenu qui n'alloit qu'à cent vingt millions. Cependant la famine de 1709, qui porta la dépense des vivres de l'armée à quarante-cinq millions, et la misère des peuples qui réduisit les revenus des deux tiers, accrurent les embarras du ministre, dont les talents doivent être jugés sur les obstacles qu'il eut à vaincre, et non sur les succès qu'il eut en effet, si toutefois ce n'en est point un bien extraordinaire que d'avoir pu soutenir les finances pendant les désastreuses années de la fin du régne de Louis XIV. Des anticipations, des emprunts, des tontines, des constitutions de rentes, l'impôt du dixième qui ne rapporta que dix millions, et des lingots pour la somme de trente millions, que des armateurs de Saint-Malo amenèrent du Pérou, en 1709, et dont le gouvernement s'empara moyennant un intérêt de dix pour cent, dans la vue d'essayer encore de la ressource d'une refonte, furent son secret. Quoiqu'il ne fût pas nouveau, il faut louer le ministre d'avoir eu le talent de le pouvoir mettre encore en usage, de ne s'être pas perdu dans le labyrinthe inextricable de ses moyens, et enfin d'avoir pu laisser les finances, après sept ans d'une gestion toujours contrariée par la guerre, dans une situation qui n'avoit pas empiré.

La mort du P. La Chaise, confesseur du roi, fut aussi

une espèce de révolution dans le ministère des affaires ecclésiastiques ; et la France ne se ressentit que trop 1709. tôt, par les troubles religieux qui l'agitèrent long-temps, de l'humeur atrabilaire du P. Le Tellier, son successeur.

Malgré la perte des ennemis à Malplaquet, l'état de 1710. la France ne s'étoit pas amélioré, et le desir de poursuivre la paix étoit toujours dans le cœur du monarque françois. Il essaya de renouer les négociations au commencement de cette année. Ce ne fut qu'avec un air de complaisance dédaigneuse que les Hollandois permirent qu'il envoyât chez eux des plénipotentiaires. C'étoient le maréchal d'Huxelles, homme froid et taciturne, et l'abbé de Polignac, des lèvres duquel couloit d'ordinaire la persuasion. Ils ne furent point admis à la Haye, et leur séjour leur fut assigné à Gertruydemberg, ville du Brabant hollandois, où ils furent mal logés et traités avec peu de considération.

Les propositions faites à la Haye, remises sur le tapis, n'excitèrent pas de grands débats, parceque les François étoient décidés à tout accorder ; mais les difficultés se renouvelèrent sur l'art. 38, dont il fallut enfin fixer le sens. La fin étoit conçue en ces termes : « En cas que « le roi très chrétien exécute tout ce qui a été dit ci- « dessus, et que toute la monarchie d'Espagne soit « rendue et cédée au roi Charles V, comme on en est « convenu par ces articles, dans le terme stipulé ; on a « accordé que la cessation d'armes, entre les armées « des hautes parties en guerre, continuera jusqu'à la « conclusion et la ratification des traités à faire.

« Et en quel cas le roi très chrétien sera-t-il censé « n'avoir pas exécuté ce qui a été dit ci-dessus ? » de-

mandoient les François. Les alliés répondoient : C'est :
1710. « si la monarchie d'Espagne n'est pas rendue et cédée « au roi dans le terme stipulé, qui est deux mois. » « Mais, reprenoient les François, si Philippe ne veut « pas céder ? » Les alliés répliquoient : « Alors ce sera « à Louis XIV à le forcer. » Cette proposition de faire agir ses troupes contre son petit-fils révoltoit le monarque. Néanmoins, contraint par sa détresse, il offrit de donner un million par mois aux alliés pour soudoyer les troupes qu'ils emploieroient contre Philippe ; mais ils rejetèrent avec mépris cette humiliante condescendance. Ce n'est qu'un détour, disoient-ils. Louis a bien pu d'un mot placer Philippe sur le trône, d'un mot il peut l'en faire descendre ; et si, seul, il ne se trouve pas assez fort, nous voulons bien que les troupes que nous avons en Espagne et en Portugal se joignent aux siennes, pour opérer le détrônement dans le terme stipulé : « faute de quoi, la suspension d'armes entre « les armées des hautes puissances en guerre sera rom« pue. »

Les alliés s'en tinrent opiniâtrément à cette condition. Après bien des efforts pour la faire adoucir, les plénipotentiaires françois la déclarèrent « impossible « dans l'exécution », sur-tout à l'égard du terme de deux mois qui y étoit fixé. « Impossible, répondirent « les alliés d'un ton moqueur, eh bien ! la continuation « de la guerre contre la France ne l'est pas. » Telle étoit leur arrogance accoutumée, fondée sur l'état de détresse irrémédiable où ils croyoient le royaume. Les députés des états disoient tout haut, et s'en prévaloient, que les troupes du roi n'étoient point payées, et qu'elles manquoient de pain. « Si ce que vous dites est vrai, ré-

« pondit avec indignation un officier françois, témoin « de ce propos, comment donc ne tremblez-vous pas de « faire la guerre contre des armées qui ne s'embarras-« sent ni de pain ni de solde ? » Après de semblables discours, il étoit clair qu'ils ne vouloient pas la paix, mais ne vouloient pas non plus avoir encore l'odieux de la rupture. Les plénipotentiaires françois s'en donnèrent enfin l'honneur. Dans leur lettre d'adieu on lit ces paroles remarquables, applicables à plus d'une circonstance : « Dieu sait humilier, quand il lui plaît, « ceux qu'une prospérité inespérée élève, et qui, ne « comptant pour rien les malheurs publics et l'effusion « du sang chrétien, continuent les guerres qu'ils pour-« roient terminer. » 1710.

Louis XIV s'étoit bien trouvé l'année précédente d'avoir fait connoître, par des proclamations publiques, la grandeur des sacifices qu'il faisoit, et la morgue insultante des alliés qui les rejetoient. Cette espèce d'appel à la nation réussit encore en cette circonstance. La connoissance des nouvelles propositions, répandue dans le peuple, redoubla son énergie. Il reprit courage. Le traitement hautain et méprisant fait aux plénipotentiaires pendant les conférences piqua aussi l'honneur national : les armées se recrutèrent avec diligence, et les alliés ne tardèrent pas à se repentir d'avoir laissé échapper l'occasion de faire une paix qui étoit toute à leur avantage.

Villars, malgré sa blessure, qui lui rendoit l'exercice du cheval extrêmement douloureux, fut destiné à commander encore l'armée de Flandre. Il avoit dressé le plan de la campagne de concert avec le ministre, dans le palais même de Versailles, où le roi lui avoit fait

1710. préparer un appartement aussitôt qu'il fut transportable, et où il lui rendit à son arrivée une longue et flatteuse visite. Villars insistoit toujours pour une bataille, comme le seul reméde à la situation fâcheuse des affaires. Il pensoit que l'armée ayant ses flancs bien appuyés, la victoire ne dépendoit plus que de la valeur, et que par suite elle resteroit aux François, en dépit des talents d'Eugène et de Marlborough : mais, quelque confiance que lui témoignât le roi, ce prince ne put se résoudre à lui laisser à cet égard toute la latitude qu'il eût desirée, et il n'eut permission d'affronter l'ennemi qu'avec égalité de forces. Peut-être Villars outre-passa-t-il ses instructions au siége de Douay, pendant lequel, tant pour essayer de sauver la place, que dans l'espoir de relever un peu le courage des plénipotentiaires de Gertruydemberg, il s'approcha tellement du camp fortifié des alliés, qu'une bataille eût été inévitable si les Hollandois ne s'y fussent refusés. Extrêmement maltraités l'année précédente, ils étoient devenus aussi circonspects que Louis XIV, et témoignoient un éloignement égal pour une action décisive. Leur influence l'emporta sur l'inclination de Marlborough et d'Eugène, et ils firent réduire les opérations de la campagne à de simples siéges, dont la grande supériorité de leur armée d'observation, toujours retranchée avec un excès de précaution qui la rendoit inattaquable, assuroit la réussite. Ce système d'immobilité leur livra, dans le cours de cette année, Douay, Béthune, Saint-Venant et Aire, sans que l'impatient Villars y pût mettre obstacle. Ses manœuvres, ses campements, ses lignes, n'eurent d'autre résultat que de faire la part de l'ennemi plus petite ; et l'on regarda comme un succès qu'il eût pu couvrir

encore l'Artois et la Picardie. Dans l'état de souffrance où il étoit, il fallut toute son activité pour suffire au travail que lui occasiona cette campagne ; il ne put même la terminer, l'état de son genou ayant empiré au point de l'obliger à demander un successeur, et à se rendre aux eaux de Bourbonne. 1710.

Les hostilités sur le Rhin furent absolument nulles ; les contingents de l'Empire y étoient si foibles, que l'électeur de Hanovre dédaigna de les commander, et de part et d'autre on ne fit que s'observer. Une grande partie des troupes allemandes avoit été embarquée pour l'Espagne, où se porta tout l'intérêt de la guerre. Des levées de milices nationales y remplaçoient les troupes aguerries, que la France avoit été forcée de rappeler pour sa propre défense. Malheureusement l'instruction leur manquoit, et leur zéle pour Philippe, qui les commandoit lui-même, ne pouvoit y suppléer, d'autant qu'elles avoient à lutter contre de vieilles bandes allemandes, conduites par le comte de Stahremberg, dont la réputation militaire ne le cédoit qu'à celle du prince Eugène. L'avantage du nombre cependant leur procura d'abord quelques succès ; mais des renforts que les Anglois débarquèrent à Tarragone, et une diversion sur le port de Cette en Languedoc, qui obligea le nouveau duc de Noailles à quitter le Lampourdan pour y courir, donnèrent une supériorité décidée au parti de l'archiduc.

A la fin de juillet, la cavalerie du prince Charles battit celle de Philippe à Almenara, sur la frontière de l'Aragon, et le 20 août un engagement plus général eut lieu à Saragosse, où Philippe avoit pris position, pour fermer le passage de la Castille. Le marquis du Bay,

1710. récemment arrivé des frontières du Portugal, commandoit son armée. La nécessité de laisser des garnisons dans les diverses places fortes l'avoit réduite à dix-sept mille hommes, tandis que celle des alliés montoit à trente mille, par la réunion du comte de Stahremberg et du lord Stanhope. Cependant la victoire fut quelque temps douteuse; mais le nombre ayant permis de déborder une des ailes de l'armée espagnole, elle fut complétement battue. Philippe se vit contraint de quitter sa capitale, où entrèrent peu après les alliés; et sa ruine paroissoit inévitable, lorsque les vœux bien prononcés des Espagnols en sa faveur et l'habileté du duc de Vendôme le sauvèrent. Philippe, malgré les divisions du duc avec son frère, et ses propres préventions contre un prince sans respect pour les mœurs et la religion, et un guerrier à qui l'on pouvoit reprocher des négligences impardonnables, mais qui savoit les réparer en un jour de combat, l'avoit demandé à son aïeul, à défaut des armées qu'il ne pouvoit plus en obtenir. Les espérances qu'il avoit fondées sur lui ne furent point trompées.

En effet, la présence seule du prince françois fut suffisante pour lui rendre une armée. Ce fut une émulation générale pour s'enrôler sous ses drapeaux et pour subvenir aux dépenses de la guerre. En peu de temps il réunit seize mille fantassins et onze mille cavaliers, avec lesquels il se mit à la recherche des ennemis. Ceux-ci avoient dépassé Madrid, et attendoient sur les bords du Tage la jonction des Portugais; mais le marquis du Bay, avec les débris de l'armée de Saragosse, tenoit les derniers en échec. L'ennui de les attendre en vain, la crainte d'être attaqués sur leurs derrières, et plus en-

core la disette qu'éprouvoient les alliés dans les deux Castilles, où la malveillance des habitants à leur égard alloit au point de brûler leurs vivres pour n'être pas dans la nécessité de les leur livrer, les firent rétrograder vers l'Aragon. Vendôme rétablit dès-lors Philippe dans Madrid, aux vives et sincères acclamations de ses habitants. Mais c'étoit peu de ce premier succès, il falloit le rendre durable. Munis de provisions, Philippe et Vendôme suivent les traces de l'ennemi, qui ne leur soupçonnoit pas tant d'audace; et, traversant l'Hénarès, ils attaquent son arrière-garde à Brihuega, ville fermée, où le général anglois Stanhope avoit cru pouvoir s'arrêter sans danger. Vendôme l'y fait assaillir sans délai; il le presse si vigoureusement, qu'il le force à se rendre prisonnier avec cinq mille hommes qu'il commandoit; et le lendemain, 10 décembre, Stahremberg accouru pour le dégager, contraint lui-même de combattre à Villaviciosa, laisse trois mille hommes sur la place, deux mille prisonniers, son artillerie, ses bagages, et ne doit son salut qu'à la nuit. Ce fut après cette bataille que Philippe, excédé de fatigue, témoignant le besoin de dormir : « Sire, lui dit Vendôme, je « vais vous faire préparer le plus beau lit où jamais roi « ait couché, » et il fit étendre à l'ombre d'un arbre les drapeaux nombreux enlevés à l'ennemi. 1710.

La victoire de Villaviciosa, aussi complète que celle de Saragosse, fut bien autrement décisive : de trente mille combattants qui avoient conduit l'archiduc à Madrid, huit mille lui restoient à peine, et il ne put trouver dans un peuple sans affection pour lui les ressources qui rétablirent la fortune de son concurrent. La Catalogne seule lui demeura, et elle étoit ouverte

1710. de toutes parts : la couronne au contraire fut affermie sur la tête de Philippe. Une révolution si étonnante et si entière fut l'ouvrage de deux mois : tant est quelquefois puissante l'influence d'un seul homme !

Dans le même temps, des événements aussi inattendus vinrent au secours de la France, et la sauvèrent de l'abîme où elle s'enfonçoit, et d'où toute la prudence humaine étoit devenue inhabile à la retirer. Il y avoit deux factions en Angleterre. Les Whigs, ayant beaucoup contribué à la révolution qui avoit mis en 1688 Guillaume sur le trône, jouissoient depuis ce temps de la prépondérance dans le gouvernement. Ils professoient assez ouvertement les principes républicains. Marlborough leur étoit intimement attaché, et sa femme étoit favorite déclarée de la reine Anne. On a dit que l'époux, enflé de ses victoires, et l'épouse fière de son crédit, n'avoient pas assez ménagé l'esprit de la princesse. Les Torys s'insinuèrent dans sa confiance, en lui montrant des sentiments plus favorables que ceux des Whigs au maintien de la puissance souveraine. Des tracasseries domestiques se mêlèrent aux opinions politiques ; l'épouse fut disgraciée. Marlborough accourut pour fortifier du moins le crédit de sa faction, s'il ne pouvoit soutenir sa femme à la cour ; mais qu'est-ce qu'un général séparé de son armée ? Il fut lui-même privé de toutes ses charges, et ne conserva que son commandement, qu'on ne jugea pas encore à propos de lui enlever, mais dont on limita beaucoup les prérogatives.

1711. Cette disgrace célèbre arriva presqu'en même temps qu'un autre événement très avantageux à la France. L'empereur Joseph mourut à la fleur de son âge, le 17

avril, trois jours après Louis, dauphin de France, dit Monseigneur ou le Grand Dauphin, et de la même maladie, la petite-vérole. Joseph laissoit à son frère Charles, décoré par les alliés du titre de roi d'Espagne, ses dignités et ses couronnes. Les raisons qu'on avoit alléguées contre la maison de Bourbon pour exclure le duc d'Anjou de la monarchie espagnole devenoient concluantes contre l'archiduc, qui alloit réunir en sa personne l'Empire et les vastes possessions de la maison d'Autriche. Ces considérations déterminèrent la reine Anne à écouter des propositions de paix de la part de la France; et, malgré les alliés, elles furent présentées et agréées à Londres le 8 octobre. 1711.

Ces préliminaires ne contiennent que sept articles, qui ne détaillent rien et paroissent tous de confiance. Il n'y est plus question de la renonciation de Philippe à la couronne d'Espagne. On statue seulement qu'elle ne sera jamais réunie à celle de France, qu'on accordera une barrière sûre à la Hollande; « qu'il sera fait « un traité de commerce avec la Grande-Bretagne, » que la succession dans la ligne protestante sera garantie, et Dunkerque démoli. Quant à l'adoption définitive de ces articles fondamentaux, et à la manière de les exécuter, ce devoit être l'objet d'un congrès général, qui fut indiqué à Utrecht pour le 12 janvier de l'année suivante, et auquel la reine fit consentir les états-généraux, ainsi que le nouvel empereur. Ils n'osèrent pas désobliger une puissance qui mettoit un si grand poids dans la balance des intérêts communs; mais ils se promirent de rendre les effets du congrès aussi inutiles que l'avoient été ceux des conférences de La Haye et de Gertruydemberg.

1711. Les hostilités ne laissoient pas de continuer pendant ces opérations pacifiques, mais d'une manière languissante. Auxiliaires très actifs en Espagne, les François firent rentrer sous l'obéissance de Philippe la Catalogne et l'Aragon, qui les premières s'étoient données à Charles, et réduisirent ce prince ou plutôt son épouse, restée en Espagne, à la seule ville de Barcelone. Partout ailleurs la conduite de la guerre étoit subordonnée aux considérations politiques que faisoit naître la nouvelle face des affaires. Le duc de Savoie, qui déja n'agissoit plus que pour se donner l'apparence de ne pas recevoir en vain les subsides qu'on lui accordoit, mécontent d'ailleurs d'un manque de foi de l'empereur Joseph, ne se mit point à la tête de ses troupes, et il laissa au général Thaun le soin de tenter sur le Dauphiné une foible invasion, contre laquelle le vigilant Berwick s'étoit précautionné de bonne heure. De même, le prince Eugène observoit l'électeur de Bavière sur le Rhin, avec moins de soin qu'il n'en mettoit à couvrir Francfort et à favoriser par-là l'élection de l'archiduc Charles. Enfin Villars et Marlborough, toujours opposés en Flandre, avoient chacun des instructions ministérielles uniformes pour ne pas troubler par leurs entreprises les négociations pacifiques qui avoient été entamées. On prétend que Marlborough y fut peu fidèle, et que, s'il résista auprès de Cambray à la tentation de livrer une bataille, que le rapprochement fortuit des deux armées sembloit devoir rendre inévitable, et que Villars d'ailleurs, malgré des courriers réitérés envoyés à Versailles, n'obtint pas la liberté d'accepter, il ne put résister au desir de s'emparer de Bouchain. Il l'investit par une manœuvre habile, dont Villars ne

put prévenir l'effet, et contraignit la place à se rendre, malgré les tentatives de tout genre du général françois pour la sauver. Ce fut le dernier exploit de Marlborough, qui fut rappelé alors, et que l'on dépouilla d'un commandement que son opinion politique, opposée à la paix, rendoit dangereux entre ses mains. 1711.

Dans le cours de cette même année les marins françois se mesurèrent avantageusement avec les Anglois; ils leur prirent une grande partie d'une riche flotte venant de la Virginie, et soutinrent à la vue de Gênes un combat qui fut sans utilité, mais non pas sans gloire. Enfin les insulaires échouèrent dans une entreprise sur Québec, tandis que du Guay-Trouin causa une perte immense aux Portugais dans le Brésil, où il força l'entrée étroite du Rio-Janeiro défendue par trois cents pièces de canon, plusieurs vaisseaux de guerre, et des îles fortifiées, mit à rançon la ville de S.-Sébastien, et enrichit les armateurs françois de ses dépouilles.

Le deuil qui avoit couvert la France à l'occasion de 1712.
la mort du grand dauphin se renouvela au commencement de cette année, et d'une manière bien plus lugubre, par celle du duc de Bourgogne, qui avoit pris le titre de dauphin, celle de l'aimable princesse de Savoie son épouse, et celle enfin du duc de Bretagne, l'aîné des deux enfants qu'ils laissoient après eux, et qui tous trois succombèrent, en moins d'un mois, aux atteintes d'une rougeole extrêmement maligne. Une telle accumulation de pertes dans la famille royale ne fut pas crue naturelle; et l'irréflexion publique en accusa avec indignation le duc d'Orléans qui, malheureusement, par le mépris affecté de toutes les bienséances et l'ostentation la plus effrontée du vice, prê-



toit à tous les soupçons de la haine ou de la douleur.
1712. Élève de Beauvilliers et de Fénélon, le duc de Bourgogne avoit mieux profité de leurs leçons que son père n'avoit fait de celles de Montausier et de Bossuet. Une régularité qui sembloit la critique des courtisans du grand dauphin, qui l'aimoit peu et qui le livroit à leurs plaisanteries, le retint long-temps dans un état de timidité et de concentration qui voiloit ses éminentes qualités. Mais, lorsque la mort du fils de Louis XIV eut tourné vers lui les empressements, et que la bienveillance de son aïeul l'eut mis plus à son aise et lui eut permis de développer son naturel aimable, on fut étonné de rencontrer en lui un tout autre homme que l'on ne s'étoit imaginé. Le public se reprocha son erreur, et dès-lors ce fut dans toute la France un concert unanime pour lui payer, en surcroît d'amour, l'hommage tardif rendu à ses vertus. Elle attendoit de lui, selon l'expression de Fénélon, un demi-siècle de bonheur, lorsqu'il fut enlevé à ses vœux; aussi la douleur fut-elle universelle. « Jamais la France, dit d'Avrigny de con« cert avec tous les auteurs contemporains, jamais la « France n'a eu de prince dont elle ait conçu de plus « hautes espérances. A un esprit vif, pénétrant, élevé, « il joignoit une application continuelle à ses devoirs, « et il regardoit comme le plus essentiel de s'instruire à « fond de tout ce qui pouvoit contribuer à faire fleurir « le royaume et à rendre ses peuples heureux. Il avoit « donné des preuves incontestables de sa grande équité, « de sa compassion pour les pauvres, et de son éloi« gnement pour les guerres, où l'ambition, l'avarice, la « haine et la vengeance, sont plus consultées que la « justice. Sa religion passoit de bien loin tout ce qu'on

« peut attendre d'une personne de sa naissance; et pour « trouver des exemples de ses pratiques de piété, il fau« droit remonter jusqu'au temps de Saint-Louis. Jamais « enfin la France n'a versé des larmes plus abondantes « ni plus sincères sur le tombeau d'aucun de ses princes, « et tout l'art des panégyristes ne fera passer à la pos« térité qu'une foible marque de ses regrets. » 1712.

Dans le même temps, à la fin de janvier, quatre-vingts excellences sous les noms de plénipotentiaires, ambassadeurs, députés, agents, chargés d'affaires, et autres plus ou moins honorables, étoient rassemblées à Utrecht. Ils étoient envoyés de toutes les parties de l'Europe, fournis de prétentions et de demandes, bien munis de diplômes, d'arguments, et aiguillonnés du desir de les faire valoir. Qu'on se représente les plénipotentiaires de France, qui n'étoient qu'au nombre de trois, le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac et le sieur Ménager, continuellement harcelés par ces représentants de tant de princes, et on aura une idée de la difficulté de leur position.

Il est vrai qu'ils trouvoient de l'aide dans la bonne volonté des plénipotentiaires anglois, l'évêque de Bristol et le comte de Strafford. Le prince Eugène, général de l'empereur, eut avec ce dernier, à l'ouverture du congrès, un démêlé assez vif au sujet des secours en vaisseaux, en hommes et en subsides que les alliés demandoient à l'Angleterre pour la continuation de la guerre. Strafford objectoit qu'il y avoit de l'injustice à faire peser le fardeau presque entier de la guerre d'Espagne sur l'Angleterre, pendant que les autres parties intéressées n'y contribuoient que très peu, et l'empereur presque point. Le prince répondit : « La guerre

1712. « d'Espagne est proprement la guerre d'Angleterre. « C'est elle qui a excité l'empereur Léopold à s'y enga« ger, et on doit compter pour beaucoup que l'empe« reur actuel Charles VI y ait exposé sa personne. » Aveu précieux, qu'on peut appliquer à d'autres guerres.

Les Anglois n'admettoient pas cette compensation des dangers affrontés en Espagne par l'archiduc en personne, pour la perte de leur argent. Ils trouvoient aussi mauvais que les Hollandois se plaignissent de ce qu'on leur avoit fait fournir, en troupes, en vaisseaux et en argent, un contingent supérieur à la proportion de leurs forces avec celles d'Angleterre. Ces reproches, provenant d'un mécontentement sourd entre les trois puissances qui étoient les arcs-boutants de la ligue, mettoient les négociateurs françois dans une position bien différente de celle où ils s'étoient trouvés aux conférences de Gertruydemberg. Sûrs du penchant de la reine Anne pour la paix, dont les conditions les plus essentielles étoient convenues, ils traitoient avec plus d'assurance; et la fermeté qu'ils montrèrent leur obtint, dès les premières conférences, un point très important.

L'article VIII du traité de la grande alliance, signé en septembre 1701, étoit ainsi conçu: « La guerre « étant une fois commencée, aucun des alliés ne pourra « traiter de paix avec l'ennemi, si ce n'est conjointement « et avec la participation et le conseil des autres puis« sances. » Les alliés prétendoient que par le mot « conjointement » on devoit entendre « traiter tous en« semble, et par un seul acte. » Les François vouloient que « traiter conjointement », ce fût « traiter dans le « même temps, mais par des actes séparés. » Les An-

glois approuvèrent leur interprétation, et ils décidèrent que chaque allié feroit ses propres demandes, « avec la « liberté de s'entr'aider si on vouloit obtenir une satis« faction juste et convenable, chacun en conformité de « ses alliances. » C'étoit déclarer implicitement que la grande alliance se trouvoit réduite à une réciprocité de bons offices, sans conserver l'engagement onéreux d'une guerre nécessaire en cas de non-satisfaction juste et raisonnable. Aussi le comte de Sinzendorff, plénipotentiaire de l'empereur, au moment où cette manière de procéder fut décidée, s'écria-t-il dans l'assemblée : « Cette journée sera fatale à la grande alliance. » « Louis XIV en effet, observe Pfeffel, contenta ceux « d'entre les alliés dont les prétentions furent les plus « raisonnables. Il les détacha de la ligue, et l'Empire, « qui persista seul dans les intérêts de la maison d'Au« triche, sortit d'une guerre la plus heureuse qu'il eût « jamais soutenue, un peu plus maltraité qu'il n'y étoit « entré. » 1712.

Mais parceque c'est précisément au moment de la crise salutaire qui doit sauver le malade que l'abattement est le plus extrême, ainsi le roi, déjà accablé par ses peines domestiques et par le poids de ses années, étoit livré alors aux anxiétés les plus vives sur les dangers auxquels le royaume étoit toujours exposé. Les intérêts de l'Europe avoient changé, il est vrai, et il étoit sans doute plus expédient à celle-ci que Philippe demeurât paisible possesseur de l'Espagne et de ses dépendances, que de laisser l'archiduc les réunir aux domaines de la maison d'Autriche et à l'influence de la dignité impériale : mais la prévention et la haine paroissoient l'aveugler encore sur ses propres intérêts.

1712. La paix avec l'Angleterre étoit plus que probable : mais elle n'étoit pas certaine; et une décision définitive sembloit dépendre des négociations d'Utrecht que traversoit la malveillance. La guerre enfin se faisoit mollement : mais l'ennemi gagnoit toujours du terrain ; il n'étoit plus arrêté que par des places de seconde ligne, et une journée malheureuse pouvoit lui ouvrir le royaume et l'amener jusqu'à la capitale. La foiblesse ou la terreur présageoient cette possibilité, et l'on osoit conseiller au roi de prendre des mesures pour sa sûreté personnelle.

Villars étoit prêt à partir pour l'armée, lorsque le roi l'entretint à ce sujet. « Vous voyez mon état, mon« sieur le maréchal, lui dit-il, il y a peu d'exemples de « ce qui m'arrive, et que l'on perde dans la même se« maine son petit-fils, sa petite-fille et leur fils, tous de « grande espérance et très tendrement aimés. Dieu me « punit : je l'ai bien mérité ; j'en souffrirai moins dans « l'autre monde. Mais suspendons mes douleurs sur les « malheurs domestiques, et voyons ce qui se peut faire « pour prévenir ceux du royaume.

« La confiance que j'ai en vous est bien marquée, « puisque je vous remets les forces et le salut de l'état. « Je connois votre zéle et la valeur de mes troupes ; « mais enfin la fortune peut leur être contraire. S'il « arrivoit ce malheur à l'armée que vous commandez, « quel seroit votre sentiment sur le parti que j'aurois à « prendre pour ma personne ? »

Villars hésitoit à répondre, craignant d'affliger un vieillard par des conseils vigoureux, qui pourroient lui paroître au-dessus de son courage, lorsque le roi reprit : « Je ne suis pas étonné que vous ne répondiez pas bien

« promptement à une question aussi délicate, mais, en « attendant que vous me disiez votre pensée, je vais « vous apprendre la mienne. 1712.

« Presque tous les courtisans veulent que je me « retire à Blois et que je n'attende pas que l'armée en« nemie approche de Paris, ce qui lui seroit possible si « la mienne étoit battue. Mais je ne consentirai jamais « à laisser approcher ainsi l'ennemi de ma capitale. Je « sais que des armées aussi considérables ne sont « jamais assez défaites pour que la plus grande partie « de la mienne ne pût se retirer sur la Somme. Je con« nois cette rivière, elle est difficile à passer, et il s'y « trouve des places qu'on peut rendre bonnes.

« En cas de malheur donc, je compte me rendre à « Péronne ou à S.-Quentin, ramasser tout ce qui me « restera de troupes, faire un dernier effort avec vous, « et périr ensemble ou sauver l'état. »

Telle fut la généreuse résolution du vieux monarque; heureusement il ne devint pas nécessaire de la mettre à exécution, et l'année 1712, si fatale à la famille royale, marqua l'époque du salut du royaume. Les Anglois avoient tiré de la guerre tous les avantages qu'ils pouvoient en desirer, ils se trouvoient, par la prise de Minorque et de Gibraltar, maîtres du commerce du Levant, et ils possédoient encore divers beaux établissements dans les Antilles, et des forteresses et des comptoirs en grand nombre dans l'Inde. Ils songèrent qu'il étoit temps de s'assurer, par un traité, des dépouilles qu'ils avoient arrachées à une succession où ils n'avoient rien à prétendre, et de laquelle ils n'auroient effectivement rien séparé, s'ils n'avoient eu l'adresse de brouiller les héritiers.

1712. A la mi-juillet, le duc d'Ormond, qui avoit remplacé Marlborough, eut ordre de se séparer des alliés, et de se retirer à Dunkerque, que le roi abandonnoit en dépôt aux Anglois. Mais le duc ne put obtenir des troupes étrangères, qui étoient à la solde de l'Angleterre, de quitter l'armée du prince Eugène; il n'y eut que les Anglois qui obéirent. Les autres, désormais soldés par la Hollande, passèrent sous les drapeaux de l'empereur, en sorte que l'armée des confédérés, forte de cent quatre-vingts bataillons au commencement de la campagne, ne fut affoiblie que de dix-huit, et de deux mille chevaux, et qu'elle comptoit encore vingt bataillons de plus que l'armée françoise.

Eugène, accoutumé à l'offensive, et qui s'étoit déja emparé du Quesnoy, au commencement de la campagne, tourna alors ses vues sur Landrecies. Il y avoit trois partis à prendre pour secourir cette ville : empêcher la circonvallation, battre l'armée qui couvroit le siége, ou enfin forcer le camp retranché de Denain sur l'Escaut, lequel servoit de communication avec Marchiennes, d'où l'ennemi tiroit les provisions de guerre et de bouche nécessaires à la continuation du siége. Les travaux de la circonvallation furent poussés avec tant d'activité, et l'armée d'observation étoit si bien couverte de toutes parts par les trois rivières de l'Escaut, de la Sambre et de la Seille, que le dernier parti, qui avoit été suggéré par le maréchal de Montesquiou, étoit le seul praticable. Mais pour y réussir il falloit avoir l'air de penser exclusivement aux deux autres. C'est ce que fit si adroitement Villars, par les ordres qu'il donna pour préparer des ponts comme pour passer la Sambre, et des fascines pour combler la circonvallation, qu'il

trompa amis et ennemis, et que ses préparatifs lui valurent, de la part de ses officiers généraux, des remontrances sévères sur le danger de l'entreprise. 1712.

Eugène, persuadé comme eux qu'il alloit être attaqué sous Landrecies, avoit fait approcher l'armée d'observation de cette ville, lorsque le 23 juillet, au jour tombant, Villars dirigea trente bataillons vers l'Escaut, avec des pontons qu'on devoit jeter en arrivant, à quelque heure que ce fût, entre Bouchain et Denain. Il fit porter en même temps ses ordres au reste de l'armée pour suivre la même route, ce qui surprit tellement les officiers supérieurs, qu'ils crurent un instant qu'il y avoit méprise, et qu'ils hésitèrent à obéir. Cependant le détachement qui étoit parti d'abord avoit été découvert à la pointe du jour. Il n'éprouva néanmoins, non plus que le reste de l'armée, aucune opposition au passage de l'Escaut. Le duc d'Albermale, général des Hollandois, fortement retranché dans ses lignes, ne crut point devoir abandonner son importante position pour l'attaquer, et se borna à en donner promptement avis au prince Eugène. Les François continuèrent donc d'avancer, malgré un marais profond qu'ils rencontrèrent au-delà du fleuve, et où le soldat, qui avoit de l'eau et de la boue jusqu'à la ceinture, ne laissa pas de suivre son chef avec son ardeur ordinaire. Enfin l'on arriva à ces fameuses lignes que les ennemis appeloient insolemment *le chemin de Paris*. C'étoit un double retranchement de deux lieues de longueur, qui aboutissoit au camp de Denain, et au milieu duquel passoient les convois qui venoient de Marchiennes. Quoique défendu par des redoutes, il fut emporté sans peine, et l'infanterie put se mettre en bataille dans

1712. l'entre-deux des lignes, pour se disposer à l'attaque du camp de Denain.

Elle étoit prête à se porter en avant, lorsqu'on aperçut la tête de l'armée du prince Eugène, qui accouroit en plusieurs colonnes de l'autre côté de l'Escaut. Dans ce même instant quelqu'un propose à Villars de commander des fascines pour combler les retranchements de Denain. « Croyez-vous, répondit-il en montrant « l'armée ennemie, que ces messieurs nous en donnent « le temps? Nos fascines seront les corps des pre-« miers de nos gens qui tomberont dans le fossé; mar-« chons. »

En effet, il n'y avoit pas un moment, pas une seule minute à perdre. L'infanterie, s'avançant sur quatre lignes, fut saluée, à cinquante pas des retranchements, par un feu énorme, qui ne causa pas le moindre désordre. Il redoubla à vingt pas, et deux bataillons seulement firent le coude. Le reste continua de marcher avec le même ordre, descendit dans le fossé et emporta le retranchement avec une valeur remarquable. D'Albermale est fait prisonnier sous les pieds mêmes du cheval de Villars, qui, à peine entré dans Denain, ordonne au comte de Broglie de courir à Marchiennes, tandis qu'il poursuit de son côté l'ennemi fuyant sur l'Escaut. Malheureusement pour celui-ci, les ponts se rompirent sous la multitude des chariots et des fuyards, en sorte que les vingt-quatre bataillons qui défendoient les lignes et les retranchements furent entièrement pris ou tués, sans qu'il en eût coûté aux François plus de cinq cents hommes. La tête de l'armée d'Eugène touchoit en ce moment à l'Escaut; mais la rupture des ponts et la quantité des troupes qui bordoient le fleuve l'arrêtè-

rent. Marchiennes, investie pendant le combat, se rendit six jours après, et livra encore quatre mille prisonniers, deux cents pièces de canon de tout calibre, et toutes les provisions que l'ennemi n'eut pas le temps de jeter dans la Scarpe. 1712.

Cette brillante journée délivra Landrecies, avança les négociations d'Utrecht et acheva de sauver la France. L'armée françoise, si long-temps réduite à se défendre, reprit enfin l'offensive. Dans le reste de la campagne, le talent et l'audace firent retomber en son pouvoir Douay, le Quesnoy et Bouchain; et le prince Eugène, changeant aussi de rôle, fit d'inutiles efforts pour s'y opposer. A l'exemple des Hollandois, qui avoient fait cette année, en Champagne et jusque dans le Soissonnois, une course marquée par des ravages, des partisans françois se hasardèrent loin des frontières, et, inquiétant les Hollandois aux portes de Rotterdam, commencèrent à les faire trembler à leur tour pour leur propre territoire. Cinq places emportées en moins de trois mois, cinquante-trois bataillons prisonniers de guerre, cent pièces de gros canon, cinquante mortiers et quatre cent milliers de poudre, tels furent les résultats de cette campagne célèbre, le plus beau fleuron de la gloire de Villars. Ce ne fut pas d'ailleurs sans bien des contrariétés qu'il obtint ses succès: les Albergotti, les Montesquiou, et d'autres officiers supérieurs, anciens compagnons de ses travaux, sembloient cette année, par un dénigrement perpétuel de ses plans, taxés par eux d'inexécutables, avoir pris à tâche de faire échouer toutes ses opérations; et il ne fallut pas moins que le caractère tranchant et décidé du général pour se roidir contre l'opposition, et ne pas céder à des

1712. considérations d'égards qui eussent été funestes aux intérêts de la patrie.

La suspension d'armes entre la France et l'Angleterre assurée par un acte solennel après la cession de Dunkerque ; une nouvelle renonciation de Philippe au royaume de France pour lui et ses enfants, que la mort du dauphin et de son fils aîné avoient rapprochés du trône, acte qui se fit à Madrid en présence de commissaires anglois envoyés pour en être témoins et des principaux seigneurs espagnols convoqués pour cet objet, et qui étendit l'armistice sur l'Espagne et le Portugal ; les succès de Villars, et le fardeau de la totalité des subsides, qui retomba dès-lors sur les Hollandois, ramenèrent enfin ces derniers à des dispositions plus pacifiques, et les négociateurs d'Utrecht purent travailler avec l'espérance du succès aux différents traités qui devoient ramener la paix générale.

Le 11 avril 1713 il y eut sept traités signés à Utrecht, tous très importants, parcequ'ils ont fixé pendant presque tout le reste du siècle l'état de l'Europe.

Par le traité avec la Savoie on rend à Victor-Amédée la Savoie, le comté de Nice, et leurs dépendances. Tout ce qui est dans les Alpes, à l'eau pendante du côté du Piémont, lui appartiendra. Tout ce qui est du côté du Dauphiné et de la Provence appartiendra à la France. Les sommités seront partagées. L'île et le royaume de Sicile sont cédés au duc, et les couronnes d'Espagne et des Indes lui appartiendront au défaut de descendants de Philippe V. Toutes les possessions enfin que Léopold lui avoit montrées en 1703 pour l'attirer dans la grande alliance, savoir : une partie du Montferrat et des provinces d'Alexandrie et de Valence, toutes les

terres entre le Pô et le Tanaro, la Lomeline, la vallée de la Sesia, le Vigevanasque, le droit sur le fief des Langhes, possessions que l'empereur avoit promises quoiqu'elles ne lui appartinssent pas, sont assurées au duc; ce qui le rendoit très puissant en Italie. 1713.

Dans le traité avec le Portugal il n'y a d'important que la cession faite par la France de la navigation de l'Amazone et des forts qui avoisinent cette rivière dans un espace indiqué d'une manière qui a rendu cette cession très avantageuse aux Portugais. On y observe de plus cette clause singulière, qu'il ne sera permis aux vaisseaux de guerre françois d'entrer dans les grands ports de Portugal qu'au nombre de six, sans que les autres nations soient, par le traité, assujetties à la même réserve.

Par le troisième traité, l'électeur de Brandebourg eut l'utile et l'agréable: l'utile, par la cession de la haute Gueldre, du pays de Kessel, de la principauté de Neufchâtel, du Valengin et de ses dépendances; l'agréable, en ce que la France et l'Espagne le reconnurent roi de Prusse avec tous les honneurs rendus aux têtes couronnées.

Il y eut deux traités avec la Hollande, l'un de commerce, peu différent de celui de Nimégue: liberté de transit, faveur sur les douanes, et autres arrangements semblables; de plus, un article pour se procurer aussi en Espagne les mêmes avantages que la France pouvoit avoir. Le traité politique fixe les villes d'où sortirent sur-le-champ les François, et où les Hollandois tiendront garnison pour leur servir de barrière, avec la clause expresse que jamais ces villes ne pourront appartenir à aucun prince ou princesse de la maison de

1713. Bourbon. C'étoient Namur, Tournay, Menin, Furnes, Dixmude, Ypres, le fort de Knok, et quelques autres de moindre importance. On rend à la France Lille, Orchies, Aires, Béthune, Saint-Venant, le fort Saint-François, et leurs dépendances. Enfin les Pays-Bas sont cédés à l'électeur de Bavière, dont l'empereur occupoit encore le pays, et cela jusqu'à ce qu'il ait été rétabli dans son électorat et mis en jouissance, à titre de dédommagement du royaume de Sardaigne.

Comme pour la Hollande, il y eut deux traités pour l'Angleterre. Celui de commerce est neuf en son genre, par le détail où il entre sur la qualité des marchandises, leur espéce, le taux des droits auxquels elles sont assujetties, les prohibitions, l'affranchissement. Toutes ces choses sont expliquées en trente-neuf articles. Ils paroissent mettre assez d'égalité entre les droits commerciaux des deux nations. Cependant, en y regardant de près, on croit apercevoir, au sujet de l'introduction des marchandises angloises en France, des conditions qui préparoient pour la suite des avantages à l'Angleterre.

Mais ils sont bien plus marqués ces avantages dans le traité intitulé *de paix et d'amitié*. La France y garantit la succession au trône anglois dans la ligne protestante, renonce à tout droit sur la monarchie d'Espagne, et à toute innovation, en matière *de commerce et de navigation*, qui dans ce royaume pourroit favoriser exclusivement la maison de Bourbon. Les fortifications de Dunkerque et les ouvrages de mer seront rasés et ruinés aux dépens de la France, et les écluses qui servoient à nettoyer le port détruites. La baie d'Hudson appartiendra à l'Angleterre. Elle aura encore la Nouvelle-Écosse, autrement dite l'Acadie, suivant ses an-

ciennes limites, qu'on négligea de spécifier autrement, ce qui, quarante ans après, fut la cause d'une nouvelle guerre ; la pêche exclusive sur ses côtes, l'île de Terre-Neuve et les îles adjacentes, où les François ne pourront conserver que quelques plages sans fortifications. Dans ces parages mêmes il ne leur sera permis de pêcher qu'à des distances spécifiées. Ils garderont l'île royale du cap Breton, mais laisseront aux Anglois seuls l'île de Saint-Christophe, qu'ils possédoient auparavant en commun dans les Antilles. Enfin, dans un traité fait entre l'Angleterre et l'Espagne, celle-ci assure à l'autre la possession de Gibraltar et de l'île Minorque, avec le Port-Mahon, sa forteresse. 1713.

Ainsi finit la guerre entre la France, l'Espagne, la Savoie, le Portugal, la Prusse, la Hollande et l'Angleterre. On a dit que la reine Anne rendit alors un grand service à Louis XIV : cela est vrai ; mais aussi que pouvoit-elle gagner de plus en continuant la guerre ? L'Angleterre, en effet, qui n'avoit aucun droit à la succession de Charles II, acquéroit, des domaines de ce prince, deux beaux ports sur la Méditerranée, forçoit les François de détruire eux-mêmes une citadelle qui lui portoit ombrage, s'emparoit de la plus riche pêche de la mer, recevoit en Amérique un pays illimité dont elle pouvoit étendre les bornes à son gré, et d'où elle pourroit envahir dans la suite le commerce des fourrures, et gênoit enfin celui des François dans les états d'Europe par les faveurs qu'elle faisoit accorder au sien. Elle auroit pu, en ne cessant pas si promptement les hostilités et en ne retirant pas ses troupes, faire obtenir à l'empereur les conditions qu'il exigeoit pour conclure aussi la paix : mais ces conditions ne regar-

en brusquant les attaques. Trop de déférence encore
1713. pour les conseils des ingénieurs, auxquels il sacrifia les siens, pensa être fatale aux assiégeants; et, s'il eût tenu davantage à ses avis expéditifs, on eût évité l'effet de plusieurs mines que les assiégés n'auroient pas eu le temps de charger. Enfin son activité et son opiniâtreté l'emportèrent sur la constance de la garnison, que commandoit le prince de Wurtemberg; et il la contraignit à capituler le 20 d'août, et à se rendre prisonnière de guerre, malgré la répugnance du prince à accéder à cette condition.

Landau n'étoit pas rendu, que les vues du maréchal s'étoient portées sur Fribourg, vers l'autre extrémité de l'Alsace. Il inquiéta encore les lignes d'Etlingen; et, à la faveur de ce jeu, il investit Fribourg comme il avoit investi Landau. Mais il fallut déloger d'abord le général Vaubonne de la hauteur du Roscoff, montagne escarpée où il étoit retranché, et d'où il couvroit Fribourg. Le comte du Bourg, chargé de l'attaque, demandoit des outils, des pioches, des fascines. « Rien de tout « cela, répond Villars, des hommes! » Et payant toujours d'exemple, il met pied à terre, et après avoir grimpé péniblement la hauteur, accompagné de deux princes du sang et d'une noblesse ardente, il culbute en effet l'ennemi. Une partie se jeta dans Fribourg, et le reste dans les gorges de la Forêt-Noire. Ils y furent poursuivis par un détachement qui pénétra jusqu'au Danube, et jeta l'alarme dans l'Empire, où l'on crut voir arriver toute l'armée françoise.

La saison étoit trop avancée pour oser tenter une pareille incursion, et la difficulté de rassembler des vivres ne permit même d'ouvrir la tranchée devant

Fribourg que le 30 septembre. C'étoit tard pour une place de première force, qui contenoit dix-neuf bataillons, et qui avoit un château et des forts à-peu-près imprenables par leur situation. Villars commença par se fortifier, tant du côté des montagnes que de celui de la plaine, afin de n'être pas troublé lui-même par le prince Eugène, qui, en effet, s'approchoit et rebroussa chemin aussitôt. Au bout d'un mois de travaux et de combats meurtriers, la brèche fut praticable, et l'on se disposoit à l'assaut, lorsqu'un drapeau blanc annonça la reddition de la ville. Il avoit été arboré par l'ordre des magistrats, le gouverneur, le baron Harsch, s'étant retiré dans le château avec ses vivres et la meilleure partie de sa garnison. 1713.

Le premier soin de Villars fut de se porter à la brèche, et de la faire garder, pour prévenir tout désordre. Il réunit ensuite dans un couvent cinq mille soldats laissés par le gouverneur, et les femmes des officiers que, toujours attentif à ne rien diminuer des inquiétudes qui pouvoient accélérer la reddition de la place, il avoit refusé de laisser sortir, malgré les sollicitations galantes et généreuses de ses propres officiers. Il imposa enfin la ville à un million pour se racheter du pillage, et sous la condition expresse qu'on ne tireroit pas du château un seul coup de canon; déclarant que, dans le cas contraire, il feroit tout passer au fil de l'épée. Il signifia de plus au gouverneur, qui croyoit avoir fait un coup de parti en se déchargeant de la nourriture de cinq mille hommes qui lui étoient inutiles, qu'il ne tromperoit pas sa confiance à l'égard des malheureux abandonnés à sa discrétion, mais qu'il le prévenoit qu'ils n'auroient d'autre subsistance que celle

1713. qu'ils recevroient du château. Sur cet avis, auquel il s'attendoit peu, le baron lui adressa une lettre pathétique où il observoit que son honneur lui défendoit une mesure qui lui ôteroit les moyens de suivre les ordres de son général et de son maître, et qu'il ne pouvoit croire que la religion du général françois lui permît de faire mourir de faim des chrétiens qui étoient en son pouvoir. Mais Villars lui répondit : que son honneur, sa religion, et ce qu'il devoit à son maître et aux François, ne lui permettoient pas davantage de laisser du pain à un ennemi qui n'en vouloit que pour tuer les François. « Ainsi, ajouta-t-il, vous enverrez du pain « aux soldats que vous abandonnez ; ou c'est vous-mê« me qui répondrez à Dieu de ceux qui périront à vos « yeux : » et, pour rendre cette réponse plus efficace, deux jours après il fit porter aux portes du château une vingtaine de soldats épuisés par la faim. La garnison, également touchée et effrayée de ce spectacle, obligea son gouverneur de fournir du pain et de la viande aux prisonniers.

Celui-ci cependant, que ses instructions forçoient de tenir jusqu'à la dernière extrémité, ayant sollicité et obtenu de Villars de députer vers le prince Eugène, pour lui faire connoître sa situation et en obtenir une modification de ses ordres, il en résulta une espèce d'armistice, pendant lequel le général françois disposa ses batteries sans obstacle contre le château. Mais il comptoit davantage sur la disette qu'il avoit commencé à y faire naître par sa fermeté. Elle fut blâmée dans les cercles de la cour comme une cruauté. Cependant Villars prouva par l'événement que, loin de mériter d'être taxée

si durement, elle avoit au contraire épargné l'effusion du sang. Le 13 novembre, en effet, sans qu'on eût brûlé une seule amorce, les forts capitulèrent, sur la permission qui en fut accordée par le prince Eugène. 1713.

Mais déja les chefs des deux armées étoient chargés de missions plus consolantes. Dans le cours même de la campagne, des ouvertures de paix avoient été faites par l'intermédiaire de quelques uns des princes de l'Empire, et les deux généraux avoient été munis de pleins-pouvoirs pour la traiter. Ils convinrent, à cet effet, de se réunir le 26 novembre à Rastadt. Entre deux guerriers qui s'estimoient, et qui par état et par caractère avoient un égal éloignement pour les subtilités des diplomates ordinaires, les négociations ne devoient être ni longues ni difficiles; aussi n'éprouvèrent-elles d'autres longueurs que celles qui provenoient de la discordance de leurs instructions. Lorsqu'ils furent convenus des principaux articles, ils les envoyèrent dans leurs cours respectives pour y être approuvés, et, pendant l'examen, ils se promenèrent, chacun de leur côté, chez les princes voisins.

Les consentements étant arrivés, Eugène et Villars se rejoignirent encore à Rastadt; et, le 6 mars 1714, ils signèrent un traité, qui ne devoit cependant avoir sa pleine sanction que quand l'empereur auroit pu faire connoître aux princes de l'Empire les conditions qui les regardoient, ce que l'urgence des circonstances ne permettoit pas dans ce moment; mais, tant pour cette considération que pour des explications de détail auxquelles les conférences militaires de Rastadt étoient peu propres, il fut indiqué une diète à Bade en Suisse 1714.

1714. pour le milieu de l'année. Eugène et Villars y reparurent, accompagnés de plénipotentiaires, ministres et agents de toutes les parties de l'Allemagne et de l'Italie, et le 7 septembre la paix définitive avec l'empereur et l'Empire y fut solennellement signée. Les parties contractantes s'y firent des restitutions réciproques. Fribourg et tous les forts sur la droite du Rhin furent rendus à l'Empire; Landau et toute la gauche du fleuve restèrent à la France. L'électeur de Trèves, le prince Palatin, le grand-maître de l'ordre Teutonique, les évêques de Spire et de Worms, et les maisons de Bade et de Wurtemberg rentrèrent dans les états que la France leur avoit enlevés, et la maison de Bavière fut rétablie dans la totalité de ses droits et de ses dignités. Les Pays-Bas, que l'électeur possédoit jusqu'à la paix, retournèrent à la maison d'Autriche, excepté les portions qui en avoient été distraites pour le roi de Prusse. Enfin l'empereur obtint les royaumes de Naples et de Sardaigne, avec le duché de Milan, ainsi que l'État des Présides sur les côtes de Toscane.

On ne put obtenir de Charles de transiger avec Philippe, et ce fut moins pour ce qu'il en eût coûté à sa fierté en abdiquant un titre qu'il avoit porté dans la capitale même de l'Espagne, que pour ne pas avoir l'air d'abandonner les Catalans, qui s'étoient si généreusement dévoués à sa cause, et qui combattoient encore pour lui. Mais, par le trentième article du traité de Bade, il déclaroit n'entendre interrompre à l'avenir pour aucun sujet la paix établie par le présent traité, ce qui étoit un engagement tacite de ne point attaquer Philippe. Outre la nullité absolue de contact entre eux qui le garantissoit déja suffisamment, l'empereur le

promit encore par l'organe du prince Eugène, qui en donna sa parole à Villars. 1714.

On doit observer que Charles VI, qui prit le titre de *roi Catholique* dans le traité de Rastadt, ne le garda pas dans celui de Bade, et qu'il le reprit dans celui qu'il conclut à Anvers le 15 novembre de l'année suivante avec les états généraux. C'est le traité dit *de la Barrière*, qu'on peut regarder comme le complément de ceux d'Utrecht, de Rastadt et de Bade, et qui régla définitivement les villes de la Flandre espagnole, dont la défiance hollandoise crut devoir se faire un rempart contre la France, en obtenant le droit d'y tenir des garnisons payées par l'empereur.

Ainsi cette guerre, si féconde en calamités de tout genre, et qui duroit depuis le commencement du siècle, finit précisément par les stipulations mêmes qui avoient été mises en avant dans le traité de partage pour la prévenir.

Louis XIV avoit besoin du repos que lui donna la paix pour régler les affaires de son royaume. Pendant que la guerre cessoit dans l'état, elle continuoit dans l'église. Les querelles du jansénisme, que l'on croyoit assoupies, se rallumèrent à cette époque avec un nouveau scandale et une fureur qui devoit se prolonger un demi-siécle. La foiblesse et les tergiversations du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, y donnèrent lieu. Inconséquent dans presque toutes ses démarches, obstiné à ne pas revenir sur ses pas, quand il étoit temps de le faire encore avec honneur, favorisant enfin secrétement les jansénistes, sans s'avouer janséniste lui-même, de fausses mesures contribuèrent à verser le mépris sur un caractère vertueux qui

1714. eût jeté au contraire le plus grand lustre, si la sagesse et la prudence l'eussent dirigé. (1).

Le père Quesnel, de la congrégation de l'Oratoire, disciple d'Arnauld, et écrivain qui, dans le cours des disputes théologiques de ce temps, s'étoit assez constamment expliqué sur toutes les autorités avec une âcreté de style qui devoit appeler une suspicion involontaire sur lui, avoit fait paroître, en 1671, des *Réflexions morales* sur l'évangile. Elles étoient courtes, et ne formoient alors qu'un seul volume avec le texte. L'onction qui y étoit répandue les fit goûter d'abord assez généralement. En 1687, une seconde édition en trois volumes, renfermant tous les livres du nouveau Testament, avec des réflexions plus étendues, eut encore plus de vogue que la première. Une troisième en 1693, portée à quatre volumes, reçut l'approbation spéciale de M. de Noailles, alors évêque de Châlons-sur-Marne, et plusieurs évêques, à son exemple, la répandirent dans leurs diocèses. Enfin, en 1699, on en prépara une quatrième, et c'est celle-ci qui devint le sujet de tous les troubles.

Cependant l'empressement extraordinaire que depuis long-temps témoignoient les jansénistes pour cette production éveilla le soupçon sur la doctrine qui y étoit contenue. Plusieurs crurent y reconnoître non seulement une allusion perpétuelle à ce qui s'étoit passé au sujet de l'affaire de Jansénius, et une affectation particulière à représenter les disciples de l'évêque flamand comme des martyrs de la vérité, mais encore une insinuation adroite de la doctrine condamnée dans

(1) De Beausset, Vie de Fénélon. D'Avrigny, Mém. dog.

son ouvrage. L'orage enfin commençoit à gronder sourdement contre le livre, lorsque ses partisans espérèrent le conjurer par un suffrage imposant, celui même de Bossuet, auquel on avoit demandé un avertissement pour cette dernière édition, et qui ne s'y refusa pas. Il y avoit mis à la vérité la condition de changer ou de corriger cent vingt propositions; et, moyennant cette suppression, il justifioit les propositions équivoques qui restoient et qui pouvoient être expliquées favorablement. Cet expédient, qui eût étouffé tant de troubles dans leur naissance, fut malheureusement éludé, et l'ouvrage fut imprimé sans les suppressions proposées, et, par une suite nécessaire, sans l'avertissement promis. Cette conduite éclaira Bossuet sur les motifs peu sincères qui avoient inspiré la demande. Néanmoins, pendant les quatre années qu'il vécut encore, il ne dénonça pas l'ouvrage, n'osant attaquer juridiquement peut-être un livre sur lequel on eût pu lui opposer une justification de sa main; et il se contenta de s'expliquer hautement contre la doctrine qui y étoit renfermée.

1714.

Cette apologie de Bossuet, que de son vivant on n'eût pas osé faire paroître isolée, fut livrée au public six ans après sa mort, et précisément après un premier décret rendu par le pape Clément XI, en 1708, contre le livre du P. Quesnel. On trouva piquant et on regarda même comme un coup de parti de mettre en opposition le jugement du souverain pontife, et le sentiment d'un prélat à qui la voix publique, « parlant « d'avance le langage de la postérité », avoit assigné un rang parmi les pères de l'église. Mais outre l'inconvenance de paroître attribuer à Bossuet une espèce

d'infaillibilité que l'on disputoit au pape, on cachoit
1714. sur-tout les circonstances qui rendoient son approbation conditionnelle. Au reste, sur des matières si délicates, la dernière pensée de l'évêque de Meaux, comme de tout autre, ne pouvoit se trouver dans un simple manuscrit, toujours susceptible de corrections, tant que l'auteur lui-même ne l'a pas mis au jour. Et de plus, quelque juste réputation que Bossuet se fût acquise par ses grands talents, il suffisoit qu'il fût homme pour être passible de l'erreur, et pour que son opinion, en supposant qu'elle fût véritablement opposée à une décision reçue par l'église, fût en ce cas ce qu'elle eût été de la part de tout autre, entièrement dénuée de toute autorité.

Loin d'imposer en effet aux évêques de Luçon et de la Rochelle, ils publièrent, en 1711, contre le livre des Réflexions, des mandements qui étoient des espéces de traités dogmatiques sur la grace. L'annonce de ces ouvrages, affichée aux endroits accoutumés de la capitale, le fut aux portes de l'archevêché. Le cardinal s'en tint pour offensé et demanda justice au roi qui, malgré son opinion personnelle, voulut bien entrer dans la peine du prélat. Mais, après cette démarche, le cardinal, au lieu d'attendre la justice du monarque, se la fit lui-même, en obligeant le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de renvoyer deux neveux de ces évêques, qui n'étoient pour rien dans cette affaire. Cette démarche lui fit tort. Les deux évêques en prirent occasion de noter le cardinal comme favorisant les nouveautés, et celui-ci, qui eût pu faire encore son profit d'une accusation dont la violence nuisoit à ses auteurs, récrimina maladroitement par un mandement qui,

contre l'évidence des faits, dénonçoit l'instruction des évêques comme janséniste. Le public vit dans cette accusation ou un acte de folie manifeste, ou une finesse de parti assez maladroite, qui consistoit à vouloir faire entendre qu'il étoit facile de trouver du jansénisme dans les ouvrages même les plus opposés à cette doctrine. 1714.

Cependant le père Le Tellier, confesseur du roi, antagoniste déclaré de l'ouvrage, et par ce motif beaucoup moins prévenu que son prédécesseur en faveur du cardinal, cherchoit à soulever le corps épiscopal contre lui. Ce projet fut découvert par une lettre qu'intercepta le cardinal, et qu'il envoya au roi et au duc de Bourgogne, nommé arbitre par son aïeul entre l'archevêque de Paris et les deux évêques. Le moins qu'on supposoit qu'il en pût arriver étoit le renvoi du père Le Tellier; mais le prélat gâta encore sa cause en se faisant toujours justice et toujours sur des innocents. Il retira tout-à-coup les pouvoirs à la plupart des jésuites de son diocèse, sous le prétexte qu'ils enseignoient une mauvaise doctrine et qu'ils soulevoient le troupeau contre le pasteur. L'accusation et la punition étoient publiques; les preuves seules ne l'étoient pas: aussi ce procédé parut-il tyrannique, et en supposant que quelques jésuites fussent entrés dans une intrigue contre lui, on trouva mauvais qu'il en fît un crime à tout le corps, qui n'en pouvoit être responsable.

Pendant que ces choses se passoient, le duc de Bourgogne, travaillant avec les conseillers qu'il s'étoit adjoints à réconcilier les prélats, seroit parvenu à leur faire goûter sa décision comme un jugement en leur faveur, si l'un des articles essentiels de la médiation n'eût porté que le cardinal s'expliqueroit dans une

1714. forme authentique sur la doctrine des Réflexions. Après les éloges qu'il leur avoit donnés, il regarda ce point comme une contradiction, ce qui n'étoit pas absolument constant, l'histoire ecclésiastique offrant plus d'un exemple d'ouvrages accueillis d'abord, et condamnés ensuite. Il demanda un délai au duc, espérant que le temps apporteroit des changements; mais le duc mourut, et le roi, plus absolu, ne lui laissa que l'option, ou de souscrire aux conditions de la médiation, ou de se soumettre au jugement du pape.

L'amour-propre du cardinal se trouva moins humilié de ce second parti, et il écrivit au roi que « si le pape « jugeoit à propos de censurer le livre du P. Quesnel « dans les formes, il recevroit sa constitution et sa cen- « sure avec tout le respect possible; qu'il seroit le pre- « mier à donner l'exemple d'une parfaite soumission « d'esprit et de cœur; et qu'il se feroit une vraie joie « de profiter des instructions de sa sainteté, et d'ap- « prendre de lui à parler correctement sur des matières « si importantes. »

En conformité du vœu du cardinal, Louis XIV requit le pape Clément XI de porter son jugement. Rome fut près de trois ans à le prononcer; et parceque les jésuites avoient été considérés comme les promoteurs de la condamnation, on n'en vit qu'un seul parmi les théologiens formant la commission, encore étoit-il théologien en titre du saint-siége : les autres étoient pris dans les ordres et les écoles les plus opposés à cette société. Après les conférences préparatoires des commissaires, toutes les propositions furent longuement et scrupuleusement examinées, en présence d'un grand nombre de prélats, de neuf cardinaux et du pape, qui

fit même un travail sur cette matière. Ce ne fut que le 8 septembre 1713 que parut enfin la bulle du souverain pontife, par laquelle cent une propositions, dans le livre des *Réflexions morales*, furent condamnées ensemble, sans spécification particulière, et comme on dit, *in globo*, sous les qualifications d'hérétiques, suspectes d'hérésie, téméraires, malsonnantes, etc.; de sorte qu'on ne pouvoit appliquer à chacune sa véritable imputation, vice radical aux yeux de ceux qui furent bien aises de trouver un motif pour éluder la censure. C'est la fameuse constitution *unigenitus*, constitution qui a été la cause ou le prétexte de tant de troubles. 1714.

Aussitôt qu'elle fut arrivée en France, et avant qu'elle y fût acceptée, le cardinal se pressa de donner un mandement où il proscrivit le même livre. Mais le calme que promettoit cet incident fut trompeur. Le roi présenta d'abord la bulle aux évêques qui se trouvoient à Paris pour l'assemblée du clergé. Ils étoient au nombre de quarante-neuf. Louis XIV pria le cardinal d'Estrées, ancien du cardinal de Noailles, de s'absenter de l'assemblée, pour laisser à ce dernier l'honneur de la présider. Elle se tint dans son palais, et dura trois mois. On lui laissa le choix des commissaires qui devoient faire le rapport; et l'on accumula toutes les déférences, tant par égard pour ses vertus que pour essayer de le regagner; mais toutes ces avances furent perdues. Le rapport conclut à accepter la bulle, et ce fut le vœu qu'émirent aussi, le 13 janvier 1714, quarante évêques de l'assemblée. Ils se réunirent encore dans la publication d'une instruction pastorale, pour éclaircir le sens captieux de certaines propositions, qui n'avoient rien de condamnable en elles-mêmes, mais qui avoient été no-

1714. tées, pour les conséquences que le parti vouloit en déduire. Telle étoit celle-ci : « La crainte d'une excommu-« nication injuste ne doit pas nous empêcher de faire « notre devoir », par laquelle on prétendoit légitimer le mépris des censures qui avoient été portées dans l'affaire de Jansénius. Quant au cardinal, qui, lors de la condamnation de Fénélon, avoit dit si nettement : « Pierre a parlé par la bouche d'Innocent », il refusa cette fois de se joindre au sentiment de la majorité, et, d'accord avec sept autres évêques, il prétendit devoir recourir au pape, pour lui proposer leurs peines et leurs difficultés.

Après l'assemblée du clergé, le roi fit présenter la bulle au parlement, où elle fut enregistrée le 15 février 1714, sans autre opposition que les réserves ordinaires à l'égard de tous les rescrits venant de la cour de Rome, et quelques observations conservatrices sur les conséquences à tirer contre l'autorité des rois, de la proscription de la maxime citée ci-dessus, au sujet des excommunications. Le parlement, il est vrai, n'avoit plus alors la voie des remontrances avant l'enregistrement. Louis XIV la lui avoit enlevée en 1673 : mais le parlement n'étoit point absolument passif pour cela dans la législation, et le roi consultoit toujours d'avance à cet égard les têtes les plus judicieuses de la cour. De ces communications préalables il sortoit des résolutions beaucoup plus sages que lorsque la marche du gouvernement étoit perpétuellement entravée par les oppositions des magistrats. Le chancelier de Lamoignon observoit à ce sujet que nos meilleures lois ont été portées dans l'intervalle où le parlement a été privé du droit de remontrances.

Malgré le concert des quarante évêques de l'assemblée, l'adhésion déja connue de la plupart des autres, auxquels le roi avoit fait parvenir sa déclaration, et l'acceptation enfin du parlement, le cardinal, dix jours après l'enregistrement de celui-ci, publia un nouveau mandement, par lequel, tout en renouvelant la condamnation du P. Quesnel, il défendoit, sous peine de suspense, d'accepter la bulle. Quelque bizarre que fût cette démarche, elle ne laissa pas que d'embarrasser beaucoup de docteurs de Sorbonne, convoqués en ce moment pour l'acceptation; et elle donna lieu, avant et après la conclusion, à des scènes tumultueuses dans l'assemblée, et ensuite à des exclusions, des exils, des enlévements même, qui, suivant Saint-Simon, pensèrent atteindre jusqu'au cardinal, et qui furent comme le prélude des rigueurs exercées depuis, durant le cours du régne suivant. 1714.

Quant aux évêques auxquels le roi fit tenir la bulle après l'enregistrement, cent dix l'acceptèrent purement et simplement. Douze ou treize suivirent l'exemple du cardinal, ou du moins n'acceptèrent qu'avec des explications; mais tous d'ailleurs, à l'exception de l'évêque de Mirepoix, condamnèrent le P. Quesnel.

Après avoir essayé en vain de ramener à l'unité, par les voies de la douceur, les évêques récalcitrants, et sur-tout le cardinal, Louis XIV pensa aux voies de rigueur, et il fut question de les déposer. Mais, pour parvenir à ce but, le choix des moyens étoit difficile. Fénélon, qui s'étoit déja fait remarquer par son mandement pour l'acceptation, composa un mémoire à ce sujet. La voie des commissaires du pape, toujours odieuse à l'église de France, auroit éprouvé de l'oppo-

1714. sition de la part des tribunaux du royaume. Les conciles provinciaux étoient plus canoniques, mais ils présentoient encore de grandes difficultés. Il restoit la voie d'un concile national, et c'est celle que préféroit Fénélon, comme rappelant l'ancienne discipline, conciliant mieux tous les droits, et pouvant vaincre plus facilement toutes les résistances. Ce fut aussi celle à laquelle s'arrêta le roi, et il avoit envoyé Amelot à Rome, pour se concerter à cet égard avec le pape, lorsque la mort qui surprit le monarque changea entièrement la face des affaires.

Ce prince passoit une vieillesse triste, dans l'intimité de madame de Maintenon, plus vieille que lui. La cour, autrefois si gaie, participoit à cette apathie mélancolique. Les plaisirs ne s'y présentoient que rarement, et comme à la dérobée, à l'occasion de quelques fêtes majestueuses que la dignité du trône exigeoit encore; mais le sérieux de la dévotion y dominoit.

En contraste s'élevoit une nouvelle cour : celle de Philippe, duc d'Orléans, fils de Monsieur, dont la jeune société professoit assez hautement une vie licencieuse. Le roi ne le croyoit pas si perverti dans ses mœurs qu'il vouloit le paroître, et il disoit de lui que c'étoit un *fanfaron de vices*. Cependant il voyoit avec regret que le gouvernement du royaume alloit tomber entre ses mains. A cet égard, il éprouva des sollicitations importunes qui affligèrent ses derniers moments. Déja il avoit donné au duc du Maine et au comte de Toulouse, tous deux enfants de madame de Montespan, le pas sur tous les seigneurs du royaume. Par un édit enregistré le 2 août 1714 il les appela à la couronne de France eux et leurs descendants, à défaut de princes légitimes;

mais les amis du duc du Maine, et à leur tête madame de Maintenon, qui l'avoit élevé, pressèrent le moribond de faire un testament par lequel il assureroit d'une manière plus positive le sort du duc, et enléveroit au duc d'Orléans le pouvoir de priver le fils légitimé des avantages que la foiblesse du père lui décernoit. C'étoit un conseil de régence qu'on lui demandoit, afin de borner la puissance du régent. Il fit son testament sur ce principe; mais, en le remettant clos entre les mains du premier président, pour n'être ouvert qu'en présence des pairs assemblés, il lui dit, suivant St-Simon: « Voici « mon testament. L'exemple des rois mes prédéces- « seurs et du roi mon père ne me laisse pas ignorer ce « que celui-ci pourra devenir; mais on l'a voulu, on « m'a tourmenté, on ne m'a donné ni paix, ni patience « qu'il ne fût fait. J'ai donc acheté mon repos. Prenez- « le; emportez-le. Il deviendra ce qu'il pourra; mais au « moins je serai tranquille, et je n'en entendrai plus « parler. » 1714.

Après cet acte de sa dernière volonté, il ne fit plus que languir; et l'année suivante, à la fin d'août, croyant ressentir en lui les premières atteintes d'une mort prochaine, il s'y disposa en chrétien. Il gémit sur les désordres de sa jeunesse, en fit un aveu public, demanda pardon des scandales qu'il avoit causés, repassa dans l'amertume de son cœur les erreurs de sa vie, et reçut les derniers sacrements avec des sentiments de résignation qui édifièrent toute la cour, appelée à ce spectacle. Louis XIV mourut le 1er septembre, âgé de soixante et dix-sept ans, après un régne de soixante-douze, le plus long dont il soit fait mention dans les fastes de l'histoire. 1715.

1715. Madame de Maintenon, à quatre-vingt-deux ans, à cet âge où l'affoiblissement du corps permet à peine l'exercice des facultés de l'ame, parut ranimer sa vigueur pour sentir les déchirements d'une douleur qui, pour être douce et tranquille, n'en étoit pas moins grande. Le maréchal de Villeroy, témoin des agitations qu'elle éprouvoit entre le desir de demeurer jusqu'au dernier moment, et la crainte d'en être spectatrice, la conjura de se retirer d'auprès du roi : « Non, lui répon-« dit-elle, c'est à moi de recevoir ses derniers soupirs, « et je m'en sens la force. Il vit encore, il peut desirer « me voir : si ses derniers regards me cherchoient et ne « me trouvoient pas ! » Cependant, sur de nouvelles instances et l'assurance qu'on lui donna de l'avertir, elle se laissa entraîner à S. Cyr, superbe fondation destinée à l'éducation de trois cents jeunes personnes nobles et pauvres, et qui honorera à jamais sa mémoire, quoique la destination en soit changée. En entrant dans cet asile qu'elle s'étoit ménagé, elle s'écria : « Je ne « veux que Dieu et mes enfants. » On les fit tous passer devant elle, et en les voyant elle s'attendrit comme une mère à laquelle on présente les gages chéris d'une douce union. Elle y mourut en 1719, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, infirme de corps, mais saine d'esprit, presque jusqu'au dernier soupir.

L'aversion de quelques écrivains passionnés pour tout ce qui blesse l'humanité leur a montré Louis XIV sous le jour le plus défavorable, relativement à ses guerres. En quarante-huit ans, depuis 1667 jusqu'en 1715, ce prince a eu dix-neuf années de paix et vingt-neuf guerres, qui ont coûté environ douze cent mille hommes, et quinze cent millions. Ils font naître uni-

quement ces guerres du dédain du roi pour les princes voisins, de sa conduite hautaine à leur égard, de son caractère entreprenant, de sa condescendance pour les conseils de quelques ministres intéressés à l'occuper du fracas des armes afin de se rendre nécessaires; enfin, de l'habitude de se complaire dans les flatteries de ses courtisans, qui l'enivroient de l'amour de la fausse gloire des conquêtes. 1715.

Mais, dans sa première guerre au sujet des conventions matrimoniales, Louis XIV avoit pour lui la *coutume de Brabant*, expressément favorable aux prétentions de Marie-Thérèse, son épouse; il avoit aussi l'inexécution du paiement de la dot, stipulé dans le contrat de mariage : deux motifs de procès entre particuliers, et par conséquent de guerre entre souverains.

Les Hollandois, à la paix d'Aix-la-Chapelle, se vantèrent de l'avoir forcé à désarmer, et joignirent à leur affectation de triomphe des écrits moqueurs et des médailles insolentes. « Louis oublia, dit l'abbé de Saint-« Pierre, qu'un prince sage doit agir indépendamment « de la conduite bizarre et folle des princes ses voisins, « et aller toujours d'un pas égal aux solides intérêts de « sa nation, en faisant semblant de ne pas s'apercevoir « des extravagances des autres. » Mais il étoit jeune, provoqué et puissant; la pétulance de l'âge l'emporta sur la prudence; et pour punir quelques insolences qu'il auroit dû mépriser, il entreprit une guerre qui dura six ans, et qui coûta à son royaume plus de quatre-vingt mille hommes et plus de quatre cents millions.

Si sa conduite despotique dans l'affaire des réunions est blâmable, du moins doit-on convenir qu'il avoit des

1715. droits, et qu'il finit la guerre le plus tôt qu'il lui fut possible. Il fit même des sacrifices dont il auroit pu se dispenser en prolongeant les hostilités.

La guerre que la ligue d'Augsbourg enfanta fut l'œuvre du jaloux Guillaume. Louis, aussitôt après ses premiers exploits, proposa la paix, ne cessa de l'offrir malgré ses succès, et la conclut par l'abandon de conquêtes importantes qu'il pouvoit retenir.

Quant à la guerre de la succession, quel est l'homme qui, appelé à un magnifique héritage par le double droit du sang et d'un testament authentique, en abandonneroit une partie considérable à des prétendants sans titre, pendant qu'il se verroit des forces suffisantes pour s'approprier le tout ?

Cependant Louis XIV ne se fit pas grace à lui-même sur ses guerres, et il est difficile de ne se pas sentir ému en se représentant ce monarque, long-temps l'admiration de l'univers, illustre par tant de hauts faits glorieux et avantageux à sa nation, couché sur son lit de mort, faisant à sa cour, pressée autour de lui, l'aveu solennel de ses fautes, par ces paroles qu'il adressa au dauphin ? « Mon fils, je vous laisse un grand royaume « à gouverner; je vous recommande sur-tout de tra« vailler autant que vous pourrez à diminuer les maux, « à augmenter les biens de vos sujets; et pour cet effet, « je vous demande avec instance de conserver toujours « précieusement la paix avec vos voisins, comme la « source des plus grands biens, et d'éviter soigneuse« ment la guerre, comme la source des plus grands « maux. Ne faites donc jamais la guerre que pour vous « défendre, ou pour défendre vos alliés. Je vous avoue « que de ce côté-là je ne vous ai pas donné de bons

« exemples. Ne m'imitez pas : c'est la partie de ma vie
« et de mon gouvernement dont je me repens davan- 1715.
« tage. »

Plusieurs panégyristes se sont essayés à célébrer les grandes qualités de Louis XIV, mais aucun peut-être n'a mieux réussi à rassembler les traits épars de sa gloire, et ne l'a loué plus noblement, sous un air de simplicité, que M. l'abbé Maury, depuis cardinal, le jour de sa réception à l'académie françoise, le 1er janvier 1785. « Ce monarque, dit-il, eut à la tête de ses « armées Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat, « Créqui, Boufflers, Montesquiou, Vendôme, et Vil- « lars. Châteaurenaud, Duquesne, Tourville, Duguay- « Trouin, commandoient ses escadres. Colbert, Lou- « vois, Torcy, étoient appelés à ses conseils. Bossuet, « Bourdaloue, Massillon, lui annonçoient ses devoirs. « Son premier sénat avoit Molé et Lamoignon pour « chefs, Talon et d'Aguesseau pour organes. Vauban « fortifioit ses citadelles; Riquet creusoit ses canaux; « Perrault et Mansard construisoient ses palais; Puget, « Girardon, Le Poussin, Le Sueur et Le Brun, les em- « bellissoient; Le Nôtre dessinoit ses jardins; Corneille, « Racine, Molière, Quinault, La Fontaine, La Bruyère, « Boileau, éclairoient sa raison et amusoient ses loisirs; « Montausier, Bossuet, Beauvilliers, Fénélon, Huet, « Fléchier, l'abbé de Fleury, élevoient ses enfants. C'est « avec cet auguste cortége de génies immortels que « Louis XIV, appuyé sur tous ces grands hommes, qu'il « sut mettre et conserver à leur place, se présente aux « regards de la postérité. »

Si quelqu'un disoit que tant d'avantages vinrent d'un concours fortuit de circonstances, d'un heureux hasard

1715. qui lui produisit cette multitude d'hommes célébres en tout genre, je répondrois en appliquant à Louis-le-Grand cette réflexion de Sully, touchant le Grand-Henri : « C'est au monarque que retourne de droit la « plus grande partie de la louange qui est due à une « bonne administration ; car ce ne sont jamais les bons « sujets qui manquent aux rois, mais les rois qui man-« quent aux bons sujets (1). »

Ici finit la splendeur de la monarchie. Aux grands intérêts qui jusqu'alors avoient occupé la nation au-dedans et au-dehors, succédèrent des querelles théologiques ; une lutte de puissance entre les magistrats et le monarque, entretenue par tous les petits moyens d'une chicane minutieuse ; des finances mal administrées ; des guerres sans but, et soutenues sans énergie ; des traités honteux et avilissants. On ne vit plus de ces faits héroïques qui avoient illustré même les régnes malheureux. L'amour de la gloire, cet aiguillon si puissant chez les François, émoussé par l'indolence du prince, ne stimula plus l'activité naturelle des sujets. Les mœurs, peu respecteés à la cour, se dégradèrent chez le peuple; une multitude de livres, aussi contraires à l'autorité souveraine qu'à la religion, inonda la France. On s'accoutuma à mettre les principes en problême ; à mesurer, pour ainsi dire, ce qu'on devoit d'obéissance aux anciennes lois ; et enfin à se persuader que le temps étoit venu de les abroger et d'en créer de nouvelles. Tel est le triste aperçu du régne que nous allons parcourir, et qui a préparé la dernière catastrophe.

(1) Mém. de Sully, par l'Écluse, in-8°, l. I, p. 572.

LOUIS XV,

AGÉ DE 5 ANS ET DEMI.

Le lendemain de la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans se rendit à dix heures du matin au parlement, accompagné des princes et des pairs, et d'un cortége d'officiers, qu'on eût crus rassemblés pour emporter les suffrages par la crainte, s'ils n'avoient pas été gagnés par l'insinuation ; il paroît que la nuit fut employée à des négociations et à prodiguer des promesses, dont les grands dans le besoin ne sont jamais avares. Sitôt que l'assemblée fut formée, le duc prit la parole, et, après avoir payé un léger éloge à la mémoire du dernier monarque, et parlé de sa propre fidélité envers le jeune roi que Dieu avoit réservé à la France : « Ces sentiments, « ajouta t-il, connus du feu roi, m'ont attiré sans doute « les discours pleins de bonté qu'il m'a tenus dans les « derniers instants de sa vie, et dont je crois devoir vous « rendre compte. « Mon neveu, me dit-il, j'ai fait un « testament où je vous ai conservé tous les droits que « vous donne votre naissance : je vous recommande « le dauphin, servez-le aussi fidèlement que vous m'a- « vez servi ; s'il vient à manquer, la couronne vous « appartient. J'ai fait les dispositions que j'ai cru les « plus sages ; mais comme on ne sauroit tout prévoir, « s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien, on le chan- « gera. » Ce sont ses propres termes. Je suis persuadé « que, suivant les lois du royaume, la régence m'appar- « tient ; mais je ne serai satisfait qu'autant que vos « suffrages se réuniront en ma faveur. Je vous demande

1715. « de ne point confondre mes différents titres, et de « délibérer également, et sur le droit que ma naissance « m'a donné, et sur celui que le testament pourra y « ajouter. Je suis persuadé même que vous jugerez à « propos de commencer par délibérer sur le premier; « mais, à quelque titre que j'aie droit à la régence, j'ose « vous assurer, messieurs, que je la mériterai par mon « zèle pour le service du roi, et par mon amour pour « le bien public, sur-tout étant aidé par vos conseils et « par vos sages remontrances; je vous les demande par « avance, en protestant, devant cette auguste assem- « blée, que je n'aurai jamais d'autre dessein que de « soulager les peuples, de rétablir le bon ordre dans « les finances, de retrancher les dépenses superflues, « d'entretenir la paix au-dedans et au-dehors du royau- « me, de rétablir sur-tout l'union et la tranquillité de « l'église, et de travailler enfin avec toute l'application « qui me sera possible à tout ce qui peut rendre un « état heureux et florissant. »

Le parquet étoit tout dévoué au prince. Il étoit composé des trois avocats-généraux, Guillaume de Lamoignon, Pierre Gilbert de Voisins, Henri-François d'Aguesseau, chancelier en 1717, et du procureur-général Guillaume-François Joly de Fleury. Les conclusions de celui-ci furent conformes au desir du prince, et le parlement les adopta. On ouvrit donc le testament, et on fut très étonné de voir que le duc, qui s'étoit cru si sûr des bonnes intentions du monarque, n'étoit nommé que chef du conseil de régence, qui devoit administrer le royaume pendant la minorité du roi. « A chaque article, le premier président de Mesme, « très attaché au duc du Maine, s'écrioit : « Ecoutez,

» messieurs ; observez, c'est là notre loi. » Mais on n'en jugea pas ainsi. Outre les séductions particulières employées à l'égard du parlement, il avoit été gagné, et par l'adresse avec laquelle le duc avoit flatté son oreille, en insinuant le retour au droit de remontrances, dont la cour étoit privée depuis plus de quarante ans, par la secréte satisfaction d'annuler les volontés d'un monarque absolu, et enfin par le motif politique de saisir et de s'assurer le droit de dispenser pour ainsi dire le pouvoir. Aussi le duc fut-il déclaré régent tout d'une voix. Dans le transport de sa joie d'un succès si prompt et si entier, il laissa échapper des promesses qui alloient certainement au-delà de ce qu'il vouloit tenir. Un homme habile dévoué à ses intérêts, qui observoit froidement dans la foule ce qui se passoit, lui fit parvenir un billet où étoient ces mots : « Vous êtes perdu si vous « ne rompez la séance », il le crut, et en fit ajourner la continuation à l'après-midi (1).

1715.

On acheva dans cette soirée d'infirmer le reste des dispositions de Louis XIV. Louis-Henri de Bourbon, par exemple, arrière-petit-fils du Grand-Condé, et connu sous le nom de M. le duc, qui, âgé de vingt-trois ans, ne devoit entrer au conseil de régence, suivant le testament, que lorsqu'il auroit atteint sa vingt-quatrième année, non seulement y fut appelé dès ce moment, mais en fut même déclaré le chef. Les membres en avoient été désignés par le dernier roi, et devoient se compléter par eux-mêmes. Le régent demanda au parlement, et en obtint la faculté de les nommer lui-même, comme étant les agents de sa propre admi

(1) Berwick, t. II, p. 238. Mém. rég. p. 13.

1715. nistration. Enfin le duc du Maine, ce fils chéri du vieux monarque, pour lequel on lui avoit fait prendre tant de précautions, et à qui étoient confiés, indépendamment de l'éducation du roi, la garde de sa personne et le commandement de toutes les troupes de sa maison, fut privé de cet utile privilége, et réduit à la simple surintendance de l'éducation, qu'on n'osa pas lui enlever.

Parvenu si heureusement à surmonter cette première difficulté, le régent se montra généreux, et appela au conseil de régence la plupart de ceux dont Louis avoit fait choix. Il fut composé du duc de Bourbon, chef du conseil, du duc du Maine et du comte de Toulouse, son frère, du chancelier Voisins, des maréchaux de Villars, de Villeroy, d'Huxelles, d'Harcourt, de Bezons, du duc de St.-Simon, et des marquis de Torcy et d'Effiat. Les ministres en furent exclus. Les ministères même furent supprimés, et le régent, suivant une idée qui eut de la faveur, parcequ'elle avoit été celle du duc de Bourgogne, y substitua des conseils au nombre de six; savoir, celui de la guerre, présidé par le maréchal de Villars; des finances, par le maréchal de Villeroy, gouverneur du roi, et par le duc de Noailles, qui faisoit le travail; de la marine, par le comte de Toulouse et le maréchal d'Estrées; des affaires étrangères, par le maréchal d'Huxelles; de l'intérieur, par le duc d'Antin, fils légitime de la marquise de Montespan; celui de conscience enfin, sous la présidence du cardinal de Noailles, pour toutes les affaires de religion, et surtout pour la nomination aux bénéfices. Le 12 septembre, le régent amena le jeune roi au parlement pour

tenir son lit de justice, où tout ce qui avoit été réglé jusqu'alors fut enregistré et publié (1). 1715.

Ce n'est pas que tout le monde approuvât des changements si prompts et si multipliés. Le maréchal de Villars, quoique nommé président du conseil de la guerre, remontra « que, dans les premiers moments « d'une nouvelle administration, il y avoit peut-être « du danger à renverser l'ordre anciennement établi; « que s'il y avoit des changements à faire, il convenoit « de ne les faire qu'à mesure, de se borner à ôter ce « qui étoit reconnu certainement mauvais, et d'y sub- « stituer petit à petit ce qui seroit estimé meilleur, sans « tout bouleverser à-la-fois. »

Mais il importoit au régent de donner d'abord de son gouvernement une idée qui flattât les peuples, et il y réussit, tant par la création de ces conseils où il fit entrer des personnes de plusieurs ordres de l'état, et la plupart honorés de l'estime publique, que par d'autres changements, établissements ou projets qui obtinrent le suffrage de la nation (2).

Il rendit au parlement le droit de remontrances, pourvut au paiement des troupes, qu'il rendit exact et régulier, assura celui des rentes sur l'Hôtel-de-Ville, et fixa le prix jusqu'alors vacillant des espèces d'or et d'argent. Il se montra disposé à attaquer les traitants, chose qui réjouit toujours le peuple, et promit de faire servir leurs dépouilles à acquitter et enrichir l'état. Dans le pouvoir attribué aux intendants, autre objet de jalousie, il fit des changements desirés, et ordonna

(1) Villars, t. II, p. 358. — (2) Mém. rég. t. I, p. 12 et 17.

1715. des visites dans les prisons royales, pour écouter les plaintes de ceux qui étoient détenus. Beaucoup d'entre eux furent mis en liberté. Des évêques, des prêtres et jusqu'à des laïcs exilés pour les affaires de l'église, revinrent en triomphe dans leurs maisons, et eurent le plaisir de voir éloignés et bannis à leur tour le père Le Tellier, et les plus hautains de ses confrères. Enfin le régent fit circuler dans le public une lettre par laquelle il demandoit des instructions sur les moyens à prendre, tant pour la diminution des impôts que pour en rendre la levée moins onéreuse aux contribuables. Il y eut aussi une réforme dans les dépenses de la cour, et le duc d'Orléans combla de joie les Parisiens, en promettant de ramener au plus tôt dans la capitale le jeune monarque qui étoit élevé à Vincennes.

Depuis long-temps le régent étoit lié par les plaisirs avec les lords Stairs et Stanhope. Ces deux hommes, dont l'un étoit déja ambassadeur en France, mirent à profit, pour l'intérêt de leur nation, le crédit que la conformité de goûts et de penchants leur donnoit auprès du prince. Ils commencèrent par lui offrir les forces de l'Angleterre, si l'Espagne, comme il y avoit lieu de le craindre, songeoit à l'inquiéter dans sa régence. En reconnoissance, il leur sacrifia le chevalier de Saint-Georges, que Louis XIV, généreux même dans ses revers, ne voulut jamais abandonner. Long-temps le jeune prince s'étoit flatté de recouvrer l'héritage de ses pères par la seule bienveillance que lui gardoit la reine Anne, sa sœur. Mais la mort prématurée de cette princesse, qui arriva le 12 août 1714, et avant qu'elle eût commencé à saper les lois parlementaires qui appeloient la maison d'Hanovre à lui succéder, ruina les

espérances du prétendant, et ne lui laissa ouverte que la voie de la force. Sous la protection du vieux monarque, Stuart avoit préparé une invasion, qui auroit pu réussir si elle avoit été secondée. Mais le régent ne se crut pas obligé de tenir les engagements de son oncle, et le projet, d'ailleurs assez mal concerté, échoua faute de secours. Les insulaires, non contents de voir l'entreprise manquée, poursuivirent le prince avec acharnement. Ils mirent sa tête à prix, et on arrêta en France un Anglois, plus que soupçonné d'avoir tenté de gagner la récompense promise. L'ambassadeur d'Angleterre n'eut pas honte de le réclamer, et le régent eut la foiblesse de le rendre. C'est ainsi que ce prince, trop prévenu d'estime pour une nation rivale, qui ne perd jamais de vue ses intérêts, se pénétra, pour ainsi dire, de ses maximes, et adopta ses opinions et ses systêmes. Cette espèce d'admiration qu'on a depuis nommée *anglomanie*, et dont les grands, faits pour donner l'exemple, devroient sur-tout se préserver, influa bientôt dans les affaires, par l'ascendant que prit sur le régent l'abbé Dubois, vendu aux Anglois, qui le soudoyoient (1). 1715.

Dubois avoit été précepteur du jeune duc d'Orléans. Né avec un esprit fin, délié, propre aux affaires, il avoit cherché à capter la bienveillance de son éléve en lui ouvrant la carrière des vices. Il étoit devenu de plus en plus nécessaire au prince qui, parvenu au faîte de la puissance, s'amusoit de son cynisme, et employoit ses talents, sans toutefois être entièrement dupe de ses fourberies habituelles. Lorsqu'il le fit conseiller d'état, en lui annonçant cette grace, qui surprit et mortifia les

(1) Villars, t. II, p. 352. Dangeau, 19 novembre 1715.

amis du prince, sensibles pour lui à l'opinion publique,
1715. il embrassa Dubois affectueusement, et lui dit: « L'abbé, « un peu de droiture, je t'en prie. » Entré dans la carrière des affaires, le nouveau conseiller d'état chercha une sphère dans laquelle on ne pût se passer de lui dès qu'il y seroit une fois entré; et, d'après ses liaisons déja formées, et le caractère du prince qu'il se proposoit de gouverner, il n'en trouva pas de plus convenable à ses intérêts que la politique.

1716. Il y avoit deux partis à la cour: l'un attaché au système de Louis XIV, et qui auroit voulu que, si on ne le suivoit pas entièrement, du moins on n'en adoptât pas un directement contraire. L'autre parti, soit haine, soit malin plaisir de rendre sans effet les volontés d'un monarque si absolu, s'opposoit avec ardeur à tout ce qu'il avoit paru desirer. Jamais, comme nous l'avons dit, il n'avoit perdu de vue le projet de remettre les Stuarts sur le trône d'Angleterre; et malgré la teneur positive à cet égard des traités de Riswick et d'Utrecht, il entretenoit à cet effet dans ce royaume des intelligences qui, même après sa mort, ne laissèrent pas d'alarmer le roi George. Quoique le prétendant n'en eût point profité, c'étoit toujours un objet d'inquiétude tant que la France pourroit être disposée à ranimer ce feu mal éteint. Pour se tranquilliser de ce côté, Stairs et Stanhope ne trouvèrent d'autre moyen que de travailler à donner la supériorité entière au parti opposé à l'ancienne cour, et ils y réussirent en gagnant l'ex-précepteur.

Lui-même avoit un grand intérêt à bouleverser tout le système politique de la France, parceque, s'il restoit tel qu'auparavant, on n'auroit besoin ni de ses

conseils, ni de ses négociations; au lieu que, si on en changeoit, il faudroit prendre d'autres mesures, pour lesquelles il pourroit se faire employer. On avoit déja donné au duc d'Orléans des craintes du côté de l'Espagne pour sa régence, on lui en inspira de nouvelles pour la succession au trône, en lui insinuant que si Louis XV, dont la santé paroissoit très foible, venoit à manquer, Philippe V pourroit bien ne se pas croire lié par sa renonciation; et, comme alors l'Espagne, sous le gouvernement d'Alberoni, ministre actif et entreprenant, paroissoit vouloir sortir de son inertie, et se mettoit en force, on persuada au régent que ces préparatifs avoient pour but certain d'appuyer les droits du petit-fils de Louis XIV, en cas d'événement. 1716.

On n'auroit certainement pu blâmer le duc d'Orléans, de prendre d'avance ses précautions pour cet objet; et, c'est ce que reconnoissoit le maréchal de Villars, parlant à lui-même dans le conseil. « Nous sommes très « persuadés, lui disoit-il, que vous desirez la vie du roi « comme nous la desirons tous tant que nous sommes; « mais il n'y a personne qui puisse s'étonner que vous « portiez vos vues plus loin. Comment les mesures qu'il « est libre à tout particulier de prendre dans sa famille « pour ne pas laisser échapper une succession qui le re« garde, pourroient-elles être blâmées dans un prince « auquel la couronne de France doit naturellement « tomber? » Mais Villars concluoit qu'il falloit se contenter de savoir bien certainement quelles étoient les vues de l'Espagne dans ses armements, et, quand on auroit été sûr qu'ils ne menaçoient pas la France, lui souhaiter un bon succès et ne s'en pas mêler (1).

(1) Villars, t. II, p. 391.

1716. En prenant ces informations, on auroit su en effet que le but d'Alberoni étoit de réunir à l'Espagne les états d'Italie, qui en avoient été démembrés dans la guerre de la succession, pour en faire des souverainetés aux enfants de la princesse Farnèse, qu'il avoit mise sur le trône après la mort de Gabrielle de Savoie; et que, pour empêcher les Anglois d'aider l'empereur, à qui ces états étoient échus, le ministre espagnol comptoit les retenir chez eux en y faisant passer le prétendant avec de puissants secours. » Eh bien! ajoutoit Villars, si l'Espagne « veut s'agrandir, aidez-la au lieu de la contrarier. Plus « vous contribuerez à son agrandissement, moins elle « sera tentée de vous troubler dans vos prétentions à « la couronne; et si Philippe V avoit cette tentation, il « verroit toute l'Europe s'élever contre un prince qui « vous auroit obligation de sa puissance. » Villars finit par une espèce de prédiction qui frappa le régent: « L'Angleterre, dit-il, au moins en partie, est disposée « à recevoir son roi légitime; suivons ces vues que la « gloire de la nation et la proximité du sang vous in- « spirent plutôt que celles qui, à la fin, vous méneront « à faire la guerre au roi d'Espagne. » Le prince, ému, le regarda fixement et lui dit: « Vous visez au grand. » Mais il étoit subjugué.

Et comment ne l'auroit-il pas été, en se livrant comme il faisoit aux Anglois, avec un abandon justement suspect aux personnes moins persuadées que lui de leurs bonnes intentions? « Venant un jour au Palais- « Royal, raconte encore Villars, je trouvai que le prince « avoit été enfermé trois heures avec milords Stairs et « Stanhope. Quand ils sortirent de la longue audience « qu'il leur avoit donnée, je lui dis: Monseigneur, j'ai

« été employé en diverses cours, j'ai vu la conduite des « souverains; je prendrai la liberté de vous dire que « vous êtes l'unique qui veuille s'exposer à traiter seul « avec deux ministres du même maître. Il me répondit : « Ce sont mes amis particuliers. Selon les apparences, « répliquai-je, ils sont encore plus amis de leur maître, « et deux hommes bien préparés à vous parler d'affai- « res peuvent vous mener plus loin que vous ne vou- « driez. » Malgré cette remontrance très bien fondée, il continua son intime liaison avec eux, et ses négociations, dont l'abbé Dubois étoit l'ame et avoit seul le secret. Celui-ci même, à la fin de l'année, fut envoyé à La Haye, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Et l'objet de sa mission étoit d'aider les Anglois à faire entrer les Hollandois dans un traité d'alliance dirigé contre l'Espagne, traité qui fut signé le 4 janvier 1717, sous le nom de la triple alliance. Les parties s'y garantissoient la succession aux trônes d'Angleterre et de France, suivant les stipulations du traité d'Utrecht; mais le régent eut la foiblesse d'acheter cette garantie par l'expulsion du chevalier de Saint-Georges hors du royaume, et par la démolition du port de Mardik. Louis XIV y avoit fait commencer des travaux qui promettoient de dédommager un jour la France du sacrifice qu'elle avoit été obligée de faire de celui de Dunkerque. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Stairs, s'en étoit plaint au monarque lui-même en termes peu ménagés, comme éludant l'esprit du traité d'Utrecht. « M. l'am- « bassadeur, lui répondit le roi quand il eut fini sa « harangue, j'ai toujours été maître chez moi, et quel- « quefois chez les autres : ne m'en faites pas souvenir. » Et les travaux continuèrent, quoique avec peu d'acti-

1716.

1716. vité. Mais l'abandon de Mardik et du prétendant ne devoit être que les moindres atteintes portées aux dispositions de Louis XIV (1).

1717. Une année n'étoit pas encore écoulée depuis la mort de ce prince, lorsque le duc de Bourbon présenta requête au parlement, tendante à priver le duc du Maine et le comte de Toulouse du rang et des prérogatives de princes du sang et entre autres de l'expectative de la couronne, que leur avoit accordée Louis XIV. C'étoit une mortification gratuite qu'on cherchoit à leur donner, les princes légitimés n'étant appelés à régner qu'à défaut des légitimes. Cette procédure s'engageoit de concert avec le régent, qui, au mépris des liens qui l'attachoient au duc du Maine, poursuivoit en lui l'agent intéressé des intrigues de Philippe V, qui, sur son trône d'Espagne, regrettoit la perspective de régner en France. Le régent, en effet, étoit beau-frère du duc du Maine, dont il avoit épousé la sœur; et le duc de Bourbon étoit doublement son neveu, comme fils et d'une autre sœur du même duc, et du frère de la duchesse. Les ducs et pairs, à la tête desquels étoit le duc de St.-Simon, intervinrent dans cette affaire pour aggraver encore le sort des malheureux princes. Ils réclamèrent contre le rang que Louis XIV leur avoit donné au-dessus d'eux, et demandèrent qu'ils fussent réduits à celui de l'érection nouvelle de leurs pairies. Malgré tant de motifs d'égards, malgré les efforts des amis des princes légitimés, et les recherches d'érudition de la cour spirituelle de Sceaux et de la duchesse elle-même, pour faire

(1) Villars, t. II, p. 395. Saint-Simon, t. V, p. 300. Berwick, t. II, p. 46. Dangeau, 27 novembre.

prévaloir la cause de la bâtardise, il y eut, le 2 juillet 1717, une déclaration du conseil de régence qui les privoit des noms, droits et priviléges de princes du sang, leur réservant cependant au parlement le rang de séance, dont ils étoient en possession. Quand la duchesse du Maine vit son mari après cette décision, fière du sang de Condé dont elle perdoit les prérogatives, elle lui dit en le regardant avec indignation : « Il « ne me reste donc plus que la honte de vous avoir « épousé. » Le duc conserva dans cette affaire un sang-froid et une tranquillité qui déconcertèrent ses ennemis. Sur des propositions de s'accommoder en faisant quelque sacrifice, il avoit constamment répondu « qu'il ne faut pas se dégrader de son consentement; « mais souffrir ce que la loi du plus fort veut faire, et « y revenir en temps et lieu. » Il recommanda beaucoup de sagesse et de circonspection dans les actions et les paroles à ceux qui lui appartenoient ou qui s'intéressoient à lui.

1717.

Pendant que cette affaire tenoit la cour en mouvement, Paris et la province n'étoient pas moins agités par la recherche qu'on exerçoit sur les financiers. En mars 1716, le régent avoit établi une chambre de justice, composée de présidents et conseillers au parlement, d'officiers de la chambre des comptes, de la cour des aides et de maîtres des requêtes. Elle devoit tenir ses séances aux Grands-Augustins. Le roi rendoit justiciables de cette chambre « les officiers de nos finances, « disoit-il, les comptables, traitants, sous-traitants et « gens d'affaires, leurs clercs, commis et préposés, et « autres qui ont vaqué et travaillé, tant en la levée, « perception et régie de nos droits et deniers de nos

1717. « recettes, qu'autres levées et recouvrements, ordi« naires et extraordinaires, traités, sous-traités, entre« prises et marchés pour étapes, fournitures de vivres « aux troupes, hôpitaux, munitions de guerre et de « bouche aux villes, garnisons et armées de terre et de « mer, ou en l'emploi et distribution desdits deniers, « soit pour les dépenses de la guerre, de nos maisons « royales et autres charges de notre état. Ensemble tous « ceux qui ont exercé l'usure à l'occasion et au détri« ment de nos finances, tant sur les papiers que sur les « espèces. » Et enfin pour inviter *les bons et fidèles sujets* à l'éclaircissement de ces faits, on donnoit à ceux qui voudroient se rendre et déclarer dénonciateurs de ces personnes le cinquième des amendes et confiscations, et à ceux qui découvriroient les effets celés, le dixième ou plus grande récompense, selonles diligence, qualité et circonstances de leur avis (1).

Par cette énumération du nombre de personnes qui se trouvoient exposées aux recherches, on peut juger de l'alarme que la publication d'un pareil édit dut jeter parmi tous ceux qui avoient pris la moindre part aux affaires du roi. Les procédures furent d'abord vives et rigoureuses. La Bastille et les autres prisons se remplirent de gens accusés ou simplement soupçonnés : plusieurs furent gardés dans leurs maisons. Il y eut défense de donner des chevaux de poste à ceux qui voudroient se sauver, et de favoriser en aucune manière leur évasion. Le peuple, toujours ennemi de ce qu'on appelle en France *maltôtiers*, voyoit avec plaisir traîner devant ce tribunal, dépouiller, flétrir ceux dont la richesse et

(1) Dangeau, mars 1716. Mém. rég. t. I, p. 91 et 103.

quelquefois l'insolence avoient excité l'envie et l'indignation publiques. Il y en eut de condamnés au pilori, aux galères, à de grosses amendes ; un seul fut condamné à la mort dans une province éloignée : peut-être n'étoit-ce pas le plus grand voleur. 1717.

Après les premiers exemples, on en vint à des taxes qui, imposées sur environ quatre cents personnes, produisirent plus de cent quatre-vingt millions, dont quatre-vingt à-peu-près furent employés à retirer des billets d'état, et à rembourser le capital des rentes. Madame de Maintenon nous apprend dans ses lettres ce que devint le reste, lorsqu'elle dit : « On nous an« nonce tous les jours quelque nouveau don de mon« sieur le régent sur les taxes, et l'on murmure beau« coup de cet emploi de l'argent des gens d'affaires. » Quand on sait d'ailleurs qu'il y avait alors des courtisans de la première noblesse assez bas pour solliciter, à titre de gratification, des taxes sur les carrosses de remise et sur les juifs, on ne doit pas trop craindre de se tromper, en présumant que plusieurs d'entre eux tendoient la main au régent, dont la facilité y laissa tomber les millions qui n'auroient dû être employés qu'au paiement des dettes de l'état et au soulagement du peuple (1).

Mais il ne tira aucun profit de l'abaissement des financiers, et c'est ce qui donna lieu à des plaintes assez générales. Comme on ne cessoit pas de faire des recherches, qu'on saisissoit chaque jour de nouveaux accusés, et qu'on citoit au tribunal des marchands et

(1) Lettres de Maintenon, t. VI, p. 251. Dangeau, 4 et 16 janvier 1716.

négociants de bonne réputation, qui, pour fait de four-
1717. nitures, étoient obligés d'entrer en justification, et de montrer le fond de leurs affaires, ceux même qui avoient applaudi d'abord à l'érection de la chambre de justice appréhendoient d'y être appelés à leur tour, et leur innocence ne les rassuroit pas. Ces craintes firent resserrer l'argent et languir le commerce. Aussi quand on eut tiré des bourses financières à-peu-près ce qu'on vouloit, la chambre de justice fut supprimée, et la poursuite des affaires qui restoient à finir fut attribuée à la cour des aides (1).

1718. Alors se préparoit l'accomplissement de la prophétie de Villars, savoir : « Que le penchant du régent pour « les Anglois le méneroit à faire la guerre au roi d'Es- « pagne. » Ce royaume étoit gouverné par Alberoni, qui, de l'état de curé de campagne, porté au ministère, se trouva un véritable homme d'état. Après la mort de la première femme de Philippe V, il avoit beaucoup contribué à lui faire épouser Elisabeth Farnèse. Elle avoit des enfants, mais qui étoient repoussés du trône par ceux du premier lit. Alberoni chercha d'autres états à procurer aux puînés. Ses regards, comme nous l'avons dit, tombèrent sur l'Italie, dont plusieurs parties avoient été détachées de la couronne d'Espagne, et cédées à l'empereur par le traité d'Utrecht, traité qui, n'ayant pu mettre d'accord Charles VI et Philippe V, avoit laissé chacun d'eux dans toute l'intégrité de ses prétentions. Ce dessein d'Alberoni étoit entouré de difficultés; mais son génie triompha de tous ces obstacles.

(1) Mém. rég. p. 106.

De ce royaume épuisé il fit sortir un armement qui étonna l'Europe. La Sardaigne avoit été envahie au mois d'août de l'année précédente par le marquis de Leede; et sous le commandement du même officier, trente mille Espagnols descendirent cette année en Sicile, d'où, avec l'assentiment réel ou supposé du duc de Savoie, ils devoient tenter la conquête de Naples; des vaisseaux s'armèrent dans tous les ports; et une escadre plus formidable que les autres se préparoit à Cadix. En même temps le ministre redonnoit à l'Espagne, dans toutes les cours, la considération qu'elle avoit perdue depuis si long-temps. Il se fit des alliés dans le Nord, s'assura le secours des Turcs; et trop certain par le traité de la triple alliance, conclu entre la France, l'Angleterre et la Hollande, pour garantir à l'empereur ses états d'Italie; trop certain qu'il ne pourroit pas même espérer la neutralité de ces puissances, Alberoni résolut d'occuper les Anglois, en faisant passer dans leur île le prétendant avec des troupes qui devoient être secondées par les Suédois et les Russes, réconciliés par ses soins; et enfin il ne se proposa rien moins que d'opérer dans le gouvernement de la France une révolution par la destitution du régent. 1718.

Le moment étoit assez bien choisi: il y avoit alors, non pas une insurrection décidée, ni des plaintes éclatantes, mais des mécontentements sourds, et, si on peut s'exprimer ainsi, une espèce de malaise du corps politique, une inquiétude vague causée parcequ'on sentoit en général qu'il se passoit des choses qui déplaisoient. Par exemple, on voyoit avec peine les Anglois, quatre ans auparavant ennemis de la France au point de risquer de se ruiner eux-mêmes pour l'écraser,

1718. maintenant admis à la familiarité du régent, dominer dans le conseil et y prescrire des lois. Les Anglois, nation incapable, disoit-on, de se modérer dans ses succès, et abusant de la fortune; républicains superbes, implacables comme les Romains dans leurs vengeances, et n'ayant pas eu honte d'arracher au duc d'Orléans, contre le prétendant, ce qu'un roi n'exigeroit pas d'un autre roi, le sacrifice d'un malheureux. Ce renversement du système de Louis XIV choquoit ceux mêmes qui n'y tenoient que par habitude; et, pour cette partie de son gouvernement, le régent trouvoit peu d'approbateurs (1).

On étoit aussi revenu des espérances d'une administration sage, économique, approchant de l'administration paternelle : espérances fondées sur l'établissement des conseils au commencement de la régence, et sur le droit de remontrances rendu au parlement. Les conseils, où le régent trouvoit quelquefois des opinions contraires aux siennes, lui déplaisoient, et les gens qui cherchent à deviner les événements par leurs causes, prévoyoient qu'ils n'avoient pas long-temps à subsister. Les remontrances ne furent pas interdites, mais le duc d'Orléans prétendit qu'elles ne devoient pas toucher à certains objets. Il voulut en circonscrire étroitement et la matière et la forme; et ces limites posées, à ce que l'on crut alors, pour éloigner la lumière et envelopper les opérations du ministère d'une obscurité dangereuse, donnèrent lieu à des conjectures d'où naquirent des soupçons et des craintes. La magistrature s'effaroucha sur-tout de l'appui donné par le régent à

(1) Mém. rég. t. II, p. 9, 22, 109 et 135.

la prétention des ducs et pairs de primer les présidents au parlement; et, à défaut de satisfaction, ou pour l'obtenir, elle mit au jour un mémoire extrêmement mortifiant pour l'orgueil de plusieurs des familles élevées à l'honneur de la pairie. 1718.

Le respect dû aux mœurs entra aussi pour quelque part dans les causes du mécontentement général. Sans être rigoriste, on n'aime point à voir fouler aux pieds les bienséances. Plusieurs de ceux qui avoient désapprouvé les scrupules de Louis XIV blâmèrent encore plus le libertinage effréné qui y succéda, et qui gangréna presque toute la jeunesse de la cour. Si les personnes qui s'amusent de tout rioient quelquefois des plaisanteries peu mesurées du duc d'Orléans, les gens sages, qui voient les conséquences, ne pouvoient approuver la légèreté insultante avec laquelle le premier homme de l'état traitoit la religion et ses ministres. On fut indigné aussi du rôle important que commençoit à jouer alors le vil, le méprisable Dubois, présumant assez de la facilité de son ancien disciple pour aspirer ouvertement aux premières dignités de l'église.

Il contribua, au moins de ses conseils, à la persécution qui se renouvela alors contre le duc du Maine. Il lui en vouloit fortement, pour s'être opposé dans le conseil au traité de *la quadruple alliance*, nouvel accord conclu à Londres, le 2 août, entre l'empereur, les rois de France et d'Angleterre, auquel le roi d'Espagne étoit sommé d'accéder sous trois mois, et dont Dubois avoit été l'instrument. Dubois joignit son ressentiment à la haine de M. le duc, qui avoit toujours eu pour son oncle une véritable antipathie, dont on ne peut rendre raison, et que la perte d'un procès contre lui avoit en-

1718. core fortifiée. Il y persévéroit avec une obstination inconcevable, quelque effort que fît la duchesse du Maine, sa tante, pour lui faire souffrir son époux. Le régent donnoit du moins un motif de ses démarches; il disoit « savoir de science certaine que le duc du Maine étoit « dans le dessein de mener le roi au parlement, de le « faire déclarer majeur, et par-là d'anéantir la régence. » « Je ne le crois pas, répondit le maréchal de Villars, à « qui le duc d'Orléans racontoit ce projet; je ne crois pas « le duc du Maine assez déterminé pour prendre une « pareille résolution. » En effet, la conduite foible de ce prince dans une occasion si importante confirme ce jugement. Comme le maréchal fut témoin oculaire de ce qui se passa, nous le rapporterons dans ses termes.

« Le 26 août, à six heures du matin, les conseillers « de régence furent avertis qu'il y avoit un conseil de « régence extraordinaire, qui seroit suivi d'un lit de « justice aux Tuileries. En entrant dans le cabinet, je « trouvai le régent qui se promenoit avec un air assez « agité. Le duc du Maine vint à moi, et me dit : « Il va « se passer quelque chose de violent contre mon frère « et moi. » — J'ai peine à le croire, lui répondis-je; il « répliqua seulement : « Je le sais. » Le comte de Tou- « louse arriva. Le régent le mena à une fenêtre, et lui « dit peu de paroles, après lesquelles le comte de Tou- « louse alla trouver le duc du Maine, et ils sortirent « tous deux. Là-dessus je dis au marquis d'Effiat : « Ils « s'en vont; qui quitte la partie, la perd. »

On lut ensuite les édits qui devoient être portés au lit de justice. Le premier défendoit au parlement de prendre connoissance des affaires d'état, et cassoit deux arrêts, non seulement contraires à la banque de Law,

dont on attendoit la restauration des finances, mais par l'un desquels Law lui-même avoit été décrété de prise de corps. Un second déclaroit que, dès qu'un édit auroit été présenté à la cour pour être enregistré, l'enregistrement seroit censé fait huit jours après. Celui qui regardoit le duc du Maine et le comte de Toulouse portoit qu'on leur ôtoit, à la sollicitation des pairs, le rang qui leur avoit été donné au parlement et ailleurs par le feu roi, et par conséquent qu'ils n'auroient séance qu'après tous les pairs de France, excepté ceux d'une création postérieure à l'édit de 1694. Néanmoins, par une considération particulière pour le comte de Toulouse, le roi lui conservoit ses honneurs, rang et prérogatives, mais pour sa personne seulement. 1718.

M. le duc fit ensuite lecture d'un mémoire où il disoit au roi : « Sire, le feu roi ayant paru desirer que M. le « duc du Maine fût chargé de l'éducation de votre ma« jesté, quoique cette place dût m'appartenir par le « droit de ma naissance et suivant les exemples anciens, « je ne m'y opposai pas, par la considération de ma « minorité. Mais toutes les raisons d'alors étant présen« tement cessées, je demande que cet honneur me soit « déféré suivant la justice de mon droit. »

Tout ce qui venoit d'être lu le fut de nouveau au parlement assemblé dans une pièce voisine pour le lit de justice, et convoqué d'une manière aussi brusque et aussi inopinée que l'avoient été les membres du conseil. Saisi d'un pareil effroi, il agréa tout comme eux. Le premier président, à la vérité, demanda à délibérer; mais le garde-des-sceaux, d'Argenson, après s'être approché de la personne du roi comme pour recevoir ses ordres, et faisant les fonctions du nouveau chancelier

1718. d'Aguesseau, exilé pour son opposition au système, répliqua seulement : « Le roi veut être obéi, et sur-le-« champ. » Quant à la demande de M. le duc, le régent conseilla tout haut au jeune monarque de l'accorder.

« Quelques pairs furent surpris de ce qu'ils étoient « nommés dans l'édit qui remettoit le duc du Maine à « son rang de pair, et dans celui qui distinguoit le « comte de Toulouse de ce traitement. Il paroissoit « que l'un et l'autre édit étoit à la réquisition des pairs, « ce que la plupart ignoroient; mais comme plusieurs « étoient peinés de voir un des fils du feu roi dégradé, « tous consentirent volontiers au traitement différent « que recevoit son frère.

« Ils s'étoient retirés tous deux dans l'appartement « du duc du Maine; mais, s'ils avoient eu la fermeté « de demeurer pendant le lit de justice, et de repré-« senter avec force le tort qui leur étoit fait, sur-tout « au duc du Maine, en lui ôtant la surintendance de « l'éducation du roi, et le soin de veiller à sa conserva-« tion, lequel lui étoit plus justement confié qu'aux « héritiers présomptifs de la couronne, il n'étoit pas « possible qu'ils n'eussent mis des obstacles aux pro-« jets formés contre eux. La crainte d'être arrêtés fit « impression sur des cœurs remplis de bonnes qualités, « mais dans lesquels on n'étoit pas persuadé que la fer-« meté fût la vertu dominante.

« Mais le duc du Maine, bien éloigné de faire des « efforts pour conserver une place qui lui étoit au « moins indifférente, disoit avant cette disgrace au ma-« réchal de Villars qu'il étoit si ennuyé des tribula-« tions qu'il avoit à essuyer, que, malgré l'honneur de « la surintendance de l'éducation du roi, il donneroit

« de bon cœur dix mille écus à celui qui lui apporte-
« roit une lettre de cachet pour aller passer cinq ans 1718.
« dans ses terres. Vraisemblablement la duchesse du « Maine tenoit davantage à cet honneur, et lorsqu'on « lui apporta l'ordre de céder à M. le duc l'apparte- « ment que son mari occupoit aux Tuileries comme « surintendant de l'éducation, elle répondit avec fu- « reur : « Oui je le céderai. » En même temps elle or- « donna qu'on le démeublât; et, pour qu'on eût plus « tôt fait, elle brisa elle-même les glaces, les porcelai- « nes, et tout ce qui lui tomba sous la main. »

Si cette princesse forma des liaisons suspectes, si elle se prêta à des projets capables de troubler la tranquillité du royaume et de devenir des crimes d'état, on peut croire qu'elle ne commença de le faire qu'à cette époque. Comme on la jugeoit fort irritée, et qu'on ne doutoit pas qu'elle ne fût très disposée à se venger, si elle en trouvoit l'occasion, tous les mécontents se rassemblèrent autour d'elle, et ils n'étoient pas en petit nombre (1).

Outre la manière dure avec laquelle le parlement avoit été traité au lit de justice, le régent fit enlever et conduire en prison trois conseillers, qui, dans la séance du lendemain, où le parlement avoit protesté contre les événements de la veille, s'étoient permis de manifester des craintes sur les dangers que couroit la personne du roi par l'éloignement du duc du Maine. Cet acte d'autorité excita une grande fermentation tant dans la compagnie que dans Paris, étonné d'une rigueur qui n'avoit pas été tentée depuis les barricades,

(1) Mém. rég. t. II, p. 25.

1718. d'une banque, dont l'étendue très limitée ne devoit pas faire présumer la part qu'il lui destinoit dans son grand œuvre. Bornée en effet dans son origine au soin obscur de faire les affaires des particuliers sous la modique rétribution d'un quart pour mille, ce fut de là qu'elle partit pour s'acheminer à l'état incroyable de splendeur où elle parvint en trois ans de temps. Son premier fonds, lors de son établissement en mai 1716, étoit de six millions seulement, divisés en douze mille actions de cinq cents francs chacune, payables moitié en argent et moitié en billets d'état. C'étoit un bien léger soulagement de la dette publique, que le petit nombre de billets qu'elle enlevoit ainsi à la circulation; mais cette idée fut un germe qui, étant développé, produisit le fameux système.

On avoit donné d'abord, ainsi qu'on l'a vu, des débouchés avantageux aux billets d'état, à l'effet de les soutenir; il entra désormais dans la politique du gouvernement de les décréditer. La modicité des premiers remboursements, et une déclaration qui portoit qu'on cesseroit incessamment d'en payer l'intérêt, atteignirent rapidement ce but. Dans le même temps, le gouvernement accordoit au contraire une faveur particulière à la banque. Il ordonnoit que les billets qu'elle avoit émis et qu'elle devoit réaliser en argent à volonté fussent reçus comme numéraire dans toutes les caisses royales. Cette déclaration, et des dividendes augmentés à propos, donnèrent aux actions de la banque une valeur d'opinion bien supérieure à celle des billets d'état.

La comparaison qui s'en faisoit naturellement offroit un moyen facile d'éteindre la dette publique par un simple échange des billets en actions de la banque,

pour peu que celles-ci eussent été en quantité proportionnelle avec les billets de l'état. Law trouva un prétexte plausible à cette augmentation. En 1717 il fit ériger et adjoindre à la banque une compagnie de commerce, dite d'*Occident*, parcequ'elle devoit faire le commerce du Mississipi, dont on promettoit des profits merveilleux. On y attacha encore la propriété du Sénégal, et le privilége exclusif du commerce des Indes et de la Chine. Ce fut l'occasion naturelle d'une création de vingt-cinq millions en actions et d'une émission proportionnelle de billets de banque, qui, avant ces réunions, avoient déja été portés jusqu'à cent dix millions. Qu'on juge de la somme dont elles autorisèrent alors l'émission, et l'année suivante encore, lorsque le gouvernement abandonna pour quelques millions à la banque, et le profit des monnoies pour neuf ans, et l'adjudication des fermes! On fut obligé de créer, pour satisfaire l'avidité du public, trois cent mille nouvelles actions qui ne furent concédées qu'à des personnes privilégiées, et qui, passant de main en main, toujours en augmentant de valeur, montèrent jusqu'à dix ou douze mille livres. Non seulement les billets d'état se fondirent, dans l'empressement de chacun à se défaire d'un papier presque sans valeur pour acquérir quelques droits à la mine précieuse; mais les rentes sur l'Hôtel-de-Ville, l'or, l'argent, les terres eurent le même sort. Telle étoit à la fin de 1719 la confiance qu'inspiroit la banque.

1718.

Cependant ses billets, qui, suivant les arrêts de fabrication, ne devoient monter qu'à six cent quarante millions, avoient été frauduleusement portés par le gouvernement jusqu'à trois milliards. Le soupçon que

1718. quelques personnes conçurent de cette émission désordonnée, non seulement sans proportion avec les fonds en caisse, mais avec les valeurs même que la banque pouvoit réaliser, leur fit convertir leurs billets en numéraire. L'embarras qui en naquit à la banque donna lieu à des arrêts qui interdirent la conversion des billets en argent; et dès-lors un coup irremédiable fut porté au système. En-vain le gouvernement déclara vouloir faire ses rentrées en billets exclusivement à toute autre espèce; en vain il fixa la valeur du papier à un taux supérieur à celui que le cours donnoit à l'argent; en vain il défendit dans les transactions particulières l'emploi de la monnoie, dont il restreignit l'usage aux seuls appoints: les plus sages, et les étrangers surtout, s'obstinèrent à l'envi à échanger leur papier, quelque perte qu'ils dussent subir, et augmentèrent le discrédit, qu'il fut dès-lors impossible d'arrêter.

Pour afficher la confiance, le gouvernement ordonna une nouvelle fabrication de billets; puis un dividende de quarante pour cent par action; enfin une remise à ceux qui paieroient les droits des fermes en billets, remise qui donnoit au papier un avantage de vingt-cinq pour cent sur l'argent: mais la défiance ne fit que s'accroître de la faveur étrange accordée aux billets, les denrées triplèrent de valeur, et chacun se pressa de convertir son papier en perles, diamants, bijoux et effets de toute espèce.

Déchu des espérances qu'il s'étoit promises de son adresse, le gouvernement crut devoir recourir aux mesures de rigueur. Il défendit d'abord de garder de vieilles espèces. Elles devoient être confisquées au profit des dénonciateurs. Bientôt il proscrivit aussi les nou-

velles. On ne pouvoit avoir chez soi pour plus de cinq cents livres de monnoie ou de matières d'or et d'argent. Des visites domiciliaires furent ordonnées, et la dénonciation fut encouragée. Ces vexations et cette immoralité indignèrent, et ne rétablirent point le crédit. Alors le gouvernement supprima d'autorité la moitié des billets, en les réduisant à la moitié de leur valeur; mais l'autre partie, menacée par cet exemple d'un sort pareil, n'en perdit que davantage. Sur les représentations du parlement, l'arrêt fut révoqué; mais la confiance étoit éteinte, et la révocation n'empêcha pas les billets de tomber encore. Enfin, le premier novembre 1720, le gouvernement, convaincu que tout moyen désormais étoit superflu pour rendre de la valeur au papier, ordonna que les billets de banque ne seroient plus reçus que de gré à gré; c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'ils n'auroient plus aucune valeur. Cependant le gouvernement, qui avoit été le véritable banquier, comprit qu'il devoit les liquider. Vérification faite de la valeur originaire de tous les effets nouveaux qui se trouvoient entre les mains des particuliers, la dette fut reconnue de dix-sept cent millions. Le gouvernement s'acquitta par des billets dits *de liquidation*, qui, convertis en rentes perpétuelles et viagères sur l'Hôtel-de-Ville et sur les tailles, et en acquisitions de maîtrises et d'offices municipaux, charges la plupart inutiles et érigées seulement pour fournir un débouché aux billets, grevèrent le trésor royal de quarante millions de rente. Telle fut l'issue de ce fameux système de Law; qui laissa l'état plus endetté qu'il ne l'étoit auparavant; qui produisit dans les fortunes particulières un bouleversement absolu, et dans la morale publique une sub-

1718.

1718. version de principes qui corrompit dès-lors toutes les classes de la société, et les infecta de cet esprit vil et cupide d'agiotage, l'un des caractères distinctifs du dix-huitième siècle. Telle est l'esquisse de ce fameux système, que, pour le mieux saisir, on a cru devoir présenter ici dans son ensemble, et dépouillé d'une foule d'accessoires qui ne font que l'obscurcir et le rendre presque aussi mystérieux qu'à cette époque. Dans la suite, on reviendra, s'il y a lieu, sur les détails, selon que l'occasion s'en présentera.

Comme les billets d'état ne tombèrent pas tout d'un coup au dernier degré de non-valeur, et qu'il y eut des cascades dans leur chute; comme les actions de la banque n'acquirent pas non plus subitement une valeur très supérieure à la première mise, il se trouva des observateurs qui spéculèrent et établirent une espèce de jeu ou de commerce. Quand les billets d'état descendoient à un bas prix, sur l'espérance qu'ils se relèveroient, ils en acquéroient; et le moment d'une légère augmentation étant arrivé, ils en achetoient des billets de banque, dont le surtaux donnoit encore une valeur considérable, proportion gardée avec le prix qu'ils avoient mis à l'acquisition des billets d'état. Quand, au contraire, les effets de la banque languissoient, les joueurs recherchoient avec une ardeur effrénée les billets d'état, et par-là leur procuroient une faveur momentanée, qui servoit à acheter les effets languissants de la banque, qu'ils prévoyoient devoir bientôt recouvrer une nouvelle vigueur. Et il est à remarquer que ces alternatives varioient de la veille au lendemain, du soir au matin, et se répétoient souvent plusieurs fois dans le même jour. C'est cette espèce de commerce ou de jeu qui a

été appelé l'*agio*, nom dont on ignore l'origine, à moins qu'on ne veuille le tirer du mot latin *agere*, agir; parce- qu'en effet, il n'y a pas de personnes plus actives, plus éveillées sur tout ce qui se passe, que celles qui travaillent en finance (1). 1718.

Law, qui tenoit la balance de ce commerce, et qui devint contrôleur-général des finances en 1720, ne s'oublia pas dans ces vicissitudes. « En moins d'un mois « il acheta du comte d'Evreux, pour huit cent mille li« vres, le comté de Tancarville en Normandie. Il offrit « au prince de Carignan quatorze cent mille livres pour « son hôtel de Soissons. Il présenta, peu de jours après, « à la marquise de Beuvron, la somme de cinq cent « mille livres pour une terre. Presque en même temps « il étoit en marché avec le duc de Sully pour le mar« quisat de Rosny (2). »

Des sommes aussi considérables, amassées en très peu de temps et dépensées avec tant de facilité, excitèrent beaucoup de murmures et des plaintes de la part des familles ruinées. Le parlement les reçut et donna contre Law un décret d'ajournement personnel, qui, faute par lui de comparoître, fut converti en décret de prise de corps. Mais le régent le prit sous sa sauvegarde; et Law, à l'aide de cette protection, continua de faire, par son système, des heureux et des malheureux, et de ceux-ci beaucoup plus que des autres.

Alberoni examinoit avec attention ce qui se passoit en France. Le régent et les Anglois le pressoient de compléter la quadruple alliance par l'accession de l'Espagne; mais il mettoit toute son application à se pro-

(1) Mém. rég. t. II, p. 111 et 143. — (2) Mém. rég. p. 111.

curer des délais, pendant lesquels l'adroite éminence
1718. tâchoit d'établir solidement en Sicile les Espagnols qu'elle y avoit fait passer; et en même temps, que, par cet artifice, le cardinal retenoit les Anglois prêts à attaquer la flotte qu'il faisoit sortir de Cadix, il se flattoit de suspendre les efforts du duc d'Orléans par les embarras qu'il se préparoit à lui susciter (1).

Que le projet qui éclata alors soit venu du ministre d'Espagne ou des mécontents de France, c'est ce qu'il n'est pas aisé de décider : mais du moins ils se devinèrent aisément, ou ils s'entendirent du premier mot. On présume bien que la duchesse du Maine ne fut pas des dernières à saisir les moyens de nuire au régent, et même de les faire naître. « Par ses premières démarches « à la cour de Madrid, elle ne voulut, dit madame de « Staal (2), qu'engager le roi d'Espagne à soutenir le « duc du Maine et sa famille opprimée. Son envoyé « devoit voir le cardinal Alberoni, et pressentir jusqu'à « quel point il voudroit prendre les intérêts dont il s'a- « gissoit, et y affectionner le roi son maître par les mo- « tifs de la proximité du sang et du respect pour les « volontés du feu roi son aïeul enfreintes sans aucun « ménagement. Elle recommanda bien à celui qu'elle « chargeoit de cette commission de ne point aller au- « delà. »

Cependant, soit que ces instructions ainsi restreintes ne fussent données que pour sonder le terrain avant que d'y prendre confiance, soit que la solidité qu'elle crut apercevoir l'engageât à avancer plus qu'elle ne proje-

(1) Mém. rég. t. II, p. 153, 288, 330 et 393. Saint-Pierre, p. 655. Dangeau, sous 1718, p. 546, 575, 584 et 605. Staal, t. II. Fragments, t. I, p. 208 et 228. — (2) Tome II, p. 4.

toit d'abord, elle se mit en commerce réglé, mais très secret et très mystérieux, avec l'ambassadeur d'Espagne. « Je me dispense, ajoute la même confidente (1), « d'expliquer leur plan : car je n'y ai jamais rien com- « pris, et peut-être n'en avoient-ils point. Tout ce que « j'en ai pu démêler, c'est qu'on vouloit détourner le « roi d'Espagne d'accéder au traité de la quadruple al- « liance, trop favorable au duc d'Orléans, et l'engager « à demander la tenue des états-généraux, pour borner « l'autorité du régent et réprimer les abus de son gou- « vernement. » 1718.

Ce but est assez clair, et c'est apparemment l'obscurité des moyens qui empêchoit madame de Staal d'en comprendre le plan. Elle dit que la duchesse du Maine n'insista d'abord que sur le premier article, c'est-à-dire sur la nécessité « de détourner le roi d'Espagne d'accé- « der au traité de la quadruple alliance » ; mais, quand la duchesse vit ensuite que le prince de Cellamare étoit disposé à faire demander par son maître la tenue des états-généraux, « elle obligea ses deux principaux con- « fidents, Malezieux, habitué de sa cour, et le cardinal « de Polignac, de travailler au modèle des lettres que « ce monarque courageux écriroit pour ce sujet, tant « au jeune roi son neveu, qu'au parlement et aux états- « généraux eux-mêmes. » Or, ces lettres devoient demander, non seulement que la quadruple alliance fût rejetée par la France, mais, en termes exprès, que la régence fût ôtée au duc d'Orléans, à cause des abus qu'il y commettoit, et transférée au roi d'Espagne, qui y avoit le droit principal.

(1) Staal, t. II, p. 10.

1718. L'ambassadeur sentit bien qu'il ne pouvoit réussir dans une pareille entreprise sans un parti considérable. Il se mit donc à intriguer, tant par lui-même que par ses émissaires, avec des gens de toute sorte d'états, grands seigneurs, militaires, prêtres, moines, gentilshommes, magistrats. Peu lui importoit quels fussent leurs intérêts, qu'ils eussent les mêmes vues, qu'ils concourussent ou non au même dessein, bien persuadé que, quand il s'agiroit d'éclater, la haine contre le régent, l'amour de la nouveauté ou la crainte de se trouver seuls, les réuniroient à la faction qu'on leur indiqueroit. Il s'en formoit beaucoup qui avoient chacune leurs mystères, et qui s'efforçoient de grossir le nombre de leurs associés. Selon la coutume des gens ardents, qui se flattent toujours de réussir, ces conspirateurs, surtout les subalternes, s'imaginoient avoir pour zélés coopérateurs tous ceux qu'ils ne trouvoient pas ouvertement contraires à leurs sentiments, et les inscrivoient sur leurs listes. Cellamare, qui ne doutoit plus, rendoit compte de ses succès à Alberoni, et celui-ci, sur la parole de l'ambassadeur, croyoit déja le régent destitué.

Le ministre d'Espagne avoit besoin de faire une révolution en France; il devenoit d'autant plus pressant, que les Anglois, impatientés de ses délais au sujet de la jonction de l'Espagne à la quadruple alliance, se déterminèrent à l'attaquer. Quoiqu'ils n'eussent que vingt vaisseaux dans la Méditerranée, ils cherchèrent la flotte espagnole qui avoit envahi la Sicile, et qui en comptoit vingt-sept. L'amiral Byng la rencontra, le 11 août, à la hauteur du cap Passaro, au sud de l'île, et prit ou détruisit vingt-trois vaisseaux, ce qui porta un

coup mortel à la marine espagnole. Le cardinal, outré de cet échec, et se voyant en même temps menacé par la France, écrivit à l'ambassadeur « de mettre le feu « aux mines. » 1718.

Pendant que cet ordre venoit à Paris, le prince de Cellamare envoyoit à Madrid le modéle des lettres, et les autres piéces sur lesquelles il vouloit consulter le ministre avant que de les employer. Il crut avoir trouvé une voie très sûre de les faire parvenir en les confiant à l'abbé Porto-Carrero, neveu d'un cardinal de ce nom, qui s'en alloit en Espagne avec Monteléon, fils de l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre. Ils avoient une chaise à double fond, où les papiers furent mis.

Les messages, les rendez-vous, les conférences entre les personnes du complot, ne pouvoient avoir lieu sans des mouvements qui donnèrent des soupçons. La duchesse du Maine étoit observée. On épioit toutes ses démarches. Personne ne fréquentoit sa maison, de jour ou de nuit, travesti ou sans déguisement, qui ne fût connu. Cependant, malgré ces soins et cette surveillance, peut-être le duc d'Orléans n'auroit-il rien découvert, sans un hasard qu'on raconte de deux manières.

La première, qui fut généralement crue, parceque les mœurs du régent et de ses confidents lui donnoient de la vraisemblance, « c'est que le secrétaire de l'am- « bassadeur d'Espagne, pour s'excuser d'un rendez- « vous manqué chez une femme célébre dans les an- « nales du libertinage, lui dit qu'il avoit eu tant de « dépêches à faire à cause du départ de l'abbé Porto- « Carrero, qu'il s'étoit trouvé dans l'impossibilité de « tenir sa parole. Cette femme, qui étoit en relation in-

1718. « time avec le régent, lui rapporta ce propos, qu'elle « crut ne devoir pas lui être indifférent. En effet, il « expédia un courrier avec des ordres pour fouiller les « voyageurs (1). »

La seconde manière, moins singulière et peut-être plus vraie, se trouve dans les mémoires de Dangeau (2). Il dit que les deux abbés, munis de passe-ports pour eux et leur suite, s'étoient laissé accompagner par un banquier espagnol, fugitif de Londres, où il avoit fait une grosse banqueroute. Les Anglois intéressés le suivoient, porteurs d'une permission de le faire arrêter par-tout où ils le trouveroient. Ils l'atteignirent à Poitiers, et, en cherchant ses papiers dans la chaise de ses protecteurs, on trouva ceux de l'ambassadeur d'Espagne, dont on s'empara. Une troisième version veut que le copiste même des dépêches ait dénoncé les voyageurs au cardinal Dubois, avec lequel il étoit depuis longtemps en relation, et qui les fit ainsi arrêter à coup sûr.

Quoi qu'il en soit, on laissa l'abbé Porto-Carrero continuer tranquillement sa route. Il avoit déja dépêché au prince de Cellamare un courrier qui lui apprit cette nouvelle, avant l'arrivée de celui qui portoit les papiers au régent. Ce dernier arriva la nuit. « Mais du « moment où l'heure du souper venoit, dit St.-Simon, « tout étoit tellement barricadé au-dehors, que, quelque « affaire qui pût survenir, il étoit impossible de par« venir au régent; et non seulement pour les affaires « inopinées, mais pour celles même qui eussent le plus « dangereusement intéressé l'état et sa personne. »

(1) Staal, t. II, p. 49. — (2) Dangeau, p. 545, sur le 9 décembre.

L'ambassadeur eut donc le temps de faire disparoître les papiers les plus dangereux, et il osa le lendemain aller réclamer ceux qui avoient été saisis : on ne lui répondit qu'en le consignant sous bonne garde dans son hôtel, d'où on le transféra à Blois, où il resta jusqu'à ce que le duc de Saint-Aignan, ambassadeur en Espagne, fût revenu en France. La duchesse du Maine fut arrêtée à Paris le 29 décembre, et le duc à Sceaux; ils furent aussitôt envoyés, elle à la citadelle de Dijon, lui dans le château de Dourlens, et on mit à la Bastille beaucoup de leurs domestiques ou affidés. De ce nombre étoit le jeune duc de Richelieu, déja célébre à vingt-deux ans par son courage et par ses succès auprès des femmes. Il s'indignoit à son âge de n'avoir encore aucune influence dans le gouvernement. On suppose que l'envie de jouer un rôle le rendit factieux, et qu'il promit en effet à Alberoni de livrer Baïonne, où étoit son régiment. Le régent disoit de lui qu'il y avoit sur son compte de quoi faire tomber quatre têtes, s'il les avoit. Mais les femmes vinrent à la traverse, et il dut une prompte délivrance aux puissantes intercessions de mademoiselle de Charolois, sœur du duc de Bourbon, et sur-tout de mademoiselle de Valois, depuis duchesse de Modéne, fille du régent.

1718.

Celui-ci, pour justifier aux yeux de la nation ces coups d'autorité, fit imprimer les trois lettres qui s'étoient trouvées dans les papiers enlevés à Porto-Carrero, et destinées à être adressées par le roi d'Espagne, l'une au roi de France, l'autre au parlement, la troisième aux états-généraux, quand ils seroient assemblés, et une quatrième, intitulée *requête des états à sa majesté catholique*, pour l'engager à venir prendre la régence

1719.

1719. du royaume, ou à y pourvoir, s'il ne venoit pas lui-même (1). Il y avoit dans ces pièces des choses sur lesquelles il auroit été important au régent de ne pas donner trop à réfléchir. En parlant du parlement, les écrivains disoient (2) : « Cette compagnie, dans laquelle « on a reconnu le pouvoir de décerner la régence, à qui « on s'est adressé pour la recevoir, avec laquelle on a « stipulé en la recevant de ses mains, à laquelle on a « promis publiquement et avec serment, que l'on ne « vouloit être maître que des seules graces, et que la « résolution des affaires seroit prise à la pluralité des « voix dans le conseil de régence, non seulement on ne « l'écoute pas dans ses plus sages remontrances, mais « on exclut des conseils les sujets les plus dignes, d'abord « qu'ils représentent la vérité; non seulement on ne « l'écoute pas, mais la pudeur empêche de répéter à « votre majesté les termes également honteux et injurieux dans lesquels on a répondu, lorsqu'on a parlé « aux gens du roi en particulier; les registres du parle« ment en feront foi jusqu'à la postérité la plus reculée. »

Ces écrivains disoient encore (3) : « Le public n'a res« senti aucun fruit, ni de l'augmentation des monnoies, « ni de la taxe des gens d'affaires. On exige cependant « les mêmes tributs que le feu roi a exigés pendant le « fort des plus longues guerres : mais, dans le temps « que le roi tiroit d'une main, il répandoit de l'autre, « et cette circulation faisoit subsister les grands et les « peuples. Aujourd'hui les étrangers qui savent flatter « la passion dominante consument tout le patrimoine

(1) Mém. rég. t. II, p. 170 et 184. — (2) Idem, t. II, p. 186. — (3) Page 18.

« des enfants. » Enfin on ajoutoit, en termes assez amers : « Il semble que le premier soin du duc d'Or- 1719.
« léans ait été de se faire honneur de l'irréligion. Cette « irréligion l'a plongé dans des excès de licence, dont « les siècles les plus corrompus n'ont point eu d'exem- « ple ; ce qui, en lui attirant le mépris et l'indignation « des peuples, nous fait craindre à tout moment pour « le royaume les châtiments les plus terribles de la « vengeance divine. »

La même imprudence du régent qui avoit fait publier ces écrits dans la première chaleur les fit précéder d'un avis qui portoit : « Que quand le service du « roi et les précautions nécessaires pour la sûreté et le « repos de l'état permettroient de rendre publics les au- « tres projets, manifestes et mémoires, on y verroit « toutes les circonstances de cette *détestable conjura- « tion* (1). »

Mais, quand on eut interrogé les prisonniers, au lieu de crimes d'état énormes, comme seroient de noirs complots, des projets de dévastation et d'assassinat, que ces expressions sembloient indiquer, on n'entrevit que le dessein de faire assembler les états-généraux ; encore ce dessein, repréhensible par la raison que ceux qui le tentoient n'avoient aucun droit pour cela, punissable même à cause de liaisons avec un prince étranger, quoique parent, ce dessein se trouva dénué de preuves concluantes contre les personnes soupçonnées. A la vérité, les papiers enlevés à Porto-Carrero inculpoient fortement l'ambassadeur d'Espagne, comme ayant abusé de son ministère pour exciter des troubles

(1) Staal, p. 69.

1719. en France, mais l'inculpoient seul; car ces papiers n'étant que des copies, les personnes nommées et désignées pouvoient nier, et nièrent en effet, qu'elles y eussent aucune part.

Après avoir promis au public des preuves d'une *abominable conspiration*, après avoir fait fulminer tous les parlements du royaume contre les écrits de Cellamare, comme séditieux, insolents, calomnieux, on étoit encore à chercher ce qu'il y avoit de si horrible dans cet affreux complot. Il paroît que les conseillers du duc d'Orléans, ceux qui l'avoient excité à ces éclats, auroient fort souhaité de trouver le duc du Maine coupable. On poussa ce desir jusqu'à l'injustice : « car un des « prisonniers ayant écrit dans sa déposition que, lors- « qu'il traitoit d'affaire avec la duchesse du Maine, « elle rompoit la conversation dès que le duc du Maine « paroissoit, le commissaire, blessé de ce qui tendoit « à justifier ce prince, lui dit. « ce n'est pas l'apologie « du duc du Maine qu'on vous demande; rayez cet « article. » Il le raya, et ne fit pas sentir au magistrat « que c'étoit prévariquer dans son ministère, de ne pas « recevoir également ce qui étoit à charge et à dé- « charge (1). »

Mais, malgré cette affectation de partialité, l'innocence du prince perçoit de tous côtés. Il n'y avoit point d'accusé, non seulement qui ne la reconnût, mais même qui ne la préconisât sans en être requis. Dans l'écrit qu'on exigea de madame de Staal, comme condition nécessaire de sa liberté, après la relation des liaisons assez indifférentes formées et entretenues avec quel-

(1) Staal, t. II, p. 130; t. III, p. 48.

ques intrigants, par ordre de la princesse, et après avoir dit : « Voilà les seules choses où j'aie eu quelque « part et dont j'aie été informée »; elle ajouta, quoiqu'elle sût que par-là elle ne faisoit pas sa cour : « Au « surplus, j'ai entrevu que madame la duchesse du « Maine se donnoit des mouvements, et qu'elle étoit « embarassée dans quelques affaires dont je n'ai point su « le détail; j'ai seulement remarqué l'extrême frayeur « où elle étoit que M. le duc du Maine en eût la moindre « connoissance. » 1719.

Ces confessions par écrit étoient un moyen qu'on avoit imaginé pour terminer cette affaire, et donner un air de grace à la liberté que la justice accordoit. « Le régent étoit décidé à ne relâcher ni les chefs ni « leurs adhérents, sans un aveu de leur part qui servît « d'apologie à sa conduite. » Ainsi la duchesse du Maine en fit un, et tous les prisonniers à son exemple; mais, ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il n'y eut aucune de ces déclarations qui ne fût auparavant concertée. Malgré les verroux, les geoliers et les gardes, les prisonniers se communiquoient leurs idées, convenoient de ce qu'ils diroient ou tairoient, se répondoient, se répliquoient; jusqu'aux expressions, tout étoit minuté auparavant, et ils ne livroient leurs prétendues dépositions qu'après les avoir fait cadrer bien exactement les unes avec les autres. Le régent les lisoit dans le conseil, non sans doute qu'il les regardât comme des piéces probantes contre les prévenus du crime, mais comme une espéce de justification de l'éclat qu'il avoit donné à cette affaire (1).

(1) Staal, t. II, p. 276.

1719. La duchesse du Maine, après sa confession, qui ne laissa pas que de compromettre bien du monde, surtout en Bretagne, eut permission de revenir à Sceaux. Elle comptoit y trouver le duc son époux; mais il refusa de s'y rendre, irrité de la captivité qu'elle lui avoit attirée par son imprudence. Cependant il se laissa ensuite fléchir, et revint auprès d'elle. Il y eut aussi un raccommodement avec le duc d'Orléans. La duchesse vouloit entrer en explication. Tout est oublié, lui dit-il; et, en effet, il ne s'en souvint plus.

On a reproché au ministre d'Espagne que son projet étoit vague et mal combiné, mais peut-être n'a-t-il manqué que parcequ'il fut conçu trop tard. Qu'il l'eût fait éclater lorsque le duc du Maine étoit encore surintendant de l'éducation du roi; que ce prince eût eu la hardiesse de mener au parlement le jeune monarque, dont les démarches dépendoient encore de lui; qu'il l'eût fait escorter des principaux seigneurs, partisans de l'ancien gouvernement, ou mécontents du nouveau; qu'en même temps une flotte espagnole eût paru sûr nos côtes, une armée sur nos frontières, et que la fermentation de la capitale eût été habilement propagée dans les provinces: on ne peut douter que le régent ne se fût trouvé au moins dans de grands embarras et que peut-être le succès n'eût légitimé le plan hasardé d'Alberoni.

Quand il eut échoué, ce fut entre le duc d'Orléans et le cardinal ce qu'on peut appeler un combat à mort, c'est-à-dire un défi tacite, une lutte pour se renverser: et une chute, entre politiques et ambitieux, est une espèce de mort. Ils armèrent les deux royaumes, moins pour les intérêts des deux nations, que pour leur que-

relle et leur vengeance particulière. Alberoni continua à inquiéter la France par des préparatifs d'invasion en Angleterre. Mais déja le chef de cette expédition romanesque n'étoit plus. Charles XII, plus soldat que général, avoit été tué par son imprudence à la fin de l'année précédente, au siége de Frideriks-Hall en Norwège; et, cette année, la flotte qui devoit porter en Irlande le prétendant et le duc d'Ormond, son fidèle assistant, fut dispersée par la tempête. Le cardinal avoit formé encore des liaisons intimes avec des seigneurs de notre Bretagne, qui devoient lui livrer des places au moyen desquelles il comptoit tenir toutes les côtes le long de l'Océan en respect, et empêcher le régent de porter des secours à ses alliés. Celui-ci envoya une armée dans le Roussillon, avec ordre de pénétrer en Espagne, et déclara en même temps dans un manifeste « que c'étoit « au seul ministre ennemi du repos de l'Europe qu'il en « vouloit (1). » 1719.

Philippe s'étoit flatté qu'une désertion générale alloit lui livrer une armée presque entièrement composée d'officiers et de soldats mécontents, et qu'il connoissoit tous, pour ainsi dire, par leurs noms, pour avoir autrefois combattu sous lui et pour lui. Mais pas un François ne dévia du devoir : tous imitèrent leur chef, le maréchal de Berwick, l'un de ceux qui avoient le plus efficacement soutenu le trône de Philippe V, et qui, tout en conseillant à son fils aîné, le duc de Liria, de rester fidèle au service d'Espagne, montroit un semblable dévouement à la cause de la France. Ses succès en Espagne, malgré les intérêts opposés du mal-

(1) Mém. rég. t. II, p. 227, 248, 301, 316, 335 et 342.

heureux prétendant son frère, furent rapides : toute
1719. la province Guipuscoa tarda peu à être envahie, et une partie de la marine espagnole fut détruite dans ses ports, par le concours politique des Anglois à des opérations dont le dommage devoit rejaillir un jour sur la France. Mais, quels que fussent les avantages des alliés, Alberoni n'en donnoit pas moins de grandes inquiétudes. Tous les jours on découvroit *des mines* qui auroient produit de grands bouleversements, si elles n'avoient été éventées.

C'étoit en Bretagne sur-tout que les trames les plus dangereuses avoient été ourdies. Cette province, accoutumée à voter ses charges avec une apparence de liberté, se voyoit dépouillée en ce moment de ce précieux privilége, et en conservoit un ressentiment qui, aigri par l'Espagne, alla jusqu'à la révolte. Les forces envoyées pour la réduire étoient presque gagnées par la même puissance : vingt-deux colonels avoient, dit-on, promis d'arrêter le régent lui-même si son humeur guerrière l'amenoit parmi eux, et de le livrer à une flotte espagnole qui croisoit sur les côtes. Soit que ces desseins eussent été découverts par les papiers qui furent saisis, soit qu'on en eût connoissance par les révélations des conspirateurs arrêtés, une chambre de justice établie à Nantes fut chargée de faire le procès à plusieurs seigneurs bretons qui se trouvèrent compromis. Quatre d'entre eux eurent la tête tranchée; les autres se sauvèrent, et la Bretagne resta tranquille. Le ministère de France, à force de négociations dans le nord, réussit à détacher de l'Espagne les rois de Suéde et de Danemarck, ainsi que la Russie, qu'Alberoni avoit gagnés. Il s'étoit même étayé du Turc, qui devoit en-

voyer une flotte dans la Méditerranée. Le régent ne trouva pas de meilleur expédient pour détruire ces trames que d'en couper les fils, en remontant à la main qui les dirigeoit, et pour cela de pousser vivement la guerre en Espagne, de pénétrer jusqu'au centre s'il le falloit, et de forcer ainsi la reine, qui conduisoit le roi, à abandonner le ministre, qui la conduisoit elle-même. Ce moyen réussit. L'empereur seconda ces plans de son côté, en faisant passer seize mille hommes en Sicile. Ceux-ci, sous la conduite du comte de Mercy, petit-fils du fameux général de ce nom qui trouva la mort dans les champs de Nordlingue, pressèrent de poste en poste le marquis de Leede, à qui la catastrophe de la flotte espagnole avoit enlevé tout espoir de retraite, et ils le forcèrent, sous Palerme, à traiter de l'évacuation de l'île. 1719.

Leurs majestés catholiques, voyant que la guerre se faisoit sérieusement, que déja Fontarabie et Saint-Sébastien étoient pris, et la Catalogne menacée, prêtèrent l'oreille à des propositions de paix. Elles ne furent autres que les conditions du traité de la quadruple alliance, dont les principales étoient « que l'empereur « renonceroit à ses prétentions à la couronne d'Es« pagne, et reconnoîtroit Philippe V pour légitime roi « des Espagnes et des Indes; que, de son côté, le roi « catholique renonceroit, en faveur de l'empereur, aux « états démembrés de la monarchie espagnole tant dans « l'Italie que dans les Pays-Bas; que la Sicile et la « Sardaigne seroient cédées à l'empereur, qui gratifie« roit de celle-ci le duc de Savoie; que, si les ducs de « Toscane et de Parme venoient à mourir sans postérité « masculine, le fils aîné du roi d'Espagne et de la reine 1720.

1720. « sa seconde femme, et, à son défaut, les autres enfants « mâles de cette princesse et leurs successeurs mâles, « hériteroient de ces duchés; et que dès à présent le roi « d'Espagne pourroit entretenir à ses ordres dans ces « duchés six mille hommes non espagnols, pour la sû- « reté de l'héritage. Enfin il y avoit un article secret, par « lequel Philippe V devoit confirmer sa renonciation à « la couronne de France », et, à ce qu'on peut présumer, un autre article encore plus secret, par lequel le roi d'Angleterre promettoit de restituer Gibraltar à l'Espagne. Telles furent les conditions auxquelles souscrivit Philippe le 25 janvier 1720.

En les lisant, on est surpris que l'Espagne ait préféré, sous Alberoni, de se procurer par les armes presque tout ce qu'elle pouvoit auparavant obtenir par un traité; mais, outre que Philippe V ne devoit pas voir avec indifférence la Sicile, la Sardaigne et les Pays-Bas arrachés à sa puissance et ajoutés à celle de l'empereur en récompense d'une simple renonciation au royaume d'Espagne, où Charles VI ne possédoit plus rien, il est hors de doute qu'Alberoni lui fit encore sentir que les promesses faites pour la Toscane et Parme, et pour la restitution de Gibraltar, étoient illusoires. Car, si on avoit eu véritablement dessein d'assurer ces états aux enfants de la reine, pourquoi exiger que les garnisons qu'on lui accordoit d'y mettre ne fussent pas des troupes espagnoles? Et, si on vouloit sincèrement rendre Gibraltar, pourquoi ne le pas faire sur-le-champ? Ou du moins pourquoi ne pas joindre à la lettre du roi d'Angleterre un engagement authentique?

De plus, la renonciation à la couronne de France, demandée de nouveau, ne devoit pas être agréable à

Philippe V, si l'on en croit Saint-Simon, qui, ayant été ambassadeur en Espagne, connoissoit à fond ses dispositions scrupuleuses. « Ce prince, dit-il (1), ne pou- 1720.
« voit s'ôter de la tête la force des renonciations de la « reine sa grand'mère, épouse de Louis XIV. Quant au « testament de Charles II, il ne pouvoit comprendre « que ce roi eût été en droit de disposer d'une monar- « chie dont il n'étoit qu'usufruitier. Il se regardoit donc « comme un usurpateur; et, pour s'étourdir sur ses « scrupules, il conservoit toujours un esprit de retour « vers la France, et ne vouloit pas se fermer entière- « ment le chemin au trône de ses pères s'il arrivoit « malheur à son neveu. On ne peut nier que tout cela « ne fût mal arrangé dans sa tête; mais enfin cela y « étoit. »

Par toutes ces considérations, Alberoni n'aura pas eu de peine à persuader au roi et à la reine que, dans la circonstance où ils se trouvoient avec de fortes armées et beaucoup d'alliances, une bonne et franche guerre valoit mieux qu'un traité captieux. En effet, il ne fut d'aucune utilité à l'Espagne, et les Anglois seuls en tirèrent de l'avantage par les faveurs qu'ils procurèrent à leur commerce. Au reste, l'accomplissement des conditions de la quadruple alliance éprouva de longs délais. La forme à donner à tous les actes qui devoient constater et affermir les cessions et les échanges présenta de grandes difficultés. Pour les lever, on convint d'un congrès qui fut indiqué à Cambray, et qui ne fut en activité qu'en 1722.

Une des principales conditions de la paix avoit été

(1) Tome V, p. 71.

1720. la disgrace d'Alberoni, qui quitta l'Espagne le 5 décembre 1719. Ce prélat, doué des vrais talents de ministre, qui sembloient devoir être si étrangers à son éducation et à sa naissance, montra, pendant le court espace de son administration, ce qu'on pouvoit attendre de l'Espagne bien gouvernée. Quoique tout-puissant, il essuya quelquefois des dégoûts de la part des seigneurs espagnols, dont la fierté ne plie pas aisément. Il semble que la reine ne lui fit pas rendre, dans son malheur, ce qu'elle devoit à un serviteur fidèle plutôt sacrifié que puni. Il sortit d'Espagne en fugitif et en banni; mais il soutint sa disgrace et les persécutions « qui en furent les premières suites en grand homme, « et en effet c'en étoit un. Il prouva qu'il étoit victime « des circonstances, et non d'aucune faute de conduite. « Alberoni avoit voulu servir son maître comme Riche- « lieu avoit servi le sien; mais le temps, les lieux et le « maître même étoient bien différents (1). »

En sortant d'Espagne il traversa les frontières de France accompagné d'un officier chargé par le régent, non de lui faire honneur, mais de le tenir sous sa garde comme un prisonnier. Gênes refusa de lui donner un asile; Rome le rejeta aussi. Il fut contraint de se cacher quelques années dans les états de l'empereur, d'où un nouveau pape le tira enfin, et lui donna la légation de la Romagne. « Ce cardinal trouva encore moyen de faire « parler de lui dans le monde en entreprenant pour le « saint-siége la conquête de la petite république de « Saint-Marin, village situé à la vue de Rimini, sur une « hauteur. Cette entreprise d'Alberoni, remarque un

(1) Essais d'Argenson, p. 144.

« auteur de mémoires, eut tout l'air de la parodie des « *comédies héroïques* qu'il avoit jouées en Espagne vingt « ans auparavant. » Tant il est vrai que le desir de dominer ne fait que s'assoupir dans un repos forcé, et qu'à la moindre occasion il se réveille! 1720.

C'est pendant le cours de ces événements que la banque se remplissoit paisiblement de l'argent des François, et payoit avec cet argent les billets de l'état et autres engagements royaux qu'elle retiroit. Lorsqu'à force d'en acquitter ils commencèrent à disparoître, et que par là ce moyen de répandre avantageusement les billets et les actions de la banque vint à manquer, Law en imagina un autre non moins industrieux; ce fut de baisser l'argent, en tenant toujours l'écu de banque à son premier taux : de sorte qu'on s'empressa de porter à la banque l'argent qui tomboit, et de recevoir en échange des billets qui se soutenoient. Quand le ministère, soit honte de son abondance, soit besoin d'une autre manœuvre, vouloit empêcher une chute de l'argent trop rapide, il en haussoit la valeur; alors on le resserroit dans les bourses comme un effet qui alloit devenir précieux, et il y restoit immobile jusqu'à ce qu'un nouveau décri le fît encore couler vers la banque.

Il seroit difficile de dépeindre l'espèce de frénésie qui s'empara des esprits à la vue des fortunes aussi énormes que rapides qui se firent alors. Tel qui avoit commencé avec un billet d'état, à force de trocs contre de l'argent, des actions et d'autres billets, se trouvoit avoir des millions au bout de quelques semaines. La rue Quincampoix, rue longue et étroite, étoit, on ne sait pourquoi, le rendez-vous des actionnaires et le théâtre de leur manie. On y vit des domestiques, arrivés le

1720. lundi derrière le carrosse de leur maître, s'en retourner dedans le samedi. La foule s'y pressoit, au point que plusieurs personnes y furent étouffées (1).

Il n'y avoit plus dans Paris ni commerce ni société. L'artisan dans sa boutique, le marchand dans son comptoir, le magistrat et l'homme de lettres dans leur cabinet, ne s'occupoient que du prix des actions. La nouvelle du jour étoit leur gain ou leur perte. On s'interrogeoit là-dessus avant que de se saluer. Il n'y avoit point d'autre conversation dans les cercles, et le jeu des actions remplaçoit tous les autres.

A l'exemple des joueurs, on étoit cruel et impitoyable. Celui qui venoit d'être ruiné par la baisse subite des papiers dont il étoit porteur ne craignoit pas d'égorger son ami en l'engageant à les prendre avant qu'il en connût la défaveur. Aussi y eut-il des suicides, des assassinats, et tout ce que la cupidité et le désespoir peuvent enfanter de crimes.

Lorsque tout prospéroit aux actionnaires, lorsque, satisfaits de contempler des richesses immenses dans leurs porte-feuilles à côté de leurs coffres vides, ils se repaissoient encore d'espérances de plus grandes fortunes, le 21 mai 1720 parut, au moment où on s'y attendoit le moins, un édit qui réduisoit les actions à moitié. Cette opération étoit devenue nécessaire, parceque, profitant de l'enthousiasme et se jouant de la crédulité publique, Law et le régent, à l'insu même l'un de l'autre, n'avoient pas craint de mettre sur la place infiniment plus de papier que l'argent réuni dans la banque n'en pouvoit payer. Ce coup imprévu tira la

(1) Mém. rég. t. II, p. 130.

nation de son assoupissement, et fit disparoître les illusions de ses rêves agréables. A la confiance et aux espérances succédèrent les craintes et les réflexions douloureuses. Le parlement fit des remontrances, et le régent parut les accueillir (1). 1720.

Cette démarche du parlement, les raisons qui fondoient ses remontrances, dessillèrent les yeux, et firent une plaie mortelle au système. En vain, pour le soutenir, Law, déclaré contrôleur-général des finances, employa-t-il les ressources de son génie, et le régent toute son autorité : leurs efforts furent inutiles. On fit frapper de nouvelles espèces plus légères, auxquelles seules on donna cours. Il y eut ordre de porter les anciennes à la monnoie; mais le public s'obstina à les garder. Sous prétexte que les capitalistes resserroient leur argent pour entraver l'échange et la circulation des billets, on défendit à tout particulier d'avoir chez soi plus de cinq cents livres en argent comptant, et chacun n'en fut que plus attentif à le garder soigneusement. Comme le volume d'une grosse somme pouvoit la décéler, il y en eut qui convertirent leur argent en perles et en diamants; et cette adresse fut encore défendue, mais inutilement. En vain aussi présenta-t-on un nouvel appât en redonnant aux billets leur première valeur, personne ne s'y laissa plus prendre.

Les particuliers trouvoient dans le dépérissement de leur fortune des motifs puissants de ne plus se laisser éblouir par des chimères, et ils étoient encore excités à se tenir en garde par la résistance du parlement, qui refusoit d'enregistrer les édits que le ministère présen-

(1) Mém. rég. t. II, p. 402; t. III, p. 5. Villars, t. II, p. 430.

toit à l'appui du système. Fatigué de ces obstacles, qui
1720. *détraquoient* sa machine, Law obtint que le parlement seroit exilé, et il fut envoyé à Pontoise le 2 juillet. Alors parut une multitude d'édits, déclarations, arrêts du conseil de finance, pour fixer le taux de l'or, celui de l'argent, borner l'argenterie et la bijouterie, augmenter le numéraire, donner les moyens de partager les actions, prescrire la manière de les couper, de les transmettre, de tenir les registres, d'ouvrir et de fermer les comptes en banque. Enfin en huit mois on compte trente-trois édits de cette espèce, souvent destructifs les uns des autres; vrais tours de force, décélant dans ceux qui donnoient ce spectacle beaucoup d'embarras et peu de ressources (1).

On a écrit que le régent avoit enrichi l'état. Peut-être le crut-il lui-même, puisqu'il répandit un compte sommaire, dans lequel il annonçoit au public qu'il avoit payé, depuis la mort de Louis XIV, pour un milliard sept cent vingt-deux millions de dettes. Or, disoient ceux qui réfléchissoient avec maturité sur le système, pendant cet intervalle de cinq ans, la terre n'a pas vomi de son sein des monceaux de métaux précieux; elle n'a pas donné des récoltes doubles et triples; il n'est pas tombé, comme du temps des fées, des pluies de perles et de diamants; on n'a pas vu d'économies importantes; de nouvelles découvertes en industrie et en commerce n'ont pas fait couler en France, à grands flots, les trésors des autres royaumes; c'est donc d'elle-même et de sa propre substance que la nation a tiré une somme si prodigieuse. C'est un tort fait à chaque citoyen, auquel

(1) Mém. rég. t. III, p. 3.

on a enlevé par fraude, par artifice, par séduction, les gages et cautionnements des avances qu'il avoit faites au gouvernement dans sa détresse; or, appauvrir et ruiner chaque particulier, ce n'est « ni payer les dettes « de l'état, ni l'enrichir. » 1720.

Cette vérité n'est que trop prouvée par la peinture de l'état où la France se trouva réduite, quand le renversement de la banque eut fait cesser l'illusion qui ne s'étoit pas bornée à Paris, mais qui s'étoit étendue dans toutes les provinces. La peste venoit de ravager Marseille et une partie de la Provence. Un incendie affreux venoit de dévorer la moitié de la ville de Rennes. Le régent, qu'on accusa méchamment d'avoir attiré ces fléaux pour occuper les esprits, crime dont il n'étoit pas capable, exhorta les évêques, par une lettre circulaire, de contribuer au soulagement des malheureux par des quêtes dans leurs diocèses. Voici ce que répondit celui des Castres : « Tous les soins en faveur « des diocèses affligés de la contagion n'ont pu pro- « duire dans le mien que cent pistoles en especes et « cinq mille livres en billets. L'inondation de ces pa- « piers a fait presque autant de mal dans nos cantons « que les flammes en ont pu faire en Bretagne. Si le « spectacle n'est pas si affreux, les effets n'en sont guère « moins funestes. Nos maux sont plus cachés, mais ils « n'en sont pas moins réels, et n'en sont que plus in- « curables. Qu'importe que nos maisons n'aient pas été « réduites en cendres, si de tout ce que nous avions de « plus nécessaire il ne nous reste qu'une matière qui « n'est que propre à être jetée au feu (1)?

(1) Mém. rég. t. III, p. 107.

1720. « Quel changement, en six mois de temps, ces billets « n'ont-ils pas apporté aux fortunes qui paroissoient « les mieux établies ! On ne sauroit le comprendre sans « le voir, et on ne sauroit le voir sans être accablé de « douleur. Plus de commerce, plus de travail ; plus de « confiance, ni dans l'industrie, ni dans la prudence, « ni dans l'amitié, ni dans la charité même. Le com- « merce entièrement interrompu rend l'industrie ou « oisive ou inutile. La confiance détruite détruit l'ami- « tié ou en suspend les effets, en persuadant aux par- « ticuliers qu'il est désormais de la prudence de ne se « fier à personne, et de ne prêter ni à leurs amis, ni à « leurs proches. La charité, toujours ingénieuse, ne « sauroit l'être à présent que pour découvrir des be- « soins extrêmes, par-tout où elle étoit en possession « de trouver des ressources ; réduite à pleurer avec ceux « qui pleurent, sans trouver aucune occasion de se « réjouir avec quelqu'un, ni les moyens d'essuyer les « larmes des pauvres et des affligés. » Il ajoute : « Ce « ne sont point ici des exagérations, c'est l'expression « la plus simple d'une vérité connue de tous. » Ce tableau d'une misère réelle, et que toute la France éprouva, est une preuve que l'extinction d'une si grosse dette, si elle a eu lieu, n'a point *enrichi l'état*, à moins qu'on ne distingue *l'état* de ceux qui le composent, et que, par une erreur familière aux ministres courtisans, on ne croie que la misère du peuple importe peu, pourvu que le trésor du prince soit rempli.

Mais d'autres maux produits par le système, maux plus grands que la misère qui ne frappe que l'individu, ce furent un luxe effrené qui gagna toutes les condi-

tions, la désertion des campagnes, le surhaussement excessif du prix des ouvrages et des denrées, et, le pire de tous, la passion des richesses substituée à l'amour de l'honneur et de la vertu. 1720.

Les fêtes somptueuses de Louis XIV avoient à la vérité inspiré le goût de la magnificence, mais qui ne s'étendoit guère au-delà de la cour, au lieu que l'exemple des nouveaux enrichis, leur facilité à prodiguer l'or comme ils l'avoient acquis, leur profusion pour la table, les équipages, les ameublements, leur prodigalité à payer les commodités et les plaisirs qu'on leur présentoit, communiquèrent une espèce de frénésie de parure, de bonne chère, de jeux et de bâtiments. « Tandis qu'on voyoit la misère au plus haut degré et la « France ruinée, il y avoit des gens qui faisoient abat« tre, comme insuffisants, des palais où le plus magni« fique des rois s'étoit trouvé parfaitement bien logé « avec toute sa cour, pour en faire de plus beaux. » Les denrées haussoient, baissoient, selon les variations de l'argent et des billets, et ils restèrent à la fin à un taux qui rendit la main-d'œuvre plus chère, et empêcha souvent nos manufactures de soutenir la concurrence avec celles de nos rivaux. Les villes engloutirent les campagnes, c'est-à-dire que l'appât d'une fortune romanesque attira dans leurs murs les gens aisés, qu'une modestie et une frugalité héréditaires rendoient auparavant la ressource des pauvres cultivateurs. Enfin il n'y eut plus de proportion ni de délicatesse dans les alliances, l'opulence égalisa tout. L'homme de robe, le gentilhomme, le grand seigneur même, ne rougirent pas de savoir que la personne qu'ils alloient faire en-

1720. trer dans leurs familles en approcheroit ses vils parents, et y introduiroit des mœurs vicieuses ou au moins grossières (1).

Il ne sera pas inutile de faire observer que dans le même temps l'épidémie de l'agiotage infecta aussi d'autres contrées. « La compagnie de la mer du Sud et l'al-« lée du Change à Londres valoient bien la compagnie « du Mississipi et la rue Quincampoix de Paris. Il en « étoit de même en Hollande. Les projets en idées s'y « multiplioient par-tout. Qu'il passât par la tête d'un « homme d'en proposer un au hasard, et même en ba-« dinant, les meilleures bourses s'y livroient. On a vu, « sur un simple exposé de cette nature, souscrire pour « plus de douze millions en deux heures de temps, et la « foule de ceux qui couroient à l'endroit indiqué, avec « autant d'ardeur que si on y eût distribué des tré-« sors, étoit telle, qu'on auroit trouvé cent millions « dans la journée avec autant de facilité. On sait qu'un « projet a gagné cent pour cent en deux jours, avant « qu'on sût s'il auroit lieu, de sorte que, dans ce court « espace de temps, ceux qui avoient seulement prêté « leurs signatures ont gagné réellement le fonds de ce « qui n'étoit qu'imaginaire (2). »

Law, cette espèce de magicien qui avoit, comme d'un coup de baguette, fait passer tout l'argent de la France dans les coffres de la banque, ne profita pas des richesses qu'il avoit d'abord accumulées. Le régent, obligé de l'arracher plusieurs fois à la fureur du peuple, finit par le faire sauver en Flandre, d'où il passa à Venise avec sa famille, qui ne s'étoit préparé comme

(1) Villars, t. II, p. 433. — (2) Mém. rég. t. II, p. 331.

lui qu'une foible planche pour le naufrage. On rapporte qu'il y passa sa vie dans les réduits où se tiennent les banques, occupé de gageures, de chances, de loteries, et des jeux auxquels le hasard préside. 1720.

Marseille, dont la sage défiance avoit constamment repoussé les trompeuses ressources de la banque, se vit livrée à un fléau plus terrible, par la négligence des officiers de santé préposés à son lazareth. A la fin de mai, leur imprudence donna lieu à la communication prématurée de l'équipage et de la cargaison d'un vaisseau venant de Syrie et infecté de la peste. La honte d'avouer leur incurie les rendit long-temps opiniâtres à s'aveugler sur la nature de l'épidémie; mais les progrès effrayants qu'elle avoit faits au mois de juillet ne permettant plus de la méconnoître, de tardives mesures furent prises alors pour fermer le port, cerner la ville et la pourvoir de vivres dont elle se trouvoit manquer.

Pendant quelque temps on put rendre à la terre, non sans de grands dangers, et au prix des sommes les plus considérables, les dépouilles mortelles de ceux qui succomboient. Mais lorsque l'on en compta jusqu'à cinq cents moissonnés dans un seul jour, l'appât du gain devint insuffisant pour dérober aux yeux l'affreux spectacle de tant de pertes, et des monceaux de cadavres entassés dans les rues ajoutèrent à la malignité du fléau qui avoit déja fait tant de victimes. Ce fut alors que, par un dévouement au-dessus de tout éloge, le bailli de Langeron, chef d'escadre, dont la prudence avoit su isoler de la ville toutes les dépendances de la marine militaire, accepta la dangereuse mission d'y établir l'ordre que réclamoient ses besoins

de tout genre. Aidé du chevalier Rose et des généreux
1720. échevins Estelle et Moustier, il fit déblayer par des forçats, et ensevelir dans des fosses profondes, la multitude des cadavres qui encombroient les rues, les ruisseaux et le port même. L'évêque de Marseille, Belzunce, secondoit leur zéle de ses exhortations pieuses, et invulnérable comme eux à une contagion qu'il bravoit avec le même dévouement, il étoit par lui-même, et par les autres ministres de la religion, qu'il encourageoit de son exemple, le consolateur des mourants et le soutien de ceux qui survivoient. Courbé sur le lit de douleur des premiers, à toute heure et en tout lieu il leur administroit les secours de la religion, sans redouter leur haleine meurtrière; et, à la tête des autres, il offroit au ciel, dans des processions expiatoires, les vœux touchants d'un peuple consterné sous le poids de son infortune.

Le ciel écouta leurs prières. A la fin de septembre, un vent de nord commença à dissiper les miasmes putrides qui planoient sur la ville, et qui avoient réduit presque à moitié une population de cent mille ames. Les grands ravages cessèrent à cette époque; mais les derniers symptômes ne disparurent qu'un an après la première invasion. Aux désastres de l'épidémie succéda l'appréhension de la famine dans cette malheureuse cité, que la contagion avoit privée de la ressource de son port. Touché de ses besoins, le pape Clément XI, par une sollicitude digne du père commun des chrétiens, fut des premiers à y pourvoir, et il y fit parvenir deux bâtiments chargés de grains, que l'évêque distribua aux indigents.

C'étoit contre ce chef vénérable de l'église, qui ter-

mina sa carrière dans les premiers mois de l'année suivante, après un pontificat de vingt ans, que s'é- 1720.
levoient, depuis le commencement de la régence, les prélats opposés à la bulle *Unigenitus*. Suivant leurs partisans, elle ne menaçoit rien moins que les libertés de l'église gallicane, et proscrivoit évidemment l'amour de Dieu, la nécessité de la grace, la doctrine de saint Paul et de saint Augustin. Des contes ridicules, et qui se détruisoient d'eux-mêmes, étoient propagés avec habileté pour faire croire qu'elle avoit été arrachée à la foiblesse du pontife; et une affectation de rigorisme, cachet assez ordinaire de l'esprit de secte, donnoit du poids à ces assertions, et tendoit à faire oublier les vertus éminentes qui se trouvoient aussi dans les défenseurs de l'autorité.

Les jansénistes, mal vus de Louis XIV, étoient entrés naturellement dans les intérêts du duc d'Orléans. C'étoit la cause de la protection qu'ils avoient éprouvée dans les premiers jours de la régence. Leur haine contre la bulle s'accrut de cette faveur, et, après une guerre d'écrits, les uns graves et savants, les autres aigres et piquants, une guerre d'instructions pastorales et de mandements entre les évêques acceptants et opposants, le premier mars 1717, quatre évêques, du nombre desquels étoit Soanen, évêque de Sénez, que ces disputes ont rendu célèbre, appelèrent solennellement de la constitution au futur concile. Ils vinrent en Sorbonne notifier leur appel dans une assemblée nombreuse de la faculté de théologie, qui y adhéra; celles des arts, de droit et de médecine, s'y joignirent. Les facultés de théologie de Reims et de Nantes, un très grand nombre d'ecclésiastiques séculiers et réguliers,

1720. beaucoup de chapitres et de communautés se pourvurent par la même voie contre la constitution. Les quatre évêques eurent plusieurs imitateurs parmi leurs confrères, entre autres le cardinal de Noailles.

Les acceptants, qui étoient en plus grand nombre, jetèrent un grand cri contre cette atteinte portée à un décret enregistré, qu'ils regardoient comme loi de l'église et de l'état : leurs plaintes pressantes et réitérées parvinrent au régent, qui en fut très embarrassé. Il tergiversa, tâcha de calmer les esprits, et promit d'envoyer à Rome chercher des explications et des moyens de concorde. En attendant, il écrivit aux acceptants une lettre qu'il rendit publique, et par laquelle il défendoit d'appeler de la constitution sans nécessité. Ce mot étoit, à ce qu'on dit, une interpolation du chancelier d'Aguesseau, l'idole et l'espérance alors du parti après le cardinal de Noailles. On supposa qu'il avoit espéré de cette adresse concilier peut-être toutes les opinions. Il ne fit que refroidir à son égard le régent, qui fut obligé de prendre la faute sur lui, mais qui commença à retirer l'appui qu'il avoit donné d'abord aux jansénistes. Ses premières nominations avoient toutes été en leur faveur, et c'est à cette occasion qu'il dit plaisamment au sortir du conseil : « Les jansénistes « ne se plaindront pas de moi; j'ai tout donné à la « grace, et rien au mérite. » Il s'en repentit, quand il vit son choix repoussé par le pape. Cependant il tint bon pour l'honneur de l'autorité royale; mais il se promit dès-lors de ne la plus commettre pour contenter un parti, qui, malgré des soutiens éminents, étoit trop visiblement celui de la minorité. Dans la circonstance présente, la circulaire déplut, et aux opposants, par-

cequ'elle prohiboit l'appel, et aux acceptants, parce-qu'elle le permettoit dans le cas de *nécessité*, dont chacun seroit juge selon sa conscience droite ou erronée. Aussi l'acharnement continua-t-il à se manifester entre les deux partis par des écrits pleins d'amertume. 1720.

On ne prévoyoit pas comment finiroit cette querelle, lorsque l'ambition d'un homme procura une surséance, qu'on eut droit alors de regarder comme une véritable paix. L'abbé Dubois s'étoit déja fait donner l'archevêché de Cambray; et, malgré ses principes et ses mœurs, il tendoit encore à la pourpre. L'embarras de Rome, par rapport à sa bulle, dont l'état précaire en France lui donnoit de grandes inquiétudes, fit croire à l'archevêque que, s'il pouvoit soulager le pape de ce fardeau, ce seroit pour lui un acheminement sûr au cardinalat.

Deux choses étoient nécessaires pour parvenir à ce but : tirer des évêques opposants une acceptation, et du parlement, qui étoit exilé à Pontoise, pour les affaires de finance, un nouvel enregistrement qui imposeroit nécessité à tout le monde, deux moyens qui paroissoient comme impraticables dans la chaleur où étoient les esprits. Cependant Dubois le tenta et y réussit, car c'est à lui qu'on attribue le succès de cette affaire.

Le cardinal de Noailles appuyoit son appel sur ce qu'il prétendoit que la bulle, en condamnant certaines propositions du livre de Quesnel, dont un sens étoit très catholique, n'attaquoit pas moins que des dogmes positifs, des principes moraux, et de plus les libertés de l'église gallicane. En paroissant entrer dans les idées du prélat, Dubois l'entoura de théologiens qui lui remontrèrent que tout ce qu'il pouvoit desirer étoit que ces vérités fussent mises en sûreté, de manière que

l'acceptation de la bulle ne les effleurât même pas.
1720. Cette acceptation, lui répétoit-on sans cesse, est nécessaire pour la paix de l'église; or, un avantage si grand que cette paix méritoit bien quelque condescendance. On le fit donc consentir à dresser un écrit qu'il nomma *corps de doctrine*, dans lequel tous les points discutés, et qui paroissoient entamés par la bulle, étoient munis de preuves qui les mettoient hors d'atteinte de toutes les conséquences dangereuses qu'on pourroit tirer de la bulle contre eux. Noailles présenta son écrit à quarante de ses confrères assemblés en présence du régent; ils le signèrent et acceptèrent la constitution, *conformément au corps de doctrine*. Il fut envoyé dans différents diocèses, et un grand nombre d'évêques y souscrivirent : c'est ce qu'on a appelé *l'accommodement des quarante*.

Cependant tous les obstacles n'étoient pas levés. Il restoit encore un petit nombre d'évêques opposants, et la Sorbonne même fit des protestations. Le cardinal en prit occasion de retarder le mandement qu'il avoit promis, sous les explications et interprétations consignées au *corps de doctrine*. Faisant même assez maladroitement dépendre ses sentiments de ceux d'une assemblée laïque, il en refusa la publication, jusqu'à ce que la déclaration du roi pour l'acceptation de la bulle, et la défense d'en appeler au futur concile, fussent enregistrées au parlement, qui témoignoit en général un éloignement prononcé pour la constitution, et qui prétendoit lui-même attendre l'exemple de son pasteur. Cette espéce de collusion fut punie par la formation d'un nouveau conseil de conscience, dont le cardinal fut exclu, et par la menace qui fut faite au parlement

d'être relégué à Blois. Ce corps, déja ennuyé de son exil à Pontoise, commença à s'effrayer. On parloit d'ailleurs de lui donner d'autres et de plus importants dégoûts : il étoit question de diminuer son ressort, et de lui substituer dans l'enregistrement des lois le grand conseil, qui, dans une espèce de lit de justice, auquel les pairs avoient assisté, venoit d'accepter la bulle. L'Écossois Law, qui étoit encore dans le ministère, et qui trouvoit l'occasion de se venger du parlement, proposoit même d'en rembourser les offices avec son papier décrié, et de reconstituer des magistrats qui n'eussent d'autres fonctions que celle d'administrer la justice. D'Aguesseau enfin trembloit pour un corps auquel il étoit tendrement attaché, et il hésitoit de se prêter à sceller les mesures violentes que l'on projetoit. Dans ces dispositions favorables à un accommodement, des négociations officieuses le procurèrent. Villars, comme autrefois Turenne en des circonstances presque semblables, s'y entremit avec zéle, et obtint enfin du cardinal et du parlement le sacrifice d'une opinion particulière, qu'on leur donna le mérite de faire les uns et les autres, au noble motif de la paix de l'église et de l'état. Dans leur commune soumission, le cardinal prévint le parlement, et celui-ci enregistra la déclaration, le 4 décembre 1720, « conformément aux « régles de l'église, et aux maximes du royaume sur les « appels au futur concile », réserve qui lui fut permise pour sauver au moins son honneur. Ainsi la constitution *Unigenitus* devint pour la seconde fois loi de l'état; et la paix parut être rendue à l'église de France. Le parlement revint à Paris, et Dubois fut fait cardinal l'année suivante par le pape Innocent XIII.

1720.

Le régent avoit eu un intérêt personnel dans cette
1720. affaire. Il vouloit marier sa fille au prince des Asturies; et faire épouser au roi Marie-Anne-Victoire, infante d'Espagne. Ce dernier mariage étoit mal assorti pour l'âge, la princesse n'ayant que quatre ans, et le roi, dont la constitution s'étoit extrêmement fortifiée, en ayant bientôt treize. Aussi cette disproportion fit-elle hésiter la cour d'Espagne, dirigée alors par le jésuite d'Aubenton, dont la cour de France avoit employé le crédit pour ruiner celui d'Alberoni. On dit que pour se faire payer de ce service, lui et ses confrères, dirigés par leur général et par le pape, déterminèrent le roi, la reine, et les membres du conseil, leurs pénitents, à ne consentir au mariage que sous la condition que la bulle *Unigenitus* seroit reçue en France et enregistrée au parlement, et que la conscience du roi seroit remise à la direction d'un jésuite.

Malheureusement l'enregistrement de la bulle ne rendit pas encore la paix à l'église de France. Il ne lui procura qu'une trève passagère, et le vieux levain d'aigreur et de révolte continua de fermenter. Deux ans n'étoient pas écoulés depuis l'accommodement, que le cardinal de Noailles, se reprochant peut-être ses ménagements comme une foiblesse, donna de nouveaux témoignages d'humeur, en refusant des pouvoirs au père de Linières, jésuite, homme droit et sans intrigue. Dans la vue de satisfaire l'Espagne, on l'avoit donné au roi pour confesseur, sur la démission du modeste abbé Fleury, auteur de l'Histoire ecclésiastique, ancien sous-précepteur du duc de Bourgogne, et alors plus qu'octogénaire, que le duc d'Orléans, au commencement de sa régence, avoit choisi, sur ce motif « qu'il

« n'étoit ni janséniste, ni moliniste, ni ultramontain. » 1720.
A sa retraite, et d'après l'obstination de l'archevêque, le roi, pour profiter du ministère du père de Linières, se vit contraint de se rendre à S.-Cyr, qui dépendoit du diocèse de Chartres.

Ces mouvements dans le clergé et le barreau, dont il 1721.
a fallu suivre les minutieuses intrigues, déplaisoient singulièrement au régent, qui auroit voulu n'avoir qu'à traiter le fond des affaires, et en abandonner le détail à quelqu'un plus fait que lui pour ces objets. Dubois, dont il avoit éprouvé la capacité, et dont il croyoit la soumission à ses volontés assurée, étoit celui qu'il avoit choisi pour cet emploi; et c'étoit aussi afin de le proportionner insensiblement au rang qu'il lui destinoit, qu'il l'avoit, dit-on, décoré de la mitre de Cambray, et enfin du chapeau de cardinal. Mais avant que de se décharger entièrement du détail des affaires, le régent se proposa de mettre un dernier ordre dans les finances.

Afin de constater la véritable dette de l'état, masquée par la valeur idéale du papier, le 26 janvier, sur l'avis des frères Paris, auxquels on devoit la première liquidation faite en billets d'état, au commencement de la régence, fut rendu un édit du conseil, portant qu'il seroit fait une représentation générale de tous les effets publics alors en circulation. Les propriétaires devoient donner en même temps des déclarations de leur origine et du prix auquel il les avoient acquis, en produisant les titres ou contrats par lesquels ils en étoient devenus possesseurs. On y apposoit alors un timbre, et c'est ce qui s'appeloit *viser*, d'où est venu le nom de *visa*. Sur plus de trois milliards d'effets qui devoient être en circulation, deux milliards deux cent

1721. millions seulement furent visés : le reste demeura dans le porte-feuille de capitalistes qui s'obstinèrent à ne pas vouloir subir de réduction, et qui perdirent la totalité de leurs créances. La faveur de l'agiotage soutint quelque temps de plus ces effets non visés, et l'année suivante on trouvoit encore soixante francs d'une action des Indes ou d'un billet de banque de mille livres. Mais ils ne tardèrent pas à s'anéantir absolument. Quant aux effets visés, il ne s'opéra sur leur montant qu'une réduction de cinq cent millions, en sorte que la dette fut liquidée à dix-sept cent millions environ. Le Pelletier de La Houssaye, contrôleur-général des finances après Law, déclara l'impossibilité de faire honneur en totalité à une pareille créance, et pour y satisfaire, au moins en partie, il proposa la création de quarante millions de rentes sur l'hôtel-de-ville, et l'érection de quantité de charges ou offices lucratifs ou honorifiques, propres, sous ces deux rapports, à tenter la cupidité des particuliers. Quelque minces que fussent ces placements, on dut se trouver encore trop heureux à ce prix de voir disparoître enfin cette masse énorme de papier sous laquelle la France avoit pensé être abymée.

L'expédient du *visa*, malgré son utilité reconnue, ne pouvoit manquer d'entraîner bien des inconvénients. D'abord il étoit très désagréable de se trouver forcé de déclarer qu'on avoit vendu l'héritage de ses pères. Ensuite ceux qui s'étoient vus contraints de recevoir des billets, les uns pour des marchandises, d'autres pour des meubles, ne pouvant prouver qu'ils venoient de propriétés foncières, restoient avec des papiers sans valeur. A l'égard même des agioteurs de profession, c'étoit une injustice de les priver, par une formalité, du prix de

leur industrie. Le ministère y mit même une violence honteuse : car plusieurs d'entre eux étant revenus se présenter au *visa*, on ne se contenta pas de ne point timbrer leurs effets, auxquels les préposés ne trouvèrent pas les conditions requises ; mais on retint les billets, et on renvoya les porteurs les mains vides. D'autres eurent ordre, sous peine d'exécutions, d'apporter à la banque une certaine quantité d'actions pour être brûlées. On envoya garnison chez ceux qui n'obéissoient pas, on saisit leur or et leurs bijoux, et plusieurs furent mis en prison, « quoiqu'ils protestassent que ce n'étoit point « un crime d'être devenus riches par les moyens inven- « tés par la cour. » 1721.

D'où il est clair que cette opération du *visa*, dont on se promit d'abord de grands avantages, n'en eut que pour le fisc, qu'elle débarrassa d'une multitude prodigieuse de billets qu'il auroit fallu payer, et qu'elle ne fut utile qu'à un petit nombre de ceux qui avoient été contraints par les circonstances d'échanger leurs fonds contre le papier. Encore se fit-il des malversations dans la manière même d'opérer le visa. Des commis infidéles reçurent de l'argent pour reconnoître acquis avec des fonds des billets qui n'avoient pas cette origine, et pour leur procurer ainsi la faveur du visa. Les plus riches actionnaires, sans s'amuser à corrompre des commis, allèrent droit aux favoris et favorites du régent, et « leur offrirent des millions, moyen- « nant que le reste de leur bien demeurât à couvert, ce « qui leur fut promis et tenu », c'est-à-dire que, moyennant un sacrifice qui n'entroit pas dans les coffres du roi, on visa et valida les effets d'une acquisition suspecte. Ainsi le visa péchoit et dans le fond et dans la forme.

Le duc d'Orléans, qui, tenant en main la balance
1721. du système, auroit pu en incliner le bassin de son côté, et verser dans sa maison des trésors immenses, n'y gagna rien, à la différence d'autres princes, dont les grands biens datent de cette époque. Mais, s'il n'en profita pas, tous ceux qui étoient autour de lui s'enrichirent, soit par les graces que leur importunité obtint pour ceux qui les payoient, soit par les dons qu'ils arrachoient pour eux-mêmes.

1722. La première fois que Dubois entra au conseil d'état avec la dignité de cardinal, qui lui donnoit le pas sur les membres laïcs, le chancelier, les pairs et maréchaux de France s'en absentèrent. Le duc de Noailles, un des mécontents, le rencontrant le soir, lui dit : « Cette « journée sera fameuse dans l'histoire, Monsieur : on « n'oubliera pas d'y marquer que votre entrée au conseil « en a fait déserter tous les grands du royaume. » Le prélat montra dès ce moment comment il comptoit user de l'autorité. Il fit exiler sans ménagement ceux qui avoient marqué par leur absence leur improbation : ceux qui s'étoient d'avance retirés dans leurs terres reçurent ordre d'y rester, et on leur signifia que leurs pensions ne seroient plus payées. D'autres personnes attachées au régent, plus confidentes de ses plaisirs que de ses affaires, furent aussi éloignées, par la seule raison qu'elles portoient ombrage au favori.

Cette inflexibilité du cardinal devoit faire craindre au prince ce qui pouvoit lui arriver à lui-même, lorsque Dubois se trouveroit premier ministre, au moment où le roi, qui approchoit de treize ans, seroit déclaré majeur. On présenta au régent ces conséquences : il les sentit. Mais, comme nous l'avons insinué, la lassitude

des affaires, l'espérance de se livrer plus facilement et sans inquiétude à ses plaisirs, le firent passer par-dessus ces considérations; et, le 22 août 1722, Dubois fut nommé premier ministre. 1722.

Louis XV, qui avoit été sacré à Reims le 26 octobre 1722, fut déclaré majeur au parlement dans un lit de justice le 22 février 1723. Il vit aussi arriver, pour être élevée à la cour de France, l'infante d'Espagne, qui lui étoit destinée en mariage. 1723.

En prenant les rênes du gouvernement, le cardinal Dubois montra des dispositions louables. Il parut qu'il cherchoit à se réhabiliter dans l'opinion publique. Il fit des réglements sages, montra de l'ordre et de l'application. On commençoit à croire avec étonnement qu'on pourroit être heureux sous son ministère, lorsqu'un ancien mal, long-temps caché, se déclara avec violence au commencement du mois d'août. C'étoit un abcès dans la vessie. Le danger fut bientôt si pressant qu'il fallut décider le malade à cette fâcheuse alternative, de subir l'opération ou de mourir; encore les médecins ne promettoient-ils pas que l'opération auroit une issue heureuse. En effet, le 10 août, 24 heures après avoir été opéré, Dubois mourut à l'âge de 66 ans, avec le cynisme qu'il avoit affiché toute sa vie, et sans recevoir les sacrements de l'église, qu'il éluda, sous le prétexte qu'il y avoit pour l'administration d'un cardinal un cérémonial particulier, sur lequel il falloit consulter d'abord ses confrères.

« On lui trouva des richesses immenses, une extrême « quantité de vaisselle d'argent et de vermeil la plus « admirablement travaillée, les meubles les plus pré- « cieux, les bijoux les plus rares, des attelages parfaits

1723. « de tous pays, et les plus somptueux équipages. » Il laissa onze cent mille livres d'argent comptant; c'étoit presque une année de son revenu connu, que Saint-Simon fait monter à quatorze cent cinquante-quatre mille livres, et dont les deux tiers étoient formés par une pension de l'Angleterre. Il se proposoit de joindre à ses nombreuses abbayes celles de Prémontré, de Cîteaux, de Cluny et des autres chefs d'ordre, et de devenir par-là une espèce de patriarche en France; projet renouvelé de Richelieu.

Au moment où Dubois ferma les yeux, le duc d'Orléans reprit le ministère. Comme si cette mort eût rompu le charme qui le retenoit dans l'oisiveté, on le vit s'occuper des affaires; renoncer sinon au libertinage, du moins aux éclats les plus scandaleux de la débauche, se borner à un seul attachement, espèce de modération que la dépravation des mœurs fait trop souvent regarder chez les grands comme une vertu.

Ce prince étoit affable, complaisant. Il écoutoit avec un air de bonté qui charmoit. Jusqu'aux refus, il avoit l'art de les faire supporter sans peine. On voyoit qu'il souffroit quand il ne pouvoit pas renvoyer content. Son regard, quoique perçant, étoit doux et flatteur. Aussi, malgré les malheurs causés par le système qui avoit renversé tant de fortunes, il étoit non pas aimé, mais adoré des Parisiens. Quand il sortoit du Palais-Royal, quand il y rentroit, ils se jetoient en foule au-devant de lui; on couroit aux spectacles où on espéroit le voir. Les ministres étrangers se louoient de sa politesse et de ses égards. Ils admiroient la justesse de son esprit, sa pénétration, la sagesse et l'adresse de sa politique, son discernement exquis, sa facilité à traiter,

à tourner, à démêler les affaires, sa netteté dans l'exposition, sa réserve dans les interrogations, son aisance et sa finesse dans les réponses. Le jeune roi, touché de son respect inaltérable, de son attention à lui plaire, de sa franchise, de la gaieté qu'il mêloit à l'instruction, n'en a jamais parlé (et il en parloit souvent) qu'avec estime et affection tant qu'il vécut, et avec regret quand il l'eut perdu. 1723.

La véridique histoire, en lui rendant la justice qu'il mérite, et en l'absolvant des crimes qu'il n'a pas commis, doit s'armer cependant de sévérité pour achever de le peindre. Le respect dû à la morale, qui fait tout l'homme, doit appeler à jamais le mépris sur un prince qui, bon par tempérament, pervertit les heureux dons qu'il avoit reçus en partage; qui, indifférent entre le vice et la vertu, eut la honte ou le malheur de ne pas croire à la dernière; et qui enfin, par les funestes exemples de dépravation et d'athéisme qu'il donna sur les marches du trône, doit être considéré comme l'auteur de la vaste et profonde corruption où nous sommes aujourd'hui plongés. Une attaque d'apoplexie, qui le surprit dans un excès de débauche, et qui, selon les affreux desirs qu'il avoit manifestés quelquefois, lui ôta tout d'un coup la connoissance, l'emporta en six heures, le 2 décembre, à l'âge de quarante-neuf ans.

Sitôt que le duc d'Orléans eut fermé les yeux, le prince de Condé, duc de Bourbon, et qu'on nommoit, ainsi qu'on l'a vu, M. le duc, se présenta au roi et demanda la place vacante. Le jeune monarque, assez embarrassé, jeta les yeux sur M. de Fleury, ancien évêque de Fréjus, son précepteur, qui étoit auprès de lui, comme pour le consulter. Le prélat baissa les siens, ne

1723. fit aucun signe, et Louis consentit. Le brevet étoit tout prêt, il le signa. Aussitôt le duc prêta serment et fut proclamé premier ministre. Ces petites circonstances font voir que la place fut plutôt enlevée qu'obtenue; aussi le duc n'en jouit-il pas long-temps. Le conseil d'état fut composé de quatre personnes seulement : du roi, du premier ministre, de l'évêque de Fréjus, et du maréchal de Villars, du nom duquel on étoit bien aise de s'autoriser, mais auquel on communiquoit peu de choses.

Le duc de Bourbon n'avoit pas trente ans, n'étoit connu que par l'intérêt qu'il avoit pris pendant le système aux affaires de finance, qui ne lui avoient pas été infructueuses, et par son acharnement contre le duc du Maine, son beau-frère; deux choses peu propres à lui attirer l'estime du public. Il étoit d'ailleurs dur, rude dans ses manières, privé d'un œil, ce qui rendoit son regard incertain et son abord rebutant. Enfin il étoit gouverné par une maîtresse, madame de Prie, femme aussi habile que dissolue, à laquelle on attribue toutes les opérations politiques de son ministère. Dès les premiers jours il eut lieu de s'apercevoir, par la part exclusive que se réserva le précepteur dans les affaires ecclésiastiques, à quel degré celui-ci possédoit la confiance de son éléve; mais il ne désespéra pas de la partager.

1724. Il se présentoit une circonstance favorable à ce dessein. Le mariage du roi avec l'infante, mariage d'un prince de seize ans avec une princesse de six, n'étoit pas approuvé, parcequ'il faisoit envisager des fruits trop tardifs. On s'entretenoit assez publiquement de cet inconvénient, et le desir de voir naître au roi une

postérité qui assureroit la tranquillité du royaume, étoit général, sur-tout depuis une légère indisposition que Louis venoit d'éprouver. Le ministre le souhaitoit plus qu'aucun autre, par la raison que la mort du jeune prince auroit placé sur le trône le duc d'Orléans, son compétiteur en pouvoir. Il saisit donc cette occasion de satisfaire la nation, de plaire sans doute au jeune monarque lui-même, et de lui donner une épouse qui, ayant obligation au ministre de sa fortune, feroit prévaloir son crédit auprès de son époux. 1724.

On tint conseil à ce sujet. Malheureusement l'infante ayant été amenée en France, il étoit plus fâcheux de la renvoyer qu'il ne l'auroit été de rompre son mariage de loin; mais la résolution en fut prise, et, de peur d'éprouver à cet égard de la cour d'Espagne des représentations qui causeroient des lenteurs, on n'en prévint le roi et la reine qu'en faisant partir la princesse. Il est vrai qu'on accumula auprès d'eux les excuses, les représentations, les motifs même de religion, tirés du danger de précipiter leur neveu dans l'habitude du libertinage, si on prétendoit l'amuser long-temps d'espérances. On joignit à ces raisons l'attention de faire reconduire l'infante avec les plus grands honneurs. Elle a été depuis reine de Portugal. 1725.

Le roi d'Espagne, au commencement de l'année précédente, et par suite de ses anciens scrupules, avoit abdiqué en faveur de Louis Ier, son fils aîné, âgé de seize ans seulement. Mais le jeune prince mourut la même année. Le mépris que la junte de gouvernement avoit fait des dispositions de Philippe lui rendit le desir de reprendre les rênes de l'état. Les grands et son propre confesseur, le P. Bermudès, lui opposèrent une

1725. décision théologique, qui déja le déterminoit à regagner son palais de Saint-Ildephonse, lorsque le nonce du pape, se joignant aux sollicitations de la France, vint l'absoudre du prétendu vœu de remonter jamais sur le trône, et dissiper ainsi les terreurs qui l'agitoient. Aussitôt qu'il reçut la nouvelle du renvoi de sa fille, il fit partir de son côté la jeune veuve de son fils aîné, ainsi que mademoiselle de Beaujolois, destinée à l'infant don Carlos, toutes deux filles du régent. Il rappela en même temps ses plénipotentiaires de Cambray; et, dans l'ardeur de son ressentiment, il ordonna au baron de Ripperda, Hollandois, son envoyé à Vienne, de traiter directement avec l'empereur, et paya du rang de premier ministre la paix que le négociateur conclut avec lui.

Pour remplacer la princesse, le ministre auroit pu donner au roi mademoiselle de Vermandois, sa sœur; mais détourné, dit-on, de ce choix par madame de Prie, qui redoutoit pour elle-même la sévérité de mœurs de cette princesse, il proposa au conseil Marie-Charlotte Leczinska, fille unique de Stanislas Leczinski, qui, porté par Charles XII sur le trône de Pologne, avoit été forcé d'en descendre lors des disgraces de ce prince, et qui, depuis sa mort, vivoit sous la protection de la France à Wissembourg, en particulier peu aisé. Marie étoit plus estimable par ses vertus que remarquable par sa beauté, et avoit près de sept ans de plus que le roi. Quand, au conseil, monsieur le duc demanda au précepteur son avis, il répondit qu'il ne se mêloit pas de mariage. Les autres conseillers approuvèrent; le roi consentit et épousa la princesse le 4 septembre 1725.

Les premières années du mariage de Louis XV ne furent pas, comme celles de Louis XIV, marquées par des tournois, des bals, des fêtes publiques, qui réjouissent le peuple, et font quelquefois diversion à des réflexions tristes. Il vivoit retiré avec son épouse, qu'il chérissoit alors; il ne la quittoit que pour aller de Versailles à Rambouillet, château du comte de Toulouse, où la comtesse, femme douce, polie, prévenante et vertueuse, rassembloit une société assortie à son caractère, et très agréable au roi, qui, né un peu sauvage, se plaisoit dans un cercle étroit. C'étoit presque tous amis de l'ancien évêque de Fréjus. Le prélat voyoit avec grand plaisir son élève s'habituer dans cette compagnie; de son côté, le duc n'en prenoit pas d'ombrage, parceque, pendant que le roi se complaisoit dans cette douce inertie, il gouvernoit à sa volonté; mais ce n'étoit pas selon celle du public. 1725.

Une de ses premières opérations, qui souleva le mécontentement, fut une déclaration contre les protestants, qui enchérissoit sur les anciennes rigueurs de Louis XIV contre eux. La médiation des Hollandois en faveur de leurs co-religionnaires, et sur-tout les dispositions que faisoient déja les étrangers pour profiter une seconde fois des mesures impolitiques du gouvernement, éclairèrent celui-ci. Des édits explicatifs atténuèrent d'abord la déclaration, et peu-à-peu l'opinion publique lui fit partager l'oubli où commençoient à tomber à cet égard les lois de Louis XIV.

Les finances étoient toujours un objet d'embarras pour le ministère, quoique les frères Paris, qu'il avoit appelés à son aide, contribuassent de tous leurs talents à y rappeler l'ordre. Quant au duc de Bourbon,

1725. il s'en occupoit de manière à faire croire qu'il songeoit moins à soulager le peuple qu'à consolider l'état de ceux qui s'étoient enrichis. Tel fut l'édit par lequel le roi déchargeoit la compagnie des Indes, qui avoit été liée à la banque, de tous les comptes que la première pouvoit avoir à rendre à la seconde. Ce privilége parut n'être statué qu'en faveur du duc de Bourbon et de ceux qui, comme lui, s'étoient enrichis pendant l'union de la banque à la compagnie. Avec l'édit présenté au parlement sur cet objet, et dans le temps même qu'on percevoit sans enregistrement, partiellement à la vérité et avec difficulté, le prétendu droit de *joyeux avénement*, qui fut affermé pour vingt-trois millions, il fut porté un deuxième édit qui, sans aucune exception de personnes, imposoit un cinquantième denier sur tous les fruits de la terre, blés, vins, bois, et sur ceux de l'industrie, édit qui révolta toutes les classes de citoyens; le clergé et la noblesse, par l'atteinte donnée à leurs priviléges; et le peuple, par la crainte d'une inquisition dans l'évaluation du revenu net sur lequel devoit se percevoir le droit. Pour prévenir la résistance ordinaire des jeunes conseillers, un troisième édit ôtoit à ceux qui n'avoient pas dix ans de service le droit de délibérer sur les affaires générales. Moyennant cette précaution, les édits furent enregistrés dans un lit de justice de l'exprès commandement du roi, qui, à son retour du parlement, put juger, par le morne silence du peuple, de son extrême mécontentement.

Ces signes d'improbation s'adressoient moins au jeune monarque qu'au premier ministre. Le duc de Bourbon n'avoit pas la familiarité, l'espèce de bonhomie, la popularité, qui faisoient supporter les défauts et les fautes

du régent. Il n'étoit pas non plus, comme ce prince, agréable au roi, prévenant, patient dans le travail. 1725. Louis se plaisoit bien davantage avec son précepteur, qu'il trouvoit complaisant, auquel il étoit accoutumé, et qu'il estimoit pour sa modération, et pour l'attachement qu'il portoit à sa personne ; aussi étoit-il toujours admis en commun avec le premier ministre, au lieu qu'il y avoit certains travaux, comme les affaires de l'église, dont celui-ci étoit exclus.

Il vint en tête au duc de Bourbon de rendre la pareille au précepteur, et de travailler aussi avec le roi sans lui. Le projet se fit de concert avec la reine, qui, devant tout au premier ministre, ne pouvoit se refuser à ses desirs. Sous quelques prétextes, on engagea le roi à tenir de temps en temps le conseil dans l'appartement de son épouse. Après y avoir été plusieurs fois admis sans difficulté, le précepteur se présente un jour comme à l'ordinaire : l'huissier lui refuse l'entrée; sans insister, l'ancien évêque va se renfermer à Issy, sa maison de campagne. Pareille éclipse lui avoit réussi sous le régent. Le roi l'avoit fait revenir, en montrant l'impatience d'un enfant contrarié : ici il manifesta la colère d'un souverain presque insulté; il envoya à Fleury ordre de reprendre sa place auprès de lui. Les conseils chez la reine cessèrent, et le train des affaires ne fut pas interrompu.

On dit que le duc de Bourbon ne prévit pas sa dis- 1726.
grace, ce qui est difficile à croire : mais les gens de cour savent si bien dissimuler ce qu'ils voudroient cacher aux autres, qu'on a pu s'imaginer qu'il l'ignoroit lui-même; du moins est-il certain qu'il n'en soupçonna pas le moment. Le 11 juin, le roi, partant pour Rambouillet,

1726. parla comme à l'ordinaire au duc de Bourbon, et lui dit : « Ne me faites pas attendre pour souper. » Sitôt qu'il l'eut quitté, le duc de Charost, qui avoit des ordres dès la veille, lui remit une lettre conçue en ces termes : « Je vous ordonne, sous peine de désobéis-« sance, de vous rendre à Chantilly, et d'y rester jus-« qu'à nouvel ordre. » La reine, malgré son état de grossesse, reçut aussi une lettre mortifiante, par laquelle le roi lui commandoit de faire tout ce que l'évêque de Fréjus lui diroit, comme si c'étoit lui-même, et il en fut envoyé de pareilles aux ministres.

Les dispositions qui avoient accompagné le renvoi de M. le duc firent deviner facilement d'où partoit le coup, et les changements qui alloient arriver. Le plus important, et qui les renfermoit tous, est que le roi déclara qu'il n'auroit plus de premier ministre, et qu'il gouverneroit par lui-même; et, pour gouverner par lui-même, il ne vit plus que par les yeux, n'agit plus que par l'influence de l'ancien évêque de Fréjus son précepteur, qu'il fit aussitôt cardinal.

« S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, « dit un historien, c'est sans doute le cardinal de Fleury. « On le regarda comme l'homme le plus aimable et de « la société la plus délicieuse jusqu'à l'âge de soixante-« treize ans; et lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards « sont forcés de se retirer du monde, il eut pris en main « les rênes du royaume, il fut regardé comme un des « plus sages. » Le gouvernement qui commence est ordinairement le contraste de celui qui finit. Aussi vit-on des hommes nouveaux dans le ministère, des disgraces, des exils, des emprisonnements, et même des libertés et des rappels. Le duc du Maine rentra en fa-

veur. Les maréchaux d'Huxelles et de Tallard furent admis au conseil. Michel Robert Le Pelletier-des-Forts, neveu de Claude, successeur de Colbert, fut fait contrôleur-général à la place du président Dodun, qui avoit succédé lui-même à Le Pelletier de La Houssaie; enfin le ministre de la guerre Leblanc, que le duc de Bourbon avoit retenu à la Bastille, et mis en jugement pour dilapidation, fut rappelé au ministère. Le chancelier d'Aguesseau rentra même en fonction l'année suivante; mais il n'eut point les sceaux; ils furent donnés à M. de Chauvelin, qui eut en même temps le portefeuille des affaires étrangères en remplacement du comte de Morville.

1726.

Une des premières opérations du cardinal fut de supprimer l'édit du cinquantième, de diminuer quelques autres impôts et de faire des remises sur l'arriéré. L'augmentation des recettes générales, qui furent portées à soixante millions, et des fermes à quatre-vingt, permit ces actes de générosité. Ils se trouvèrent joints à des actes moins honorables, tels que la réduction des rentes viagères, sous prétexte qu'à la chute du système elles avoient été acquises à vil prix. On attribua aux intendants des fonds pour faire des distributions dans les provinces et soulager le peuple. Enfin le roi plaça en différentes villes, sous des officiers expérimentés, six compagnies de cadets gentilshommes : établissement qui a été le prélude de l'*École militaire*.

Le commencement du nouveau ministère fut encore marqué par une fixation des monnoies qui termina enfin la longue fluctuation où elles avoient été depuis Louis XIV. Le marc d'argent, qui, de quarante francs à la mort de ce monarque, avoit monté en 1720 jus-

qu'à cent trente, et qui quatre ans après étoit redes-
1726. cendu à quarante-quatre, fut définitivement fixé à cinquante et un, par une déclaration du 18 juin 1726. Depuis ce temps, le marc n'ayant pas sensiblement varié, les espéces frappées alors ont continué jusqu'à la fin du siècle et au-delà à circuler pour la même valeur nominale qu'elles reçurent d'abord. Les espéces d'or seules ont éprouvé quelque augmentation du changement de rapport qui s'est introduit dans le commerce entre la valeur de l'or et celle de l'argent; rapport qui, par la déclaration du 21 novembre 1785, a été fixé à quinze et demi, au lieu de quatorze et demi, que l'on comptoit auparavant.

1727-32. L'Europe étoit alors en paix, à l'aide de négociations entamées, suspendues, reprises pendant plusieurs années dans toutes les cours. L'aperçu qu'il est nécessaire d'en donner fera connoître l'état respectif des puissances, et les intérêts qui ont causé les guerres suivantes. La quadruple alliance signée à Londres en 1718, ouvrage du cardinal Dubois, qui avoit rompu le projet formé par le cardinal Alberoni de rejoindre à la couronne d'Espagne les états que les paix d'Utrecht, de Rastadt et de Bade en avoient détachés, ce traité forcément accepté par les Espagnols, dès la fin de 1719, n'étoit pas encore exécuté en 1720. Les principales conditions en étoient que l'empereur Charles VI renonçoit à tous les états de la monarchie d'Espagne, et Philippe V, de son côté, abdiquoit toute prétention sur les états d'Italie et des Pays-Bas qui avoient autrefois appartenu à la monarchie espagnole. Arrivant la mort du dernier mâle de la maison de Médicis, qu'on regardoit comme prochaine, l'empereur s'engageoit de don-

nèr l'investiture de la Toscane avec ses côtes et les îles adjacentes à don Carlos, fils aîné de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse ; à ses frères cadets, s'il n'avoit pas d'enfants, et successivement à leurs héritiers ; de manière qu'aucun d'eux ne pût jamais être en même temps roi d'Espagne, et que la Toscane ne pût jamais non plus devenir partie du royaume d'Espagne. Par ce même traité de Londres, la Sicile, que les traités, suites de celui d'Utrecht, donnoient au duc de Savoie, et où il s'étoit fait couronner, étoit adjugée à la maison d'Autriche, et le duc devoit recevoir et reçut en échange, bien à contre-cœur, l'île de Sardaigne, à laquelle on appliqua les honneurs de la royauté. 1727-32.

Un temps considérable se passa à libeller les actes et diplômes de ces échanges et cessions ; à chaque point, à chaque virgule, nouvelles difficultés de la part des contractants, qui ne se soucioient pas de finir, car Philippe V ne se dessaisissoit qu'à regret des états d'Italie et de Flandre, qui auroient fait de si beaux établissements pour les enfants de sa seconde femme ; et il étoit pénible à Charles VI de renoncer à la couronne d'Espagne qu'il avoit portée. Pour arriver enfin à une décision, on étoit convenu, en 1720, d'un congrès qui s'assembleroit à Cambray ; mais il n'eut lieu qu'en 1722, et n'eut même de l'activité qu'en 1724.

En attendant l'accommodement, les confédérés de la quadruple alliance, qui se portoient pour médiateurs entre Charles VI et Philippe V, suppléèrent aux formalités dont les rivaux différoient de convenir, en garantissant à chacun d'eux le partage du traité de Londres, par un acte signé à Paris le 21 septembre 1721. C'étoit un moyen d'arrêter tout d'un coup, par

1727-32. un effort commun, l'incendie que leur obstination voudroit allumer.

On voit dans les discussions que l'empereur présenta au congrès de Cambray le germe d'une guerre générale : guerre de mer, pour des intérêts de commerce ; guerre de terre, pour des partages de famille. Ce prince venoit d'accorder à une association de commerçants le droit d'aller trafiquer dans les Indes Orientales sous sa protection. On l'appela la *Compagnie d'Ostende*, parce-qu'elle s'établit dans cette ville ; les Hollandois en furent jaloux. Ils prétendirent qu'elle nuiroit à leur commerce, sur-tout à celui d'Amsterdam ; que d'ailleurs elle étoit contraire aux stipulations expresses du 26e article du traité de Barrière et du 5e de celui de Westphalie, lequel défendoit aux Espagnols d'étendre leur commerce dans les Indes Orientales, à l'ouest des îles Philippines. La république des États-Unis montroit l'intention de traverser le commerce de la compagnie par la force, et Charles VI celle de le soutenir par le même moyen.

L'empereur jeta encore un autre point de discussion embarrassante entre les plénipotentiaires de Cambray. Il étoit le dernier prince de la maison impériale d'Autriche. Se voyant sans enfants mâles, il avoit fait en 1718, sous le nom de *Pragmatique*, un réglement par lequel il appeloit à sa succession, au défaut d'enfants mâles, Marie-Thérèse sa fille aînée, ensuite ses autres filles, puis ses niéces et leurs enfants, selon l'ordre de primogéniture. Il demanda au congrès que cette pragmatique fût garantie par les puissances qui avoient des plénipotentiaires à cette assemblée. Les puissances maritimes y consentoient, à condition qu'il

supprimeroit la compagnie d'Ostende. Cette condition ne lui convint pas, et il rappela de Cambray ses ambassadeurs. Philippe en ayant fait autant à l'occasion du renvoi de sa fille, le congrès se dissipa de lui-même, et les deux principaux adversaires, l'empereur et le roi d'Espagne, qui s'étoient pour ainsi dire constitués plaidant devant cette espèce de tribunal, prirent le parti de finir eux-mêmes leurs contestations. 1727-32.

Ils le firent le 30 avril 1725, par un traité signé à Vienne, dans lequel l'empereur assuroit le partage de don Carlos en Italie, et le roi d'Espagne garantissoit à Charles VI sa pragmatique et la sûreté de la compagnie d'Ostende. Il se glissa aussi dans le traité des insinuations de secours mutuels, qui auroient lieu si l'Espagne tentoit de recouvrer sur l'Angleterre Gibraltar et le Port-Mahon, et si la Hollande vouloit détruire la compagnie d'Ostende. La France et l'Angleterre s'alarmèrent d'une alliance si étroite entre deux puissances jusqu'alors si ennemies. Elles y opposèrent le contre-traité de Hanovre, du 3 septembre de la même année, et entraînèrent dans leur parti la Hollande, la Suède et le Danemarck. La cour de Vienne attira à elle la Prusse et la Russie, deux puissances qui commençoient à mettre un poids dans la balance de l'Europe.

En même-temps qu'on traitoit de tous côtés on armoit aussi. Au milieu des nuages et de l'obscurité des négociations le tonnerre de la guerre grondoit, et l'orage paroissoit prêt à éclater. Les Espagnols avoient investi Gibraltar, et les Anglois bloquoient les galions à Portobello. Fleury, qui gouvernoit alors la France, se conduisoit comme un pilote habile qui, menacé par la tempête, étudie le choc des vents pour savoir de

1727-32. quel côté il dirigera ses voiles. Il lui parut plus avantageux et plus honorable de les tourner vers la conciliation et la paix, que de prendre parti dans cette querelle : il offrit sa médiation. La cour d'Espagne fit des difficultés pour l'accepter. Depuis le renvoi de l'infante il régnoit entre elle et celle de France, entre l'oncle et le neveu, un froid très marqué. Le cardinal, à force d'égards et de prévenances, réussit à rapprocher les esprits. Louis XV, à l'occasion de la naissance d'un enfant, écrivit à Philippe V une lettre soumise et presque suppliante, mêlée de compliments et d'excuses. L'oncle, toujours François sur le trône d'Espagne, et qui souffroit de son état d'inimitié avec son ancienne patrie, charmé d'être prévenu, fit la réponse la plus affectueuse et la plus tendre, et aussitôt la bonne intelligence fut rétablie, au moins entre les chefs des deux états, que des liens de parenté réunissoient, quand la politique les séparoit encore. Il ne manquoit plus au prélat ministre que le suffrage de l'Espagne, quand il commença ses démarches auprès d'elle : les autres puissances, gagnées par son caractère de douceur et de modération, lui avoient donné leur confiance. Il leur proposa donc et en obtint des articles préliminaires de paix, qui furent signés à Paris le 31 mai 1727, quelques jours avant la mort de Georges I, lequel eut pour successeur Georges II, son fils.

Les principales conditions étoient un armistice de sept ans ; suspension pendant cet intervalle de la compagnie d'Ostende, et la convocation d'un congrès général qui fut indiqué à Aix-la-Chapelle. Sa destination changea avant qu'il fût assemblé, et on le porta à Cambray ; mais sur le vœu du cardinal, qui vouloit s'y

trouver en personne, et par complaisance pour lui, il fut enfin fixé à Soissons, où il commença le 14 juin 1728. 1727-32.

Les députés de presque toutes les puissances de l'Europe s'y étoient rendus avec empressement; on donna à l'ouverture beaucoup de solennité. Le cardinal y parut comme un arbitre investi de la confiance générale; arbitre dont l'habileté et la prudence alloient concilier tous les intérêts et calmer toutes les passions. Il distribua des compliments et en reçut. Les plénipotentiaires l'imitèrent entre eux; les harangues, les visites, on pourroit dire les repas et les plaisirs firent presque l'unique occupation de cette assemblée. Elle dura un an, languissante, incertaine autant sur les matières à traiter que sur l'ordre et la forme à leur donner. L'inaction la tua, et elle se sépara en juin 1729, un an juste après son ouverture.

Elle étoit devenue parfaitement inutile: en effet, pendant que le prélat fixoit l'attention des peuples sur le congrès de Soissons, livré avec affectation à leurs regards, il s'occupoit secrétement de moyens plus efficaces de procurer une paix générale. Le principal obstacle qui s'y opposoit étoit l'obstination de l'empereur à mettre en activité sa compagnie d'Ostende, malgré ses anciens engagements, et à faire garantir sa pragmatique. En même temps qu'il exigeoit ces avantages il suscitoit des difficultés, par lesquelles il paroissoit vouloir éloigner l'établissement solide de don Carlos dans les états d'Italie qui lui étoient cédés. La reine d'Espagne, née Farnèse, et niéce du duc de Parme, qui n'avoit pas d'enfants, étoit passionnée pour cet établissement. Le cardinal saisit habilement cette occa-

1727-32. sion de réconcilier tout-à-fait la cour de France avec celle d'Espagne. Il offrit à la reine de faire concourir l'Angleterre à sa satisfaction. Des soins qu'il se donna provint entre les trois couronnes un traité d'alliance qui fut signé à Séville, en novembre 1729. Il garantissoit à don Carlos le droit de succession aux duchés de Parme et de Plaisance, après la mort du dernier souverain, qui ne pouvoit pas tarder. Pour assurer ce droit, les Anglois s'obligeoient à favoriser par mer le passage d'un corps de troupes espagnoles, qui devoit tenir d'avance garnison dans les principales villes de ce duché. Enfin les Hollandois accédèrent au traité de Séville, sous la promesse qui fut faite par les alliés de leur procurer une entière satisfaction touchant la révocation de la compagnie d'Ostende.

L'empereur fut très choqué de ce qu'on prétendoit lui imposer la loi au sujet de cette compagnie. Il fit même passer des troupes en Italie, pour empêcher le débarquement des garnisons espagnoles qu'il disoit prématuré, puisque le duc de Parme, Antoine Farnèse, vivoit encore. Mais ce duc mourut au commencement de 1731, et Charles VI ne put dès-lors empêcher d'entrer en jouissance un prince que l'ancien traité de Vienne et le testament du défunt appeloient à la succession.

Que reste-t-il à faire, dirent les ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande à l'empereur, pour terminer la guerre de la succession qui tourmente l'Europe depuis trente ans, et pour en prévenir une non moins désastreuse? Que reste-t-il à faire, sinon de confirmer les arrangements que vous avez déja pris plusieurs fois avec la cour de Madrid, et d'assurer vos états à vos filles par la force qui seroit donnée à votre pragmati-

que? C'est en effet sur cette base que Charles, l'Angleterre et la Hollande signèrent une seconde fois à Vienne, en mars 1731, un traité par lequel les puissances contractantes renouvelèrent leurs anciennes alliances. Les états-généraux garantirent la pragmatique; l'empereur s'engagea à faire cesser le commerce des Pays-Bas autrichiens aux Indes, souscrivit à tous les engagements pris à Séville pour la succession des duchés de Parme et de Plaisance qui étoit ouverte, et pour celle du duché de Toscane, qui ne tarderoit pas à s'ouvrir, et dont le traité de Vienne promettoit l'investiture aux enfants de la princesse Farnèse, reine d'Espagne. Le grand-duc, quoique peu content de voir disposer si impérieusement de ses états, lui vivant, confirma ces arrangements par un acte particulier signé à Florence la même année 1731. Il y reconnut don Carlos pour son successeur. 1727-32.

La paix que le cardinal s'efforçoit de maintenir au-dehors étoit toujours troublée au-dedans par les malheureuses querelles de religion. Le régent s'étoit flatté de les avoir terminées par l'enregistrement de l'édit qui ordonnoit de recevoir la constitution *Unigenitus*, et défendoit d'en appeler : mais il s'étoit toujours fait depuis, entre les acceptants et les appelants, une petite guerre qui tourmentoit les esprits. Le cardinal crut pouvoir mettre fin à toutes ces disputes par un coup d'autorité éclatant. Entre les quatre évêques appelants en 1727, se trouvoit Jean Soanen, évêque de Sénez, prélat concentré dans son diocèse, sans habitude ni protection à la cour. Il fut choisi pour faire un exemple. On assembla, le 16 août 1727, à Embrun, métropole de Sénez, un concile composé de treize évêques,

1727-32. sous la présidence de l'archevêque Guérin de Tencin. Jean Soanen y fut cité et comparut. Il étoit dénoncé comme auteur d'une instruction pastorale entachée d'erreurs capitales, injurieuse à la bulle *Unigenitus*, et recommandant la lecture des Réflexions morales du Père Quesnel, défendue par cette bulle. Soanen avoua l'ouvrage, le défendit, et, quoique âgé de quatre-vingts ans, répondit avec une fermeté qui étonna ses juges. Il n'en fut pas moins suspendu de ses fonctions, malgré son appel de la sentence au futur concile, et même, à cause de cet appel, il fut exilé dans l'abbaye de la Chaise-Dieu, où sa vie se prolongea jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Il ne signoit plus que « Jean, évêque de « Sénez, prisonnier de Jésus-Christ » ; et le parti recevoit ses lettres comme celles d'un martyr.

Au commencement de l'année suivante, le cardinal de Noailles, appuyé de onze évêques, écrivit au roi une lettre dans laquelle ils se plaignoient du jugement du concile d'Embrun. En même temps partit de tous les coins de la France une multitude d'adhésions à la cause de l'évêque condamné; et enfin cinquante avocats de Paris s'élevèrent contre le même jugement, qu'ils attaquèrent sur le fond et sur la forme : ainsi le barreau commença à s'immiscer dans la querelle.

La consultation fut supprimée par arrêt du conseil, comme opposée à la doctrine de l'église, injurieuse à son autorité, et contraire aux lois de l'état. De nombreuses lettres de cachet punirent en même temps d'exil les ministres du second ordre qui signalèrent leur révolte contre l'épiscopat, et enfin cent docteurs en théologie furent exclus de la Sorbonne en 1729 pour la même cause, malgré un appel comme d'abus qu'ils

interjetèrent au parlement, trop occupé alors de ses propres intérêts pour faire droit à leur plainte. Quant aux évêques, on les attaqua dans la personne de leur chef, auquel il fut fait de nouvelles avances pour le détacher d'eux. On y réussit, et sa défection fut due aux vives représentations du duc de Noailles, son neveu, de la maréchale de Grammont, sa niéce, et du cardinal de Fleury lui-même. Vaincu par leurs sollicitations, le cardinal de Noailles donna, le 11 novembre 1728, et six mois seulement avant de mourir, un mandement, par lequel il accepta enfin purement et simplement la constitution *Unigenitus*, et révoqua tout ce qui avoit été écrit en son nom au sujet du quesnellisme. Alors aussi il rendit aux jésuites les pouvoirs qu'il s'étoit obstiné à leur refuser jusque-là. Ce fut ainsi que, mettant un terme à ses longues variations, et rentrant dans l'humble voie de la soumission à l'autorité de l'église, il déserta un parti qu'il avoit fait naître par trop d'attachement à son propre sentiment, mais qu'il ne lui fut pas donné de dissiper par son abandon. Rome mettoit tant de prix à obtenir son adhésion, pour les suites qu'on se flattoit qu'elle pourroit avoir, que Benoît XIII en fit part au sacré collége, et qu'il en ordonna de solennelles actions de graces.

1727-32.

Mais le souverain pontife lui-même, pour avoir mal saisi l'esprit du moment, suscitoit alors de nouveaux sujets de querelles, en rendant général à toute l'église l'office particulier de Grégoire VII, ce fameux Hildebrand, qui s'étoit proclamé supérieur à tous les rois, et distributeur de toutes les couronnes, et que Grégoire XIII avoit placé, en 1584, dans le Martyrologe romain. La légende étoit accompagnée d'une bulle, que

1727-32. le parlement condamna avec des qualifications flétrissantes. Rome se plaignit, et à cette occasion renouvela ses instances pour le soutien de la constitution *Unigenitus*. Le roi voulut faire droit au pape, au moins sur ce dernier article, à défaut du premier, et, le 3 avril 1730, il donna une déclaration qui renouveloit l'obligation de la signature pure et simple du formulaire, et ordonnoit l'exécution de la bulle *Unigenitus* et des autres constitutions des papes à ce sujet. Il la fit enregistrer dans un lit de justice, et défendit en même temps de délibérer sur l'enregistrement. Ce fut un nouveau sujet de négociation qui fit écarter l'appel des docteurs de Sorbonne, qui tenoit à cœur au gouvernement. Mais, pour satisfaire aussi le parlement, le 22 juillet il adressa une circulaire aux évêques, pour les exhorter à ne point donner à la bulle la dénomination de régle de foi, mais seulement de jugement de l'église universelle en matière de doctrine : expédient qui ne satisfit personne. Il en fut de même de l'invitation qu'on fit à tous les partis de demeurer dans un silence charitable, qui ne fut gardé par aucun.

Une consultation peu mesurée de quelques avocats de Paris, en faveur d'un curé du diocése d'Orléans, interdit par son évêque, commença à ressusciter les troubles, en soulevant le zéle de M. de Vintimille, nouvel archevêque, qui avoit remplacé le cardinal de Noailles, et dont l'opinion étoit tout l'opposé de celle de son prédécesseur. Le corps des avocats, embrassant la cause de ses confrères, prétendit fixer l'étendue de la juridiction de l'archevêque. Onze d'entre eux furent exilés. Les autres cessèrent de plaider et intéressèrent le parlement à leur cause. Celui-ci, sans être

mandé par la cour, se transporte jusqu'à Marly pour présenter des remontrances. Le cardinal étoit en ce 1727-32. moment à Issy. Le roi, privé de son conseil, refusa de voir le parlement, dont la démarche inconsidérée tourna à sa honte. Le prompt rappel des exilés modéra l'aigreur réciproque; mais bientôt elle reparut plus vive que jamais à l'occasion d'un mandement de l'archevêque, du 27 mars 1732. Il étoit dirigé contre les *Nouvelles ecclésiastiques*, journal satyrique qui avoit la plus grande vogue, et qui, rédigé par des jansénistes inconnus, étoit distribué régulièrement, malgré toute la vigilance de la police. Vingt-deux curés de Paris refusèrent de publier le mandement de leur évêque; et, suivant la mode du temps, en appelèrent comme d'abus au parlement, qui affecta d'être révolté des principes ultramontains qu'il contenoit. Un arrêt du conseil retira cette affaire au parlement. Celui-ci revendique opiniâtrément son droit de haute police sur tous les objets qui peuvent nuire à la tranquillité du royaume; deux conseillers, accusés d'avoir parlé trop librement dans une députation faite au roi à Compiègne, sont arrêtés. L'un d'eux, l'abbé Pucelle, neveu de Catinat, jouissoit d'une réputation méritée d'éloquence et de vertu. Le parlement cesse ses fonctions et ne les reprend un instant, à la sollicitation de la cour, que pour déclarer abusif le mandement de l'archevêque de Paris. Un arrêt du conseil casse celui du parlement, réserve à la grand'-chambre la connoissance des appels comme d'abus, et, de l'avis même du chancelier d'Aguesseau, quatre nouveaux membres sont enlevés. Les conseillers des enquêtes et des requêtes, qui formoient la plus nombreuse partie du corps, donnent leur démission, disant que,

1727-32. puisque les membres du parlement ont à craindre de se faire arrêter et exiler en opinant, ou de se déshonorer en gardant le silence, ils remettent leurs charges au roi.

La grand'chambre, composée des plus âgés, étoit restée, et négocia la réintégration de ses jeunes confrères. Ils reprirent leurs provisions, et sur-le-champ se rassemblèrent et firent de nouvelles remontrances. Convocation d'un lit de justice à Versailles, et nouvelles protestations des enquêtes et requêtes. Ils sont tous exilés en différentes villes du royaume. La grand'-chambre seule reste encore et négocie de nouveau. D'Aguesseau, l'instrument forcé de tant de rigueurs, et Villars, qui avoit beaucoup de relations avec le parlement, s'emploient l'un et l'autre à rapprocher les esprits, en les portant d'un côté à la douceur et de l'autre à la soumission. Les exilés furent rappelés, et, dans les derniers jours de l'année 1732, la cour et le parlement étoient au même point dont ils étoient partis, sans que toutes les discussions, les coups d'autorité, la résistance, le retour à la soumission, eussent amené une décision qui pût faire espérer le rapprochement des esprits et la tranquillité pour la suite.

La même fermentation qui régnoit dans le parlement, renforcé par le *corps* des avocats, qui prit alors le nom d'*ordre*, se répandoit, par les suppôts du barreau, dans toutes les classes du peuple. Les ecclésiastiques acceptants et appelants s'y firent chacun un parti; ils se combattoient par des écrits aigres et mordants, qu'ils tâchoient, pour s'attirer des lecteurs, de rendre amusants, en y semant des anecdotes plaisantes vraies ou fausses, contre leurs adversaires. La palme en ce genre est restée long-temps aux *Nouvelles ecclé-*

siastiques, ce pamphlet des jansénistes, qui a duré plus d'un demi-siècle ; les molinistes prenoient leur revanche, en livrant à la risée publique ce qui se passoit dans le cimetière de Saint-Médard, paroisse de Paris. 1727-32.

Là avoit été enterré un diacre nommé Pâris, qui n'eut rien d'éclatant dans sa vie qu'un zèle ardent contre la constitution. Mort en 1727, appelant, réappelant, adhèrent à l'évêque de Sénez, il fut préconisé comme un saint. Le bruit se répandit qu'il se faisoit des miracles à son tombeau ; des malades et des estropiés de tout genre y accoururent. Les patients n'étoient point rebutés, et les curieux, au contraire, étoient fort encouragés par ce qui s'opéroit de merveilleux à ce tombeau. Les malades, appelés par l'appât de la guérison, éprouvoient des convulsions extraordinaires, signes de grandes douleurs qui leur arrachoient souvent des gémissements et des cris, symptômes assez étranges de la bienfaisante influence du prétendu saint invoqué. L'un se retiroit plus clairvoyant, disoit-il, que quand il s'étoit approché du tombeau ; la jambe de l'autre, raccourcie auparavant, mesurée en quittant le tombeau, se trouvoit alongée de quelques lignes. La contagion de la sympathie et l'ébranlement de l'imagination produisirent, dit-on, des effets réels. On crioit miracle à pleine voix. C'est l'*œuvre de Dieu*, disoient les appelants ; c'est l'*œuvre des démons*, disoient les acceptants ; c'est l'*œuvre des hommes*, l'œuvre des prêtres toujours fourbes, et séducteurs intéressés de la populace, s'écrioient ceux qui furent appelés *philosophes*, et qui, ne redoutant plus les oppositions du clergé divisé d'opinions, se servant même des uns pour combattre les autres, faisoient croître dans le champ de

1727-32. l'église leurs systèmes destructeurs de la foi qui est due aux mystères. Le délire étoit au point que l'archevêque de Paris fut forcé de motiver la défense d'adresser un culte public au diacre Pâris, sur ce qu'il n'étoit pas canonisé. Des avocats fanatiques se trouvèrent pour en appeler comme d'abus, et le parlement ne rejeta pas l'appel. Le désordre cependant qui résultoit du concours perpétuel des illuminés, des curieux et des filous, qui se pressoient à toute heure autour du tombeau, fit prendre au gouvernement, en 1732, la résolution de fermer le cimetière. Les adeptes furent réduits à poursuivre, dans des maisons voisines, le cours de leurs prodiges; et le dernier excès du ridicule où ils donnèrent fut la juste peine d'un orgueil insensé, qui avoit trop secoué les rênes de la dépendance.

Excepté ces démêlés, le cardinal vivoit dans une tranquillité parfaite. Sûr de la confiance excessive de son éléve, il passoit son temps dans sa maison de campagne d'Issy, n'en sortoit que pour se rendre à Versailles ou au conseil, ou à des conférences particulières avec le roi; sa compagnie ordinaire étoit un supérieur de séminaristes, qu'on appeloit *Sulpiciens*, et des évêques. La vie du roi, son éléve, n'étoit pas moins monotone: timide par caractère, et religieux par les principes que lui avoit inculqués son instituteur, il ne connoissoit d'autre société habituelle que celle de la reine, qui lui avoit déja donné plusieurs princesses, et, le 4 septembre 1729, un dauphin; la chasse qu'il aimoit passionnément, et des voyages fréquents à Rambouillet, dans son cercle chéri du comte et de la comtesse de Toulouse, occupoient tous ses moments. Point de plaisirs bruyants, point de fêtes que celles qu'exigeoient

des circonstances impérieuses, comme la naissance du dauphin. Encore ne s'y livroit-il que comme entraîné, 1727-32. et non avec une activité qui répandoit la gaieté dans toute la France pendant la jeunesse de Louis XIV. Sous Louis XV, au contraire, la nation étoit inerte, indolente, à l'exemple de la cour, et sur-tout du monarque, dont l'apathie incurable étoit fortifiée de l'inapplication où avoit été laissée son enfance, dans la crainte de fatiguer une complexion délicate. De vieux courtisans, Villars entre autres, lui firent des représentations à ce sujet; mais il continua de montrer ce qu'il n'a que trop prouvé depuis, que vivre pour soi-même étoit son principal délice.

Cette bienheureuse quiétude fut interrompue par la 1733-34. mort d'Auguste Ier, électeur de Saxe et roi de Pologne, arrivée le 1er février 1733. Stanislas Leczinski avoit été élevé sur ce trône, en 1704, sous la protection de Charles XII, et il fut forcé d'en descendre lorsque le roi de Suède cessa de pouvoir le soutenir. Il étoit naturel que Louis XV souhaitât d'y voir remonter son beau-père. Mais ce prince, désabusé depuis long-temps des illusions de la grandeur, eût abandonné volontiers des prétentions dont il connoissoit tout le vide; et il est à croire que la crainte seule de faire soupçonner que son courage pût être au-dessous de sa fortune, le rengagea dans la carrière de l'ambition. La plus grande partie de la Pologne penchoit pour lui. Il se rendit à ses vœux; et, à l'aide d'un déguisement, parvenu à Varsovie le 8 septembre, il y fut proclamé le 12. Mais déja, pour soutenir le fils d'Auguste, une armée russe étoit entrée en Pologne, sous le commandement du comte de Munich. Né en Westphalie, au pays d'Oldembourg, ce

1733-34. guerrier, par estime pour Luxembourg et Catinat, avoit fait sous eux ses premières armes, et, au temps de la guerre de la succession, il avoit suivi les drapeaux d'Eugène. Prisonnier à Denain, il reçut les consolations de Fénélon, et c'est du commerce de cet homme si aimable et si poli qu'il passa, à la paix d'Utrecht, à celui du czar Pierre, et au service d'un pays encore demi-barbare, dont il adopta les mœurs. Son armée parvint sans obstacle jusqu'au lieu de l'élection, força les partisans de Stanislas à se dissiper, et, le 5 octobre, fit élire Frédéric-Auguste II roi de Pologne.

Ce prince, époux de l'aînée des filles de l'empereur Joseph, et qui, à ce titre, pouvoit élever des prétentions à l'héritage d'Autriche, avoit eu le soin de se concilier Charles, par la promesse de garantir sa pragmatique. Aussi, aux troupes saxonnes qu'il avoit fait entrer en Pologne, pour appuyer ses prétentions, l'empereur en avoit-il joint d'auxiliaires, sous le prétexte d'appuyer l'élection la plus légitime, et sa bienveillance avoit encore contribué pour beaucoup aux secours divers que l'électeur avoit obtenus de la czarine.

Celle-ci, Anne Ivanovna, nièce de Pierre-le-Grand, veuve du duc de Courlande, Frédéric Kettler, et sous laquelle les Moscovites commencèrent à influer sur la politique de l'Europe, étoit le troisième souverain qui occupoit le trône russe depuis la mort du czar, arrivée en 1725. Catherine, veuve de ce prince, lui avoit succédé d'après la dernière volonté même du monarque, suivant le bruit du moins que cette princesse en fit répandre; et, à sa mort, en 1727, Pierre II, petit-fils de son mari, et fils du malheureux Alexis, condamné à mort par son

propre père, la remplaça. Pierre fut enlevé au bout de trois ans par la petite-vérole, n'étant encore âgé que de quinze ans; et ce fut alors que les grands du pays décernèrent la couronne à la nièce de Pierre-le-Grand, au préjudice de sa fille; et la lui firent acheter par des concessions et des promesses qui n'eurent aucun effet. 1733-34.

Stanislas, réfugié à Dantzick, y attendoit les secours qui lui avoient été promis par la France, lorsque la place fut investie par les Russes. Le courage des Dantzickois, exalté par l'amour qu'ils portoient à leur prince, leur faisoit supporter depuis trois mois les privations et les travaux de tout genre, suites de leur situation, lorsque, le 13 mai, parut, à l'embouchure de la Vistule, le secours disproportionné de quinze cents François, que le cardinal de Fleury faisoit passer au roi de Pologne. C'étoit tout ce que l'éloignement des lieux et la jalousie de l'Angleterre avoient pu permettre de transporter sur des vaisseaux. Leur chef, le brigadier de La Mothe, mesurant d'un coup-d'œil ses forces et celles de l'ennemi, rebroussa chemin sans balancer : mais, arrivé à Copenhague, le jeune comte de Bréhant de Plelo, envoyé de France en Danemarck, s'indigne d'une résolution qu'il croit flétrir l'honneur du nom françois; et se mettant lui-même à la tête de l'expédition, quoique pénétré de la certitude de n'en pas revenir, il ramène, au bout de quinze jours, sa petite troupe à la vue des murs de Dantzick. Il attaque sans délai une première ligne russe qui s'opposoit à son introduction dans la ville, et la force en effet aux dépens de sa vie. C'étoit tout l'effort qu'on pouvoit attendre d'une poignée de braves, opposés à toute une armée; ils ne purent franchir la seconde ligne. Réduits à se cantonner dans un

1733-34. poste avantageux, ils s'y soutinrent pendant un mois, et firent une capitulation honorable. Ils devoient être renvoyés en France; mais, sur l'avis qu'un vaisseau françois venoit de capturer un vaisseau russe, ils furent transportés à Pétersbourg; ils y furent d'ailleurs traités avec une urbanité qui les surprit, et qu'ils s'attendoient peu à rencontrer dans un pays qu'ils supposoient encore barbare.

Les forces toujours croissantes des Saxons et de leurs alliés, les progrès nécessaires du siége, la trahison ou la lâcheté qui livra le fort de Wechselmunde, le blocus de la flotte russe, enfin le bombardement de la ville, la réduisirent, après quatre mois d'investissement, à l'impossibilité de tenir davantage. La circonstance la plus affligeante de sa position, c'est que la tête de Stanislas étoit mise à prix, et qu'on n'apercevoit aucun moyen de le soustraire à la rigueur de son sort, sitôt que la ville seroit rendue. Dans cette situation désespérante, le monarque concerte avec l'ambassadeur de France, Monty, le projet d'une évasion qui lui permettroit de rendre aux fidèles Dantzickois, qui se sacrifioient pour lui, les moyens de traiter au moins de leur propre salut.

Le dimanche 29 juin, déguisé en paysan, et accompagné de trois guides grossiers, sur la fidélité desquels on n'avoit pas eu le temps de prendre des renseignements bien certains, il s'éloigne à la nuit close des remparts de la ville; et, à l'aide d'une nacelle, il s'efforce, avec ses compagnons, de gagner la Vistule à travers une inondation qui avoit empêché les approches de l'ennemi de ce côté. Il espéroit, avant la prompte renaissance du jour et la reddition de la place, qui ne

devoit avoir lieu que le lendemain, mettre au moins ce fleuve entre lui et les Russes. Mais l'incertitude de sa course au milieu des ombres de la nuit ne lui avoit permis, lorsque le jour commença à poindre, de ne s'être éloigné encore que d'un quart de lieue. Réfugié dans une cabane abandonnée, il y attendoit avec impatience le retour de la nuit, également tardive et courte en cette contrée pendant l'été, lorsqu'une décharge générale de l'armée et de la flotte russes lui annonça que la ville avoit capitulé, et que désormais la sollicitude des alliés alloit se réduire à la poursuite d'un seul ennemi. 1733-34.

La nuit arriva enfin, sans qu'ils eussent soupçonné que l'objet de leurs avides recherches étoit presque sous leurs mains. Stanislas, après deux heures d'une navigation pénible au travers des roseaux qui résistoient à la nacelle, gagna enfin la chaussée d'une rivière : mais ce n'étoit point encore la Vistule. Il fut contraint de s'arrêter pendant le jour dans une chaumière habitée, où les Moscovites venoient souvent se rafraîchir, et où vinrent en effet quelques Cosaques, qui mangèrent avec ses compagnons de route, pendant que lui-même, séquestré dans un grenier, étoit couché sur une botte de paille, où il feignoit un sommeil qui étoit loin de ses yeux. Ce ne fut qu'à la troisième nuit qu'il gagna la Vistule; mais il n'y rencontra point de bateau. Il fallut s'éloigner du fleuve, et chercher encore un nouvel asile. Dans celui-ci le monarque fut reconnu. Le confiant aveu du prince devant son hôte fut payé de retour par un zéle aussi vif qu'intelligent, qui prépara les voies au passage. La nuit arrivée, le roi, à la clarté des feux de divers partis russes qui bat-

1733-34. toient la campagne à sa recherche, se remit en marche, guidé par son hôte; et, après une lieue de chemin, qui ne se fit pas sans l'appréhension de plus d'une funeste rencontre, il arriva pour la seconde fois sur le bord du fleuve, et eut le bonheur de le traverser dans une barque due aux soins de l'honnête paysan qui l'avoit reçu.

Les plus pressants périls étoient dès-lors passés; mais Stanislas étoit toujours en pays ennemi pour lui; et, pour gagner le territoire neutre du roi de Prusse, il restoit à franchir le Nogat, branche orientale de la Vistule, qui se décharge dans le Frisch-Haff. Ce fut l'ouvrage de deux jours, qui eurent encore leurs alarmes. L'indiscrétion des guides, qui se crurent trop tôt hors de danger, l'occupation de plusieurs villages sur la route par les Saxons et les Moscovites, et l'enlévement de tous les bateaux sur le Nogat, faillirent renouveler les anxiétés où le monarque s'étoit trouvé. Une bienveillance inattendue, que la Providence lui ménagea de la part de tous ceux auxquels il s'adressa, leva ces derniers obstacles; et le samedi 2 juillet, ayant gagné Marienwerder, première ville frontière de la Prusse ducale, il put y goûter enfin une entière sécurité.

Les Moscovites étoient trop éloignés de la France pour attirer sur eux la vengeance de celle-ci. Elle fut donc dirigée contre l'empereur; et Louis XV s'empara d'abord de la Lorraine, patrimoine du duc François-Étienne, qui devoit épouser l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille aînée de Charles VI. Il s'allia en même temps avec l'Espagne, qui éprouvoit des obstacles de la part de l'empereur, pour le parfait établissement de

don Carlos en Italie ; et enfin, avec le roi de Sardaigne, 1733-34.
qui avoit aussi des sujets de plaintes contre le même prince, et qui se flattoit d'obtenir de cette alliance le Mantouan et le Milanez, en échange de la Savoie.

Ce n'étoit plus le politique et guerrier Victor-Amédée qui donnoit des lois à cette dernière contrée. Il avoit abdiqué volontairement, à la fin de 1730, en faveur de son fils Charles-Emmanuel III. Mais les illusions qu'il s'étoit faites des douceurs de la vie privée s'étoient bientôt évanouies, et des tentatives sourdes pour remonter sur le trône avoient été punies par une détention violente qui révolta toute l'Europe, excepté Louis XV, son petit-fils. Le cardinal de Fleury du moins pensa que la cause d'un prince qui avoit combattu ses deux gendres méritoit peu de compromettre la paix du royaume, et l'aïeul du roi ne dut qu'au retour des sentiments de piété filiale dans Emmanuel d'être rendu enfin à la liberté. Il mourut d'ailleurs peu après son élargissement, et deux ans seulement après son abdication.

L'empereur fit ce qu'il put pour engager l'Allemagne dans sa querelle et faire déclarer cette guerre, qui lui étoit personnelle, guerre de l'Empire. Il y réussit, mais n'y gagna que d'ouvrir un plus vaste champ aux victoires des François. Les cours de Londres et de La Haye, intéressées par le voisinage à la tranquillité des Pays-Bas, obtinrent un traité de neutralité pour ces provinces ; en sorte que les principaux efforts se portèrent sur le Rhin. Le 12 octobre le maréchal de Berwick passa le fleuve, s'empara de Kehl, et s'assura de trois passages pour la campagne suivante. Pendant le même temps le vieux Villars, uni au roi de Sardaigne, poursuivant le

1733-34. plan d'invasion qu'il avoit proposé au conseil dès le mois de juin, s'emparoit de Pavie, Lodi, Pizzighitone, et enfin de Milan et de son château, qui capitula le 30 décembre. Ce général expérimenté, persuadé que pour couvrir une conquête il faut conquérir au-delà, vouloit pousser les Impériaux jusque dans le Trentin, et leur fermer le retour en Italie; mais le roi de Sardaigne rejeta cette seconde partie de son plan, et, ne voyant aucun intérêt pour lui dans des acquisitions qu'il ne devoit pas garder, il préféra se fortifier dans un pays dont il vouloit rester propriétaire incommutable.

1734. Le marquis de Maillebois, fils du contrôleur-général Desmarets, fut donc employé pendant l'hiver à soumettre le reste des villes du Milanez; et, à la faveur de cette faute grossière, quarante mille Impériaux, au retour du printemps, purent se trouver rassemblés sur la frontière. La campagne s'ouvrit favorablement pour eux. Le 2 mai ils surprirent un gué sur le Pô, et firent courir le plus imminent danger à Villars et au roi, qui, sans autre escorte que leurs gardes et une cinquantaine de grenadiers, s'étoient éloignés de l'armée pour observer l'ennemi. Cernés par quatre cents hommes, une captivité inévitable paroissoit les menacer, lorsque Villars, rappelant son ancienne vigueur, charge à la tête de sa petite troupe, disperse celle des Impériaux, et leur fait encore des prisonniers. Mais c'étoit le dernier effort que pouvoit se permettre son courage; il ressentoit une défaillance générale de ses forces, et les contrariétés qu'il éprouvoit contribuoient encore à en accélérer le déclin. A la fin du mois il quitta l'armée pour s'acheminer vers la France, et ne put aller au-delà de Turin. Il y acheva sa carrière le 17 juin, et dans la

même chambre, dit-on, où il étoit né quatre-vingt-trois ans auparavant, pendant que son père étoit ambassadeur en Piémont. Il eut encore le temps d'apprendre la mort du maréchal de Berwick, qui le 12 juin avoit été tué d'un coup de canon dans la tranchée devant Philisbourg. Comparant l'agonie pénible qui le retenoit dans son lit à la mort brusque obtenue par Berwick au champ d'honneur : « Cet homme-là, dit-il, a toujours « été heureux. » Ainsi finirent ces deux grands hommes, restes précieux du siècle de Louis XIV et les derniers dépositaires de ce feu sacré qui avoit fait éclore tant de grandes pensées et de grandes choses. 1734.

L'armée du maréchal de Berwick receloit dans son sein des hommes destinés à le remplacer un jour sous le rapport des talents militaires. C'étoient les deux Belle-Isle, petits-fils de l'infortuné Fouquet, et sur-tout le comte Maurice de Saxe, fils naturel du dernier roi de Pologne. Il avoit fait ses premières armes en Flandre sous Eugène, servi sous le czar à Riga, combattu Charles XII à Stralsund, mérité d'être élu à la principauté de Courlande, dont l'exclut la jalousie des Russes, et s'étoit définitivement fixé en France, où il servoit alors avec le grade de maréchal-de-camp. L'armée opposée, commandée par Eugène, comptoit dans ses rangs des guerriers non moins illustres, entre autres le prince royal de Prusse, depuis le grand Frédéric, qui, âgé de vingt-un ans, avoit suivi son père à l'armée. Ce dernier, ennemi de la France comme membre de l'Empire, offroit alors, comme prince indépendant, un noble asile à Stanislas dans sa ville de Kœnigsberg.

Le duc de Noailles, qui au commencement de la campagne avoit forcé les lignes d'Etlingen, et le marquis

1734. d'Asfeld, qui avoit investi Philisbourg, élevés l'un et l'autre à la dignité de maréchal de France, partagèrent, après la mort du duc de Berwick, le commandement de l'armée d'Allemagne, tandis qu'en Italie le marquis de Coigny et le comte de Broglie, promus au même grade, remplacèrent Villars. Les premiers poursuivirent le siége de Philisbourg. D'Asfeld couvrit le camp françois de lignes inexpugnables, qu'Eugène jugea impossible de forcer; en sorte que la ville, après cinquante jours de tranchée ouverte, se vit contrainte de capituler. C'étoit un grand exploit en présence d'un général tel qu'Eugéne. Les François s'y bornèrent, ou du moins, et malgré l'avantage du nombre, toutes leurs tentatives pour faire un pas de plus furent rendues inutiles par les savantes précautions du prince. Ce fut son dernier exploit militaire; et le rival de Villars mourut deux ans après lui.

Le comte de Mercy, qui avoit recueilli en Italie les débris des armées impériales, fut moins heureux qu'Eugène. Battu le 29 juin à Parme par le maréchal de Coigny, il laissa la vie sur le champ de bataille ainsi que son aïeul à Nordlingue. Le comte de Kœnigseck, envoyé pour lui succéder, surprit le maréchal de Broglie sur la Secchia le 14 septembre; et cinq jours après, poursuivant son premier avantage, il attaqua de nouveau les alliés, réunis sous Guastalle et Luzara, et aussi empressés que lui de combattre pour laver la honte de leur échec. Kœnigseck fut battu; mais il ne perdit guère que le champ de bataille, et son habileté rendit la victoire sans résultat.

A la faveur de cette puissante diversion des alliés sur le Rhin et dans le Milanez, don Carlos abordoit à

Naples, et repoussoit le vice-roi Visconti, trop foible pour lui résister. Les Impériaux se retirèrent sur la Pouille, et gagnèrent Bitonto près de Bari, où ils se retranchèrent. Le général espagnol, comte de Montemar, les y suivit, et, les ayant forcés à mettre bas les armes le 25 mai, en reçut le glorieux surnom de duc de Bitonto. Don Carlos, sans permettre aux Autrichiens de respirer, descend au mois d'août avec une partie de ses troupes en Sicile, où le joug allemand étoit odieux, et où tout, à l'exception de Messine et de Syracuse, s'empressa de se soumettre. 1734.

L'année suivante ces deux villes se rendirent. Kœnigseck, appréhendant de perdre ses communications avec l'Allemagne, fut contraint de fuir vers l'Adige; et de foibles avantages du comte de Seckendorff sur le Rhin n'y améliorèrent pas la position de l'empereur. Attaqué si violemment de tous les côtés, il chercha à négocier sous la médiation des Anglois et des Hollandois, qui ne voyoient pas sans inquiétude les triomphes de la France et de l'Espagne. Ils proposèrent des préliminaires qui furent signés à Vienne le 3 octobre 1735, et suivis d'une suspension d'armes qu'on proclama le même mois en Italie. Don Carlos avoit été couronné à Palerme roi de Sicile dès le 3 juillet de cette année. 1735.

Par les préliminaires de Vienne, Stanislas renonce au royaume de Pologne, n'en conservant que le titre sa vie durant. En dédommagement on lui accorde les duchés de Lorraine et de Bar, qui seront réversibles en pleine souveraineté à la France après sa mort; et au duc François-Étienne on assure, en échange, la possession du grand-duché de Toscane sitôt que la mort de Jean-Gaston, dernier mâle de la maison de Médicis,

1735. qui ne devoit pas tarder, ouvriroit cette succession. L'infant don Carlos, en échange de Parme et de Plaisance, obtient de l'empereur la cession de Naples et de la Sicile, ainsi que les ports de Toscane, pour lui, pour ses descendants, et, à leur défaut, pour les autres enfants d'Élisabeth Farnèse, reine d'Espagne, et pour leurs descendants, selon l'ordre de primogéniture. Le roi de Sardaigne a pour sa part le pays de Tortone et de Novarre, ainsi que les fiefs des Langhes, voisins de ses états du Piémont. L'empereur rentre dans les duchés de Milan et de Mantoue, que le sort des armes lui avoit enlevés; et les rois d'Espagne et de Naples renoncent à toutes les prétentions qu'ils pouvoient avoir sur Parme et Plaisance, ainsi que sur la Toscane et ses dépendances. Les choses furent rétablies sur le Rhin comme elles l'étoient avant les hostilités.

Enfin, et c'est ce qui contribua encore à rendre l'empereur facile, la France se rendit garante de la pragmatique autrichienne et de la succession par elle établie. L'article est conçu en ces termes: « La France « accepte la pragmatique telle qu'elle existe par l'acte « solennel publié le 19 avril 1719, promet de la défen- « dre, maintenir, et, comme on dit, garantir de toutes « ses forces contre qui que ce soit toutes les fois qu'il « en sera besoin. » L'Espagne, qui regrettoit toujours les possessions enlevées à son sceptre par le traité d'Utrecht, refusa d'abord de souscrire à ces préliminaires; mais, hors d'état de faire valoir seule ses prétentions, elle y consentit enfin l'année suivante. La rédaction des traités définitifs, auxquels prirent part presque toutes les puissances de l'Europe pour les intérêts divers qu'elles avoient à ces transactions, éprouva encore de longs

retards. Le traité de Vienne ne fut signé qu'en 1738, et l'Espagne n'y accéda même qu'en 1739. Dès 1737 cependant Stanislas avoit été investi de la Lorraine, et le prince lorrain étoit entré en possession de la Toscane, dont il hérita cette année par la mort du grand-duc. 1735.

Ce fut durant l'oisiveté de ces années de paix que des courtisans corrupteurs, spéculant sur les vices et les foiblesses du maître, s'essayèrent à corrompre les mœurs d'un prince que son apathie seule eût défendu de l'erreur des passions. Des intrigues, préparées avec un art infernal, y firent coopérer jusqu'aux vertus de la reine; et, triomphant de l'attachement exclusif qu'aimoit à lui garder le monarque, le firent enfin tomber dans les piéges qui lui étoient tendus. La comtesse de Mailli, Louise-Julie de Nesle, fut la première qui lui fit oublier ses devoirs, mais sa faveur fut courte; et, bientôt supplantée par ses propres sœurs, et notamment par la plus jeune, qui fut créée duchesse de Châteauroux, cette première maîtresse, sans prendre le voile comme madame de La Vallière, expia dans les exercices d'un repentir religieux le crime de sa séduction.

Vers ce même temps se déclarèrent les premiers symptômes des troubles qui, en agitant la Corse, préparèrent son union avec la France; union qui, en rendant François les habitants de cette île, a influé sur la destinée de l'Europe, et en a changé toute la face. La lassitude d'un joug pesant, des priviléges abolis, des assassinats tolérés, des impositions maintenues après l'engagement solennel de les supprimer, tels furent les griefs mis en avant par les Corses pour se soulever con- 1736-39.

1736-39. tre l'autorité génoise, qui depuis quatre siècles dominoit dans l'île. Impuissants à comprimer cette insurrection, les Génois recoururent à l'empereur, qui avoit intérêt de fermer à l'Espagne cette porte de l'Italie. Six mille Impériaux, accordés par lui et commandés par le prince de Wurtemberg, eurent bientôt reconquis la plaine sur l'inexpérience des insulaires. Mais les montagnes leur rendirent l'indépendance; et Louis Giafferi, leur chef, y fit même éprouver un échec considérable aux Allemands. Cette perte, et celles qu'éprouvèrent encore les Impériaux par les maladies, inspirèrent au prince des pensées de conciliation. Il offrit aux Corses la médiation de l'empereur pour le rétablissement de la paix, ainsi que pour le maintien de leurs droits, et il parvint à la leur faire accepter.

Mais à peine elle étoit agréée que quatre des chefs corses sont arrêtés par ordre du sénat de Gênes. La guerre se rallume aussitôt; et déja les insurgés appeloient la domination de l'Espagne, lorsque l'empereur, garant des stipulations violées, fit rendre les chefs, mais ne put obtenir du gouvernement génois de traiter les Corses en concitoyens. Cette impolitique obstination ramena les hostilités, et avec d'autant plus d'avantages pour les insurgés, que les troupes autrichiennes, appelées à la défense de leur propre territoire pendant la guerre de la succession de Pologne, évacuèrent le pays.

Sur ces entrefaites débarque en Corse, en 1736, un baron de Neuhoff, aventurier westphalien, qui amenoit aux insulaires, sur un petit vaisseau, dix pièces de canon, quatre mille fusils et quelque argent, obtenus par lui du dey d'Alger, qu'il avoit leurré de la perspec-

tive de soumettre l'île à son pouvoir. L'enthousiasme habilement excité par le baron, qui faisoit parade d'un crédit imaginaire dans toutes les cours de l'Europe, se propage avec une telle activité, qu'une acclamation générale le proclame souverain de l'île, sous le nom du roi Théodore, et il entretient le prestige par des succès sur les Génois. Cependant ses moyens pécuniaires, épuisés en peu de mois, par une représentation politique, le forcent de quitter l'île pour aller chercher de nouvelles ressources. Il intéresse à sa fortune une compagnie de commerçants d'Amsterdam, qu'il flatte de la possession exclusive du commerce de la Corse, et, des fonds qu'il en obtient, il équipe une frégate et quelques bâtiments chargés d'armes et de poudre, avec lesquels il reparoît à l'improviste devant Ajaccio assiégée par les siens. Il se proposoit de tenir la place resserrée par mer, ainsi qu'elle l'étoit par terre, lorsqu'un coup de vent le jeta dans le golfe de Naples, où ses vaisseaux avariés furent saisis, et où lui-même fut arrêté. Il parvint à s'échapper de prison; mais son crédit étoit épuisé, et ne lui permit plus de donner suite à ses premiers desseins.

1736-39.

Gênes, dans l'intervalle, avoit réclamé l'intervention de la France, comme quelques années auparavant celle de l'empereur. Un plan de pacification, dressé sous les yeux du cardinal de Fleury, fut destiné à être porté en Corse par le comte de Boissieux, neveu de Villars. Il partit dans les premiers jours de 1738, et on lui donna cinq régiments pour appuyer sa médiation. Ces forces devinrent suspectes aux habitants, sur-tout quand on leur demanda leurs armes. Ils feignirent de se résigner à leur sort, et profitèrent de la sécurité qu'ils avoient

inspirée pour surprendre les François et les repousser
1736-39. dans Bastia. Le comte de Boissieux, déja malade, en mourut de chagrin, et fut remplacé en 1739 par le marquis de Maillebois. Les bonnes dispositions de celui-ci soumirent l'île en trois semaines; mais cette conquête fut sans aucun fruit, parceque les événements d'un plus grand intérêt qui agitèrent l'Europe l'année suivante forcèrent la France de retirer presque aussitôt ses troupes. Ainsi les Corses reprirent la supériorité sur les Génois; et, s'ils eussent pu étouffer leurs propres discordes, il est probable qu'à la faveur des longues hostilités où se trouvèrent engagées les puissances prépondérantes de l'Europe, ils auroient invariablement affermi leur indépendance.

1740. L'empereur avoit peu joui des avantages de la paix. Les préliminaires du traité de Vienne étoient à peine signés, qu'il se vit engagé dans une nouvelle guerre contre la Turquie. Une alliance contractée en 1725 avec la Russie le mettoit dans l'obligation de donner des secours à cette puissance, qui s'étoit laissée gagner aux sollicitations perfides de l'usurpateur du trône de Perse, Thamas Kouli-Kan, lequel avoit besoin d'occuper les Turcs pour vaquer sans trouble à une expédition qu'il méditoit dans l'Inde. Eugène n'étoit plus : l'Autriche s'en aperçut à ses revers. Une paix honteuse et précipitée vint y mettre un terme par le sacrifice des conquêtes de ce grand général. Temeswar, Belgrade, et toute la partie de la Servie dont il avoit accru l'héritage de la maison d'Autriche à la paix de Passarowitz, en furent détachés par celle de Belgrade, du 1er septembre 1739. Mais à ce prix même, Charles s'estimoit heureux de pouvoir assurer à sa fille l'intégrité du reste de ses domaines. Depuis vingt ans, c'étoit le but

de toutes ses transactions politiques, et il se flattoit de l'avoir atteint, lorsqu'il mourut le 20 octobre 1740. Il descendit au tombeau avec cette ferme confiance, que, par la garantie de sa pragmatique, jurée par les principales puissances de l'Europe, l'archiduchesse Marie-Thérèse, sa fille aînée, alloit rentrer dans la possession paisible de tous les états de la maison d'Autriche; mais à peine avoit-il les yeux fermés, qu'il se présenta une foule de prétendants, et que se vérifia ce mot du prince Eugène : « que la meilleure de toutes les garanties se« roit une armée de cent mille hommes. » 1740.

Les électeurs de Bavière et de Saxe réclamoient la succession entière; le premier, comme descendant d'une fille de l'empereur Ferdinand I, à laquelle elle étoit substituée *à défaut d'hoirs mâles*, selon lui, et *à défaut d'hoirs de ses fils*, selon la cour de Vienne; le second, ce roi de Pologne que Charles avoit mis sur le trône, comme époux de la fille aînée de l'empereur Joseph. Le roi d'Espagne faisoit aussi revivre des droits surannés sur les royaumes de Hongrie et de Bohême, comme descendant de la branche aînée, par son aïeule, femme de Louis XIV, et par la mère de celui-ci, non qu'il visât directement à la possession de ces royaumes, mais afin de se faire de ses prétentions le droit de ménager, aux dépens de la maison d'Autriche, un établissement en Italie pour l'infant don Philippe, qui venoit d'épouser la fille de Louis XV. Le roi de Sardaigne réclamoit, de son côté, le duché de Milan, du chef d'une trisaïeule, et le roi de Prusse différentes portions de la Silésie, auxquelles les électeurs de Brandebourg avoient un droit de reversion par des pactes de famille et de confraternité avec les princes silésiens, portions qu'il sou-

1740. tenoit avoir été injustement enlevées à sa maison par celle d'Autriche, sous le prétexte que ces pactes violoient les lois féodales, et en vertu de renonciations équivoques qui avoient été extorquées par la violence. « En un mot, disoit-il, dans l'exposition de ses droits, « je demande, par force et les armes à la main, ce que « la force et la supériorité des armes m'ont ravi et me « retiennent. »

Rien n'étoit moins prouvé que ses titres, mais toute prétention est bonne quand on a une armée nombreuse et bien disciplinée, un trésor bien fourni, de la capacité et de l'audace; or, tels étoient les moyens du jeune Frédéric II, électeur de Brandebourg et roi de Prusse, par la mort de son père, arrivée cette même année. Aussi songea-t-il moins à raisonner qu'à agir. Il ne négligea pas pourtant la voie de la négociation; et, au prix de l'abandon qu'il sollicitoit, il promettoit d'accepter la pragmatique et de la soutenir. Marie, qui n'avoit pu être conseillée encore par l'infortune, rejette ses propositions : dès-lors il entre en Silésie. C'étoit à la mi-décembre que ses demandes étoient ainsi rejetées, et à la fin du même mois il étoit maître de Breslau, capitale de la province, et de plusieurs places susceptibles de fortifications, qu'il mit en bon état de défense.

1741. Mais, dès le mois de mars de l'année suivante, le comte de Neuperg, le négociateur infortuné de la paix de Belgrade, tiré de sa captivité par Marie-Thérèse, débouchoit de la Moravie et faisoit reculer le roi de Prusse au-delà de la Neisse. Grotkau retomba entre les mains des Autrichiens, et Olhau, le magasin de l'armée prussienne, étoit menacé du même sort, lorsque Frédéric se détermina aux hasards d'une bataille pour le sauver.

Elle se livra, le 9 avril, dans les champs de Molvitz. 1741.
Les Prussiens avoient l'avantage de l'infanterie; les Autrichiens celui de la cavalerie. Le baron de Romer, qui commandoit la gauche de ceux-ci, profitant de sa supériorité, accable par un vigoureux effort la droite des ennemis, conduite par le roi de Prusse lui-même. Il la dissipe et tourne aussitôt sur le flanc de l'infanterie, où il jette quelque désordre. Frédéric juge la bataille perdue, et, soit de son propre mouvement, soit de l'avis de son général, le maréchal de Schwerin, qui se chargeoit de la retraite, il prend le parti de se mettre en sûreté par la fuite. Il étoit à trois lieues du champ de bataille, lorsque la fortune du combat changea. Depuis son départ, Schwerin avoit obtenu sur les Autrichiens à son aile les mêmes succès que Romer à l'aile opposée; et celui-ci, ayant été tué dans sa quatrième charge contre l'inébranlable infanterie prussienne dirigée par le prince d'Anhalt, le sort de la bataille fut fixé. Neuperg se retira sous Neisse, que sa présence maintint encore quelque temps, et qui succomba comme les autres places de la Silésie, lorsque la reine de Hongrie rappela son armée à la fin d'octobre, pour l'opposer à des dangers plus imminents.

Pendant que Frédéric agissoit, on délibéroit à Versailles. Le cardinal de Fleury, soit lassitude des affaires, bien excusable à quatre-vingt-huit ans, soit confiance absolue dans la capacité du comte de Belle-Isle, lui avoit laissé prendre un grand ascendant dans le conseil. On ne peut décider si le desir de se rendre considérable par la guerre suggéra au comte le parti qu'il proposa, ou si ce fut une vraie conviction et l'avantage de la France, qui lui fit représenter au conseil

1741. que l'exécution de la pragmatique devant donner à la maison d'Autriche dans l'Europe une prépondérance que la maison de Bourbon avoit toujours redoutée, il falloit profiter, pour l'abattre, de l'occasion qui se présentoit de former contre elle une ligue puissante. Le cardinal étoit retenu par la garantie si solennelle jurée à la pragmatique dans le traité de Vienne, et sans doute par la crainte d'une guerre qui alloit fatiguer ses dernières années. Quant à Louis XV, on sait comment il se comportoit dans le conseil : il écoutoit, jugeoit solidement, disoit son avis, mais avec tant d'indifférence, qu'il n'imposoit nullement la nécessité de partager son opinion. On assure qu'après avoir manifesté son sentiment, et indiqué le meilleur parti à suivre, il lui est arrivé de dire : Vous verrez qu'ils prendront le « plus mauvais. »

C'est ce qui arriva dans cette circonstance : on décida de s'opposer à la pragmatique, mais point assez ouvertement pour être publiquement convaincu d'infidélité à une promesse qui devoit être sacrée. Le comte de Belle-Isle fut chargé de cette affaire. Il prit le biais de faire avec l'électeur de Bavière une alliance offensive et défensive, qui obligeoit à le secourir dans les guerres qu'il pourroit avoir, ce qui donnoit à la France le droit de choquer la pragmatique, sans pouvoir être accusée directement de mauvaise foi. Le négociateur fit entrer dans son plan la jonction de l'Espagne, et les deux cours signèrent de concert à Versailles, le 28 mai 1741, une alliance avec l'électeur de Bavière, à laquelle se joignirent successivement les rois de Prusse et de Sardaigne, celui de Pologne comme électeur de Saxe, et les électeurs Palatin et de Cologne.

La réunion de tant de forces fit croire que le partage de la succession de Charles VI seroit l'affaire d'un coup de main. Voici comme on en assignoit les diverses parties : à l'électeur de Bavière, la couronne impériale, le royaume de Bohême, la Haute-Autriche et le Tyrol ; à l'électeur de Saxe, la Moravie et la Haute-Silésie, le surplus au roi de Prusse ; enfin les possessions autrichiennes d'Italie au roi d'Espagne, pour y former un établissement à l'infant don Philippe, frère de don Carlos, sauf quelques districts pour le roi de Sardaigne. L'électeur Palatin et celui de Cologne n'avoient point de partage, mais trouvoient dans le traité d'alliance l'avantage d'avoir des sauvegardes pour leurs états pendant la guerre. On laissoit à Marie-Thérèse la Bohême, la Hongrie, les Pays-Bas, la Basse-Autriche et les duchés de Carinthie et de Carniole. Dans cette espèce de conjuration générale contre cette princesse, il lui restoit l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, les subsides du parlement de ce pays, et sur-tout le desir ou plutôt la passion des Anglois de susciter des embarras à la France, dont l'intention de protéger les Espagnols, alors en guerre avec la Grande-Bretagne, avoit été pressentie, d'anéantir en conséquence sa marine, déja détériorée par les ménagements pusillanimes du cardinal à leur égard, et par ses économies mal entendues ; et enfin, d'envahir telles de ses colonies qui seroient à leur convenance, ou du moins de placer dans l'étendue des mers des stations fortifiées, comme des balises dans un chenal difficile, pour arriver au commerce universel. 1741.

Tel étoit depuis long-temps le but presque unique de la politique de l'Angleterre, et c'étoit aussi la cause

1741. qui venoit de la constituer en guerre avec l'Espagne. Peu satisfaite, et du privilége qu'elle avoit obtenu au traité d'Utrecht, de l'*assiento* des Négres, accord qui lui donnoit le droit de pourvoir de négres, durant trente ans, les colonies espagnoles, et de la permission qui y avoit été jointe de commercer librement dans les mêmes colonies avec un vaisseau de cinq cents tonneaux, elle avoit frauduleusement étendu cette concession, d'abord en doublant les dimensions du bâtiment, et peu après en faisant suivre, à quelque distance, des bâtiments inférieurs qui ne laissoient pas désemplir *le vaisseau*, dit *de permission*, en sorte que ce navire équivaloit lui seul à toute une flotte. Le besoin que l'Espagne eut quelque temps de l'Angleterre lui fit fermer les yeux d'abord sur une contravention extrêmement préjudiciable à son commerce, et dont l'usage tarda peu à être considéré comme un droit par les négociants anglois qui s'y livroient. De là des résistances lorsque les gardes-côtes espagnols reçurent des ordres formels pour empêcher la contrebande, et de là encore, de la part de ceux-ci, des insultes, des voies de fait et même des cruautés. Le capitaine anglois Jenkins, arrêté par eux en pleine mer, eut une oreille coupée, et fut menacé même d'un sort plus funeste. Interrogé à la barre du parlement sur cette barbarie et sur des paroles outrageantes du capitaine espagnol à l'égard du roi d'Angleterre, il provoqua au plus haut degré l'indignation de l'auditoire par l'éloquente simplicité de sa narration. « Quand on m'eut ainsi mal-« traité, dit ce marin, on me menaça de la mort. Je « recommandai alors mon ame à Dieu et ma vengeance « à ma patrie. » Les deux nations étant également exa-

spérées, l'une de l'audace de la contrebande, l'autre des traitements qui en furent la suite, le cardinal de Fleury interposa en vain ses bons offices pour les concilier. Il parvint bien à leur faire signer un accord; mais aucune des parties ne fut fidèle à l'observer. Les hostilités s'engagèrent d'elles-mêmes en 1739, et au commencement de 1740 l'amiral Vernon s'étoit emparé de Portobello.

1741.

En exécution du traité de Versailles, une armée de quarante mille François, auxquels on donna le nom de troupes auxiliaires, passa le Rhin sur la fin d'août, sous les ordres du comte de Belle-Isle, devenu maréchal de France, et ayant gagné Donawert, elle s'embarqua sur le Danube pour se rendre à Passau, dont l'électeur venoit de s'emparer. Dans le même temps, le maréchal de Maillebois, avec une armée aussi forte, se portoit en Westphalie, et arrêtoit un corps de trente mille hommes que Georges II, roi d'Angleterre, menoit au secours de la reine de Hongrie. La supériorité des François, prêts à s'emparer de son électorat de Hanovre, le força de renoncer à ce projet, et de signer un traité de neutralité, le 27 septembre 1741.

L'armée combinée de France et de Bavière pénétra sans obstacle dans la Haute-Autriche. L'électeur se fit couronner à Lintz, en qualité d'archiduc, occupa Ens par un détachement, poussa même au-delà, et envoya jusqu'aux portes de Vienne des partis qui sembloient annoncer à cette capitale un siége prochain. C'étoit le plan d'invasion qu'avoit tracé Villars, quarante ans auparavant, et qu'il avoit en vain conseillé au père de l'électeur. Le fils commit la même faute que son père. Tandis que l'on trembloit à Vienne des simples appa-

1741. rences d'un siége, l'électeur appréhendoit de son côté la longueur dont il pourroit être, longueur qui permettroit aux secours de Hongrie de traverser ses projets, et aux Saxons de conquérir peut-être pour leur propre compte cette Bohême, sur laquelle il avoit jeté son dévolu. Ainsi la jalousie commençoit déja à diviser sourdement les alliés. La France d'ailleurs ne vouloit qu'affoiblir la maison d'Autriche, et il n'étoit pas dans son intention d'en dépouiller entièrement l'héritière. Du concours de ces vues différentes sortit la résolution de diriger immédiatement l'armée sur la Bohême. Elle quitta donc les bords du Danube, à la fin d'octobre, sous la conduite de l'électeur et du maréchal de Broglie, qui remplaçoit le maréchal de Belle-Isle, nommé plénipotentiaire à Francfort, pendant l'élection de l'empereur; et à l'exception de quinze mille hommes, qui furent laissés à Lintz au marquis de Ségur, pour la garde du pays, elle se dirigea en plusieurs colonnes sur Prague, sous les murs de laquelle on arriva le 23 novembre.

Le grand duc, époux de Marie-Thérèse, qui n'avoit pu empêcher le roi de Prusse de conquérir la Moravie, profitant d'un armistice qu'il venoit de conclure avec lui, accourut au secours de la place, et coupa les communications des alliés avec le Danube. Il ne leur restoit de salut, aux approches de l'hiver, que dans la prise de Prague: mais, dans la proximité où se trouvoit le grand duc, qui n'étoit plus qu'à cinq lieues, ce ne pouvoit être que le résultat d'un coup de main. Il fut arrêté pour la nuit du 25 au 26 novembre, et l'exécution en fut confiée au comte de Saxe, alors lieutenant-général. Le comte disposa trois attaques, et assigna la princi-

pale à Chevert, simple lieutenant-colonel du régiment de Beauce, mais l'un des hommes les plus fermes et les plus intrépides de l'armée, doué sur-tout d'un don particulier pour inspirer sa confiance au soldat. On n'oubliera jamais l'ordre qu'il donna en cette occurrence à l'un de ses grenadiers. « Vois-tu cet enfoncement, lui « dit-il en lui montrant l'angle rentrant d'un bastion, « tu monteras par-là ; on te criera qui vive, une fois, « deux fois, trois fois ; ne réponds pas, et avance tou- « jours : la sentinelle te mettra en joue, tirera, te man- « quera ; tu fondras aussitôt sur elle, et je suis là pour « te soutenir. » Soit habitude d'une soumission qui n'admet point de réplique, soit conviction que les choses doivent se passer ainsi que l'a prévu son chef, le soldat, sans faire la moindre objection, monte avec tranquillité, exécute de point en point sa consigne, et Chevert se trouve effectivement sur ses pas pour le secourir. Le rempart est occupé, les portes sont ouvertes et la ville est prise sans le moindre désordre, et sans qu'il en ait coûté plus d'une cinquantaine d'hommes. Le 19 décembre, l'électeur est couronné roi de Bohême, dignité fatale à sa maison ; et un mois après il est encore élu empereur à Francfort, sous le nom de Charles VII. Ce fut le terme de ses succès. 1741.

Les Espagnols, sous les ordres du duc de Bitonto, débarquoient en même temps en Italie. Ils y avoient été transportés sous l'escorte d'une flotte françoise et espagnole. Soit respect pour la neutralité de l'Angleterre, soit égard pour la France, soit cause d'infériorité, l'amiral anglois Haddock, qui croisoit dans la Méditerranée, ne troubla point le passage. Ces troupes traversèrent les états du grand duc, qui, pour conser-

1741. ver son territoire intact, fut contraint de se déclarer neutre dans la cause de sa femme et de son fils.

Mais déja le roi de Sardaigne se repentoit de ses engagements avec les alliés. Les prétentions trop affichées de l'Espagne à la totalité des possessions autrichiennes en Italie contrarioient trop les vues qu'il avoit toujours manifestées lui-même sur la Lombardie, pour qu'il pût entrer sincèrement dans les intérêts de Philippe. Il en fut détaché entièrement avant la fin de l'année, par le sacrifice de quelques parties de cette province, auquel se résigna sagement Marie-Thérèse; et d'ennemi de cette princesse, il devint un de ses plus utiles défenseurs, par le double service qu'il lui rendit, de fermer les Alpes aux Espagnols et aux François, et de remettre à sa disposition, pour les employer en Allemagne, la majeure partie des troupes destinées par elle à défendre l'Italie.

Un autre secours lui arrivoit encore de Hongrie. Réfugiée dans ce royaume, lorsqu'elle vit menacée la capitale de l'Autriche, elle assembla les états; et, s'y présentant avec son fils, depuis Joseph II, qu'elle portoit dans ses bras, et qui étoit âgé de quelques mois. « Abandonnée, dit-elle, de mes amis, persécutée par « mes ennemis, et attaquée par mes plus proches pa- « rents, je n'ai de ressource que dans votre fidélité et « dans ma constance. Je remets en vos mains la fille et « le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut. « Gardez-vous de trop craindre mes adversaires. Par- « jures à leurs engagements envers mon père, ils le « seront à ceux qu'ils ont pris entre eux. Ils se divise- « ront pour le partage des dépouilles d'une femme et « d'un enfant, qui ne sont rien pour eux, mais qui

« sont beaucoup aux yeux du dieu protecteur de l'in- 1741.
« nocence et vengeur des traités. Puisse cet enfant que « je vous présente et que je vous confie croître pour « vous aimer et pour vous défendre un jour, ainsi qu'il « aura été défendu par vous. » Attendris par le touchant abandon de ces paroles, que Marie prononça en latin, l'idiome des états, les magnats, oubliant leurs vieux griefs contre les précédents monarques, tirent leurs sabres, et s'écrient avec enthousiasme : « Mourons pour « notre roi, Marie-Thérèse. »

Ce noble élan fut suivi de prompts effets : une cavalerie nombreuse et une nuée de troupes légères, sous les noms de Hussards, Croates, Pandours et Talpaches, sortirent de cette contrée et des contrées voisines, et portèrent par toute l'Allemagne la terreur de leurs armes et de leur indiscipline. Avec leur aide, dès la fin de l'année, ou dès les premiers jours de l'année suivante, le général Kevenhuller et le partisan Mentzel avoient reconquis l'Autriche, envahi la Bavière, et forcé le marquis de Ségur, après une longue et inutile résistance, à capituler à Lintz, au moment même où l'électeur étoit proclamé empereur à Francfort. Vaine compensation qui ne pouvoit le dédommager de la perte de ses états.

La Russie n'avoit pu porter de secours à sa fidèle alliée. Les intrigues de France avoient su lui susciter au-dehors et au-dedans des embarras qui l'en détournèrent. Par les instigations de celle-ci, et à l'aide de ses subsides, la Suède venoit de déclarer la guerre à la Russie, que travailloit encore une fermentation sourde, occasionnée par les prétentions de la famille de Pierre-le-Grand au trône. Sept jours seulement après

la mort de Charles VI, la czarine Anne Ivanovna l'avoit
1741. suivi au tombeau, et avoit institué pour lui succéder Ivan de Brunswick, son petit-neveu, âgé de deux mois, fils d'Antoine Ulric, frère du duc régnant de Brunswick, et d'Anne de Mecklembourg, sa niéce, laquelle étoit fille elle-même de Catherine Ivanovna, sœur aînée de la czarine. Au préjudice du père et de la mère de l'enfant, elle avoit établi pour régent son favori Biren, duc de Courlande. Ce fut une première cause de dissentions, dont Biren ne tarda pas à être victime. Au bout d'un mois, il étoit relégué en Sibérie, et le duc et la duchesse de Brunswick étoient reconnus régents. Mais, étrangers l'un et l'autre au pays par la naissance, et dirigés par d'autres étrangers, Ostermann et Munich, leur gouvernement fut vu d'un œil d'envie ; et un parti se forma bientôt pour la princesse Elisabeth, seconde fille de Pierre-le-Grand, et évincée déja trois fois de la succession paternelle. Assurée, par ses émissaires, du régiment des gardes, elle se transporte, dans la nuit du 5 au 6 décembre 1741, à leur caserne, et de là au palais, où furent arrêtés à-la-fois le jeune czar, son père, sa mère, leurs ministres et leurs conseils. Elisabeth fut proclamée avec le jour, sans que cette révolution eût coûté une goutte de sang, présage heureux d'un régne débonnaire qui ne vit pas une seule exécution. Dans le cours de l'année, elle fit reconnoître pour son successeur, par tous les corps de l'état, Charles-Pierre Ulric de Holstein-Gottorp, fils de sa sœur aînée.

1742. Cependant le duc d'Harcourt, envoyé par la France au secours de la Bavière, ayant passé le Rhin le 10 mars, arriva assez tôt pour faire lever le siége de Strau-

bing. Dans le même temps le comte de Saxe prenoit Egra sur la frontière occidentale de la Bohême, poste important qui fut le salut de l'armée françoise, en lui donnant une communication avec la Bavière. Le roi de Prusse, de son côté, après s'être emparé du comté de Glatz, avoit pénétré en Bohême, et battoit, à Czaslaw, le prince Charles de Lorraine, frère du grand duc, pendant que le maréchal de Broglie remportoit à Sahay un avantage pareil sur le prince de Lobkowitz : la fortune enfin de l'empereur sembloit reprendre le dessus, lorsqu'une nouvelle défection vint le replonger dans un abyme plus profond. Ce fut celle du roi de Prusse. Ses victoires diminuèrent l'éloignement de Marie-Thérèse à traiter avec lui, et les pressantes sollicitations de l'Angleterre, en obtenant pour Frédéric l'abandon de la Silésie, détachèrent facilement un prince à qui les irrésolutions, la foiblesse et les négociations du cardinal faisoient craindre d'être sacrifié. Le 11 juin, la paix fut signée à Breslau entre les deux puissances. Les Saxons y étoient compris ; en sorte que les François, réduits en Bohême à trente mille hommes, se virent comme livrés aux efforts de deux armées, qui, réunies, comptoient le double de soldats, et qui pouvoient encore se recruter. 1742.

De Budweiss, sur la frontière méridionale de la Bohême, où le maréchal de Broglie avoit poussé le prince de Lobkowitz, et où il attendoit un renfort qui fut coupé, il rétrograda à la hâte, et non sans quelque perte, derrière la Blanitz, où il arrêta l'ennemi, et d'où, à la faveur de la nuit, gagnant une marche, il arriva, sans être entamé davantage, jusqu'à Prague; mais sans pouvoir s'opposer non plus à l'investissement de la ville

1742. et de son camp, par le comte de Kœnigseck. Le maréchal de Belle-Isle vint prendre part aux dangers qu'avoit appelés son imprudente exaltation ; et, muni de pleins-pouvoirs, il joignit aux faits d'armes les artifices de la négociation. Pour prix de la liberté de l'armée françoise, il offroit d'abandonner la Bohême ; et il permettoit au cardinal de Fleury de rejeter sur lui tout le blâme de l'agression, dans des lettres où le prélat déclaroit avoir été entraîné à la guerre malgré lui. Soit aveuglement du succès, soit conseil de sa propre sûreté, la reine de Hongrie livra au mépris de l'Europe la foiblesse du cardinal, en faisant imprimer ses lettres, et exigea qu'au préalable de toute stipulation l'armée françoise se rendît prisonnière ; condition déshonorante, que ne pouvoient accepter deux maréchaux. La tranchée fut donc ouverte : mais lorsqu'on croyoit les assiégés abattus par le découragement et la disette, une sortie de douze mille hommes, commandés par le duc de Biron, détruisit en un seul jour les longs ouvrages des assiégeants ; et l'avis de l'arrivée prochaine du maréchal de Maillebois, chargé de faire lever le siége, ranima encore leur courage. A son approche d'Egra, les Autrichiens abandonnèrent en effet leurs lignes, et le maréchal de Broglie put marcher au-devant de lui jusqu'à Tœplitz. Mais le grand duc et son frère tenoient les défilés intermédiaires avec des forces si imposantes, que Maillebois crut inutile d'essayer de les forcer. Pensant avoir atteint le but de son expédition par la levée du blocus qu'il avoit procurée, et considérant qu'il n'avoit plus de vivres que pour peu de jours, il se rapprocha du Danube ; et, en menaçant l'Autriche, il fit évacuer la Bavière. Cependant on fut mécontent de

lui, et son armée fut donnée au maréchal de Broglie, qui, pour la rejoindre, s'échappa de Prague, habillé en courrier. 1742.

Contraint de se réfugier de nouveau dans cette ville, privé désormais de toute espérance de secours, et menacé encore de la disette qui, malgré toutes les précautions prises pendant la levée du siége, devoit bientôt assaillir une population de cent mille ames, Belle-Isle ne prolongeoit plus sa résistance que dans l'espoir de saisir quelque heureuse occasion d'échapper à la vigilance de l'ennemi. L'hiver vint la lui offrir. Les environs de la ville, ravagés par les Autrichiens à l'époque du premier siége, les forçoient de tenir leurs cantonnements éloignés. Ils n'avoient laissé que des troupes légères sur la gauche de la Moldau, qui traverse la ville, et la crainte des glaces que charrioit la rivière leur avoit même fait lever les ponts par lesquels communiquoient leurs quartiers. Le maréchal profite de ces circonstances, et la nuit du 16 au 17 décembre, muni de vivres pour douze jours, il sort en silence à la tête de douze mille hommes de pied et de trois mille chevaux, et se dirige sur Egra, éloignée de trente-huit lieues. Le temps nécessaire au rétablissement des ponts, conservant au maréchal l'avance qu'il s'étoit donnée, il put continuer sa route, sans être presque inquiété que par les troupes légères. Les grands obstacles vinrent de l'extrême rigueur de la saison. Des otages enlevés de Prague moururent de froid dans les voitures du maréchal. Les longues nuits qu'il falloit passer au bivouac au milieu de la glace et de la neige, et sans rencontrer toujours le bois nécessaire pour allumer des feux, enlevèrent à l'armée un monde prodigieux. La

1742. terre étoit jonchée de pelotons d'officiers et de soldats dont les membres avoient été saisis par la gelée, et qui traçoient, de la manière la plus lamentable, la route de l'armée. A peine cinquante hommes tombèrent sous le fer de l'ennemi, et douze cents périrent de froid dans le chemin. Le dixième jour enfin on gagna Egra, et cinq cents hommes périrent encore à l'hôpital des suites de cette pénible retraite. Elle fit un juste honneur à la sagacité, à la résolution, à l'intelligence et à la conduite du maréchal; mais on eut tort dans le temps de la comparer à celle des dix mille. Cinq cents lieues de pays, depuis les environs de Babylone et à peu de distance du Golfe Persique, jusqu'à la colonie grecque de Trébizonde, sur le Pont-Euxin, parcourus en cinq mois par un moindre nombre de guerriers, malgré les défilés, les montagnes et les fleuves qui les arrêtoient à chaque pas; malgré les pluies, le froid, la neige qui les assiégeoient, et la faim sur-tout qui les minoit; malgré enfin des armées innombrables qui ne cessoient de les harceler : c'est là un fait unique dans l'histoire, et qui n'a pas encore son pendant.

Chevert, demeuré à Prague avec cinq à six mille malades, ne s'en montra pas plus disposé à se rendre prisonnier. Également pressé par la ville et par l'armée, il contint l'une et l'autre, en menaçant, si on ne lui accordoit une capitulation honorable, de mettre le feu aux quatre coins de la ville, et de s'ensevelir sous ses ruines. Sa fermeté connue imposa; et, le 2 janvier, il obtint du prince de Lobkowitz, conformément à ses desirs, de rejoindre ses compagnons d'armes à Egra. L'armée regagna les frontières de la France, et il ne fut laissé dans Egra qu'une simple garnison qui, isolée au

milieu de l'Allemagne évacuée par les François, fut réduite à se rendre à la fin de l'année. 1742.

En Italie, le roi de Sardaigne et les Autrichiens faisoient reculer les Espagnols, et s'étoient emparés de Modène, quand l'apparition en Savoie des François et de l'infant don Philippe, appela le roi de Sardaigne à la défense des Alpes. Les efforts des deux nations se brisèrent contre les obstacles qu'il leur opposa; mais ses derrières pouvoient être inquiétés par la réunion des Espagnols et des Napolitains, lorsqu'un événement inattendu vint l'affranchir de cette crainte.

Renonçant à leur neutralité, les Anglois forcèrent don Carlos, avec lequel ils n'étoient point en guerre, à s'y soumettre lui-même, et à rappeler les troupes dont il aidoit les Espagnols. Ce fut l'effet de la brusque expédition du capitaine Martin, détaché par l'amiral Matthews, qui avoit remplacé Haddock dans la Méditerranée. Le 12 août il se présente à l'improviste avec douze vaisseaux, dans le port de Naples, qui n'étoit point préparé à une attaque; et, nouveau Popilius, il donne au roi une heure pour accéder à ses propositions. La menace de réduire la ville en cendres, en cas de refus, ne permit pas au prince de délibérer. Les Anglois s'étoient flattés en Amérique d'un succès plus directement profitable à leurs intérêts, et ils furent trompés dans leur attente. Trente vaisseaux de ligne et douze mille hommes de débarquement attaquèrent Carthagène et furent repoussés. Ils cherchèrent à s'en dédommager en Allemagne, et, au mépris de leurs engagements, ils y firent passer des troupes qui hivernèrent dans le pays de Liége.

Le maréchal de Noailles, également recommandable 1743.

1743. comme administrateur et comme guerrier, avoit été chargé de les observer sur le Mein, où ils s'étoient avancés au retour de la belle saison. Ils y étoient réunis aux Hanovriens et à un corps de troupes de la reine de Hongrie. Le comte de Stairs, élève de Marlborough, le même qui étoit ambassadeur en France à la fin du régne de Louis XIV et au commencement de la régence, les commandoit. Georges II, et le duc de Cumberland, son second fils, s'étoient rendus à l'armée. De l'avis exprès du roi, elle s'étoit enfoncée jusqu'à Aschaffenbourg, au-dessus de Hanau, entre les montagnes du Spessart et le Mein, dont le cours et les passages, tant au-dessus qu'au-dessous de l'armée angloise, étoient au pouvoir des François. Dans cette imprudente position, elle tarda peu à ressentir les inconvénients de la disette, et à se voir menacée même du sort plus fâcheux d'être contrainte à mettre bas les armes. Le plus prompt retour pouvoit seul prévenir ce malheur; mais le maréchal avoit fait des dispositions propres à le rendre extrêmement hasardeux. Non seulement dans un passage étroit par où l'armée angloise devoit défiler, le corps de bataille et l'arrière-garde devoient être foudroyés par des batteries disposées de l'autre côté du Mein; mais un autre danger attendoit en même temps la tête de l'armée dans le village de Dettingen. Le duc de Grammont, neveu du maréchal, lieutenant-général et colonel des gardes françoises, y étoit caché avec toute la maison du roi, derrière un ravin profond où il falloit que descendît l'armée angloise, et où elle devoit être attaquée avec avantage. Enfin un corps de troupes étoit destiné à passer le Mein à Aschaffenbourg, sur les derrières de l'ennemi, pour le presser dans le défilé et lui inter-

dire la retraite. De ces habiles dispositions, louées par le roi de Prusse, bon juge en pareille matière, devoient résulter et la destruction de l'armée angloise et la prise peut-être du roi, ce qui eût pu amener la paix. Un courage déplacé ruina tant de belles espérances. 1743.

Le 26 juin, dans la nuit, et par le plus grand silence, le roi avoit levé son camp. Mais il étoit observé, et le maréchal n'attendoit, pour donner l'ordre de l'attaque, que l'instant où l'ennemi seroit engagé de toutes parts, lorsque le duc de Grammont, par une impatience, une audace, ou une présomption également inexcusables, quitte son poste et marche en avant du ravin. L'armée angloise se forme aussitôt dans l'espace étroit dont elle peut disposer, sous la protection d'une artillerie formidable, avantageusement postée sur une colline. Le duc ne laisse pas de l'assaillir, et engage un combat d'autant plus inégal que, masquant par cette nouvelle imprudence l'artillerie qui devoit rompre les rangs ennemis, ce second moyen de victoire fut encore perdu.

Contraint de renoncer à ses habiles combinaisons, le maréchal se voit réduit à aviser aux moyens de seconder la témérité de son neveu, et fait passer l'armée de l'autre côté du Mein, dans un champ resserré qui ne pouvoit la contenir. Mais ni ses dispositions nouvelles, ni la présence et l'exemple de cinq princes du sang et d'une noblesse nombreuse, ne purent réparer tant de fautes. On vit un régiment d'élite, celui des gardes françoises, repasser le Mein à la nage, d'où leur vint le sobriquet de *Canards du Mein*, qui a fait verser bien du sang dans des combats particuliers. Après trois heures d'une mêlée sanglante et inutile, le maréchal fit sonner la retraite, et, repassant sur la gauche du

Mein, il laissa le champ et le passage libre aux Anglois.
1743. Le roi d'Angleterre et le duc de Cumberland ne s'étoient pas moins distingués que les princes françois, et le dernier eut la jambe percée d'une balle. Comme on se disposoit à le panser, ses yeux s'arrêtèrent sur un mousquetaire françois grièvement blessé, qui avoit été porté près de sa tente. « Commencez, dit-il aux chi-« rurgiens, par panser cet officier françois; il est plus « blessé que moi; il pourroit manquer de secours, et « moi je n'en manquerai pas. » Le roi d'Angleterre ne s'arrêta sur le champ de bataille que le temps d'en prendre possession, et d'y réparer ses forces par quelque nourriture; il continua sa marche sur Hanau, recommandant ses blessés à la générosité françoise.

Pendant ce temps, le maréchal de Broglie, trop foible pour se soutenir sur le Danube devant le prince Charles, qui se trouvoit à la tête d'une armée nombreuse, se retiroit avec peine, lorsqu'un corps de douze mille hommes que lui avoit fait passer le maréchal de Noailles, sous la conduite du marquis de Ségur, lui facilita sa retraite sur le Rhin. Le prince l'y suivit, mais il fit de vains efforts pour franchir cette barrière, qui lui fut fermée par le maréchal de Coigny, comme celle de la Basse-Alsace le fut au roi d'Angleterre par le maréchal de Noailles. Rebuté de ces inutiles tentatives, le prince prit de bonne heure ses quartiers dans le Brisgau, et le roi d'Angleterre dans les Pays-Bas. Le barbare Mentzel, qui avoit trouvé moyen de percer en Lorraine, fut tué d'un coup de fusil sur les remparts de Saarbruck.

L'évacuation de la Bavière par les François la fit retomber sous la puissance de l'Autriche. Le malheur

reux Charles VII, obligé encore une fois d'abandonner sa capitale, se vit réduit à intéresser la compassion de celle qu'il s'étoit imprudemment promis de dépouiller. Elle écouta enfin des propositions qu'elle avoit longtemps rejetées; et, le 27 juin, jour même de la bataille de Dettingen, l'empereur obtint un traité par lequel il renonçoit à ses prétentions sur l'Autriche, s'engageoit, ainsi que l'Empire, à demeurer neutre pendant la continuation de la guerre, et laissoit la Bavière sous la main de Marie-Thérèse, jusqu'à la conclusion de la paix générale. Ainsi la France se trouva avoir à supporter tout le poids d'une guerre dans laquelle elle avoit paru n'entrer que comme auxiliaire. Feignant encore de n'être que partie secondaire, elle donna une déclaration pour retirer ses troupes d'Allemagne, puisque les parties intéressées sembloient être d'accord. La véritable raison, c'est qu'elles ne pouvoient plus s'y soutenir.

1743.

Le cardinal de Fleury ne vit pas cette révolution. Il étoit mort à la fin de janvier, âgé de quatre-vingt-dix ans moins quelques mois, et après avoir tenu seize ans, malgré son grand âge, le timon de l'état. Plein d'urbanité dans ses manières, de simplicité dans ses mœurs, ennemi du faste et étranger à la cupidité, ce ministre trouva dans les qualités qui faisoient le fond de son caractère, les deux bases sur lesquelles il établit son administration : la paix au-dehors et l'économie au-dedans. A l'aide de ces deux moyens, aussi puissants que modestes, il cicatrisa peu-à-peu les plaies qu'avoient faites à la France, et les guerres de Louis XIV et les folies du système. Le royaume lui doit encore la réunion de la Lorraine, qui avoit été inutilement tentée depuis plusieurs siécles; et les sciences, l'impor-

1743. tant voyage des astronomes françois Bouguer, Godin et La Condamine, à Quito, sous l'équateur; et celui de Maupertuis, Clairault, Camus et Le Monnier, à Tornéo, sous le cercle polaire, pour mesurer dans ces latitudes extrêmes un degré du méridien, et vérifier la théorie de Newton sur l'aplatissement des pôles de la terre, et sur l'accroissement de la longueur des degrés terrestres, à mesure qu'on s'éloigne de l'équateur.

Mais, parcequ'il n'est rien de bon qui sous quelque rapport ne prête à la critique, on a accusé le cardinal d'avoir trop sacrifié à l'amour ou au besoin même de la paix. Persuadé qu'il n'y avoit que les Anglois qui pussent troubler la tranquillité dont il vouloit jouir audehors, il montra trop la crainte de les mécontenter. Ceux-ci en devinrent exigeants, et Fleury porta, dit-on, la condescendance jusqu'à mesurer sur leurs desirs, quelquefois impérieux, les forces de la marine. Il s'y résigna avec d'autant moins de difficulté que, dans le retranchement des dépenses qu'il auroit fallu faire pour cet objet, il trouvoit à satisfaire le goût d'économie qui lui étoit naturel; et qu'il comptoit d'ailleurs sur le caractère également pacifique de Robert Walpole, qui dirigeoit alors le cabinet britannique. Mais lorsqu'une opposition fougueuse eut précipité celui-ci de sa place, un an précisément avant la mort de Fleury, et que les circonstances ramenèrent la guerre, la marine décrépite qui restoit, et l'adolescente qu'on y joignit, ne purent résister à celle des Anglois qui étoit en pleine vigueur.

Un reproche plus grave et mieux fondé peut-être, c'est celui d'un zéle persécuteur à l'égard du jansénisme, pour lequel on suppose qu'il n'eut pas l'indiffé-

rence convenable à un homme d'état. Mais, lorsque des ecclésiastiques du second ordre, mettant leur propre sentiment au-dessus des décisions de l'épiscopat, seul juge compétent de la doctrine dans la république chrétienne, ne cessoient de perpétuer le trouble en renouvelant avec acharnement leurs déclamations contre la bulle *Unigenitus*, bulle acceptée par l'immense majorité des évêques et devenue loi de l'état par des enregistrements multipliés, et que des censures ou des interdictions provoquées par leur révolte ils en appeloient au parlement, qui recevoit leur appel, il falloit bien que le gouvernement intervînt entre deux autorités opposées; et, selon le parti en faveur duquel il prononceroit, il ne pouvoit manquer d'être traité par l'autre de persécuteur. Tel fut le cas où se trouva le cardinal. Obligé d'en courir la chance, il crut qu'il étoit de la dignité du pouvoir suprême de ne pas tergiverser dans ses sentiments, et qu'il étoit d'ailleurs aussi juste que conséquent de s'arrêter sans variation à la cause de la loi et à l'opinion de la majorité des juges. Il reste à savoir si, dans l'exécution de ce plan raisonnable, il sut se tenir d'ailleurs dans les bornes de la modération, et si l'exil qui éloignoit des ministres insubordonnés des lieux où ils fomentoient le schisme n'étoit pas de toutes les rigueurs la moindre qu'il pût employer. 1743.

L'objet primitif de la guerre avoit disparu, et rien dès-lors ne sembloit plus aisé à conclure que la paix. Elle étoit offerte par la France et repoussée par Marie-Thérèse, qui étoit aveuglée à son tour par l'ivresse du succès, et qui se flattoit de trouver dans la continuation de la guerre des dédommagements aux cessions qu'elle avoit faites en Silésie et dans le Milanez, et peut-être 1744.

1744. même l'occasion de rentrer dans ces provinces et dans le royaume de Naples. Elle étoit entretenue dans cet espoir par un nouveau traité d'alliance qu'elle venoit de contracter à Worms avec l'Angleterre et le roi de Sardaigne ; en sorte que la France se vit contrainte de renoncer, malgré son inclination, au rôle d'auxiliaire, et de déclarer franchement la guerre à des puissances avec lesquelles elle se trouvoit depuis long-temps dans un état trop réel d'hostilité.

Les premiers jours de cette année avoient même été témoins de deux entreprises spécialement dirigées par la France contre l'Angleterre. Le délabrement de la marine n'avoit pas été si complet que, par les soins du ministre de ce département, Jean-Frédéric Phelippeaux, comte de Maurepas, petit-fils du chancelier de Pontchartrain, quatorze vaisseaux ne se trouvassent alors équipés dans le port de Toulon pour seconder seize vaisseaux espagnols qui, après avoir transporté des troupes et des munitions à don Philippe, y étoient bloqués par trente-quatre vaisseaux de ligne anglois aux ordres de l'amiral Matthews. Le 22 février, la flotte combinée osa, malgré son infériorité, braver l'expérience des Anglois ; et le résultat d'un combat indécis fut à l'avantage des alliés, en ce qu'ils purent gagner Carthagène pendant que l'amiral anglois alloit se réparer à Minorque. De Court, âgé de quatre-vingts ans, commandoit les François, et don Joseph de Navarro, les Espagnols. Malgré mille preuves de bravoure qu'avoit données l'amiral anglois, l'orgueil national, humilié de ce qu'il n'avoit pas vaincu, le traduisit devant une cour martiale, qui le jugea au moins incapable de servir, et le vieux de Court, qui avoit sauvé l'amiral espagnol

d'une ruine certaine, accusé par lui de l'avoir laissé tomber dans cette détresse par un secours tardif, fut relégué dans ses terres. Le seul Navarro, qui à la vérité avoit résisté à cinq vaisseaux anglois, mais qui, blessé au commencement de l'action, n'y avoit eu de part que celle que lui firent prendre ses lieutenants Girardin et de l'Age, officiers françois, en recueillit toute la gloire, et fut comblé d'honneurs dans sa patrie. 1744.

Dans le même temps vingt-six autres vaisseaux françois, sous le comte de Roquefeuille, sortoient de Brest, et gagnoient en plusieurs divisions les côtes de l'Angleterre. Ils y transportoient vingt-quatre mille hommes et le prince Charles-Édouard, fils du chevalier de Saint-Georges. Courageux, entreprenant, secret, indifférent à la fatigue, ferme dans l'adversité, modéré dans le succès, on pouvoit tout attendre de son caractère; et il avoit encore le comte de Saxe pour guide et pour appui. Aucun moment d'ailleurs ne pouvoit être plus favorable pour une semblable expédition. La majeure partie des troupes angloises étoit sur le continent, et la plupart des vaisseaux anglois en commission. Mais il ne faut qu'un coup de vent pour rompre les opérations maritimes les mieux concertées. Souvent cette cause avoit ruiné les espérances des Stuarts. Cette fois encore elles subirent la même fatalité. Déja on touchoit aux côtes de Kent, lorsque le 6 mars un ouragan violent rejeta la flotte sur les côtes de France, où plusieurs bâtiments se perdirent.

Ce ne fut qu'après cette agression formelle, agression légitimée par une foule d'autres dans lesquelles les Anglois avoient assailli les vaisseaux françois sous le prétexte mensonger de les prendre pour des vaisseaux es-

1744. pagnols, que la guerre fut solennellement déclarée. On prit en même temps des mesures pour la pousser avec vigueur. L'impôt du dixième, qui avoit été levé durant la guerre de Pologne, avoit déja été rétabli. Le contrôleur-général Orri, qui avoit succédé à des Forts en 1730, y joignit les ressources dont il alimentoit depuis ce temps le trésor royal, savoir : des rentes sur les gabelles, sur les aides, les tailles, les postes ; des tontines, des emprunts viagers, une loterie royale, des créations d'offices nouveaux et des taxes sur les anciens. On essaya d'autre part d'ébranler la fidélité du roi de Prusse aux engagements qu'il avoit contractés à Breslau ; et ce prince, qui croyoit avoir des motifs pour soupçonner quelques regrets à la reine de Hongrie sur l'abandon de la Silésie, promit en effet une diversion. Enfin don Carlos, que la nécessité seule avoit retenu dans la neutralité, fut excité à la rompre ; et les Génois, qu'avoit aliénés le traité de Worms, par lequel Marie-Thérèse mettoit au nombre des cessions faites par elle au roi de Sardaigne les droits qu'elle prétendoit avoir sur le marquisat de Final, quoiqu'il eût été vendu par son père à la république, furent encore invités à faire cause commune avec la France.

Quant au plan de campagne qui fut adopté, le prince de Conti, digne petit-neveu du grand Condé, devoit commander les François dans les Alpes, et y seconder don Philippe et les Espagnols ; le maréchal de Coigny, demeurer sur la défensive en Alsace ; et les hostilités principales, être portées dans les Pays-Bas. Le maréchal de Noailles devoit s'attacher aux siéges des places fortes, et le comte de Saxe, promu à la dignité de maréchal de France, en couvrir les opérations. Le roi se rendit à

l'armée; et la duchesse de Châteauroux, dame d'honneur de la reine, osa prendre congé de cette princesse pour le suivre. 1744.

Contre les cent mille François qui envahissoient les Pays-Bas les alliés n'opposoient que soixante-dix mille hommes commandés par Wade, éléve de Marlborough, et le comte d'Aremberg, éléve d'Eugène. Les Hollandois devoient se joindre à eux, et s'étoient déja avancés dans les plaines de Lille; mais la promptitude de l'invasion déconcerta leurs desseins. Le roi arriva à Lille le 12 mai, et le 10 juillet Menin, Ypres, Knoque et Furnes étoient déja en son pouvoir. On se flattoit de conquérir le reste de la Flandre avec la même rapidité, lorsqu'on apprit que le prince Charles, à la tête de quatre-vingt mille hommes, avoit passé le Rhin à Spire le 1.er juillet; qu'il s'étoit emparé des lignes de Weissembourg, et avoit repoussé au-delà de Saverne le maréchal de Coigny, trop foible pour lui résister. Il fallut changer de plan, porter les principales forces en Alsace, et se tenir au contraire en Flandre sur la défensive. On en donna le soin au maréchal de Saxe, à qui on ne laissa que quarante-cinq mille hommes; mais les savantes manœuvres de ce général pendant le reste de la campagne suppléèrent au petit nombre, et fixèrent sa place au rang des premiers capitaines.

Le maréchal de Noailles, avec le reste des forces, se dirigea sur le Rhin. Le roi l'y suivoit, lorsqu'il fut arrêté à Metz par une maladie. Pendant ce temps le roi de Prusse, jugeant l'armée autrichienne suffisamment occupée par l'armée françoise, et inquiétée encore sur ses derrières par les troupes de Bavière et de la régence de Hesse-Cassel, entra de nouveau en Moravie et en Bo-

1744. hême, et en douze jours fit capituler, le 16 septembre, à Prague, une garnison de dix-huit mille hommes, qui à la vérité ne s'attendoit guère à y être attaquée. Mais déja, dès le 24 août, le prince Charles avoit repassé le Rhin sans avoir été entamé par les François, qui, au lieu de le suivre et d'essayer de l'arrêter par une action, quel qu'en pût être l'événement, se bornèrent à investir Fribourg, dont les châteaux tinrent deux mois, et ne se rendirent, faute de vivres, que le 25 novembre. Le roi, qui étoit venu au siége après son rétablissement, repartit pour la capitale aussitôt après la reddition de la ville, qui avoit capitulé le 1er novembre.

Cependant le prince Charles se hâtoit vers la Bohême. Aidé par la diversion de vingt-cinq mille Saxons, que le roi de Pologne venoit de mettre à la disposition de la reine, sous la promesse d'une partie de cette Silésie qu'elle ne possédoit plus, il harcela et fatigua tellement les Prussiens, en les tenant dans de continuelles alarmes pour leurs magasins, que le 27 novembre ils évacuèrent Prague, après en avoir fait sauter les fortifications. L'empereur seul gagna à tous ces mouvements: la Bavière se trouva évacuée, et pour la troisième fois il put rentrer à Munich, mais dans un état de détresse et de dénûment que sa dignité rendoit encore plus sensible, et qui dut beaucoup diminuer pour lui les amertumes de la mort, qui le surprit dans les premiers jours de l'année suivante.

En Italie, le prince de Conti et don Philippe avoient ouvert la campagne dès le premier avril, qu'ils avoient passé le Var, et s'étoient emparés de Nice sans combat. Avec plus de fatigue et de gloire ils s'étoient rendus maîtres de Villefranche, où le roi de Sardaigne, retran-

ché dans les montagnes avec vingt mille hommes, avoit été battu et forcé de s'embarquer sur la flotte angloise de l'amiral Matthews, qui le transporta à Vado avec ses troupes. Les deux généraux se proposoient de suivre les côtes de la mer; mais la menace de l'amiral anglois, de considérer la violation du territoire de Gênes comme une infraction de sa neutralité, les força de renoncer à ce projet. Ils remontèrent en conséquence jusqu'à Château-Dauphin, à l'entrée de la vallée de la Sture. Le bailli de Givry et le brave Chevert escaladèrent le roc le 19 juillet, et, malgré l'artillerie des Piémontois et la présence du roi de Sardaigne, ils en atteignirent le sommet et l'emportèrent après un combat sanglant qui coûta deux mille hommes aux assiégés et le double aux alliés. L'acharnement fut égal de part et d'autre; tous les défenseurs du fort y périrent : il fallut en arracher le roi de Sardaigne, qui vouloit se faire tuer dans les retranchements; et du côté des François on vit des grenadiers profiter du recul des pièces d'artillerie, pour se jeter dans le fort à travers les embrasures.

1744.

Mais ce n'étoit pas assez de cet exploit pour pénétrer en Piémont : il falloit emporter encore le poste des barricades, triple retranchement de quelques toises dans la largeur de la vallée, entre deux montagnes dont la cime se perdoit dans les nues, et, au débouché, enlever le fort de Démont. On trouva heureusement le moyen de détourner le premier obstacle, et Démont, incendié par un boulet rouge qui porta dans un magasin de mèches, se rendit à discrétion le 17 août. Dès-lors le Piémont fut mis à contribution, et la tranchée fut ouverte le 13 septembre devant Coni. Une bataille que le roi de Sar-

1744. daigne, renforcé de dix mille Autrichiens, hasarda pour secourir la place, ne remplit pas son objet; mais le gouverneur, confiant en l'approche de la mauvaise saison, ne laissa pas de tenir. Sa constance fut payée de succès. Au bout de trois semaines, la chute des neiges et le débordement de la Sture avertirent les assiégeants de faire une prompte retraite, ce qu'ils exécutèrent en Dauphiné et en Savoie, après avoir fait sauter les fortifications de Démont.

Des événements moins importants en eux-mêmes et plus considérables par leurs résultats, avoient occupé la scène au centre de l'Italie. Le comte de Gages, qui dès l'année précédente, avoit remplacé le duc de Bitonto, s'étoit joint dans les états romains aux troupes de don Carlos. Le prince de Lobkowitz, d'autre part, s'étoit avancé au-delà de Rome. Il avoit pénétré dans l'Abbruze, saisi Aquilée, et publié sans effet un manifeste par lequel les Napolitains étoient invités à changer de maîtres. Pendant que les deux armées s'observoient, don Carlos pensa être fait prisonnier dans Velletri, dont le comte de Brown s'empara le 11 août par un coup de main. Gages recueillit les fuyards, et calmant bientôt la terreur qui se répandoit de toutes parts, il s'attacha à couper la retraite aux Autrichiens. Il en résulta un combat assez vif, où les derniers furent repoussés. Cet échec, et les pertes que les maladies, dues aux chaleurs d'un climat étranger, leur faisoient essuyer chaque jour, les déterminèrent à regagner le Bolonois, et ainsi finit la campagne.

C'étoit le 4 août que le roi étoit arrivé à Metz, où le maréchal de Schmettau, envoyé par le roi de Prusse, venoit concerter avec lui le mouvement des armées.

Le 8, le roi fut attaqué d'une fièvre putride, et six jours après il étoit à l'extrémité. La duchesse de Châteauroux 1744. et le duc de Richelieu ne quittoient pas le roi. Le duc, premier gentilhommme de la chambre, et familier du monarque, avoit contribué à l'élévation de la favorite, et en attendoit, en échange, la continuation de sa faveur. Leurs soins réunis tendoient à éloigner tout le monde de la personne de Louis XV, et ils affectoient de ne point croire à son danger, pour repousser les secours que la religion offroit au prince, et se faire un jour un mérite auprès de lui, s'il en réchappoit, de lui avoir épargné les inutiles terreurs de la mort. Mais le duc de Chartres, en qualité de représentant du premier prince du sang, et stimulé par les avis de son père, força des consignes qu'il n'eût pas été donné à d'autres de pouvoir lever, et, assisté de François de Fitz-James, évêque de Soissons, fils du maréchal de Berwick, et premier aumônier du roi, il lui annonça son état, et le remit entre les mains du prélat. Celui-ci fit goûter au monarque les consolations célestes; mais il y mit un prix, celui de faire cesser le scandale d'un attachement illégitime. Le moribond s'y résigna et donna l'ordre du renvoi de la duchesse. Mille opprobres de la part du peuple accompagnèrent son départ et son voyage. Pendant le même temps la reine arrivoit pour prodiguer ses soins à son époux. Elle le retrouva donnant l'espoir d'une guérison prochaine, et disposé à réparer ses injustices envers elle. Le peuple, ravi de voir son prince rendu à-la-fois à la vie et à la vertu, le proclama le *Bien-Aimé*, et se livra dans toute la France à un enthousiasme inexprimable. Accablé de toutes parts de témoignages de sensibilité, le roi demandoit ce qu'il avoit pu

1744. faire pour mériter tant d'amour ; et le peuple lui savoit gré, comme d'un acte de modestie, de la naïveté de sa question. Mais, poursuivi bientôt par des conseils corrupteurs, il se lassa d'un empressement qui imposoit des efforts à sa foiblesse. Des rencontres qui sembloient fortuites, et qui étoient ménagées par l'adresse de la séduction, le rengagèrent dans ses coupables liens. La duchesse fut rappelée avec éclat, et le prélat, qui n'avoit fait que remplir les obligations étroites de son ministère, fut exilé dans son diocèse. Ce triomphe du vice fut de courte durée, et quelques jours s'étoient à peine écoulés depuis le retour de la favorite à la cour, qu'elle se sentit frappée des atteintes de la mort. Moins heureuse que le monarque, elle y succomba, et cette funèbre et effrayante leçon fut encore perdue pour lui.

1745. L'aigreur réciproque qui avoit gagné les puissances belligérantes leur fit négliger la nouvelle occasion de terminer leurs différents, que leur offroit la mort de Charles VII, arrivée le 20 de janvier. L'Angleterre, piquée des tentatives de la France pour rétablir Charles Édouard sur le trône de ses pères, maintenoit de tout son pouvoir, par d'immenses subsides, les anciennes prétentions de la reine de Hongrie. Celle-ci en formoit de nouvelles à la dignité impériale pour son époux, et la France au contraire se proposoit de l'assurer dans la maison de Bavière et d'en décorer le jeune électeur Maximilien Joseph. Mais ce prince, poussé jusqu'à Augsbourg par les troupes autrichiennes, qui étoient rentrées en Bavière, et éclairé par les malheurs de son père sur les illusions du diadème, fit sa paix avec Marie-Thérèse, lui promit sa voix pour le grand duc, et re-

connut la légitimité du vote de Bohême, que la force avoit rejeté lors de l'élection de Charles VII. 1745.

Trompée encore une fois dans ses espérances de paix, la France se vit forcée à de nouveaux efforts pour la conquérir. On résolut de se tenir sur la défensive en Allemagne, et de porter les grands coups en Italie, et surtout en Flandre. Le maréchal de Saxe y commandoit encore cette année. Le premier mai, après avoir donné le change aux ennemis, il investit Tournay, qui, en vertu du traité de la Barrière, tenoit garnison hollandoise. L'armée alliée, commandée par le duc de Cumberland, s'ébranla pour la secourir. Déja elle étoit proche, lorsque le maréchal, laissant quinze mille hommes dans ses lignes pour contenir la garnison, se forme dans une plaine au-delà de l'Escaut, ayant le village de Fontenoy devant son centre, celui d'Antoin à sa droite, et le bois de Bari à sa gauche, tous ces postes hérissés de canons qui les rendoient inabordables. Le 11 mai cependant il fut attaqué dans cette position par l'armée combinée. Les Anglois occupoient le centre, les Autrichiens, sous le comte de Kœnigseck, tenoient la droite; les Hollandois, qui s'étoient enfin prononcés, formoient la gauche sous le prince de Waldeck. Les deux armées étoient à-peu-près égales, et chacune comptoit environ quarante-cinq mille hommes. Le roi, ainsi que le dauphin qui sortoit à peine des fêtes de l'hyménée, s'étoient rendus à l'armée sur l'apparence prochaine d'une bataille.

L'action s'engagea sur les neuf heures du matin, par une canonnade long-temps prolongée, qui n'offrit point de résultat sensible. Kœnigseck donnoit le conseil de s'en tenir à ce genre d'attaque, qui suffisoit pour inter-

1745. rompre les travaux du siége, mais l'impatience des Anglois s'en irrite, et avec une rare intrépidité ils s'avancent contre le village de Fontenoy. Cependant, toujours repoussés par l'artillerie formidable qui les foudroie, ils renoncent à aborder les François par ce point, et s'engagent, pour parvenir jusqu'à eux, entre le village et le bois. Mal secondés par leurs auxiliaires, qu'une résistance opiniâtre empêcha de marcher d'un pas égal, seuls ils se portent en avant, exposés à tout le feu des batteries de Fontenoy et des redoutes de Bari. C'est alors que, pour essayer d'y dérober leurs flancs, la nécessité les fit se resserrer en une épaisse et redoutable colonne, qui, par sa masse et son feu toujours roulant, écrasoit les foibles corps d'infanterie successivement opposés à son attaque. Dans sa marche lente, mais continue, cette espèce de forteresse ambulante perça deux lignes d'infanterie françoise. Il ne lui restoit plus qu'à dissiper la réserve de cavalerie : alors, hors de la portée des batteries, elle eût pu rabattre sur la gauche, et enlever Antoin, où le maréchal avoit marqué le quartier du roi et du dauphin. Déja l'alarme s'y répandoit, et l'on avoit conseillé au roi le parti prudent de la retraite. Il s'y refusoit, craignant de porter peut-être le découragement dans l'armée, lorsque le maréchal, survenant, confirma le monarque dans sa résolution, en lui annonçant une victoire qui ne pouvoit plus tarder. Les pertes en effet que l'artillerie ne cessoit de faire éprouver à la colonne diminuoient de plus en plus sa consistance, et le moment approchoit où elle devoit la perdre tout-à-fait. On le hâta, sur l'avis de Richelieu, à l'aide de quatre pièces de canon qui avoient été réservées pour couvrir, en cas de nécessité, la retraite du

monarque, et qui, inutiles à l'effet du combat, furent livrées par lui pour coopérer au succès de la journée. 1745.
Pointées sur le front même de la colonne, elles en éclaircissent les rangs, et mettant obstacle à ce qu'ils pussent se reformer, un vide considérable tarda peu à s'y faire remarquer. Aussitôt le signal de la charge est donné à une cavalerie d'élite, qui fond avec rapidité sur cette masse imposante, et qui, la pénétrant de toutes parts, la dissipe en moins d'un quart d'heure, comme par enchantement. Ce qui échappe à un massacre affreux fait une retraite périlleuse sous le feu des batteries de Bari, et n'est hors de danger qu'après avoir laissé neuf mille hommes sur le champ de bataille. Les vaincus ne furent point poursuivis. Un plus grand intérêt ramena l'armée victorieuse dans les lignes de Tournay, qui, dix jours après, devint le prix de cette importante victoire.

Elle fit d'autant plus d'honneur au maréchal de Saxe, qu'il étoit mourant alors, et qu'incapable de monter à cheval, c'étoit en litière qu'il se faisoit transporter partout où sa présence étoit nécessaire. Le roi, au milieu des cris de triomphe qui retentissoient sur le champ de bataille, fixa l'attention de son fils sur le spectacle déchirant du carnage; et, en lui faisant envisager avec horreur à quel prix s'achète une victoire, il lui donna l'utile leçon de ménager le sang de ses peuples. Le jeune prince, dans un transport de bravoure qu'il avoit fallu réprimer, avoit mis l'épée à la main, lors de la dernière charge contre la colonne, et avoit voulu donner avec les braves qui la dissipèrent. Le maréchal de Noailles renouvela en cette occasion l'exemple de patriotisme et de générosité donné par le maréchal de Boufflers à la

1745. campagne de Malplaquet. Il n'hésita point à agir en second sous le maréchal de Saxe, qui, non seulement étoit son cadet, mais presque son ouvrage. Un boulet de canon lui enleva dans cette journée l'imprudent neveu qui lui avoit ravi une victoire certaine, et qui n'avoit cependant pas cessé de lui être cher. Lorsqu'on apprit au roi cette mort : « Combien d'autres, dit-il en « soupirant, nous aurons à pleurer ce soir. » Les ennemis, affoiblis par leurs pertes, ne purent mettre obstacle aux rapides progrès de l'armée françoise; le reste de la campagne vit tomber en son pouvoir Gand, Bruges, Oudenarde, Dendermonde, Ostende, Nieuport, Ath, toute la Flandre en un mot; et enfin au cœur de l'hiver, et lorsque l'on croyoit la campagne terminée, la capitale du Brabant, Bruxelles, où l'on trouva des munitions pour nourrir l'armée pendant quatre mois.

Les succès n'étoient pas moindres en Italie. Gênes, bravant les menaces des Anglois, avoit adhéré à l'alliance françoise et espagnole, et, malgré le bombardement de ses places, y avoit persisté. Elle avoit joint dix mille hommes et un train d'artillerie à l'armée de don Philippe et du maréchal de Maillebois, qui remplaçoit le prince de Conti, mécontent de son collègue, et qu'on avoit cette année envoyé en Allemagne. Tandis qu'ils entrent par le ponent dans l'état de Gênes, le comte de Gages y arrivoit par le levant, et tous ensemble ils descendent dans le Montferrat. Ils s'emparent de Serra-Valle, en présence des Piémontois et des Autrichiens, réunis à Novi, et ensuite de Plaisance, de Parme et de Pavie. Le roi de Sardaigne et le comte de Schullembourg, réfugiés sous le canon de Tortone, ne s'y croient point en sûreté, et, mettant le Tanaro entre eux et les

ennemis, ils se couvrent à-la-fois de cette rivière et du Pô, vers le point où le premier se jette dans le second. 1745. L'adresse du comte de Maillebois, fils du maréchal, qui feint de marcher sur Milan, les sépare; aussitôt le Tanaro est franchi, et les Piémontois, battus à Bassignano, reculent jusqu'à Casal, qui tombe bientôt au pouvoir des alliés, ainsi que les villes d'Alexandrie, de Valence, d'Asti, et enfin de Milan, où don Philippe reçut, au mois de décembre, le serment de fidélité du sénat et du peuple. Toutes les possessions autrichiennes d'Italie, à quelques citadelles près, étoient conquises, et le roi de Sardaigne étoit presque réduit à sa capitale, menacée d'un siége.

L'armée d'Allemagne, dont le but étoit de s'opposer à l'élection du grand-duc, réduite par les renforts qu'on en tiroit pour la Flandre, devint incapable de remplir son objet. Le grand duc lui-même, avec une armée supérieure, couvrit Francfort et força même le prince de Conti à repasser le Rhin. Dès-lors rien n'empêcha l'effet de la majorité des suffrages que l'impératrice s'étoit assurés, et le 15 septembre son époux fut élu empereur, malgré les protestations du roi de Prusse, et même malgré ses victoires. Le 4 juin, en effet, il avoit battu le prince Charles à Friedberg en Silésie, et acquitté, ainsi qu'il l'écrivoit à Louis XV, la lettre-de-change tirée sur lui à Fontenoy. Depuis, quoique surpris et inférieur de moitié, il le battit encore à Sohr ou Prandnitz en Bohême; et le 15 décembre enfin, une nouvelle défaite des Autrichiens et des Saxons, à Kesseldorff, sous les murs de Dresde, lui livra cette capitale de la Saxe, d'où s'éloigna le roi de Pologne, et où entra aussitôt Frédéric en vainqueur plein d'aménité.

1745. Mais déja le roi d'Angleterre interposoit de nouveau sa médiation pour le réconcilier avec l'impératrice. D'une part, le peu d'avantages que tiroit le roi de Prusse de la diversion de la France en Flandre, où il prétendoit que les victoires de Louis XV ne lui profitoient pas plus que si elles eussent été remportées sur le Scamandre, et d'une autre part, le desir naturel à l'impératrice de sauver un allié dépouillé de ses états, et de porter en Italie les forces que réclamoit la défense de la Bohême, facilitèrent le rapprochement; et, dès le 25 décembre, moyennant la cession du comté de Glatz, ajoutée par l'impératrice à celle de la Silésie, et un million d'écus d'Empire que se soumit à payer le roi de Pologne, le roi de Prusse fut rendu à sa neutralité.

Les Anglois s'étoient emparés, au mois de juin, de Louisbourg et de toute l'Ile-Royale ou du cap Breton, voisine de l'Acadie, conquête importante, qui les rendoit à-peu-près maîtres exclusifs des pêcheries de Terre-Neuve, et qui interrompoit en partie les communications de la France avec le Canada. Mais, presque dans le même temps, l'Angleterre eut à trembler pour ses propres foyers. Le prince Édouard, que n'avoit pu porter l'année précédente en Angleterre une flotte de vingt vaisseaux de ligne, osa confier sa fortune à une petite frégate de dix-huit canons, frétée par un négociant de Nantes, et qui portoit sept officiers, quelques fusils, et peu d'argent. Avec ce foible appareil il débarque au mois d'août sur une des îles occidentales de l'Écosse, gagne la côte voisine de Loch-Aber, et publie un manifeste, où il s'annonce pour revendiquer ses droits, avec l'aide seule de ses concitoyens. Cette déclaration lui donne aussitôt une armée de trois mille

montagnards, avec lesquels il s'avance jusqu'à Perth. 1745.
Le 15 décembre il y est déclaré régent des trois royaumes pour son père; et, quatre jours seulement après, fortifié des secours qu'il reçoit dans cette ville, des nobles Écossois et de leurs vassaux qui s'attachent à sa cause, il est proclamé de nouveau à Edimbourg.

Cependant sir John Cope, général des troupes angloises dans le nord de l'Écosse, qui avoit refusé d'abord de croire à la nouvelle du débarquement du prince, rassemble les troupes régulières qui sont à sa disposition, ainsi que les Écossois attachés à la maison régnante, s'embarque avec quatre mille hommes à Aberdeen, descend à Dumbar, près d'Édimbourg, et s'approche de cette ville jusqu'à Preston-Pans. Le jeune Édouard n'hésite point à l'y attaquer avec trois mille montagnards seulement, et il ne fallut à leur courage que dix minutes pour triompher du nombre et de l'expérience de leurs ennemis. De ceux-ci cinq cents furent tués, neuf cents blessés, et quatorze cents faits prisonniers. Les munitions, les armes, les bagages, l'artillerie, tombèrent au pouvoir des vainqueurs, et leur procurèrent les moyens offensifs qui leur manquoient. Le prince, dont la tête avoit été mise à prix par la régence d'Angleterre, s'en vengea avec grandeur, par l'humanité dont il usa envers ses prisonniers; et sa clémence rehaussa l'éclat de sa victoire.

L'Écosse cependant étoit loin de lui être entièrement dévouée, et une grande partie suivoit par choix les drapeaux de son adversaire. Sans laisser aux siens le loisir de calculer leur foiblesse, Édouard profite de la confiance que leur inspire leur succès, pour les diriger sur Londres même. Il entre dans le Northumberland,

1745. s'empare de Carlisle, descend jusqu'à la hauteur de la principauté de Galles, et, ne pouvant y pénétrer faute de ponts, se rabat sur Derby, à trente lieues de Londres, où la consternation commençoit à se répandre. Mais déja le duc de Cumberland avoit été rappelé du continent avec des troupes réglées, et il avoit pris poste à Stafford, près de Derby. Édouard ne s'étoit avancé d'une manière si hasardeuse au cœur de l'Angleterre que pour donner l'occasion de se déclarer aux nombreux partisans qu'on l'avoit flatté d'y rencontrer. Mais, soit qu'il eût été abusé, soit que l'arrivée du duc de Cumberland eût comprimé les volontés, personne ne remua. Une bataille pouvoit seule ouvrir au prétendant le passage jusqu'à la capitale, mais la modicité de ses forces lui défendoit de la tenter. Sa position devenoit d'autant plus critique, qu'il étoit encore observé par le général Wade, qui, demeuré stationnaire à l'est pendant l'invasion du prince, se trouvoit à portée de lui couper la retraite. C'étoit pourtant le seul parti qui lui restât. Il le prit dix jours après son entrée à Derby, et l'exécuta, malgré toutes les difficultés de la saison, avec un secret et une activité qui mirent en défaut ses adversaires, et en même temps avec un respect des personnes et des propriétés qu'on étoit loin d'attendre de ses montagnards, et qui eût fait honneur à l'armée la mieux disciplinée et la mieux pourvue. Rentré en Écosse, il y trouva quelques foibles secours en hommes et en argent, qui lui venoient de la France et de l'Espagne; mais qui, disproportionnés avec ses besoins, n'avoient pour but que d'occuper les Anglois hors du continent. La politique de quelques puissances du nord, qui voyoient cette expédition de mauvais œil, enchaî-

noit la bonne volonté de la France, qui craignoit d'accroître le nombre de ses ennemis. 1745.

Poursuivi avec mollesse, le jeune prince n'eut pas 1746.
plus tôt gagné l'Écosse, qu'il s'attacha à la prise du fort de Stirling. Sans expérience des siéges, et sans autre artillerie que le canon de bataille dont il avoit pu s'emparer en battant ses ennemis, il se consumoit devant cette place, lorsque le général Hawley s'avança pour la dégager. Hawley s'étoit vanté de dissiper l'insurrection avec deux régiments de dragons. Il en avoit davantage quand, arrivé le 24 janvier à Falkirk, les montagnards se présentèrent fièrement à sa rencontre. Au choc de sa cavalerie ils opposèrent une décharge à bout-portant qui la rompit. Dans sa fuite elle porta le désordre dans les rangs de l'infanterie, déja incommodée du vent et de la pluie qui la frappoient au visage; et la déroute des Anglois fut complète, sans que leur perte fût considérable.

Un renfort de six mille Hessois amenés par le duc de Cumberland, qui succéda à Hawley dans le commandement de l'armée, délivra Stirling. A son approche, Édouard fit retraite à Inverness, pour être à portée des secours qu'on pourroit lui faire passer. Le duc ne l'y suivit point, et s'établit à Aberdeen, s'attachant d'abord à enlever les postes épars de l'ennemi. Il quitta enfin ses quartiers vers la fin d'avril, passa sans obstacle la rivière de Spey, qu'Édouard auroit pu disputer avec avantage, et s'approcha d'Inverness. De son côté, le prétendant marchoit au-devant de lui, avec le desir de le combattre et l'espoir de le surprendre; mais, arrivé à la vue des Anglois, ses gens se trouvèrent tellement excédés de fatigue et de faim, qu'ils étoient in-

1746. capables de combattre, et il crut devoir se retirer sur Culloden, pour leur faire prendre du repos et de la nourriture. Ils se livroient avec excès et sécurité à la satisfaction de ce double besoin, lorsqu'ils furent surpris à leur tour par les Anglois. Édouard eut peine à ranger ses troupes en bataille : son artillerie mal servie fut sans effet, tandis que celle des Anglois faisoit d'énormes ravages parmi les siens. En vain, fatigués du spectacle de leurs pertes, cinq cents montagnards s'élancent sur les batteries qui les causent; en vain ils fondent avec la même impétuosité sur les colonnes ennemies, ils s'épuisent dans leurs succès, par les résistances nouvelles que la supériorité du nombre permet de leur opposer, et une charge de cavalerie achève leur défaite. La moitié demeura sur le champ de bataille, et le reste se divisa en pelotons qui ne purent plus se rallier.

Blessé, mais échappé aux fureurs de cette journée, où l'on vit l'impitoyable vainqueur explorer le champ de bataille, non pas pour sauver les mourants, mais pour les massacrer, Édouard marcha cinq jours et cinq nuits sans pouvoir se reposer, suivi d'une vingtaine de compagnons de son infortune, qui furent bientôt contraints de l'abandonner, pour ne pas éveiller par leur nombre l'attention de ceux qui le cherchoient. Il ne lui en resta que deux, dont il fut encore obligé de se séparer de temps en temps. Avec eux il se rend dans un petit port où ses partisans de France étoient convenus de faire aborder les vaisseaux chargés des secours qu'ils pourroient lui fournir. Il les y attend; mais, presque reconnu, il est forcé de fuir. Il passe la nuit dans les boues d'un marais, et s'éloigne au point du jour de ce

lieu funeste. Cependant les vaisseaux qui paroissoient au loin envoient un canot sur le rivage; le prince n'arrive pas à temps, et les vaisseaux gagnent le large. L'infortuné se rejette dans ces pays sauvages : il y marche à l'aventure, ne sachant à qui se fier, sans asile, sans gîte fixe; tantôt il erre sur des montagnes inaccessibles, tantôt il s'enfonce dans les réduits profonds des cavernes, tantôt enfin sur une mer orageuse, il est ballotté d'île en île, dans les plus frêles embarcations, et toujours il est livré aux rigueurs de la température et au tourment de la faim. Travesti en paysan et caché même sous des habits de femme, il donne le change à l'avide recherche d'un ennemi barbare qui a dévasté et brûlé vingt lieues de pays autour de lui pour lui enlever tout asile. Contraint cent fois de confier son sort à la discrétion du pauvre, qui n'ignore pas qu'une somme de trente mille livres sterling est promise à qui le livrera, aucun n'est tenté de devenir riche au prix d'une telle lâcheté. Un jour, exténué par la fatigue, et affamé jusqu'au désespoir, il se détermine à frapper à la porte d'une cabane ennemie. Le maître paroît : « Le fils de « votre roi, lui dit le jeune prince en l'abordant, vous « demande du pain et des habits. Je sais que vous êtes « mon ennemi; mais je vous crois assez de vertu pour « ne pas abuser de ma confiance et de mon malheur. « Prenez les haillons qui me couvrent, gardez-les; « peut-être pourrez-vous un jour me les rendre sur le « trône de la Grande-Bretagne. » Attendri et pénétré à la vue d'une infortune si auguste, le paysan prodigue à son hôte tous les secours que lui permet sa pauvreté, et lui garde un secret fidèle. Enfin, après cinq mois de courses, languissant et affoibli, succombant à la ma-

1746.

ladie par l'excès des fatigues et des inquiétudes, à peine
1746. couvert d'habits en lambeaux, Édouard est recueilli, le 29 septembre, par un corsaire de Saint-Malo, qui avoit abordé secrétement à la côte de Locnanagh, et qui le débarque à Roscof, près de Morlaix, le 10 octobre, non sans avoir couru le nouveau danger de tomber dans une croisière angloise.

Mille atrocités suivirent en Angleterre la défaite du prétendant. Les prisons se remplirent des défenseurs de sa cause, et les échafauds furent inondés de leur sang. Pendant ce temps, plongé dans les délices de Paris, et à l'abri de ces catastrophes cruelles, Édouard en apprit les détails avec indifférence. Telle est du moins l'assertion de quelques écrivains. Mais, pour l'honneur de l'humanité, il faut repousser une imputation qui n'est pas croyable, qui fut peut-être l'ouvrage de la politique, et qui, si elle n'étoit une calomnie, laisseroit à demander ce que c'est donc que l'héroïsme. Appliquons ici plutôt cette noble sentence d'un historien de nos jours (M. Lacretelle) : « Ayons de la « foi pour les belles actions, et réservons le doute et « l'incrédulité pour les mauvaises. »

La ruine absolue du jeune prince et la défection du roi de Prusse changèrent la perspective flatteuse que la fin de la dernière campagne avoit offerte à la France. Des négociations avec le roi de Sardaigne furent entamées pour ramener l'équilibre rompu par l'accroissement des forces que l'Autriche alloit avoir en Italie. Charles Emmanuel s'y prêta volontiers; mais l'Espagne, qui pour le satisfaire devoit se départir d'une partie de ses prétentions, y persistoit avec inflexibilité. Louis, néanmoins, se portant fort pour cette puis-

sance, qu'il se proposoit d'amener à ses desirs, continuoit à vouloir traiter. Emmanuel ne s'y refusoit pas; mais sous la condition de pouvoir masquer aux Autrichiens, par des apparences d'hostilités, les négociations pacifiques qui existoient entre la France et lui. Suivant ces termes il se présente devant Asti, que défendoient neuf bataillons françois. Leur chef, secrètement instruit du mystère que l'on fait aux Espagnols et aux Autrichiens des dispositions amicales des deux nations, épargne le sang humain, et, après une résistance simulée, livre une garnison que la paix va rendre à ses foyers. Les Espagnols crient à la trahison; la division s'introduit dans le conseil entre eux et les François, et elle est telle que le maréchal de Maillebois, inquiet pour sa propre sûreté au milieu des Espagnols, s'en sépare, et les met ainsi dans la nécessité d'évacuer eux-mêmes Alexandrie, dans la crainte d'y être forcés, comme les François l'avoient été à Asti. 1746.

Le roi de Sardaigne signifie alors la rupture des négociations, et, dans le même temps, trente mille Autrichiens, sous le jeune prince de Lichtenstein, descendent en Lombardie. Ils font évacuer Milan à don Philippe, et, par d'autres succès partiels, enlèvent tous les points d'appui des François et des Espagnols. Le danger commun rapproche ceux-ci, mais sans mettre plus d'unité dans leurs conseils. Le maréchal vouloit qu'on se hâtât de regagner l'état de Gênes, dont la défense eût été facile; mais follement entêté de son duché de Parme, don Philippe ne peut se résoudre à le perdre de vue. L'armée combinée y est atteinte par les Autrichiens, et un engagement opiniâtre s'y livre le 15 juin sous les murs de Plaisance. La victoire, après neuf

heures de combat, demeura aux Autrichiens. Les Fran-
1476. çois y perdirent dix mille hommes, et compensèrent foiblement cette perte par la fierté d'une retraite qui fit honneur au comte de Maillebois, fils du maréchal, et qui permit à l'armée de rentrer dans l'état de Gênes. Mais neuf mille Espagnols et sept mille François, qui restoient d'une armée naguère si florissante, ne se crurent point en état de le défendre, et gagnèrent, les uns la Savoie, et les autres la Provence. Gênes, mal pourvue de vivres, et déja bloquée par une escadre angloise, se trouva ainsi dans la nécessité d'ouvrir ses portes aux Autrichiens, qui y entrèrent le 6 septembre, pendant que le roi de Sardaigne, de son côté, faisoit capituler Savone et Final, recouvroit le comté de Nice, et pénétroit en France.

Antibes fut d'abord investie par les alliés. Pour en pousser le siége il falloit de l'artillerie, elle leur manquoit. Ils se résolvent à la tirer de Gênes. Les Autrichiens en ordonnent l'extraction, et poussent l'oubli des convenances jusqu'à forcer les bourgeois de la descendre de leurs remparts. Déja ulcérés par des contributions exorbitantes qui, exigées sans délai, avoient tari les trésors de la banque, et épuisé ensuite les ressources des particuliers, dont les plaintes étoient punies par de nouvelles taxes, ceux-ci avec un dépit concentré, se résignoient à ce surcroît d'humiliation, lorsqu'un coup de canne donné par un officier autrichien à l'un des malheureux conducteurs de l'artillerie fut comme une étincelle électrique qui, en un moment, fit passer tout le peuple de l'extrémité de l'abjection à toute l'exaltation du courage et de la vengeance. Tous les Autrichiens répandus par la ville, et bien loin de la pen-

sée d'un soulévement, sont massacrés sur l'heure. Le marquis de Botta, leur chef, qui partageoit leur sécurité, avoit son quartier dans un faubourg: les portes de la ville lui sont fermées. L'arsenal est enfoncé, le tocsin sonne, les paysans d'alentour affluent au secours de la populace armée, et cette troupe inexpérimentée, suppléant par son énergie à ce qui lui manque sous le rapport de l'art, pousse le marquis, non seulement hors de ses murs, mais hors même du territoire de la république. 1746.

Cet événement eut une influence immédiate sur la Provence, où les Autrichiens menaçoient Toulon et Marseille. Déja le comte de Brown, qui avoit tout rançonné et dévasté jusqu'à la Durance, commençoit à manquer de vivres, qu'il tiroit auparavant de Gênes, lorsque le maréchal de Belle-Isle, savant dans la guerre de chicane, arriva avec quelques troupes, rassura la province, et arrêta, dès le premier moment, les progrès de l'ennemi. Aidé depuis d'un renfort d'Espagnols, envoyé par le nouveau roi d'Espagne, Ferdinand VI, qui venoit de succéder à Philippe V, son père, il fit craindre aux Autrichiens d'être cernés, et les détermina ainsi à une prompte retraite; elle eut lieu dans les premiers jours de l'année suivante.

La France étoit plus heureuse en Flandre qu'en Italie. Le roi, qui s'y étoit rendu, fut témoin d'une partie des conquêtes du maréchal de Saxe et du prince de Conti. Celui-ci avoit été rappelé d'Allemagne, où sa présence étoit inutile depuis la neutralité des Cercles, qui avoit été procurée par le roi de Prusse. Louvain, Malines, Arschot, Anvers, Mons, Saint-Guillain, Charleroy, Namur enfin, furent le fruit et des coups de

vigueur et des savantes manœuvres du maréchal. Le
1746. mois d'octobre étoit arrivé. Il fit proposer au prince Charles, qui commandoit les alliés, de prendre l'un et l'autre leurs quartiers. Mais le prince, qui se rappeloit peut-être la prise de Bruxelles, au cœur de l'hiver dernier, se défiant d'une proposition qui n'avoit été suggérée que par amour de l'humanité, répondit qu'il n'avoit pas de conseils à recevoir de ses ennemis. « Puisqu'il s'y refuse, dit Maurice, il faut donc l'y forcer », et il lui présenta la bataille, qui fut acceptée. Le prince Charles, adossé à la gauche de la Meuse, étoit posté entre Liége et Maëstricht, couvrant cette place, objet des ardents desirs du maréchal, qui, maître de ce point important, eût inondé la Hollande sans obstacle. Les villages de Liers, de Warem et de Raucoux, munis d'une artillerie nombreuse, étoient sur le front des alliés. Il falloit les emporter pour parvenir jusqu'aux ennemis, et les François étoient dans la même position où se trouvèrent les Anglois à Fontenoy. Mais ils furent plus heureux dans leur manœuvre. Les postes de Warem et de Raucoux, emportés à la baïonnette, permirent à leur impétuosité de se déborder dès-lors avec moins de danger. La victoire en fut le fruit; mais la briéveté des jours à l'époque du 11 octobre, leur déroba une partie des avantages qu'ils en devoient attendre. Le prince Charles, de tous les généraux le moins déconcerté par une défaite, repassa la Meuse à la faveur de la nuit, et put protéger encore Maëstricht.

Les Anglois inquiétèrent les côtes de Bretagne et firent une tentative inutile contre la ville de l'Orient, dépôt de la compagnie françoise des Indes orientales. Le 3 octobre, ils débarquèrent au nombre de cinq mille

hommes; mais, soit terreur panique, soit crainte des avaries que pouvoit éprouver leur flotte en cette saison sur une côte découverte, ils se rembarquèrent cinq jours après. Ils ignoroient alors les pertes que leur propre compagnie faisoit en ce moment au centre même de sa puissance. La Bourdonnaie, gouverneur de l'île de Bourbon, dont la colonie nouvellement formée l'avoit été des débris d'une colonie plus ancienne dans l'île voisine de Madagascar, et Dupleix, gouverneur de l'établissement de Pondichéry, sur la côte orientale de la presqu'île de l'Inde, leur portoient ces coups funestes. 1746.

La Bourdonnaie, qui avoit prévenu sans succès le ministère qu'en vain l'on se flattoit de maintenir dans un état de neutralité les établissements commerciaux des deux nations dans cette partie du monde, et qui n'avoit pu l'amener à lui confier des forces suffisantes pour y protéger les propriétés françoises, avoit suppléé par son industrie à la négligence du gouvernement. Il construisit lui-même des navires, arma des bâtiments marchands, et se forma ainsi une escadre de neuf petits vaisseaux, avec laquelle il affronta et battit, à la hauteur de Negapatnam, la flotte angloise de l'amiral Peyton, lui enleva pour un temps l'empire de ces mers, et en profita pour mettre le siége devant Madras, chef-lieu des établissements anglois sur la côte de Coromandel. Il s'en empara le 21 septembre; mais, astreint par ses instructions à ne point garder de conquêtes, il mit la ville à rançon, moyennant onze cent mille pagodes, environ dix millions de nos livres. Dupleix, que l'on soupçonne de préventions jalouses à l'égard de La Bourdonnaie, refusa de ratifier cette convention et prit possession de la ville. Il prétexta que

1746. le traité n'étoit point assez avantageux à la compagnie, dont les intérêts avoient pu être sacrifiés à ceux du général, et il dénonça au gouvernement, comme un traître, un guerrier plein de zéle et de lumières, qui, au lieu des honneurs et des graces qu'il sembloit devoir attendre dans sa patrie à son retour, n'y trouva que des fers. Ce ne fut qu'après trois ans de souffrances à la Bastille que son innocence fut reconnue, et il ne sortit de son cachot que pour succomber aux infirmités qu'il y avoit contractées.

1747. L'année 1747 s'ouvrit à Versailles par des fêtes à l'occasion du second mariage du dauphin. L'année précédente, au mois de juillet, il avoit perdu l'infante Marie-Thérèse, sa première épouse : elle étoit morte en couche d'une fille qui ne survécut que deux ans à sa mère. Sa seconde femme, Marie-Joseph, fut choisie chez les alliés mêmes des ennemis de la France. Elle étoit fille de l'électeur de Saxe, qui avoit évincé Stánislas du trône de Pologne, et lui avoit fait courir tant de dangers à Dantzick; mais la gloire du maréchal de Saxe, son oncle naturel, avoit commencé à écarter des préventions que les qualités personnelles de la princesse achevèrent de dissiper. Dès les premiers jours de son mariage elle donna des preuves de l'agrément et de la solidité de son esprit. Le dauphin avoit conservé pour la mémoire de l'infante un attachement profond, que trahirent ses larmes au milieu même des apprêts de l'hymen. La dauphine s'en aperçut : « Laissez couler « vos pleurs en liberté, Monsieur, lui dit-elle, ils « m'apprennent ce que je dois attendre de votre estime, « si j'ai le bonheur de la mériter. » L'étiquette exigeoit encore que l'un de ses plus brillants atours fût un bra-

celet orné du portrait de son père. La reine n'osoit y porter les yeux : elle crut cependant devoir s'y résigner. 1747.
« Ma fille, lui dit-elle, voilà donc le portrait de votre « père. — Oui, maman, repond la dauphine, voyez « comme il est ressemblant » : en même temps elle l'approche de ses yeux, et lui fait reconnoître Stanislas.

Gênes avoit peu tardé à voir reparoître sous ses murs les Autrichiens et les Piémontois, et les excès qui avoient accompagné sa délivrance lui avoient fait une nécessité de se défendre. Mais, de quelque dévouement que fussent animés ses citoyens, ils auroient bientôt succombé, si la France n'eût trouvé moyen de leur faire passer, avec quelques secours en argent, quatre à cinq mille hommes, qui, sous le commandement du duc de Boufflers, digne héritier du mérite militaire de son père, parvinrent à tromper la vigilance de la flotte angloise. Fortifiés de cette troupe expérimentée, les Génois attaquent avec avantage les postes les plus rapprochés des assiégeants, et les forcent de s'éloigner de plus en plus de leur enceinte. Dans le même temps le maréchal de Belle-Isle passoit le Var, et, rentrant dans le comté de Nice, il obligea le roi de Sardaigne à abandonner Gênes, pour courir à la défense de ses propres états. Les Autrichiens délaissés par lui, ne se croyant plus assez forts pour réduire cette ville, se retirèrent, et la flotte angloise levant dès-lors un blocus devenu inutile, Gênes fut entièrement délivrée. Attaqué de la petite-vérole, le duc de Boufflers, dont l'habileté et la constance avoient amené ce succès, ne vit pas l'heureuse issue de ses travaux, et ce fut le duc de Richelieu, envoyé pour le remplacer, qui en recueillit les fruits. Inscrit au livre d'or de la noblesse de Gênes, et

1747. honoré d'une statue placée parmi celles des grands hommes qui avoient mérité de la république, la reconnoissance génoise s'acquitta envers lui de ses services et de ceux de son prédécesseur.

Le véritable auteur du salut de Gênes, qu'il avoit opéré par sa diversion, le maréchal de Belle-Isle, toujours livré à son caractère entreprenant, imagina d'inquiéter alors le roi de Sardaigne pour le Piémont même, et fit remonter à cet effet le comte de Belle-Isle, son frère, jusqu'au-delà de Briançon, pour forcer le col de l'Assiette, sur le chemin d'Exiles. Quatorze mille hommes, partagés en trois divisions, devoient l'attaquer en tête et à revers. Le comte, arrivé le premier au rendez-vous avec sa colonne, ne juge point à propos d'attendre les deux autres, et, sans artillerie, avec une témérité que le succès même ne pouvoit excuser, il aborde des retranchements épais, construits sur un roc presque inaccessible, garnis d'une artillerie formidable, et défendus en partie par des déserteurs qui n'avoient pas de quartier à attendre, et par d'autres troupes, dont le nombre encore problématique, a été enflé ou diminué, selon qu'on a voulu flétrir ou justifier l'entreprise du général françois. Deux heures d'inutiles efforts, et pendant lesquelles les Piémontois purent choisir leurs victimes à leur gré, coûtèrent aux François deux mille blessés, quatre mille morts, presque tous leurs officiers, et parmi eux le chef imprudent qui les guidoit, et qui planta en vain un drapeau dans les retranchements ennemis. Privé par ses blessures de l'usage de ses mains, il essayoit encore avec plus de désespoir que de véritable courage d'arracher, dit-on, les palissades avec ses dents, lorsqu'il reçut le coup

mortel. Après cet affreux désastre, qui arriva le 22 juillet, on se trouva trop heureux de pouvoir hiverner encore dans le comté de Nice. 1747.

Les Hollandois, qui, sous la qualité de simples auxiliaires des ennemis de la France, faisoient à celle-ci une guerre trop réelle, espéroient toujours, de leur apparence de neutralité, que leur territoire continueroit à être affranchi des calamités de la guerre, et en étoient d'autant moins ardents à voir finir des démêlés où leur commerce trouvoit à bénéficier. Mais, désabusé de l'espoir d'en faire des médiateurs d'un accommodement, le roi changea de politique à leur égard, et forma la résolution de les amener, par leurs propres périls, à des dispositions sincèrement pacifiques. Sans leur déclarer toutefois la guerre, il leur fit signifier que, de même que trois ans auparavant, vingt mille Hollandois avoient pris poste près de Lille, sans prétendre faire la guerre au roi; de même il comptoit entrer cette année sur leur territoire, sans aucun dessein hostile contre la république, et avec la seule intention de priver l'Autriche et l'Angleterre des ressources que ces puissances en retiroient. A cette notification, l'alarme se répandit dans les Provinces-Unies, et le peuple, se croyant dans les mêmes circonstances où l'avoit placé l'invasion de Louis XIV, voulut recourir aux mêmes moyens de salut, et força ses magistrats à proclamer stathouder, et stathouder héréditaire, le prince d'Orange, Guillaume-Charles-Henri Frison, de la branche de Nassau-Diest, fils de celui qui se distingua à Malplaquet, et arrière-petit-fils d'Albertine de Nassau-Dillembourg, seconde sœur du fameux Guillaume III, et son héritière par testament.

1747. Le duc de Cumberland, qui, cette année, commandoit les alliés en Flandre, et qui, au grand détriment de la santé de ses soldats, avoit levé ses quartiers de bonne heure, étoit repassé sur la gauche de la Meuse, dans l'intention de couvrir Maëstricht, par où le maréchal de Saxe paroissoit s'obstiner à commencer les opérations contre la Hollande. Ce dernier essaya de l'effet d'une bataille, pour parvenir à investir la place, elle fut présentée et acceptée le 2 juillet à Laufeld, village occupé par les alliés, en avant de la ville. Ce fut aussi le point sur lequel se dirigèrent les efforts qui devoient décider de la victoire. Trois fois les François en furent chassés : ce ne fut qu'à la quatrième attaque qu'ils en demeurèrent les maîtres, et que la journée se déclara pour eux. L'armée battue repassa le fleuve; mais, cantonnée dans le duché de Limbourg, elle fut toujours à portée de défendre Maëstricht. Dans l'impossibilité de la déloger de ses positions, le maréchal avisa aux moyens de l'y retenir et de faciliter ainsi la conquête du Brabant hollandois. A la faveur de ce plan, les forts de l'Écluse, du sas de Gand, de la Perle, de Liefskenhoek, de Zantberg, les villes d'Axel et de Terneuse passèrent en peu de temps sous la main des François, qui prétendirent ne les garder qu'à titre de dépôt; mais la plus brillante de leurs conquêtes fut celle de Berg-op-Zoom. Cette ville, qui avoit résisté au duc de Parme et à Spinola, où depuis Cohorn avoit épuisé toutes les ressources de son art, que ses marais défendoient d'une circonvallation entière, à qui ses communications avec la mer offroient la ressource des ravitaillements de toute espèce, et qui étoit protégée enfin par une armée campée au milieu des inondations qui

les couvroient l'une et l'autre, passoit pour imprenable, et sembloit devoir l'être. Cependant elle fut investie par le comte de Lowendahl. Du service de Russie, qu'il avoit quitté à l'avénement d'Élisabeth, ainsi que Keith et Lasci, dans la crainte de partager le sort de Munich. Lowendahl, né à Hambourg, du petit-fils d'un bâtard du fameux Frédéric III, roi de Danemarck, avoit passé au service de France en qualité de lieutenant-général. Malgré ses talents, deux mois de travaux opiniâtres, un feu perpétuel et des pertes considérables, avoient permis à peine de faire une brèche médiocre au corps de la place. Mais la valeur françoise y trouva un accès suffisant pour l'emporter d'assaut, le 16 septembre, au moment où la mauvaise saison alloit rendre impossible la prolongation du siége. Cet exploit important valut au comte le bâton de maréchal. 1747.

On trembloit à Amsterdam, et l'on n'étoit pas sans inquiétude à Londres. Cependant les Anglois obtenoient sur mer d'immenses avantages, et ils achevoient de détruire les restes de la marine françoise, qui depuis le commencement des hostilités luttoit avec quarante vaisseaux contre cent vingt que comptoit alors l'Angleterre. Le 14 juin, le marquis de La Jonquière, se rendant aux Indes Orientales avec six vaisseaux qui escortoient un convoi, tomba, à la hauteur du cap Finistère, dans une escadre de dix-sept vaisseaux anglois commandés par les amiraux Warren et Anson, et ne put sauver que l'honneur. Quatre mois après, huit vaisseaux, derniers débris de notre puissance navale, destinés pour l'Amérique et commandés par M. de l'Étanduère, se trouvant également interceptés près de Belle-Isle par l'amiral anglois Hawke, fort de quatorze

vaisseaux, on se battit avec le même courage qu'à
1747. Finistère, et à peu de chose près avec la même fortune. Cependant un convoi de deux cent cinquante voiles fut sauvé : mais des vaisseaux de guerre, deux seulement, le Tonnant, monté par l'Étanduère, et l'Intrépide, par le comte de Vaudreuil, purent rentrer à Brest, et formèrent alors toute la marine de la France. Ce combat est célèbre dans les annales de la marine françoise, pour la résistance que fit le Tonnant, attaqué quelque temps par la ligne entière des Anglois : fatigués de leurs efforts, ceux-ci, le considérant comme une proie qui ne pouvoit les fuir, le laissent respirer un moment; mais, trompés dans leur attente, ils recommencent un combat aussi inutile que le premier. Il parvient à leur échapper, remorqué par l'Intrépide, qui étoit venu partager ses dangers, et qui eut également part à sa gloire.

1748. La lassitude de cette guerre, qui duroit depuis huit ans, la difficulté de fournir au recrutement des armées, les dévastations et les contributions qui frappoient les pays envahis, la ruine des commerçants de toutes les nations belligérantes, le desir des rois de Prusse et de Sardaigne de consolider leurs acquisitions par une paix générale, l'appréhension sur-tout des Hollandois sur leur propre existence, et leurs instances auprès de leurs alliés, étoient de grands acheminements à une pacification, pour laquelle un congrès avoit déja été ouvert à Breda, et tenu depuis à Aix-la-Chapelle. Mais, malgré le vœu général, les dispositions présentes étoient plus hostiles que jamais; les alliés attendoient même un secours de trente mille Russes qui avoient déja atteint la Moravie, et il ne falloit pas moins qu'un grand

coup pour donner une impulsion décisive aux velléités pacifiques. Le maréchal de Saxe, qui ne cessoit de répéter que la paix étoit dans Maëstricht, se prépara à le porter. Menaçant à-la-fois Breda et Luxembourg, il inquiéta les alliés sur son véritable dessein ; et quand ceux-ci, toujours incertains de son point d'attaque, se furent enfin déterminés à abandonner les bords de la Meuse, rabattant à l'improviste sur ses deux rives, il parvint enfin à cerner Maëstricht. Sa prédiction se vérifia avec une exactitude singulière : car cette ville fut investie le 15 avril, et le 30 les préliminaires si desirés étoient signés à Aix-la-Chapelle, entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Les autres puissances belligérantes y accédèrent successivement, et dès le 18 octobre ils furent convertis en une paix définitive, avec une précipitation d'ailleurs et une incurie impardonnables, et qui d'un moyen de rétablir la bonne intelligence entre les peuples fit naître au contraire la cause d'une nouvelle guerre. 1748.

Jamais, après des hostilités aussi longues, et auxquelles tant de puissances avoient pris part, on ne vit de moindres mutations dans leurs domaines. L'Espagne ne perdit rien, elle consentit seulement à accorder aux Anglois la continuation de l'*assiento* des Négres pour quatre ans, dont ils auroient eu le droit de jouir encore, si la guerre ne fût survenue. Ce qui regardoit l'Allemagne avoit été presque définitivement réglé dans l'accord de la reine de Hongrie avec le roi de Prusse : ainsi il n'y eut pas grand travail à ce sujet. Les difficultés ne furent pas non plus considérables pour l'Italie, qui demeura à-peu-près partagée comme elle l'étoit auparavant. A l'exception de l'état de Plaisance et du

1748. marquisat de Final, le roi de Sardaigne demeura en possession de ce qui lui avoit été concédé au traité de Worms par la reine de Hongrie, savoir du Vigévanasque et de la partie du Pavesan entre le Pô et le Tesin. Le marquisat de Final fut reconnu aux Génois, et les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalle furent donnés à don Philippe, frère cadet de don Carlos, en reconnoissance de ce que la France rendoit les Pays-Bas à l'impératrice, la Savoie et Nice au roi de Sardaigne.

Les Anglois, qui avoient essayé en vain de recouvrer Madras, et aussi vainement de s'en dédommager sur Pondichéry, assiégée par l'amiral Boscawen, et glorieusement défendue par Dupleix et par Bussy son lieutenant, furent rétablis dans l'Inde sur le pied où ils étoient avant la guerre. De leur côté, ils restituèrent Louisbourg et l'île Royale ou le cap Breton ; mais ils se firent accorder l'Acadie d'une manière indéfinie, abandonnant la fixation des limites à des discussions amicales qui auroient lieu à ce sujet, et suivant cette stipulation insignifiante, « que toutes choses seront remises « sur le pied qu'elles étoient ou devoient être avant la « guerre. » On a droit de conjecturer, par les suites de cette clause suspensive, qu'ils dévoroient d'avance la totalité des possessions françoises dans ces climats pour s'approprier exclusivement la pêche de la morue et le commerce des pelleteries ; et que, s'ils soumirent leurs prétentions à des conférences, ce n'étoit que pour mûrir en quelque manière les moyens de l'invasion projetée. On rendit aux Hollandois tout ce qu'on leur avoit pris ; de sorte qu'après huit ans d'une guerre sanglante et ruineuse, qui accrut de douze cent millions la dette

de l'état, il ne resta rien à la France, pas même la satisfaction de secouer l'opprobre de Dunkerque et de rendre à cette ville l'avantage de son port. 1748.

On croit qu'il y eut dans le traité d'Aix-la-Chapelle un article secret touchant le prétendant. Le jeune prince, retiré à Paris, reçut en effet du roi, d'abord des insinuations, ensuite des exhortations pressantes, puis des ordres de quitter la France. Persuadé que s'il s'éloigne il sera oublié pour toujours, il s'obstine à rester ; mais il est enlevé et transporté au-delà des frontières, non sans qu'un cri d'indignation ne s'élevât de toutes les parties de la France contre la foiblesse du monarque, qu'on accusoit d'obéir servilement à l'Angleterre et d'oublier la noble prérogative de son royaume d'être l'asile des rois malheureux. Depuis ce temps et jusqu'à sa mort, arrivée en 1788, Charles-Édouard a mené en différents pays une vie obscure, mais avec la gloire de ne s'être pas refusé aux occasions, de les avoir recherchées, et de s'être exposé à tout pour recouvrer la couronne de ses pères.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

SUITE DE LA BRANCHE DES BOURBONS.

CONTINUATION DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

FIN DE TABLE.



